N° 479 — Tome CXXVII 1er Juin 1918

MERCVRE

DE

FRANCE

Vingt-neuvième Année

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois

HENRI ALBERT, WACIF BOUTROS-GHALI, PAUL CLAUDEL, HENRY-D. DAVRAY,
LUCILE DUBOIS, GEORGES DUHAMEL, LOUIS DUMUR,
M. F., GUSTAVE FUSS-AMORÉ, JEAN GIRAUDOUX, CHARLES-HENRY HIRSCH,
CHARLES MERKI, EUGÈNE MONFORT, PAUL MORISSE, AUGUSTE MARGUILLIER,
JULES PICHON, ERNEST RAYNAUD, CARL SIGER.

PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. 50 *net.* | **Étranger : 1 fr. 75.**

DIRECTEUR

ALFRED VALLETTE

—

PARIS

MERCVRE DE FRANCE

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

—

MCMXVIII

SOMMAIRE

N° 479. — 1er JUIN 1918

Ernest Raynaud	*La Préfecture de Police*	385
Paul Claudel	*Ballade*	426
Georges Duhamel	*La Recherche de la Grâce*	428
Jean Giraudoux	*Amica America*	437
Wacif Boutros-Ghali	*L'Islam et les Turcs*	446
Eugène Montfort	« *La Belle-Enfant* », *ou l'Amour à quarante ans*, roman (I-III)	456

REVUE DE LA QUINZAINE

Charles Merki	*Archéologie. Voyages*	480
Carl Siger	*Questions coloniales*	483
Charles-Henry Hirsch	*Les Revues*	489
Auguste Marguillier	*Musées et Collections*	499
Gustave Kahn	*Art*	505
Henry-D. Davray	*Lettres anglaises*	513
Divers	*Ouvrages sur la guerre actuelle*	518
Divers	*A l'Etranger :*	
	Allemagne (Henri Albert)	536
	Autriche-Hongrie (Jules Pichon)	541
	Belgique (Gustave Fuss-Amoré)	545
	Pays-Bas (M.-F.)	551
	Suisse (Louis Dumur)	553
	A travers la Presse (Paul Morisse)	558
Lucile Dubois	*La France jugée à l'Etranger : Paul Claudel*	563
Mercure	*Publications récentes*	566
—	*Échos*	567

La reproduction et la traduction des matières publiées par le « Mercure de France » sont interdites.

MANUSCRITS

Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la Revue, où ils restent à leur disposition pendant un an.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Les avis de changement d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés de 0.50 en timbres-poste, au plus tard le 10 pour le numéro du 16, le 25 pour le numéro du 1er du mois suivant.

ÉDITIONS GEORGES CRÈS ET Cie
116, Boulevard Saint-Germain, Paris (VIe) — *Téléph. : Gobelins 44-01*

Vient de Paraître

JEAN HENNESSY

Auteur de "Régions de France"

Réalités de Guerre

Un volume in-18 *franco*..... 2 fr.

NANTES
KER-FRANK-HOUX, Directeur
LA CHÉZINE, avenue de la Chézine
(Loire-Inférieure)

ARISTE

PARIS
Eugène FIGUIÈRE, Éditeur
7, rue Corneille VIe

ARISTE est une revue d'édition, publiant mensuellement : **LA CHRONIQUE ARISTE**, pages critiques et commentaires d'actualités ; et **LES ESSAIS ARISTE**, cahier de contes et poèmes avec des illustrations en noir et couleur ; chaque cahier, plusieurs au besoin, étant consacré à une seule œuvre.

Edition d'artistes et bibliophiles, **LES ESSAIS ARISTE**, ne prétendent point à un luxe d'édition ; mais si tout art est un symbole, et dans le sens où toute expression artistique est symbolique de l'inspiration, les Essais Ariste s'efforcent de donner simplement, justement, à chaque œuvre sa facture propre, son particulier visage. Ils constitueront ainsi, année par année, les tomes successifs d'un recueil d'**ESSAIS D'ART LITTÉRAIRE**.

Abonnement, 6 fr. par an *Spécimen sur demande.*

EXTRAIT DU CATALOGUE

DES EDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

Histoire — Critique — Littérature

Agathon
L'Esprit de la Nouvelle Sorbonne..... 3.50

Hortense Allart de Méritens
Lettres inédites à Sainte-Beuve..... 3.50

Guillaume Apollinaire, Fernand Fleuret et Louis Perceau
L'Enfer de la Bibliothèque Nationale..... 7.50

L'Arétin
Les Plus belles Pages de l'Arétin..... .50

Asrel
Jean Dolent..... 1 »
La Semaine d'Amour..... 3.50

Henri Bachelin
Jules Renard et son Œuvre 0.75

J. Barbey d'Aurevilly
L'Esprit de J. Barbey d'Aurevilly..... 3.50
Lettres à Léon Bloy..... 3.50
Lettres à une Amie..... 3.50

J.-M. Barrie
Margaret Ogilvy..... 3.50

Charles Baudelaire
Lettres, 1841-1866..... 3.50
Œuvres posthumes..... 3.50

Léon Bazalgette
Walt Whitman. L'Homme et son œuvre..... 7.50

Christian Beck
Le Trésor du Tourisme :
L'Italie Septentrionale..... 3.50
Rome et l'Italie Méridionale. 3.50
La Suisse..... 3.50

Dimitri de Benckendorff
La Favorite d'un Tzar..... 3.50

Paterne Berrichon
Jean-Arthur Rimbaud..... 3.50
La Vie de Jean-Arthur Rimbaud..... 3.50

Albert de Bersaucourt
Études et Recherches..... 3.50
Les Pamphlets contre Victor Hugo..... 3.50

Louis Bertrand
Gustave Flaubert..... 3.50

Ad. Van Bever et Paul Léautaud
Poètes d'aujourd'hui, *Morceaux choisis*, 2 vol.... 7 »

Ad. Van Bever et Ed. Sansot-Orland
Œuvres galantes des Conteurs italiens, I, II, chaque vol..... 3.50

Léon Bloy
L'Ame de Napoléon..... 3.50
Celle qui pleure..... 3.5
La Chevalière de la Mort... 2 »
Les Dernières Colonnes de l'Eglise..... 3.50
Exégèse des Lieux Communs, I, II, chaque volume..... 3.50
Le Fils de Louis XVI..... 3.50
L'Invendable..... 3.50
Le Mendiant ingrat..... 5 »
Mon Journal (pour faire suite au *Mendiant Ingrat*)... 3.50
Pages choisies..... 3.50
Le Pèlerin de l'Absolu..... 3.50
Quatre Ans de Captivité à Cochons-sur-Marne..... 3.50
Le Sang du Pauvre..... 3.50
Au Seuil de l'Apocalypse.. 3.50
Le Vieux de la Montagne.. 3.50

Léon Bocquet
Albert Samain..... 3.50

Bottom
Ainsi parlait Jéroboam.... 2 »

Wacyf Boutros Ghali
Le Jardin des Fleurs..... 3.50

Georges Brandès
Essais choisis..... 3.50

Georges Buisseret
L'évolution idéologique d'Emile Verhaeren..... 0.75

Mélanie Calvat
Vie de Mélanie..... 3.50

Gaston Capon
Les Vestris..... 3.50

Louis Carlo et Ch. Régismanset
L'Exotisme..... 3.50

Jane Carlyle
Jane Welsh Carlyle..... 3.50

Thomas Carlyle
Lettres de Thomas Carlyle à sa mère..... 3.50
Lettres d'Amour de Jane Welsh et de Thomas Carlyle, 2 vol..... 7 »
Olivier Cromwell, sa Correspondance, ses Discours. I, II, III, chaque volume..... 3.50

Eugène Carrière
Ecrits et Lettres choisies.. 3.50

Félix Castigat et Victor Ridendo
Petit Musée de la Conversation..... 3.50

Fernand Cassay
Lacles..... 3.50

F.-A. Cazals et Gustave Le Rouge
Les Derniers jours de Paul Verlaine..... 3.50

Charles Cestre
Bernard Shaw et son œuvre 3.50

Chamfort
Les plus belles pages de Chamfort..... 3.50

Paul Claudel
Connaissance de l'Est..... 3.50
Art poétique..... 3.50

Jean des Cognets
La Vie intérieure de Lamartine..... 3.50

Charles Collé
Journal historique inédit... 7.50

Vicomte de Colleville
Un Cahier inédit du journal d'Eugénie de Guérin.... 2 »

J.-A. Coulangheon
Lettres à deux femmes.... 3.50

Marcel Coulon
Témoignages, I, II, III, chaque volume..... 3.50

Cyrano de Bergerac
Les plus belles pages de Cyrano de Bergerac..... 3.50

Eugène Defrance
Catherine de Médicis..... 3.50
Charlotte Corday et la Mort de Marat..... 3.50
La Conversion d'un Sans-Culotte..... 3.50
La Maison de Madame Gourdan..... 3.50

Paul Delior
Remy de Gourmont et son Œuvre..... 0.75

Eugène Demolder
L'Espagne en auto..... 3.50

René Descharmes et René Dumesnil
Autour de Flaubert, 2 vol... 7 »

Henry Detouche
De Montmartre à Montserrat (*illustré*)..... 3.50

Diderot
Les plus belles pages de Diderot..... 3.50

Pierre Dulay
Victor Hugo à vingt ans... 3.50

Georges Duhamel
Paul Claudel..... 2.50
Les Poètes et la Poésie.... 3.50

Edouard Dujardin
La Source du Fleuve chrétien..... 3.50

Louis Dumur
Les Enfants et la religion 0.50

DERNIÈRES PUBLICATIONS

DENIS THÉVENIN

ivilisation, 1914-1917. Vol. in-18. 3.50

ÉMILE VERHAEREN

es Flammes Hautes, poèmes. Volume in-18... 3.50

ERNEST RAYNAUD

audelaire et la Religion du Dandysme. (Collection Les Hommes et les Idées. N° 28). Brochure in-16 ..... 0.75

REMY DE GOURMONT

endant la Guerre, Lettres pour l'Argentine, avec une Préface par JEAN DE OURMONT. Vol. in-18..... 3.50

ettres à l'Amazone, avec un frontispice et la reproduction en fac-simile 'une lettre de l'auteur. Vol. in-18..... 3.50

PAUL FORT

ıthologie des Ballades Françaises, 1897-1917. (I. Ballades Françaises. — II. Montagne. — III. Le Roman de Louis XI. — IV. Les Idylles antiques. — V. L'Amour marin. — VI. Paris Sentimental. — VII. Les Hymnes de Feu. — VIII. Coxcomb ou l'Homme tout nu tombé du Paradis. — IX. Ile de France. — X. Mortcerf. — XI. La Tristesse de l'Homme. — XII. L'Aventure éternelle. — XIII. Montlhéry-la-Bataille. — XIV. Vivre en Dieu. — XV. Chanson pour me consoler d'être heureux. — XVI. Les Nocturnes. — XVII. Si Peau d'Ane m'était conté. — XVIII. Deux Chaumières au pays de l'Yveline. — XIX. Poèmes de France (Bulletin lyrique de la Guerre). — XX. Le Temps de Guerre). Vol. In-18. 3.50

LÉON BLOY

éditations d'un Solitaire en 1916. ol. in-18 ..... 3.50

GEORGES DUHAMEL

ie des Martyrs 1914-1916, volume -18 ..... 3.50

EMILE VERHAEREN

hoix de Poèmes, avec une Préface d'ALBERT HEUMANN, une Bibliogra- ie et un Portrait. Volume in-18..... 3.50

Une majoration de 30 0/0 est appliquée à tous ces prix

L'ANNUAIRE

DE LA CURIOSITÉ & DES BEAUX-ARTS

est un ouvrage indispensable aux

Antiquaires, Amateurs, Collectionneurs

Il contient les adresses des antiquaires européens, des amateurs, collectionneurs habitant en France.

La revue des principales ventes d'art de 1913 à 1917 avec des illustrations.

Environ 600 monogrammes de faïences et porcelaines françaises et beaucoup d'autres renseignements se rattachant au commerce de la curiosité.

L'année 1918 vient de paraître, 1 volume de 448 pages broché, livré à Paris : 10 fr. ; franco départements, 10 fr. 50 ; étranger, 11 fr. ; cartonné toile bleue, 1 fr. 50 en plus.

Francis CAMPBELL, Editeur

90, rue Saint-Lazare, PARIS (9e). *Tél. : Central 86-80*

LA PRÉFECTURE DE POLICE

—

On a fort attaqué, ces temps derniers, l'ensemble de notre système policier. Ni la police militaire, ni la Sûreté générale n'ont été épargnées. Mais c'est, surtout, les coups portés à la Préfecture de police qui ont du retentissement et qui impressionnent, parce que cette préfecture en contact plus direct avec la foule résume, à ses yeux, l'idée de police même et que, venue de plus loin, elle se heurte à plus de rancunes, à des préventions mieux enracinées. Ce n'est pas en vain qu'elle a traversé tant d'orages. On se souvient du cri : *Delenda Carthago !* que, naguères encore, faisait retentir, chaque soir, à son adresse, sous les fenêtres de Puybaraud, la foule des colporteurs de la presse, ameutés. Il en est resté quelque chose. Le nouveau, c'est que les attaques ne proviennent plus d'adversaires irréductibles du régime, de révolutionnaires impénitents, qui considèrent la Préfecture de police comme la dernière Bastille à conquérir, mais des amis des lois, des soutiens de l'ordre, chez qui elle avait accoutumé de recruter, jusqu'ici, ses plus zélés partisans. Sans doute, la querelle actuelle roule sur une question de personnes, mais, à la faveur des polémiques, se glissent des avertissements visant l'institution elle-même. A côté des politiciens qui n'incriminent que certains agissements individuels, se trouvent des spécialistes en la matière qui nous signalent les dangers d'une organisation vermoulue, à laquelle il est urgent de redonner, non seulement des praticiens plus habiles, mais des rouages neufs. On se souvient qu'à son avénement M. Hennion criait sur les toits qu'il prenait possession d'un vaisseau désemparé

et qu'il se mit à tout démolir sous prétexte de mieux reconstruire. Disait-il vrai ? Et s'il avait raison, comment la conscience publique ne demeurerait-elle pas méfiante et troublée ? Quelle angoisse de songer que la guerre ait surpris le réformateur en plein travail de réorganisation et de se dire que, s'il eut le temps de tailler, il n'eut pas celui de recoudre ! Dans des circonstances si tragiques où tant d'espoirs reposent sur l'équipage, le vaisseau démâté est-il en état de reprendre la mer? Sommes-nous suffisamment protégés, et défendus ? Non, répondent certains. Voici M. Lépine lui-même qui pousse un cri d'alarme. « Il y a péril dans la demeure. » Et, sous son patronage impressionnant, M. le Dr Locard, directeur du laboratoire de police de Lyon, après diverses suggestions que nous aurons loisir d'examiner au cours de cette étude, ne voit d'autre moyen de salut que de revenir au ministère de la police (1). M Henri Chardon (2) réclame aussi un ministère, mais non pas un ministère spécial de la police. Il veut que la police soit confiée, sur tous les points du territoire, aux procureurs généraux, sous l'autorité du ministre de la justice. La Préfecture de police, quelles que soient les divergences des deux auteurs, peut se dire comme un personnage de comédie : « On ne parle, là-dedans, que de ma mort. »

Ici et là, la conclusion c'est que notre organisation policière actuelle est défectueuse et qu'elle a cessé de correspondre aux exigences de la situation. Or la Préfecture est la source mère de cette organisation. C'est donc elle qui devient la principale accusée et, puisqu'on nous dit qu'elle a fait faillite à ses promesses, c'est à ses origines qu'il faut en demander la nature. Un regard au passé est ici nécessaire. C'est à considérer ce qu'elle fut que nous prendrons conscience de ce qu'est la Préfecture de police et de ce qu'elle doit être. Quelle est l'idée qu'elle représente et le sens de sa tradition ?

§

La Préfecture de police a été instituée par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800); mais elle n'était en quelque sorte que le rétablissement de la charge des anciens lieutenants de police créés par Louis XIV en 1667. Cela est si évident que la police nouvelle a gardé plusieurs réglements de

(1) *La Police, ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être*, Locard (Grasset édit.).
(2) *L'organisation de la Police*, Henri Chardon (Bossard édit).

l'ancien régime et que des ordonnances rendues par M. de Sartines et Lenoir sont toujours en vigueur. Cette filiation étroite nous amène à rechercher l'idée qui a créé les lieutenants de police.

En vérité, l'on oublie vite ou l'on ignore. Nous sommes tentés de croire venue de la nuit des temps la tranquillité relative dont jouissent actuellement les citoyens des villes policées. Or, jusqu'en 1667, chez nous, les habitants des villes et des campagnes n'avaient guère à espérer que d'eux-mêmes protection contre l'audace croissante des malfaiteurs. On avait eu à essuyer les redoutables entreprises des Cabochiens, des Jacques et l'on était encore en proie aux bandes des Ecorcheurs. Chacun était armé et se défendait comme il pouvait. Au XVI^e^ siècle, les coups de force et les brigandages à main armée étaient choses si ordinaires qu'on voit Montaigne prendre comme sujet de dissertation le fait de savoir s'il ne vaut pas mieux dépister les voleurs par une négligence feinte que de les amorcer par un redoublement de défense extérieure. Sous le grand roi, Paris avait encore sa cour des miracles établie dans le quartier St-Denis et qui poussait ses ramifications en dix autres points de la capitale. Le droit d'asile auquel les autorités ecclésiastiques tenaient la main empêchait l'autorité civile d'y poursuivre les malfaiteurs. Les vers de Boileau :

> Le bois le plus funeste et le moins fréquenté
> Est au prix de Paris un lieu de sûreté

n'étaient pas seulement une vaine métaphore. Les carrosses des grands seigneurs, comme il advint à celui du maréchal de Villars, étaient exposés à se voir en plein jour, aux portes même de Paris, assaillis par des détrousseurs. C'était une folie imprudente, pour un Parisien, que de sortir après le couvre-feu. Pas de lumières. Le seul moyen de police consistait alors à fermer les portes de la ville et à tendre des chaînes de quartier à quartier, de rue à rue. Paris n'était pas seulement un coupe-gorge, c'était une sentine. Nul souci d'hygiène, nul service de voirie. Les ordures y croupissaient en tas et les gens, dépourvus, chez eux, des commodités nécessaires, s'y soulageaient au coin des bornes. Cette époque qui nous apparaît d'une propreté méticuleuse, à travers nos souvenirs de musée et de théâtre, parce qu'elle est habillée de soie et de velours, vivait dans

une crasse obstinée qui explique la violence des épidémies qui y régnaient en permanence. Une plaie épouvantable était celle des charniers établis en pleine ville, où, le soir venu, les fossoyeurs déterraient les cadavres ensevelis du jour pour les revendre aux anatomistes. Voilà où l'on en était encore en 1667, au temps des fastes de Versailles et de la Montespan. Pourquoi ? Etait-ce par incurie, négligence, aveuglement ? Non. On avait souvent tenté de remédier à pareil état de choses à grand renfort d'ordonnances et de réglements. Les prescriptions s'amoncelaient en tas dans la poussière des tiroirs et des cartons. Impuissance de les faire appliquer.

Aucune sanction, sinon contre les petits, les humbles, les gens de rien. Le prévôt de Paris, chargé de la police, n'avait à sa disposition que quelques misérables archers, mal recrutés, mal payés, accessibles à la vénalité, chez qui les malfaiteurs trouvaient trop aisément des complices à soudoyer. Lui même avait à compter avec les immunités de caste, les droits ecclésiastiques, les juridictions diverses. Il lui fallait céder aux exigences des corporations et des maîtrises, jalouses de leurs privilèges. Qui l'eût soutenu ? Les ministres ? Ils avaient trop besoin, pour se maintenir en place, de la faveur des grands. La nécessité de se les ménager les désarmait. Le pouvoir des deux lieutenants, civil et criminel, s'embarrassait jusqu'à se neutraliser. Il fallait donc créer, pour remédier à cette anarchie, une magistrature nouvelle qui fit disparaître la division des pouvoirs, indépendante à la fois de la municipalité et des ministres. Il fallait créer une véritable dictature. Voilà ce qui décida Louis XIV à nommer un lieutenant de police et ce qui lui fit choisir La Reynie, homme intègre et décidé. Les résultats ne tardèrent pas à s'en faire sentir. Les rues furent éclairées, et nettoyées, en dépit de la résistance des grands seigneurs qui s'obstinaient à y laisser pourrir le fumier de leurs écuries. La Reynie osa sévir contre le duc de Saint-Simon et le duc de Ribeauville en personne. Les truands furent traqués sans souci du droit d'asile, des réclamations des prélats et des communautés. Les tripots fermés, nonobstant les criailleries des cadets. Les valets et les pages qui se croyaient tout permis, sous la protection de leurs maîtres, et emplissaient Paris de jeux bruyants qui souvent dégénéraient en rixes et en combats acharnés furent mis à la raison, à quelque livrée qu'ils appar-

tinssent. Les grands seigneurs murmurèrent et se plaignirent. La Reynie leur répondit en faisant pendre un valet du duc de Roquelaure et un page de la duchesse de Chevreuse qui avaient excédé de coups un étudiant sur le pont au Change. Grâce à cette vigueur de répression, la physionomie de Paris se trouva en peu de temps plus radicalement changée qu'elle n'avait fait durant trois siècles. On put enfin circuler librement sur le Pont-Neuf, la place Dauphine et jusque dans la Grande Chambre du Parlement. Les successeurs de La Reynie poursuivirent son œuvre. On installa des fontaines. On créa des marchés, des égouts, des écoles. On fit cesser le scandale des hôpitaux où l'on voyait souvent jusqu'à quatre malades couchés, tête-bêche, dans le même lit, parfois mêlés aux morts. On assainit les prisons, pleines de promiscuités fâcheuses, pullulant de vermine à ce point qu'on y soutenait d'incessantes batailles en règle avec les rats. Ainsi, ce que s'était proposé Louis XIV, c'était d'abord de faire de Paris une ville propre, éclairée, sûre; mais son coup d'œil allait plus loin et c'est Fontenelle qui, parlant du premier d'Argenson, va nous énumérer les devoirs multiples du lieutenant de police, tels que les avait conçus le souverain.

Entretenir perpétuellement dans une ville telle que Paris une consommation immense dont une infinité d'accidents peuvent toujours tarir quelques sources; réprimer la tyrannie des marchands à l'égard du public et, en même temps, animer leur commerce; empêcher les usurpations naturelles des uns sur les autres, souvent difficiles à démêler; reconnaître, dans une foule infinie, ceux qui peuvent aisément y cacher une industrie pernicieuse; en purger la société ou ne les tolérer qu'autant qu'ils peuvent être utiles par des emplois dont d'autres qu'eux ne se chargeraient pas ou ne s'acquitteraient pas si bien; tenir les abus nécessaires dans les bornes prescrites de la nécessité, qu'ils sont toujours prêts à franchir; les renfermer dans l'obscurité à laquelle ils doivent être condamnés et ne les en tirer pas même par des châtiments trop éclatants; ignorer ce qu'il vaut mieux ignorer que punir, et ne punir que rarement et utilement; être présent partout sans être vu; enfin mouvoir ou arrêter à son gré une multitude immense et tumultueuse, et être l'âme agissante et presque inconnue de ce grand corps, voilà quelles sont, en général, les fonctions du magistrat de police. »

C'est là, n'est-il pas vrai, un programme séduisant susceptible d'emporter l'adhésion des citoyens les plus ombrageux. Cela

fait du magistrat de police l'appui indispensable, le bienfaiteur et la providence de la cité. Comment se fait-il que de cette même police si salutaire, si préoccupée du bien public, si tournée aux améliorations les plus urgentes, on ait pu penser quelques années plus tard que « son seul fonctionnement était un outrage à la morale publique en même temps qu'une menace constante à la liberté individuelle »? Comment le député Bargasse, en pleine séance de l'Assemblée nationale le 17 août 1789, pouvait-il s'écrier aux applaudissements de tous : « C'est à l'influence de la police que nous avons dû si longtemps l'anéantissement du caractère national, l'oubli de toutes les vertus de nos pères, notre patiente lenteur dans la servitude, l'esprit d'intrigue substitué parmi nous à l'esprit public et cette licence obscure qu'on trouve partout où ne règne pas la liberté. »

C'est que si la police est une chose salutaire, elle a malheureusement besoin, pour s'exercer, du concours des hommes et qu'il est bien difficile de leur mettre aux mains un pouvoir discrétionnaire sans leur donner la tentation d'en abuser. L'arme la plus utile devient dangereuse aux mains d'un étourdi ou d'un malintentionné.

Dans l'énumération de Fontenelle, j'ai omis une phrase à dessein. Il compte parmi les obligations du lieutenant de police celle de « pénétrer par des souterrains dans l'intérieur des familles et leur garder les secrets qu'elles n'ont pas confiés, tant qu'il n'est pas nécessaire d'en faire usage ». Le correctif importe peu. Voilà, dans le ciel sans nuages, le point noir, gros de menaces à l'horizon. Voilà la fissure par où le poison va se répandre dans tout l'organisme. Voilà la porte ouverte aux exactions et aux abus. Nous prévoyons déjà l'arbitraire, la tyrannie, l'oppression des consciences. Cela ira vite. Nous lisons chez Saint-Simon que Catinat se plaint de « l'inquisition mise à la place de la police ». Cela sous d'Argenson ! Louis XIV prit bien vite plaisir à se faire raconter chaque jour les petits scandales de la veille et à lire les rapports d'agents secrets que d'Argenson lui faisait parvenir par le canal de Pontchartrain. Ainsi, peu à peu, un moyen d'épuration et de sauvegarde, devint un système d'asservissement et de corruption. Louis XIV lui-même avait, au début, pu se faire illusion. Lorsqu'il remit à La Reynie ses lettres d'investiture : « Soyez sûr que je ne vous aurais pas nommé, lui dit-il, si j'eusse connu un plus

honnête homme.» En même temps il le faisait avertir par Louvois qu'il lui donnait carte blanche et le laissait libre de prendre toute décision utile et de n'agir que suivant les inspirations de sa conscience. Combien étaient différentes les vues de Napoléon Ier ! Lorsqu'il décida de confier la police au ministère de la justice, dont M. Abrial était le titulaire, il s'excusa auprès de ce dernier de le congédier en lui disant : « Vous êtes trop honnête homme pour vous mêler de la police », et quand il nomma Dubois préfet de police il le fit chapitrer par Cambacérès avec ces mots : « Tâchez surtout de marcher droit ! » On voit la différence. C'est que les circonstances n'étaient plus les mêmes. Louis XIV se sentait affermi dans son pouvoir. Napoléon Ier se sentait isolé, menacé par tous les partis. Il entendait donc faire de la police un instrument de règne. La police devint essentiellement politique et c'est le caractère que nous lui retrouverons sous Louis XVIII, Charles X et Napoléon III, tant les mêmes causes produisent les mêmes effets. De nos jours, la Préfecture de police tend à redevenir ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : une institution municipale. Il n'en saurait être autrement dans une démocratie où les factions luttent, pourvues d'armes légales. Son principal objet est d'assurer l'ordre et la paix publique, non d'espionner ses adversaires. Le service d'espionnage (laissons pour le moment l'affaire Duval sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure) est d'ailleurs accaparé par la Sûreté générale, où se réfugient, de plus en plus, les procédés désuets de la police romanesque : déguisements, lunettes bleues et fausses barbes. Ce n'est plus guère que là que l'on rencontre encore des dames blanches et des femmes voilées. Le rôle d'un préfet actuel lui est dicté par l'état de nos mœurs et de notre législation, mais à travers leurs impressions de mélos, de cinémas et de romans policiers, beaucoup de nos contemporains ne l'entrevoient qu'au milieu d'un magasin d'accessoires hétéroclites, comme le metteur en scène d'une prestigieuse fantasmagorie. Montrons-leur ce fonctionnaire, dépouillé de mystère, et comme saisi, au naturel, par le déclic d'un bref « instantané ».

§

Un nouveau préfet vient d'être nommé. Assistons à la prise de ses services. Il se présente boulevard du Palais et, tout de suite,

il n'a pas lieu de se réjouir. Sous le rapport de l'installation, la République ne gâte guère ses préfets de police. Elle les traite en parents pauvres. Ces fonctionnaires n'ont plus, comme leurs prédécesseurs, les lieutenants généraux, licence d'occuper de somptueux hôtels, entourés de jardins, percés de larges fenêtres où le soleil se joue sur l'or des trumeaux et les boiseries finement sculptées. Ce ne fut que l'espace d'un printemps, sous le nouveau régime, que le portefeuille de la police connut des plafonds riants. Il occupa, un moment, rue de Varennes, l'hôtel que l'actrice Desmares s'était fait construire par l'architecte du roy Aubry, et où, plus tard, le maréchal de Villeroy devisait galamment avec la belle et spirituelle Mme de Quélus. On l'en délogea aussitôt, par crainte, sans doute, de la contagion de tant de souvenirs légers. L'hôtel fut affecté au ministère de l'Agriculture, en conformité de ses antécédents idylliques et pastoraux. Les préfets de police durent se contenter désormais du sombre bâtiment de la rue du Harlay. « La demeure, dit l'ancien commissaire de police Hamon, était pitoyable et sinistre d'aspect. Elle menaçait ruine en plusieurs endroits. Elle était étayée d'énormes poutres s'allongeant du sol aux murailles, lézardée, aussi bien place Dauphine que rue du Harlay. Avec ses pierres désagrégées, ses pans crevassés, ses corridors tortueux, sa passerelle gémissant sous le pied des passants et que nous appelions pour cela le pont des Soupirs, ses madriers en arcs-boutants, cette construction ressemblait à une taverne de brigands bien plus qu'au siège de l'autorité. Sa vue inspirait l'effroi. Au moment d'y entrer, on se demandait si l'on était sûr d'en sortir. »

Les préfets de police, sans doute, occuperaient encore ce bâtiment nauséabond si la Commune n'avait eu l'inspiration d'y mettre le feu. Mais ils n'ont guère gagné à la caserne de la Cité qui, pour les pans crevassés et les couloirs tortueux, ne le cède en rien aux bâtiments dont Hamon vient de nous faire la peinture. Non seulement cette caserne, muée en préfecture, décourage le visiteur par l'inhospitalité de ses corridors, le gouffre de ses escaliers balayés de courants d'air, mais le relent des cuirs, l'odeur du crottin, la déglutition d'eaux des latrines, unique horizon des paliers, y dégagent un air nullement printanier et contribuent à en faire l'endroit de Paris le plus dénué d'atticisme. Les appartements du préfet, péril-

leusement juchés, sont loin de racheter par l'agrément du décor la difficulté laborieuse de leur accès. Quelle que soit l'élégance du mobilier et la séduction des bibelots qu'on y dispose, ils n'arrivent pas à sauver les nerfs artistes de la torture provoquée par la vue d'ornements de staff où le style Jules Grévy le plus pur se dénonce avec un cynisme révoltant. M. Hennion, ami des roses, avait essayé de prêter un sourire à ces parois maussades, en les ornant de fleurs. Les malheureuses y prenaient un air souillé, pénible à voir, et, loin de corriger le renfrogné des lieux, ne faisaient qu'y accentuer le malaise.

Il est vrai que l'on n'imagine point la demeure des préfets de police comme le refuge des mièvreries raffinées et que leurs réceptions ne se piquent point d'éclipser les souvenirs de la Régence, ni de marquer dans les annales du monde galant. Il y eut une exception en 1848, lorsque Pornin, gouverneur de la Préfecture de police, sous les ordres de Caussidière, imagina d'y offrir un banquet renouvelé de l'antiquité païenne, sans doute avec moins d'élégance. C'est Chenu qui nous conte l'aventure. Pornin abusait du jus divin. Un jour qu'il avait fait, vêtu, comme à son habitude, d'un vieux paletot noisette en castorine, chaussé de souliers éculés et coiffé, comme signe distinctif de ses fonctions, d'un chapeau à gigantesque plumet rouge, une visite d'inspection à Saint-Lazare, il s'intéressa à l'une des détenues et accepta d'elle, en franc luron qu'il était, une commission pour sa patronne, tenancière d'un « lieu d'honneur ».

Jusqu'à la sortie de prison, dit Chenu, tout se passa convenablement et d'une manière assez digne; mais Pornin, qui avait été une bonne heure sans boire et s'était livré à une conversation soutenue pendant tout ce temps, se sentit altéré. Se tournant vers le greffier, qui le reconduisait avec force salutations : « Veux-tu prendre un canon, citoyen ? » lui dit-il. Celui-ci, abasourdi à cette étrange proposition, hésita un instant; mais, en bon courtisan, il se pressa d'accepter, et l'on se rendit chez le marchand de vins, où l'on porta plusieurs toasts de circonstance. Lorsqu'on eut quitté le greffier, on remonta en voiture pour se rendre dans l'établissement où la commission devait s'accomplir, rue de la Vieille, place aux Veaux. Une circonstance naturelle de tout instant d'arrêt pour ces messieurs fut une suite non interrompue de libations, qui eurent bientôt échauffé les têtes à tel point, qu'on engagea une partie de plaisir pour le soir-

même et que Pornin invita à souper, à la Préfecture, toutes les dames composant le personnel de l'établissement.

Il paraît que la petite fête fut très réussie et que Caussidière, attiré par le bruit, loin de s'offusquer, entra d'emblée dans les vues de son directeur et, le champagne aidant, ne tarda pas à égaler les exploits du Régent.

Les réceptions de la Préfecture de police auxquelles il me fut permis d'assister offraient un pittoresque moins échevelé. Elles étaient d'une parfaite correction. Il m'advint toutefois, en y entendant, un soir, un chansonnier de Montmartre infliger aux collaborateurs de M. Lépine des choses de ce genre :

Nous sommes les brigades centrales,
Nous sortons des maisons idem...

de songer aux soirées de Raoul Rigault, sous la Commune, où la poésie la plus délicate régnait avec la chère la plus fine, d'après ce que m'en avait conté Paul Verlaine, qui, lui-même y fut souvent convié à réciter ses vers. Mais revenons au sérieux et au Préfet, qui nous attend. Nouveau venu dans une administration aux rouages compliqués et qu'il ignore, il lui faut s'initier à son mécanisme. C'est une tâche ingrate et de longue haleine. L'instabilité, qui est le caractère le plus commun des préfets, lui en laissera-t-elle le temps ? Heureux encore si les vicissitudes de la politique qui l'ont porté au pouvoir ne se compliquent pas d'animosités particulières et s'il ne pénètre pas dans un monde d'ennemis. Heureux surtout si son prédécesseur, pour lui compliquer la tâche, n'a pas, comme le fit Fouché à l'arrivée de Savary, ou le baron Pasquier dans une autre circonstance, fait disparaître les dossiers, les listes d'agents secrets, les notes confidentielles, les documents les plus indispensables. Mais je veux que le maître nouveau soit salué comme un libérateur par ses chefs de service, heureux de se voir délivrés d'une tyrannie insupportable, et qu'il rencontre de toutes parts le concours le plus empressé. Ses collaborateurs n'en restent pas moins des hommes, sujets aux petits calculs de l'amour-propre. Il y a les coteries, les cabales. Chacun, pénétré de l'importance de ses services, prendra occasion de les faire valoir au détriment des autres. On a vu, sous Piétri, les bureaux se tailler, avec Lagrange la part du lion. Plus tard on a vu successivement

les services du Contrôle l'emporter avec Boissenaud, les Délégations judiciaires devenir l'âme de la Préfecture avec Clément, et la Police municipale, sous Caubet, créer un État dans l'État. On a vu des services annexes pousser une excroissance monstrueuse, faire le vide autour d'eux, absorber toutes les forces vives, comme il advint de la Sûreté à diverses reprises. A qui le Préfet nouveau va-t-il entendre? Mais je veux encore qu'il s'agisse d'un homme averti, ancien secrétaire général ; que, nourri dans le sérail, il en connaisse les détours ; je veux qu'il soit apte à maintenir la stricte dépendance mutuelle et la cohésion de ses services. Le voilà prisonnier de son immense pouvoir. Il n'a pas le droit d'avoir une autre politique que celle du ministre qui l'a nommé. Il n'a pas le droit de tenter une réforme qui ne soit acceptée par lui ou par les corps élus dont il dépend. Il n'a pas le droit de disposer de la moindre somme de son budget officiel sans l'agrément du Conseil municipal investi du droit de contrôle. Il dépend de la presse, de l'opinion. En matière administrative même, il se borne à sanctionner les décisions des commissions techniques. Il sait qu'il a à compter avec la Sûreté générale, la police de l'Elysée, la police militaire, vingt autres polices particulières qui ne manqueront pas, le cas échéant, de lui créer des difficultés, de lui souffler ses espions et de faire échouer ses entreprises.

Quand Fontenelle traçait les devoirs du lieutenant de police d'Argenson en plein régime monarchique, installé sous l'égide du droit divin, il ne soupçonnait pas les mille complications qui surviendraient des changements de régime, ni les bourrasques gouvernementales, ni les courants démagogiques, qui allaient faire de la demeure du premier magistrat de police un vaisseau perpétuellement battu par la tempête.

Notre nouveau préfet contemple d'un œil mélancolique, au tableau accroché dans son cabinet, la longue suite de ses prédécesseurs. Tous n'y sont pas, car ils sont trop. Ils trébuchent si vite les uns sur les autres à la façon d'un château de cartes qu'ils ne laissent pas au metteur au point le temps de les suivre.

§

M. Raux est le 52e préfet de police, ce qui, depuis la création du poste (1800), leur fait à chacun une moyenne durée d'environ deux ans. Les plus favorisés furent Dubois (1800-1810), Delessert (1836-1848) et Lépine (1893-1913). Si l'on

considère que ce dernier fut secrétaire général pendant huit ans, on peut dire que c'est à lui que revient la palme de la longévité. Certains préfets n'ont duré que quelques jours, d'autres même, comme Bavoux, que quelques heures (1), ce qui est d'autant plus regrettable qu'un bon chef de police ne s'improvise pas.

La nomenclature des différents chefs de police forme une galerie pittoresque et variée. On y rencontre des gens de tous systèmes et de toutes conditions. La majorité est fournie par les magistrats, les gens de robe et de carrière ayant suivi la filière administrative. On y voit un général en exercice (Valentin), un colonel (Rébillot), d'anciens officiers de l'armée (Machault, Rovigo, Boitelle), plusieurs députés (Camus, Girod de l'Ain, Baude, Vivien, Andrieux, etc.), un ancien commissaire de police (Hennion). Enfin il ne faut pas oublier que Fouché avait débuté par être principal de collège, et, dans cette multitude, quelle mêlée d'opinions et de caractères ! Après La Reynie aux mœurs sévères survient d'Argenson, qui ne craignit pas d'élire domicile dans un couvent de femmes où il trouvait peu de cruelles, paraît-il, en dépit de « sa figure de Rhadamante ». Au sectaire Vaucanson, chargé d'imposer la bulle Unigenitus, s'oppose le sceptique, aimable et pomponné Feydeau, dont l'une de nos rues, à laquelle il a imprimé un cachet particulier, perpétue le souvenir ; Feydeau, l'un des oracles du salon de Mme du Tencin, l'homme qui sut ennoblir de charité le goût des spectacles qu'il favorisait, en créant le droit des pauvres, Feydeau, l'ami des encyclopédistes et des gens de lettres, de Marivaux, de Lamotte, de Fontenelle, de Vadé, et qui finit ses jours en cultivant la muse dans sa petite maison de Gentilly, qu'il appelait son Tusculum, et sur le fronton de laquelle étaient gravés ces vers de Benserade :

(1) A noter qu'il y eut une période (du 31 mars au 14 mai 1814) où le portefeuille de la police resta sans titulaire. Il y eut même un temps — on l'a peut-être oublié — où la police fut dirigée à Paris par un Prussien. Ce fut au début de la 2e Restauration. M. Elie Decazes, duc de Glugsberg, avant d'être nommé ministre de la police, fut simple préfet, du 9 juillet au 29 septembre 1815 ; mais il ne l'était que de nom. La police fut, en réalité, exercée par le général prussien Muffling, gouverneur de Paris, qui avait sous ses ordres Justus Grünner, commandant de la place, et le chevalier Benn, conseiller de la cour de Prusse. L'une des affaires les plus sensationnelles dont se soit occupé cette police, c'est l'affaire Horace Vernet qui avait tué en duel un officier prussien. Horace Vernet demeurait alors rue de l'Université. On voulait s'emparer de sa personne et le livrer à un conseil de guerre, pour être condamné à mort et fusillé comme assassin. Horace Vernet, prévenu à temps par Lamalmarre, agent occulte de l'inspecteur général Foudras, chargé du contre-espionnage, réussit à s'échapper.

Adieu, fortune, honneurs, adieu, vous et les vôtres !
Je viens ici vous oublier.
Adieu, toi-même, Amour, bien plus que tous les autres,
Difficile à congédier.

Voici, en regard de Berryer, homme flottant et sans courage, qui fuyait devant l'émeute, le brave Sartines, au teint cuivré, au sang ibérien, dont la présence suffisait à « calmer les flots d'un peuple irrité » et qui « de sa voix aigre, un peu criarde, dominait les vociférations des carrefours ». A côté du philanthrope Lenoir, qui institua le mont de piété et voulait faire de la police « un refuge de paix », se montrent des préfets sectaires et farouches, comme Delavau, qui en font un tribunal d'inquisition. Il en est, comme Caussidière, qui se flattent de faire de l'ordre avec du désordre, tandis que d'autres, comme Savary et Piétri, font précisément le contraire. Il en est de somnolents, d'irrésolus ; il en est d'intrépides, comme Gisquet, auquel l'amputation de la main gauche, à la suite d'un accident de chasse, n'enlève rien de ses qualités combatives ; comme Delessert, infatigable trotteur, qui règle tous les matins sa journée, comme on règle sa montre, parce qu'il veut qu'on puisse le rencontrer à toute heure du jour, même dans ses promenades. Il en est de rustiques et de grossiers, aux allures paysannes, comme Thiroux de Grosne, comme M. Albert Gigot, auquel ses contemporains trouvaient « l'air d'un curé défroqué », et de fringants, comme Andrieux, dont la légende a consacré les gants gris perle et les bottes vernies. Il en est qui s'en vont d'eux-mêmes en faisant claquer les portes comme Léon Renault. M. Cresson disparut un beau matin sans prévenir personne. Il en est, au contraire, qui se vissent à leur fauteuil, tel M. Gragnon, le démissionné récalcitrant, qui préféra se laisser révoquer, et, tout près de nous, ne voyons-nous pas au distant et solennel M. Lozé, si encombré de fastueuse lourdeur que ses familiers l'avaient surnommé « le dindon majestueux », s'opposer le nerveux et saccadé M. Lépine ; au résolu M. Hennion succéder le conciliant M. Laurent et, puisque M. Hudelot ne fut qu'éphémère, qu'il nous soit permis de tirer en faveur de son successeur, M. Raux, de la loi des contrastes, le présage d'une longue durée.

§

Comme on obtient en photographie un portrait-type en

superposant des clichés divers, n'est-il pas possible, en superposant les qualités des plus éminents d'entre ces magistrats, d'arriver à dégager les vertus-types qui constitueraient, en l'état actuel de nos mœurs, le préfet de police idéal?

M. de Sartines, parmi ceux de l'ancien régime, résumait son programme en trois mots : sûreté, propreté, clarté. C'est un programme à retenir. Fouché, dont Lamartine disait qu'il ne manquait de rien en habileté, de très peu en bon sens et de tout en vertu, Fouché que Victor Hugo appelle le « parjure vivant », passerait difficilement pour un chef de police modèle. Il y a pourtant beaucoup à apprendre chez lui. Il résumait ainsi les qualités indispensables à l'homme de sa fonction : se montrer ferme et éclairé. Eclairé, cela va de soi, puisque la police est l'œil du gouvernement, mais la fermeté ; recommandée par un homme si porté aux opinions successives, ne peut s'appliquer qu'à la nécessité de faire respecter par le public, les décisions prises et les ordonnances promulguées. On sait combien les Parisiens frondeurs sont disposés à considérer comme lettre morte les prescriptions de l'autorité. Lorsque, sous l'ancien régime, on voulut empêcher les tueurs de bœufs d'opérer ailleurs qu'aux endroits assignés et de vider leurs bêtes sur la chaussée, cela fut près d'amener une révolte. La corporation des bouchers était si puissante qu'il fallut attendre la Révolution et la volonté de fer de Napoléon Ier pour y mettre ordre. Lorsque M. Dubois, préfet de police, s'avisa de créer des marchés couverts, il eut à lutter contre les harengères et les revendeuses, qui préféraient à ces nouveaux abris leur parapluie rouge et le ruisseau. Il fallut sévir, envoyer les plus récalcitrantes aux Madelonnettes. On cria à la tyrannie lorsque M. de Belleyme, ému des exhalaisons fétides que dégageait la ville, s'avisa d'installer des « urinoirs ambulants », premier essai des colonnes Rambuteau. Il fallut y renoncer tant nos citadins trouvaient naturel de se poster au coin des rues et jusque dans les couloirs des maisons (1). On sait l'opposition systématique qu'a rencontrée de nos jours, de la part des syndicats de l'alimentation, l'une des institu-

(1) En 1830 durait encore l'inconvénient dont se plaignait Mercier en 1779 : « Ce qu'elles ont vraiment d'incommode (écrivait-il des portes-cochères), c'est que tous les passants y lâchent leurs eaux et qu'en rentrant chez soi on trouve au bas de son escalier un pisseur qui vous regarde et ne se dérange pas. Ailleurs on le chasserait. A Paris le public est maître des allées pour ses besoins. »

tions les plus utiles : celle du laboratoire municipal, destiné à réprimer les méfaits de la fraude. On voit que la tâche n'est pas facile de redresser les abus et d'améliorer les usages, et si l'opposition se manifeste pour des innovations si opportunes, quelle force de résistance ne doivent pas rencontrer celles dont l'opportunité éclate avec moins d'évidence !

§

Il est symptomatique que le premier lieutenant de police La Reynie, est l'homme dont on ait dit, à la fois, le plus de bien et le plus de mal. On se plaisait à vanter sa vertu et son désintéressement; d'autre part, la duchesse de Bouillon, impliquée à tort dans l'affaire de poisons, et à qui il demandait, faisant allusion à ses pratiques de sorcellerie, si elle n'avait jamais vu le diable, lui répondit en le fixant : « Je le vois à présent. La vision est fort laide. Il est déguisé en conseiller d'État. » Il y eut un lieutenant de police si populaire qu'à sa mort, les dames de la halle et les forts se firent loi d'assister à ses funérailles et de traîner à bras le char funéraire : c'est M. Hérault de Vaucresson. Je n'en citerai qu'un trait qui expliquera les raisons de cette popularité. En dépit d'elle, M. Hérault avait fort à se plaindre du chansonnier Gallet qui ne se privait pas de lui décocher mainte épigramme. Il advint que ce Gallet fut menacé de poursuites par un implacable créancier. On ne badinait pas alors avec les mauvais payeurs. C'était non seulement la saisie, mais la prison. Gallet, aigri et révolté, avait juré de tuer les sergents qui viendraient s'emparer de sa personne. Hérault, avisé, se contenta de répondre : « Il ne faut pas réduire le pauvre Gallet à cette extrémité. Qu'on paye sa dette à l'instant et qu'il chante ! » Voilà ce qui prouve qu'il n'est pas absolument indispensable à un préfet d'être dénué de bienfaisance et d'esprit.

En 1771, la cherté du pain provoqua une émeute dans Paris. On envoie contre les rebelles deux compagnies de mousquetaires. Le comte de Juliers commandait le peloton d'avant-garde. Quand on est arrivé Place Maubert, la populace fait mine de tenir tête. M. de Sartines, alors lieutenant de police, veut prévenir l'effusion de sang. Il se tourne vers la foule et, ôtant son chapeau, avec un air infiniment courtois : « Messieurs, dit-il, nous venons ici au nom du roi, mais nous n'avons ordre que de tirer sur la canaille. Je prie donc les honnêtes gens

de rentrer chez eux. » Cinq minutes après, il ne restait plus d'opposants. L'émeute avait été dispersée sans coup férir.

M. Gervais de Caen, préfet de police en 1848, se signala homme d'esprit dans une circonstance assez critique. Il s'agissait de dissoudre les gardiens de Paris, hommes indisciplinés, sectaires farouches, nuance de montagnards, qui ressemblaient plutôt, sous leurs chapeaux pointus et leurs accoutrements bizarres, à des brigands de la Calabre qu'à des honnêtes représentants de la loi et qui portaient des barbes « à faire peur aux petits enfants ». On était sûr qu'ils n'accepteraient pas leur dissolution, parce qu'ils se considéraient comme les soutiens de la nation et qu'ils savaient qu'en cas de conflit, le peuple les défendrait les armes à la main. Tandis que le gouvernement se montrait fort inquiet, M. Gervais de Caen eut une inspiration heureuse. Il décréta que dorénavant les gardiens de Paris devraient se faire raser. La mesure fut radicale et produisit un effet instantané. Les trois quarts de ces fonctionnaires hirsutes, préférant leur barbe à leur situation, donnèrent leur démission. Ceux qui se conformèrent à l'ordre reçu semblèrent, comme Samson sous les ciseaux de Dalila, avoir perdu toute leur force d'indiscipline. On les retrouva soumis comme des moutons.

M. le comte Beugnot fournissait la Restauration de mots d'esprit propres à lui concilier les cœurs. C'est lui qui composa, lorsqu'on eut réédifié la statue d'Henri IV, l'inscription placée sur le socle :

Ludovico reduce
Henricus redivivus.

C'est lui qui fit dire au comte d'Artois : « Il n'y a rien de changé en France. Il n'y a qu'un Français de plus », et c'est lui encore qui prononça ce mot qui fit fortune en 1824 : « Plus de hallebardes. » Un bon mot vaut une armée. Et, en effet, M. Beugnot fit plus pour ce régime auprès du peuple sentimental de Paris que ne l'eût pu faire un régiment de hallebardiers. Napoléon, qui l'avait connu, rendait spirituellement hommage à sa valeur. Faisant allusion à sa haute stature (M. Beugnot mesurait près de six pieds), il disait : « Comment se fait-il que je sois toujours obligé de me baisser pour parler à un si grand homme? »

Pour ceux des préfets qui se sentent portés à la manière forte, la lutte de Fouché et de Savary est fort instructive. Fouché a le génie de l'intrigue. Il est si redoutable que Napoléon a raison d'en avoir peur, pressentant que c'est lui qui aura le dernier mot dans leur lutte incessante et sournoise. Fouché disait : « Si j'avais été là, j'aurais escamoté la révolution de 1789. » Et rien ne prouve qu'il n'en eût pas été capable. Savary se lance au but comme un bœuf furieux. Il donne aveuglément dans tous les panneaux qu'on veut bien lui tendre. Fouché le manœuvrait à son insu et se jouait de lui comme d'un novice. Ce fut un immense éclat de rire lorsque, victime de la supercherie de Mallet, Savary se laissa arrêter et conduire à la prison de la Force. Le peuple l'avait surnommé Seïde-le-Mouchard. On le chansonna désormais sous le nom de duc de la Force. A côté de ces deux hommes, vivait Bourrienne, un magistrat travaillé de scrupules, qui avait l'horreur des mouchards et qui se vantait « d'obtenir par la raison, la persuasion, la douceur ce qu'il n'aurait pas obtenu par la violence ». Il faut croire que cette méthode n'obtint pas l'agrément de Louis XVIII puisque après avoir fait l'essai de Bourienne comme chef de sa police pendant huit jours, il lui préféra Fouché dont Bourrienne réprouvait les procédés. « Si je l'avais écouté, disait-il, j'aurais persécuté tout le monde. »

Le vœu le plus cher d'un préfet de police, c'est d'asseoir son crédit sur la popularité. Cela se peut-il de nos jours? M. Lépine fut populaire un moment par son cran, son activité, son esprit de décision, son courage à affronter les foules. Mais il y a la politique qui est une pierre d'achopement formidable dans une ville comme Paris qui se pique toujours d'opposition et, l'épine de la politique ôtée, restent les mœurs. C'est surtout dans cette sorte d'affaires que la prudence s'impose et que le « pas de zèle » de Fouché doit trouver sa plus stricte application. Par le canal des mœurs, la Préfecture de police se trouve avoir prise sur l'ensemble des citoyens. Ici la menace est générale. On songe qu'une erreur suffirait à entacher l'honneur d'une famille, et qui ne tremble pas pour soi tremble pour la sécurité d'un fils, d'une sœur, d'une mère, d'une épouse. C'est ce qui explique la nervosité de l'opinion et l'émotion de la presse chaque fois qu'une prétendue arrestation arbitraire se produit dans le service des mœurs. On

n'admet pas ici de circonstances atténuantes et c'est moins la victime qui intéresse que le sentiment qui irrite d'être exposé à une pareille mésaventure par le fait d'un agent maladroit. La susceptibilité, ici, va si loin qu'il a suffi à une brute vulgaire, à un criminel de droit commun, Liabœuf, de se prétendre victime d'une erreur de la police des mœurs, qui l'avait fait condamner comme souteneur, pour faire bouillonner l'opinion de colère et se produire un soulèvement de presse où vint sombrer la popularité de M. Lépine. Et c'est peut-être l'horreur de la répression aveugle dans ce domaine qui fait réclamer chez les préfets de police la qualité de Parisien. Parisien, cela ne veut pas dire forcément né à Paris. Cela entend répondre de certaines vues tolérantes, d'une largeur d'esprit, d'une sensibilité avertie, d'une connaissance plus fine du cœur humain, de la part faite aux infirmités humaines, de l'expérience des choses. Le rôle du préfet de police est moins de faire régner la vertu que d'assurer la décence extérieure, de protéger l'enfance dans la rue, d'y défendre toute exhibition malsaine. Pour ce qui se passe en lieux clos, il n'a à intervenir que dans des cas d'exceptionnelle gravité, quand la sûreté publique ou celle de l'Etat sont menacées. M. Lozé commit l'une de ces maladresses que Fouché estime pires qu'un crime, lorsqu'il décida de sévir contre des élèves des Beaux-Arts coupables d'avoir promené, au bal des Quat'z-Arts, Sarah Brown sur un palanquin, dans son costume habituel de modèle. Si répréhensible qu'une pareille exhibition puisse paraître aux yeux de certains, la police n'avait pas à intervenir. Où était le délit? Le bal avait lieu dans un lieu clos, sur invitations privées. La pudeur des spectateurs consentants ne pouvait être outragée. M. Lozé eût été bien inspiré de relire Fontenelle qui range parmi les devoirs du magistrat de police celui de négliger « ce qu'il vaut mieux ignorer que punir ». N'eût-il pas mieux fait de s'abstenir que de déchaîner, comme il advint, l'émeute dans les rues de Paris? Il a montré par là qu'il n'était pas un préfet parisien.

Et il y a surtout, pour un préfet de police, un défaut grave à éviter, c'est l'étourderie dont fit preuve, un jour, l'un des leurs, le général Valentin. C'était en 1871. Il était venu, comme à son ordinaire, à Paris, et se disposait à rejoindre Versailles, où le gouvernement s'était installé, lorsqu'on lui annonça que

deux gendarmes escortant un prisonnier, l'ex-intendant Brissy, attendaient ses instructions dans une pièce voisine. Le général, pressé, debout, le chapeau sur la tête, prit à peine le temps de dicter ces quelques lignes à son secrétaire :

Le sieur Brissy, condamné à mort par le conseil de guerre de Marseille, est autorisé à subir provisoirement sa peine dans la maison de santé du docteur Duval, sise rue du Dôme, à Passy.

Le général préfet mit rapidement son paraphe au bas de ce singulier ordre d'envoi, dont il recommanda surtout de presser l'exécution. Le subordonné, habitué à l'obéissance passive, remit, sans oser faire d'objection, le papier aux gendarmes qui décampèrent avec leur prisonnier. Ce n'est que le lendemain que le général s'aperçut de son étourderie. Il dépêcha sur l'heure une estafette à la maison de santé. Il se trouva par bonheur que le docteur Duval, peu habitué à recevoir des condamnés à mort et à assurer leur exécution, avait négligé de prendre connaissance du libellé de l'ordre d'envoi. L'estafette se hâta de rapporter la bonne nouvelle et le papier compromettant. Le général put respirer.

§

Nous avons mis la main sur le préfet modèle, d'une santé de fer, vigilant, ferme, sage, éclairé, parisien, sachant déjouer tous les pièges et résoudre toutes les difficultés. Son action sera encore inefficace, nous dit-on, parce qu'il manque d'hommes et d'argent et que son outillage scientifique n'est pas au point. Certes, l'argent est indispensable, mais n'y a-t-il pas moyen de tirer meilleur parti du peu dont on dispose ? On sait le mot de M. de Kératry après avoir lu son propre dossier, à son entrée en fonctions : « Il est triste d'avoir dépensé tant d'argent pour si peu de chose. » M. Cresson, lors du siège de Paris, trouva dans sa caisse assez de fonds disponibles pour ravitailler une partie de la population. « Je ne saurais saisir, disait-il, une meilleure occasion d'épurer les fonds secrets. » Un autre préfet, M. Léon Renault, si soucieux des deniers publics qu'il refusa les 10.000 francs qui lui étaient alloués pour frais de représentation, parvint à alléger, en trois ans, le budget de la police municipale d'une somme de 600.000 francs, sans toucher en rien aux services essentiels. A quoi bon salarier tant d'indicateurs ? Canler, simple officier de paix, réduit à ses seules ressources, avait su,

nous dirons, un jour, comment, organiser un puissant service de sûreté. Saint-Simon était mieux renseigné que le lieutenant de police sur les cabales de la cour, de la ville et du parlement, sans avoir aucun espion à sa solde. Il s'instruisait lui-même. Fouché, élevé à son école, disait : « Une heure de conversation dans un salon m'en apprend plus que tous les rapports de mes agents. » Il en est des hommes comme de l'argent et leur nombre importe moins que leur qualité. M. Henri Chardon n'en persiste pas moins à mettre le salut dans le nombre. Il voudrait lever une armée formidable d'agents et couvrir la France entière d'un réseau de police inextricable aux mailles serrées. L'erreur de M. Chardon, c'est de céder à une illusion généreuse et de considérer la police comme un pouvoir moralisateur. Il l'envisage, un peu, comme une armée du salut, chargée de catéchiser les masses et de faire régner partout la vertu. C'est en la police qu'il espère pour nous délivrer du vice, de la tuberculose, de l'alcoolisme, pour soulager l'humanité de tous les maux dont elle est accablée. Il se trompe. La police n'a d'autre mission que d'assurer l'ordre et de faire respecter les lois. Elle vaut ce que valent les lois et les hommes qui les font. La police, conçue autrement, serait un système d'inquisition intolérable et nous ramènerait aux temps où le lieutenant de police Vaucanson faisait communier les malades sous la menace des baïonnettes, et où M. Delaveau, tenant registre des gens qui n'allaient point à confesse, les notait comme suspects.

On a vu, à la fois, sous la Révolution et sous la Restauration, les résultats d'une police décrétant que « la vertu était à l'ordre du jour ». S'il y a, dans l'organisation policière de province, des défectuosités trop criantes, qu'on y remédie, sans tomber dans l'excès opposé. Je tremble à l'idée de cette multitude de sous-agents dont M. Chardon rêve de nous gratifier, jaloux de se prévaloir de leur part d'autorité et qui ne tarderaient pas à instaurer une sorte de caporalisme policier. M. Chardon ne peut supporter que certains villages n'aient pas même de garde champêtre, ce rudiment de police. *O fortunatos nimium!*... mais pourquoi ces villages ne consentiraient-ils pas à s'en passer, comme ils ont fait jusqu'ici, sans trop de dommage? La police a aussi ses dangers. On sait ce qu'il advint à la municipalité d'Enghien, lorsque, pour se soustraire au joug

de la Préfecture de police, elle décida d'élire un magistrat de son cru. Il s'en suivit une épidémie de cambriolages et l'on ne tarda pas à découvrir que ces cambriolages se produisaient à l'instigation du magistrat lui-même qui y trouvait l'occasion d'intervenir et de se faire ainsi valoir. En admettant que ce fait soit exceptionnel, il faut considérer que partout où elle s'installe, la police amène avec elle une nuée de gens suspects, d'indicateurs, d'espions, et que le concours qu'elle demande à la lie de la population y fait croître l'audace avec le sentiment de l'impunité.

Parlons de la police scientifique. M. le Dr Locard nous la vante comme une panacée universelle et le salut unique; mais M. le Dr Locard, directeur du laboratoire de police de Lyon, est orfèvre. Qu'il nous permette de ne point voir dans ses moyens empiriques la solution de tous les problèmes posés. Certes, le système Bertillon a rendu des services pour l'identification des malfaiteurs; mais les malfaiteurs s'adaptent. Il suffit, par exemple, de mettre des gants pour rendre inopérant le témoignage des empreintes digitales. Il ne semble pas que cette méthode d'investigation ait donné tous les résultats qu'on était en droit d'en attendre, et elle ne vaut, d'ailleurs, qu'à l'endroit des récidivistes. Nous vanter comme un moyen de convaincre un criminel de sa culpabilité l'examen, par exemple, des parasites trouvés sur son corps, c'est un peu nous donner le conseil d'attraper un moineau en lui mettant un grain de sel sur la queue. Et parmi les procédés préconisés, combien sont vieux comme le monde et ont été employés de tous temps par les policiers habiles qui faisaient de la police scientifique sans s'en douter, comme M. Jourdain parlait en prose sans le savoir.

La police n'est pas seulement un métier, c'est un art. Deux onces de flair y suppléent à toutes les expériences de laboratoire. Un peu de psychologie débrouille plus sûrement l'écheveau compliqué d'une affaire que l'examen des fiches signalétiques.

Mais ne chicanons pas. Epousons pour un moment les convictions de M. le Dr Locard. Admettons que la police scientifique soit appelée à opérer des miracles. Dotons notre préfet de police d'un laboratoire modèle. Multiplions les services de l'anthropométrie. Donnons, en outre, à ce magistrat, comme nos réformateurs le demandent à grand cri, des hommes et

de l'argent jusqu'à ce qu'il en regorge, cela va-t-il conduire la police à son point de perfection? Non, dit M. le Dr Locard, parce qu'il restera encore plusieurs polices concurrentes. Il n'en faut qu'une, celle du Préfet de Police, de qui il est indispensable d'étendre les pouvoirs sur toute la surface du territoire français, en lui subordonnant la division de la Sûreté générale. Faisons du département de la police, à défaut du ministère, un sous-secrétariat d'Etat. En vérité, c'est oublier vite les leçons de l'expérience. N'est-ce pas du ministère de la police que Chateaubriand disait « qu'il est d'autant plus redoutable que son pouvoir entre dans les attributions de tous les autres ministres ou plutôt qu'il est le ministre unique »?

Portalis en avait prévu le danger, lorsqu'il disait : « Loin de former un ministère particulier, la police doit être l'œil de tous les ministères »; et, plus tard, il s'écriait, ayant vu à l'œuvre ce ministère dont il n'avait pu empêcher la création :

C'est au ministère de la police générale que j'attribue une partie des maux qui ont affligé la République; c'est lui qui a organisé et soutenu le système de bascule politique, qui a, alternativement, agité, opprimé les divers partis qu'il opposait successivement les uns aux autres ; c'est lui qui a créé ces conspirations imaginaires qui ont divisé les citoyens et les magistrats; qui a organisé cette horrible boucherie qui a teint les champs de Grenelle du sang d'une foule de citoyens égorgés au mépris des lois par une commission militaire ; c'est le ministère de la police qui entoure la représentation nationale d'une armée de mouchards, les Directeurs des fantômes les plus absurdes d'une terreur insensée; c'est le ministère de la police qui rapetisse, rétrécit l'âme des gouvernants, les entretient sans cesse de quolibets frivoles, de rapports perfides, leur fait voir la République dans des tripots, dans des cafés, dans des groupes excités par les mouchards eux-mêmes; c'est le ministère de la police qui fait du plus vil des métiers une institution constitutionnelle, un moyen de gouvernement.

On sait ce qu'a donné le ministère de la police sous l'Empire, ce ministère dont M. le docteur Locard nous dit qu'il a fait « fort *brillamment* ses preuves », oubliant sans doute qu'il avait rétabli les lettres de cachet et les prisons d'Etat. Outre que cette mesure serait en opposition avec les aspirations d'une société démocratique, elle ne ferait qu'augmenter la confusion, en rendant les préfets de police plus instables et en faisant un chef de parti du magistrat dont la qualité primordiale doit être

l'impartialité et que l'opinion veut « calme au milieu des orages, impassible dans le remous des passions particulières ».

L'unité de police est aussi l'obsession de M. Chardon ; mais, à l'inverse de M. le docteur Locard, c'est au détriment de la Préfecture de police et à l'avantage de la Sûreté générale qu'il la réalise. Que ces deux grandes subdivisions de police coexistent, c'est peut-être un tort. C'est peut-être aussi un avantage que deux puissances rivales, à certaines conditions, se corrigent et se fassent contrepoids. M. Henri Chardon fait donc de la Sûreté générale l'organisation suprême de la police, qu'il place, il est vrai, entre les mains du ministre de la Justice. Ce n'est que le retour à une vieille erreur. Napoléon Ier avait essayé de ce système. Il y a vite renoncé.

D'autres prévoient une réforme plus radicale encore et appellent la dislocation de la Préfecture de police, demandant que la partie administrative fasse retour à la Préfecture de la Seine, la partie judiciaire au Parquet et la partie politique à la direction de la Sûreté générale. L'idée de cette solution n'est pas neuve. Il est curieux qu'elle ait reçu l'approbation d'un préfet de police. C'est M. de Kératry lui-même qui l'avait proposée au gouvernement en prenant possession de son poste le 4 septembre 1870. Peut-être n'était-ce chez lui qu'une mesure de prudence en prévision de la tourmente insurrectionnelle qui allait suivre. On eût sauvé ainsi une grande partie des archives détruites par l'incendie de la Commune. C'était peut-être, aussi, une conviction raisonnée, mais qui, aux yeux des gens de bon sens, ne peut se soutenir. D'abord cela ferait trois polices, non plus avec la nuance hiérarchique qui existe entre celles d'aujourd'hui, mais absolument autonomes, traitant de puissance à puissance, et les inconvénients inhérents, malgré tout, à toutes les forces coercitives s'en trouveraient triplés, en même temps que les risques de tracasseries et d'oppression. Les Parisiens accepteraient-ils de perdre le bénéfice d'un traitement de faveur et de se voir, en matière de police, ramenés au régime du droit commun ? Les mœurs de la Sûreté générale ne manqueraient pas de déteindre sur les commissariats et transformeraient les magistrats de quartier en agents politiques et en courtiers électoraux, au grand dommage de leurs administrés habitués à trouver chez eux des garanties d'impartialité. Quels avantages recueillerait Paris de voir la

police administrative s'exercer par la préfecture de la Seine, autant dire par les conseillers municipaux? Le jour où la municipalité sera maîtresse de sa police, les inconvénients auxquels avait voulu parer Louis XIV et qui avaient dicté sa décision ne manqueront pas de se reproduire. Louis XIV, nous l'avons vu, s'était rendu compte que la police ne pouvait être exercée que par un pouvoir indépendant de la prévôté, impuissante à briser le joug des maîtrises et des corporations. Les maîtrises et les corporations revivent sous le nom de syndicats. La municipalité parisienne, quelle que soit l'excellence de ses intentions, est trop soumise aux influences électorales pour ne pas faire plier souvent l'intérêt général devant les intérêts particuliers. Je n'en citerai qu'un exemple. Le problème de la circulation s'est singulièrement compliqué depuis que la préfecture de la Seine s'est arrogé le droit d'intervenir dans les concessions d'étalages sur la voie publique. On sait ce que sont devenus nos grands boulevards où les limonadiers se sont annexé sans scrupule la majeure partie des trottoirs. Après quelques essais timides d'installation de chaises et de tables, sont venus les écrans, les poêles allumés, puis les cages vitrées. Cela sans préjudice des kiosques, des poteaux réclames, des évents divers, qui, tandis que les étalages empiétaient d'un côté, empiétaient de l'autre et, menaçant de se joindre, ne laissent plus aux passants que l'usage d'un mince couloir qu'ils ne parviennent à franchir qu'au prix de mille difficultés. Je n'entends pas accabler les conseillers municipaux. J'entends marquer le vice radical d'un système qui consisterait à concentrer aux mains d'un corps élu un pouvoir répressif destiné à s'exercer contre des gens que leur qualité d'électeurs assure de tous les ménagements. On sait d'ailleurs que ce système existe en province et les résultats pitoyables qu'il a donnés. « C'est une duperie », écrit M. Henri Chardon, « de compter sur les maires pour assurer la police », et c'est des méfaits produits par la municipalisation de la police qu'il tire, pour sa campagne de réformes, ses arguments les plus impressionnants.

Dans l'ordre judiciaire, la suppression du préfet de police aurait cette grave conséquence de faire disparaître les bienfaits de son action préventive et l'exercice tutélaire du droit de clémence. Le parquet ne fait pas de distinction entre les

prévenus et ne peut se dispenser de mettre à l'instruction les affaires qui lui sont soumises. Classer sans jugement le dossier d'un prévenu, quelles que soient les circonstances atténuantes et les raisons qu'il puisse tirer de sa conscience, constituerait de la part d'un procureur de la République une faute grave dont il aurait à rendre compte. L'accusé qui lui est déféré ne peut lui échapper que par un acquittement, rendu dans les formes juridiques. Or, s'il est un adage de la vérité duquel chacun soit pénétré, c'est celui du *Summum jus, summa injuria*. Le parquet n'a trouvé jusqu'ici, pour apporter un tempérament à l'impitoyable nécessité de sévir, que l'application de la loi Béranger. Mais cette loi n'enlève pas au prévenu la honte de comparaître en justice, ni la honte des considérants du jugement. Combien plus salutaire, plus humain, plus efficace le geste du préfet de police qui tient de l'usage la possibilité de faire grâce et qui laisse au coupable qu'il juge digne d'intérêt la possibilité de se racheter en ne l'accablant pas des conséquences d'une première faute. C'est la plus noble prérogative d'un chef de police. Ils n'ont pas manqué, dès l'origine, de l'exercer. La Reynie s'y employait. Saint-Simon nous dit de d'Argenson : « Il sauva bien des gens de qualité et des enfants de famille. » Et de nos jours, combien de désastres évités ! Combien de chantages dénoués dans l'ombre ! Que d'imprudents ou de malheureux égarés par la passion, l'étourderie, l'exemple, acculés au désespoir, sauvés du suicide par l'intervention miraculeuse de la police qui ne laisse rien, dans cet ordre d'idées, transpirer au dehors de ses mystères ! Compte-t-on pour rien la considération laissée aux gens, l'honneur rendu aux familles ? En vérité, n'y eût-il que cette raison pour militer en faveur du maintien de la Préfecture de police, qu'elle me semblerait concluante.

Mais il en sera de cette suppression comme de celle du fameux article 10 qui fit, sous le préfectorat de M. Lépine, verser tant d'encre aux journalistes et qui suscita des controverses si passionnées. L'article 10 du Code d'instruction criminelle est celui qui arme les préfets de police d'un véritable pouvoir discrétionnaire et leur donne licence de s'assurer de la personne des citoyens et de violer leur domicile à toute heure de jour et de nuit, sans plainte ni instruction préalable. C'est une survivance du régime du bon plaisir.

A la tête de ceux qui réclamaient l'abrogation de l'article 10 se trouvait M. Clemenceau, qui y apportait cette vigueur d'argumentation qu'on lui connaît. Le hasard fit qu'entre temps il fut appelé à la présidence du conseil et chacun se disait que les jours de l'article 10 étaient comptés; mais (ô retour salutaire qu'inspire le pouvoir!) non seulement M. Clemenceau, investi de la faculté de se donner raison, n'en fit rien, mais il accentua sa conversion en se proclamant, dans une circonstance qu'on n'a pas oubliée et qui suivit de près son entrée au pouvoir, « le premier des Flics ».

§

Soyons donc assurés que la Préfecture de police n'est pas sur le point de disparaître. Il faut s'en féliciter, tant, avec le fruit de l'expérience acquise, la force de ses traditions, l'excellence de son personnel, elle constitue, en dépit de l'imperfection inhérente aux choses humaines, dans un monde contingent, le meilleur système de police possible, celui qui offre le plus de garanties. Il n'en est pas moins vrai qu'elle traverse un moment de crise et semble en proie à un mal de langueur. Au moment où j'écris ces lignes, pour répondre aux préoccupations de ceux que ce mal inquiète, éclatent les révélations de l'affaire Duval qui met l'émotion à son comble. Il ne faut pas se laisser entraîner par la fièvre des partis, ni perdre le sang-froid nécessaire. Laissons à l'affaire, si triste, si lourde de conséquences qu'elle soit, si douloureuse qu'elle résonne au fond de toute âme française, ses véritables proportions. Le plus grave, pour la Préfecture de police, n'est pas que des gens tarés y aient bénéficié, dans les circonstances que l'on sait, de la part de certains fonctionnaires, d'un traitement de faveur. Ce n'est pas la première fois qu'un chef de police se serait vu joué par ses espions, ni qu'il se serait rendu coupable d'un excès de complaisance vis-à-vis du pouvoir et se serait incliné avec trop de facilité devant « le fait du prince ». Derrière ce qui se dit à l'audience, les gens clairvoyants entrevoient ce qui se cache et savent jusqu'où faire remonter la véritable responsabilité. On reste un peu déconcerté devant cette obstination de certains à ne pas vouloir entendre qu'un ministre a le droit d'exiger. Sans doute, le subordonné a aussi le droit de faire état de sa conscience et de résister jusqu'à se démettre au besoin; mais ceci est un autre ordre de discussion.

Le plus grave, dans l'affaire récente, pour la Préfecture, c'est ce qu'ont laissé deviner certaines dépositions subalternes, c'est le manque de cohésion, la brouille (et quelques-uns ne se privent pas de dire la désorganisation) des services. Le vice est indéniable. Toute la presse l'a étalé avec complaisance. Mais il me suffira d'en indiquer les sources pour montrer que ce vice provient d'une influence occulte et passagère sur laquelle il est temps d'appeler l'attention. On y verra, par les preuves que j'en vais donner, les traces d'un complot ourdi de longue main contre Paris et sa police. On y verra que le mal provient non pas de la constitution de la Préfecture de police, de son essence même, mais d'un maléfice étranger et de l'abdication forcée de ses pouvoirs entre les mains d'un dictateur ennemi.

§

La préfecture de police se ressent encore du passage de M. Hennion et de son œuvre interrompue. En songeant à tant de coupes sombres pratiquées, à la veille de la guerre, dans un service de défense nationale, la malice des partis a beau jeu de s'exercer. Quelle large carrière ouverte à la suspicion ! Mais rien des agitations de la rue ne saurait entrer dans une étude consciencieuse, dans une critique impartiale des faits. Ne voyons dans cette aventure ni la main de l'Allemagne, comme le veulent les obsédés de trahison, ni, comme le veulent les détracteurs systématiques du régime, la main des politiciens d'affaires, soucieux, pour se donner les coudées franches, de se débarrasser d'un préfet ombrageux. Certes, M. Lépine, si lié qu'il fût par les décisions du pouvoir, avait son franc parler et ses accès d'humeur et il est certain qu'on ne pouvait lui choisir un successeur plus décidé à rompre les ponts que M. Hennion. Mais, si avouables, si plausibles, si déterminées par le bien public que nous tenions les raisons qui ont porté ce dernier au pouvoir, il faut bien reconnaître que son avénement marque l'une des phases les plus aiguës, l'un des points culminants de la lutte qui se poursuit, de longue date, entre deux administrations rivales, entre deux systèmes de répression, entre deux doctrines de police inconciliables.

§

Nous avons vu que la police créée pour nettoyer les rues s'était vite avisée de vouloir nettoyer les consciences. C'était

faire payer trop cher ses bienfaits. Elle se rendit odieuse. Chacun finit par penser d'elle comme cette grande dame de Chamfort que « les Turcs étaient sages de lui préférer la peste et les Anglais les assassins ». Tout le monde applaudissait au mot de Courrier : « J'aime mieux le voleur que le gendarme. L'un ne me prend que ma bourse. L'autre me vole la liberté. » L'excès d'oppression amena des révoltes et quand le pouvoir, sous la menace de l'insurrection triomphante, dut abolir le ministère de la police, il n'en laissa pas moins subsister, à côté de la Préfecture de police, rendue à ses fonctions municipales, une police occulte, essentiellement politique, qui devint la Sûreté générale. Ces deux polices, détachées du même rameau, allaient suivre une destinée contraire. Tandis que la Préfecture de police, surveillée, traquée par l'opinion, évoluait, s'adaptait aux idées libérales, retournait à la vertu de son origine, la Sûreté générale, à la faveur de l'ombre, s'enracinait dans les vieilles idées de pratique autoritaire, poursuivait sa police d'intrigues et de menées souterraines, et se montrait plus soucieuse d'user de ses privilèges que d'observer la charte des libertés octroyées. Ni leur fin ni leurs moyens n'étaient les mêmes. La Préfecture de police, agissant sur une vaste scène, au plein jour, bénéficiait (en dépit de toutes les attaques et d'un reste de préventions tenaces) du lustre et de la renommée que Paris donne à tout ce qui lui appartient. La Sûreté générale, au contraire, s'employait en secret à des besognes ingrates. Son domaine spécial était la province. Elle se résigna d'abord à son humble condition, se contentant de jalouser de loin l'administration rivale, comme une cadette pauvre, restée au village, jalouse son aînée richement établie à la ville. Elle vécut d'abord de ses miettes, de ses rebuts, ramassant pêle-mêle tout ce que l'autre laissait tomber, même les mauvais éléments dont elle se dépouillait au fur et à mesure qu'elle s'épurait sous le contrôle de l'opinion ; mais l'ambition lui vint avec l'âge de faire figure dans le monde et de marcher de pair avec la Préfecture de police, en attendant de la supplanter. C'était une entreprise grosse d'aventures. Elle s'y résolut néanmoins, guettant toutes les occasions qui pourraient s'offrir. Elle sut intéresser à ses projets quelques politiciens que l'émancipation de la Préfecture et sa conversion aux idées libérales inquiétait et ceux qui estimaient que la Préfecture de police ne doit

être qu'un service dépendant de la Sûreté générale (1). Elle sut jouer du péril anarchiste pour faire valoir ses prétentions. M. Lépine était alors en pleine vogue. Il avait fait de la Préfecture de police, qu'il avait réconciliée, à force de concessions, avec l'opinion, une maison riche et prospère. Il avait désarmé le Conseil municipal. C'était, malgré quelques oppositions irréductibles et les coups d'éclat de Labusquière, entre les deux préfectures jadis ennemies, un échange courtois de politesses. Cet homme heureux trônait au milieu de sa popularité comme un général vainqueur au milieu d'une armée formidable. Il ne fallait pas songer à l'attaquer de front, ni à l'ébranler de force. On prit un biais. On lui imposa Puybaraud, homme à poigne, partisan de la « police intégrale, de la police homœopathique ». C'était un Fouché au petit pied qui s'embarrassait peu des moyens pour arriver à ses fins, et l'on espéra qu'il saurait bien démolir M. Lépine, comme l'autre était venu à bout de Napoléon. Incontinent, refleurirent à la Préfecture de police les mœurs de la dictature. On se trouva reporté aux beaux jours de la police impériale. Paris se vit envahi de mouchards et d'agents provocateurs. Des bombes, comme par enchantement, se mirent à éclater dans les urinoirs. Le fort Chabrol s'érigea. Il fallait justifier le procès de la Haute Cour. Le calme revenu, les vexations continuèrent. On se souvient des procédés de police désuets remis en vigueur : Paris en pleine paix mis en état de siège, les cordons d'agents établis aux coins des rues pour filtrer les promeneurs, les passants fouillés, les descentes dans les cafés, à la taverne de l'*Olympia*, où les citoyens coupables de s'y être attardés, même les officiers en uniforme, devaient subir l'humiliation d'un interrogatoire. M. Puybaraud se heurta tout de suite à la loyauté des commissaires de police de quartiers, déshabitués de ces pratiques d'un autre âge et qui n'instrumentaient qu'avec scrupule et souci de légalité, le Code en main. Ils se refusaient à frauder le résultat de leurs perquisitions et à orner la vérité de leurs procès-verbaux. M. Puybaraud essaya d'abord d'en triompher par la manière forte, fit quelques exécutions, força même M. Cochefert, trop honnête à son gré, à se démettre du poste

(1) Je trouve un reflet de cette opinion chez M. Henri Chardon quand il dit : « Tout près de lui, le Directeur de la Sûreté générale guigne un fonctionnaire de la police qui devrait être son subordonné, mais qui tient une place beaucoup plus grande : le Préfet de Police. »

de la Sûreté sans pouvoir réduire les autres. De guerre lasse, il se rabattit sur quelques fonctionnaires complaisants auxquels il fit donner l'écharpe. Il se contenta, par vengeance, de perdre les commissaires de quartier dans l'esprit du préfet et lui fit partager sa conviction qu'ils étaient « des fonctionnaires inutiles ». Cette sorte de dictature finit mal, comme toutes les dictatures usurpées. M. Puybaraud dut disparaître un jour sous prétexte de santé. On eut alors ce qu'on appela la liquidation Puybaraud. Ses complices ne survécurent pas à sa disgrâce. Le service des recherches fut aéré. On mit à sa tête un homme affable et conciliant, un fonctionnaire sympathique, M. Mouquin. Le coup, s'il avait amoindri M. Lépine dans l'opinion, n'avait pu le démolir. Il était à recommencer et ne se fit pas attendre.

C'est encore l'Anarchie, l'affaire Bonnot, qui fit se déclencher l'occasion, et la plaie des sous-chefs y aida. Chaque fois qu'un sous-chef, imposé, intervient dans un service, le désordre s'y met et c'est surtout à la Sûreté où il est de tradition que ce désordre peut entraîner de graves conséquences. Coco-la-Tour finit par supplanter Vidocq, après lui avoir joué mille tours pendables, et, tout en m'excusant de mêler ces deux noms justement méprisés à ceux d'honorables magistrats, je rappellerai les démêlés célèbres de Goron et de Taylor. Il n'a rien transpiré de ceux de M. Hamard et de Cochefert, mais la disgrâce de ce dernier, en épargnant son subordonné, laisse supposer leur divergence de vues. La presse a enregistré ceux de Jouin et de M. Xavier Guichard. Jouin était un garçon actif et intelligent, mais impatient du joug et toujours préoccupé de faire pièce à son chef et de lui couper l'herbe sous le pied. De peur d'éventer ses pièges, il s'avisa de procéder, sans prévenir personne, aux opérations les plus risquées. Le tout était d'arriver bon premier. On sait l'histoire; il y laissa la vie et entraîna par surcroît, au grand dommage de l'administration, une série de catastrophes. On se souvient de cette poursuite de malfaiteurs, organisée comme une chasse à courre, de cette exécution à grand orchestre, de cette fusillade théâtrale, réglée comme un film de cinéma. C'était trop. L'opinion se cabra. Bonne occasion de se débarrasser de M. Lépine, que l'on rendit responsable de cette lamentable aventure. Pour un peu, on lui aurait appliqué le mot de Chateaubriand

concernant M. Decazes : « Le pied lui a glissé dans le sang. »

Les adversaires de la Préfecture de police avaient beau jeu. Ils sortirent M. Hennion qui, par ironie du sort, prit possession de son poste en 1913, le 1er avril, jour à surprises. Rien, ni dans ses origines modestes, ni dans ses humbles débuts de rédacteur au ministère de l'Intérieur, ne laissait prévoir cette prodigieuse fortune. Célestin Hennion était originaire de Gommégnies (Nord). Si je rappelle qu'il était le fils d'un simple marchand de bois, ce n'est pas pour le diminuer, mais pour donner satisfaction aux gens superstitieux qui prétendent que le bois porte bonheur. M. de Rochetal, onomatologue érudit, note que le prénom de Célestin est populaire, gai, actif et révèle un individu ordonné et fier de sa personne. Songeait-il à M. Hennion? C'est là son portrait tout craché. Ce compatriote de M. Lozé n'était ennemi ni de la pose, ni du décor. Il aimait les réunions, les banquets. Il y venait, préparé de discours, fleuris de beaux sentiments, d'une éloquence officielle calquée sur les meilleurs modèles et qu'il faisait distribuer complaisamment à la presse. Ce goût de façade lui fit désirer passer en revue, à son avènement, l'armée des fonctionnaires de son département, souhait imprudent qui prouve qu'il pénétrait dans un monde ignoré, car il dut subir toute une longue journée, alors qu'il croyait en être quitte avec quelques instants, un défilé tumultueux qui fit ressembler ses appartements à une station de métro où s'engouffre la foule sur le coup de feu de sept heures. Ce fut une invasion formidable dont il ne cachait pas sa surprise et dont il sortit si fatigué qu'il fut long à se remettre, preuve qu'il était déjà malade.

§

Il suffit de feuilleter la collection des journaux de l'époque pour se rendre compte des sentiments avec lesquels M. Hennion abordait la Préfecture de police. C'est un usage, chez nous, que le nouveau promu fasse confiance à son personnel et le paye d'un compliment de bienvenue. Un nouveau préfet de la Seine, M. Autrand, vient d'être nommé. On a lu dans la presse avec quelle parfaite courtoisie il s'est acquitté de cet office. M. Hennion entra à la caserne de la Cité en Jupiter tonnant et se répandit contre son administration en propos, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils étaient totalement dénués d'aménité. Ce n'est point de miel qu'il avait fait provi-

sion. Son hostilité n'avait pas même attendu le départ de M. Lépine pour éclater. A peine installé, il faisait à un rédacteur du *Figaro* de stupéfiantes déclarations. A l'en croire, à la Préfecture de police, il ne se faisait rien qui vaille. C'était un royaume endormi qu'il venait réveiller et secouer du péché de paresse. Les commissaires de police négligeaient leur office pour des distractions futiles. Les officiers de paix passaient leur temps à jouer aux cartes, au café, et les inspecteurs principaux n'avaient d'autre occupation que de marquer les points. Tous les services, à tour de rôle, étaient l'objet de critiques ou d'insinuations peu flatteuses. M. Hennion ne fit preuve de quelque indulgence qu'à l'égard des gardiens de la paix réformistes, qu'il encensa, pour faire pièce à M. Lépine, qui les avait désavoués ; mais il s'emporta contre les « bourgeois du V^e^ », qu'il accusait d'un tas de méfaits et qu'il alla jusqu'à déférer aux tribunaux qui, d'ailleurs, montrèrent qu'ils avaient été calomniés en les acquittant. Son entrée en fonctions fut saluée par une hécatombe de fonctionnaires, encore robustes, en pleine vigueur, dans la force de l'âge, dont les deniers publics firent les frais, et qui amena la protestation de M. Labat. On abreuva d'amertume, comme pour les décourager et les décider à s'en aller d'eux-mêmes, ceux qu'on ne pouvait congédier. M. Laurent, que l'on peut discuter comme préfet, mais que tout le monde s'accordait à considérer comme un secrétaire général modèle, fut dépouillé de toutes ses attributions et relégué dans son cabinet où l'on fit le vide. M. Touny, directeur de la police municipale, était un homme de compétence et de valeur. On lui tendit un piège. On prétendit qu'il était intervenu, sans ordre, à la manifestation de la place des Pyramides. C'était faux. M. Touny s'en sortit, gratifié d'excuses, pas pour longtemps. « Enfin seul ! » put s'écrier M. Hennion, à son départ, derrière les portes fermées, car tout prenait alors à la Préfecture des allures de mystère.

L'accès du cabinet du préfet de police était jalousement défendu, ses abords surveillés, toutes ses avenues gardées. Le grand escalier retiré à l'usage du public. Les journalistes, même, accrédités au Cabinet, et que leurs fonctions y appelaient journellement, durent se résigner à l'escalier de service. Ils s'en plaignirent. Les boutons extérieurs des portes furent

enlevés, comme si l'on craignait d'être surpris par une entrée inopportune. Partout régnait la suspicion et la méfiance, comme s'il se fût agi d'une conjuration.

M. Hennion avait décidé que l'on travaillerait désormais, chez lui, et, en effet, l'on travailla. L'ennemi était dans la place. Ce fut un chambardement général. Ce chef qui avait toujours en bouche l'aphorisme : « Rien ne vaut la méthode expérimentale », s'avisa de casser les rouages qu'il avait en main avant même d'en avoir fait l'essai. D'un trait de plume, la Sûreté, la Direction des recherches, les Brigades, tout le Service du centre, fruit d'une longue expérience, se virent jetés bas. La Préfecture était décapitée. La Direction de la comptabilité dépossédée. Les officiers de paix supprimés. Les chefs des services anéantis restaient à M. Hennion sur les bras. Il s'en débarrassa comme il put, au petit bonheur. On en vit se promener longtemps, de services en services. L'un d'eux même — non le moindre — resta sans affectation, les mains ballantes, attendant qu'on voulut bien lui dire ce qu'il avait à faire. Le service des Halles, si important, si utile, ne fut pas épargné. Il avait à sa tête un homme qui y faisait merveille : M. Paul Guichard. M. Hennion l'en ôta, pour y mettre un de ses compatriotes, dont je ne conteste pas les qualités, mais sur qui M. Guichard avait au moins le mérite de l'expérience, et le service lui-même fut désorganisé. Bernardin de Saint-Pierre dit que la Providence a divisé le melon par tranches pour qu'il soit mangé en famille. C'est sans doute pour aider à la dislocation de la Préfecture de police que M. Hennion la divisa en dix parts, créa dix petites polices municipales, dix petites sûretés, séparées par la cloison étanche des districts, à la tête desquels il mit des commissaires divisionnaires. Tous les rouages s'en trouvèrent compliqués et le résultat le plus immédiat en fut un débordement de paperasserie administrative, de cette paperasserie dont M. Hennion allait criant partout qu'elle était inutile et de la suppression de laquelle il avait fait son cheval de bataille.

M. Hennion, technicien rusé, instruit aux secrets de la police d'espionnage, qui, de concert avec Puybaraud, avait si habilement cuisiné et machiné le procès de la Haute Cour, marqua définitivement la Préfecture de police au sceau de sa doctrine en créant la direction des Renseignements généraux, à laquelle il donna l'impulsion spéciale que les débats de l'affaire

Duval ont révélée. Ce qui prouve bien que, par son fait, la Préfecture de police n'était plus qu'une annexe de la Sûreté générale, c'est que cette dernière jugea à propos de se décharger sur elle d'une enquête qui lui revenait et dont la déraison à défaut des périls, en passant par d'autres mains, crevait les yeux. Ce qui donne prétexte à la suspicion, ce qui fait courir le bruit que M. Hennion était l'homme d'un parti, auquel il aurait livré la Préfecture de police, pieds et poings liés, c'est qu'elle n'était plus, telle qu'il l'avait organisée, en état de décliner une invitation qui n'était pas de son ressort. A défaut de la Sûreté générale, cela ressortissait de la police militaire et de la police diplomatique, mais le branle était donné. M. Laurent se trouva pris dans l'engrenage et comme Louis XVI dut payer les fautes de son prédécesseur. Ce n'est pas l'un des résultats les moins surprenants de cette affaire que de voir un fonctionnaire éveillé, averti, vigilant, un fin lettré comme M. Dumas forcé de s'avouer le jouet d'une supercherie et de voir M. Laurent, le plus foncièrement honnête homme qui soit, le plus dévoré de scrupules, le plus timoré, s'entremettre à dresser les batteries d'une politique de casse-cou et, plus encore, de le voir, lui, si dévoué aux intérêts publics, si conscient de ses devoirs, si féru de tradition, d'honneur et de loyauté, si empressé à recueillir, par fierté patriotique, à l'heure du danger, un poste déserté et qui se glorifiait d'être le préfet de la défense nationale, de le voir, lui, dis-je, mêlé, avec des aigrefins, à une affaire de haute trahison et obligé de se défendre de leur avoir prêté la main.

§

Tout est extraordinaire dans l'aventure de M. Hennion, tout, même l'accueil insolite qu'il reçut de l'opinion exaltée, de la presse chauffée à blanc, de tous les partis réunis sur son nom comme par miracle, de l'Hôtel de Ville, où le Préfet de la Seine l'embrassait en pleine séance, et où son ancien adversaire, M. Dausset, lui décernait un certificat de loyauté. C'est que les voies étaient habilement préparées. On eût dit que derrière lui manœuvrait une main puissante et mystérieuse qui, peu à peu, confisquait tous les pouvoirs, à son profit, étendait le réseau de sa domination sur les deux préfectures d'où elle avait écarté, comme en prévision d'un coup d'Etat possible, l'indépendant Lépine et l'intègre de Selves. On eût dit que

M. Hennion venait à la caserne de la Cité, en marge de toutes les traditions, avec le mandat impératif de les détruire. Et où son vœu d'hostilité éclate encore, c'est dans la suppression qu'il fit du recrutement au concours de ses subordonnés.

§

De toutes les réformes antérieures, celle dont les Parisiens avaient eu le plus à s'applaudir, c'était ce recrutement au concours des commissaires de police et des officiers de paix, nommés d'abord à la simple faveur. On aurait peine à imaginer à quel point de défectuosité cela avait amené le personnel. M. Froment, chef de brigade du cabinet particulier du Préfet, qui a laissé des mémoires, nous dit que, du temps de M. Delavau (1821-1828), il ne se trouvait pas d'officiers de paix capables de soutenir une conversation de dix minutes. Le niveau s'était relevé depuis, mais laissait encore si fort à désirer que M. Léon Renault (1871-1876) jugea indispensable d'opposer à la nullité envahissante la digue d'un examen portant sur des connaissances spéciales de police judiciaire et de droit administratif.

C'était un progrès, mais insuffisant. Un peu de mémoire suffisait pour y réussir et ce critérium trop lâche ne barrait pas d'une façon suffisante la route aux médiocrités. C'est l'honneur de M. Laurent, chargé de cet examen, du temps qu'il était secrétaire général, d'en avoir fait un véritable concours, hérissé de mille difficultés. C'est son honneur d'avoir tenu la main à ce que ce contrôle s'exerçât en toute rigueur et d'en avoir écarté toutes les chances de complaisance et tous les risques de fraude. C'est son honneur d'avoir fait déborder les matières de ce concours sur un ensemble plus vaste de connaissances et d'avoir exigé des candidats non plus seulement la science juridique, des capacités professionnelles, mais une certaine culture générale, une ouverture d'esprit, des qualités de jugement, indispensables à l'exercice de leurs délicates fonctions.

On avait vu sortir de là un personnel d'élite tel que la police d'aucune autre capitale, au monde n'en peut fournir l'équivalent. De là sont sorties plusieurs générations de magistrats hors pair. N'est-ce point en marquer le prix que de citer à la suite des aînés comme Touny, Gochefert, Mourgues, Martin, Péchard, les Soullière, les Berthelot, les Roy, les Laudel, les Court, les Guillaume, les Guichard, les Descaves, les Ducrocq et parmi les

plus jeunes et les derniers venus les Legrand, les Faralicq, les Vallet? Je cite au hasard, mais que d'autres noms dansent au bout de ma plume et que je m'abstiens de citer par le seul souci de ne point prolonger une énumération fastidieuse, tant l'administration fourmille de valeurs. J'aurais meilleur marché de dire les exceptions. Les adversaires de la Préfecture de police n'ont pas manqué de voir dans ce mode de recrutement un réservoir de force et la source de sa supériorité. C'est ce qui explique que le premier geste de M. Puybaraud, transfuge et suppôt de l'autre police, fut de s'employer à le détruire. Il ne put y réussir, grâce à la clairvoyance de M. Lépine qui en avait reconnu les bienfaits, mais il essaya de l'ébranler en admettant que tous les fonctionnaires de l'Administration sans exception, à quelque service qu'ils appartinssent, pussent y être appelés. Cela se colorait d'une idée de justice et d'égalité. C'était, au fond, le désir d'introduire dans le corps des commissaires de police des hommes de son service, peut-être d'un mérite égal, mais élevés à son école et de convertir les commissariats à sa doctrine particulière, à la police politique.

Cette police a sa place à la Sûreté générale. Elle n'a rien à faire dans les commissariats et j'irai jusqu'à prétendre qu'elle n'a rien à faire à la Préfecture de police. Sans doute un préfet de police ne peut s'abstenir complètement de politique. Il ne peut se désintéresser de ce qui se trame dans l'ombre des partis, ne serait-ce que pour aviser le gouvernement et pour prévenir les échauffourées, les mouvements de foule, les émeutes qui peuvent en être la conséquence ; mais son œuvre essentielle n'est pas là. Son vrai programme est celui que lui a tracé Fontenelle, en l'épurant encore à l'usage. C'est une tâche assez ardue, assez compliquée pour que toute l'activité de ses services trouve à s'y employer.

M. Hennion saisit donc avec joie l'occasion d'abolir le concours et de supprimer cette source de régénération où se perpétuaient les vertus de la tradition. « Il me suffit, prétendait-il, pour être éclairé sur la valeur d'un candidat des notes fournies par ses chefs. » Or cela est un argument spécieux. On a vu des chefs trop complaisants. On en a vu même qui vantaient faussement les services de subordonnés indignes et s'employaient avec insistance à leur avancement, heureux de s'en débarrasser sans fracas.

§

La différence des commissaires de la Sûreté générale et de ceux de la Préfecture de police provient de ce qu'ils n'ont pas les mêmes devoirs. Les magistrat parisiens entendent demeurer respectueux des droits de Paris.

Ils jouissent, en outre, d'une situation privilégiée. Les commissaires de la Préfecture de police, ne manque pas de noter M. le Dr Locard, dans son opuscule, sont des magistrats considérés et qui font figure. C'est ce que n'envisagent point sans amertume les commissaires de la Sûreté générale dont beaucoup se voient, avec des attributions équivalentes et placés sur le même rang de la hiérarchie administrative, à mérite égal même, négligés et réduits à des salaires de famine. Leur traitement du début est de 1.800 francs. De là, une rancune bien naturelle que M. Hennion avait dû partager, à ses débuts, et qu'il avait sans doute mal dépouillée, en devenant préfet de police, puisqu'il paraît n'avoir eu d'autre idée que de l'assouvir en molestant, comme à plaisir, ses nouveaux subordonnés. Comment admettre, s'il ne se mêlait pas quelque ressentiment personnel à sa façon d'agir, que lui, homme jovial, ait adopté vis-à-vis d'eux une attitude aussi hargneuse? A moins qu'il n'y faille voir, plus simplement, la préoccupation du parvenu de prendre ses distances et de faire durement sentir son élévation à ses égaux d'hier. Tout marquait, chez lui, l'intention évidente de les brimer, de les vexer jusqu'à l'exaspération.

Cette persécution mesquine se poursuivait, malgré l'intervention du directeur de la police judiciaire, M. Mouton, homme juste et d'un sens droit, porte-parole officiel des magistrats persécutés, lorsque la guerre survint. En apprenant la marche des Allemands sur Paris, M. Hennion fut pris d'une panique soudaine. Cet homme, à qui ronflaient incessamment, dans la bouche, les grands mots d'Honneur, de Vertu, de Devoir, montra que le cours de sa vie n'était point, comme le veut Montaigne, le miroir de ses discours. Il faillit disparaître comme M. Cresson. Il fut de ceux qui inclinaient à déclarer Paris ville ouverte, à abandonner toute résistance. Le plus grave, c'est que son avis risquait d'avoir des répercussions fâcheuses sur la Préfecture voisine, lorsque l'attitude énergique de M. Mithouard y mit obstacle. Le Président du Conseil municipal avait déclaré : « Moi, je reste! »

Il n'y avait plus moyen de disparaître. M. Hennion se souvint alors qu'il était malade et, comme M. Puybaraud, argua de son état de santé pour se retirer. Il n'en est pas moins vrai que deux mois auparavant il avait réuni les commissaires divisionnaires pour se plaindre des bruits fâcheux qui couraient sur son état et qu'il leur avait dit : « Le premier d'entre vous qui se rendra suspect de propager ces bruits sera impitoyablement sacrifié. » Cela, sur le ton dont Caussidière, à sa prise de service, disait à ses subordonnés rassemblés : « Le premier qui bronche, je le fais fusiller ! » Et M. Hennion ajoutait de toute la force de ses poumons : « Sachez que je suis solide, plus solide que vous tous de toutes les manières », sous-entendant qu'il ne se ferait aucun scrupule de subsister sur leurs ruines.

M. Hennion se vantait donc. Il était malade, ce qui ne l'empêcha pas, d'ailleurs, après la victoire de la Marne, le premier danger écarté, de guérir (trop vite, selon le mot d'un haut personnage) pour reprendre du service, — il fut chargé de je ne sais plus quel office de liaison entre le gouvernement de Bordeaux et le gouvernement belge du Havre, — ni même d'intriguer pour reprendre son poste de préfet, ce qui, on en conviendra, semblait une chose impossible. Il se réclamait de ses réformes à achever et il est évident qu'il avait laissé la Préfecture de police en plein désarroi, en pleine confusion.

Ici un ami de M. Hennion intervient et me dit : « Vous vous piquez d'impartialité. Il n'y paraît guère par ce réquisitoire où se mêle un esprit fâcheux de dénigrement. M. Hennion avait peut-être ses travers, mais c'était un fonctionnaire habile, un organisateur de premier ordre et qui avait donné sa mesure en créant les brigades mobiles de province. Il était tout naturel qu'après s'être distingué à la tête de la Sûreté générale, il se vît confier la Préfecture de police. Cela restait dans l'ordre de sa compétence. Son goût de réformes était sincère. Il était persuadé de l'excellence de son système et ses intentions étaient pures. » Je répondrai : Laissons les intentions, ne voyons que les résultats. Voyons ce qu'ont donné les réformes Hennion. »

Pour ce qui est du service des étrangers, qui nous préoccupe si fort à l'heure actuelle, laissons parler M. Galli, député de Paris : « Cette police, dit-il, fonctionne dans les conditions

les plus déplorables et sans aucune direction efficace, à la Préfecture de police : elle ressortit de plusieurs services, sans unité, sans liaison sérieuse, parfois même en conflit. » (*La Liberté*, 15 mai 1918.) M. Galli a tort de prétendre que ce service n'existait pas avant 1914. Il existe, au moins, depuis que la loi force les étrangers à la déclaration, c'est-à-dire depuis 1888; mais il a raison de noter le manque de direction de ce service, qui provient de la décentralisation à outrance introduite par M. Hennion et qui se répercute fatalement partout ailleurs. Il y a mieux. On ne semble point faire état de tous les renseignements intéressant l'espionnage, jadis centralisés dans les services spéciaux. « Que sont devenus les dossiers? » demandait *le Matin*, sans doute ému par le feu de cheminée qui s'était déclaré, dans le cabinet de M. Hennion, quelques heures avant son départ, et cette question n'a point encore reçu de réponse.

Pour ce qui est du service des Halles, si important pour le ravitaillement de Paris, du service des abattoirs, de la réglementation des prix, la médiocrité des résultats en plaide assez l'insuffisance. Je n'incrimine point les fonctionnaires désarmés. Pour ce qui est de la police de la rue, elle en a été de suite comme frappée d'impuissance. Le mal a pu se dissimuler d'abord. Il s'est révélé, dans toute sa plénitude, au moment de la mobilisation. On se souvient des régiments incapables de se frayer un passage, de la foule des voyageurs bloqués aux abords des gares, du pillage des laiteries Maggi, de l'émeute se déployant sans entraves, émeute organisée, sous couleur de patriotisme, par une entreprise concurrente et qui n'eût pu se produire si le service des Halles, de qui cette information relevait, eût fonctionné normalement. La Préfecture n'était pas informée ou, si elle l'était, comment admettre que M. Hennion ait choisi précisément le jour où elle devait se produire, pour faire le vide dans les commissariats ? Tous les magistrats de quartier avaient été mobilisés, par ses ordres, pour recevoir, loin de leurs bureaux, dans des locaux assignés, les déclarations d'étrangers, ce qui eût pu être fait aussi utilement et avec moins de dommage par les chefs de districts, pourvus d'un personnel suffisant. Mais, dira-t-on, c'est qu'alors tous les services furent pris au dépourvu par la brusque déclaration de guerre et qu'on vivait des jours de fièvre. L'impuissance

de la police à assurer l'ordre dans la rue provenait du bouleversement des habitudes, de la révolution de l'heure. Non pas, puisque, l'alerte dissipée et le calme rétabli, le même désarroi se fit sentir et qu'on assista, longtemps après encore, au scandale des filles et des racoleurs de toutes sortes se disputant les permissionnaires à la descente des trains. On s'était si bien convaincu, en haut lieu, que cela provenait non de circonstances exceptionnelles, mais d'un vice radical, que M. Laurent, devenu préfet de police, malgré son esprit timoré, sa répugnance à toucher à quoi que ce soit du nouveau système, dont il avait eu à se plaindre comme secrétaire général, par peur d'être accusé de parti-pris et d'assouvir une rancune personnelle, était amené à rétablir les officiers de paix. Le mal avait fait des ravages si profonds en si peu de temps que cette mesure se montra insuffisante. De là, ces petites échauffourées se multipliant en divers points de la ville, sans qu'intervînt l'ombre d'un képi. Coups de surprise, dira-t-on, insuffisance d'agents, beaucoup étant mobilisés ; mais comment expliquer alors le fléchissement des plus anodins services d'ordre, dans les cas les plus normaux, les moins sujets à surprises, comme cela s'est vu dernièrement à la Sorbonne, lors d'une solennité de tout repos, où l'on savait que le chef du gouvernement allait venir? Comment expliquer la confusion qui s'y est produite malgré la vigilance des chefs et le zèle des agents disciplinés, sinon par les vices d'un système que le distingué M. Chanot, directeur de la police municipale, qui n'en pouvait mais, a payé de sa disgrâce?

Et ce n'est pas seulement la police de la rue qui se voyait frappée d'impuissance, c'était la répression judiciaire, à telles enseignes que les magistrats du Parquet s'en étaient émus et avaient fait, dès les premiers jours, entendre leurs doléances que la presse avait enregistrées (mais l'opinion alors n'avait pas d'oreille), et que, peu à peu, on se voyait contraint de rétablir un office central de sûreté, mais en sous-main. Il semblait que l'on redoutât, en donnant de la publicité à cette mesure, d'infliger un désaveu aux théories de M. Hennion, comme si le désaveu le plus formel, le plus absolu, le plus éclatant qu'elles pussent recevoir n'était pas le rétablissement des officiers de paix; comme si, par cette seule mesure, tout le nouveau système, qui reposait sur leur suppression, ne se trouvait pas ent a-

ché de suspicion, convaincu d'erreur. Pourquoi ces hésitations, cette timidité, cette mauvaise grâce à réagir ? M. Hennion, dans sa lettre d'adieu à ses chefs de service, déplorait n'avoir pu qu'amorcer ses réformes et la Préfecture de police ne peut flotter éternellement à la merci d'un régime provisoire. De deux choses l'une : ou ces réformes étaient nécessaires, et leur inefficacité provient seulement d'être restées en cours de route et alors il faut les conduire en toute hâte à leur point d'achèvement, ou elles sont néfastes et il ne suffit pas d'y remédier par des demi-mesures, il faut les abroger sans délai. Il faut les abroger même si elles ne sont qu'inutiles. A vice égal, avec l'ancien système, les contribuables y gagneraient encore. Ils y feraient l'économie d'une fantaisie coûteuse.

ERNEST RAYNAUD.

BALLADE

—

Les négociateurs de Tyr et ceux-là qui vont à leurs affaires aujourd'hui sur l'eau dans de grandes imaginations mécaniques,

Ceux que le mouchoir par les ailes de cette mouette encore accompagne quand le bras qui l'agitait a disparu,

Ceux à qui leur vigne et leur champ ne suffisaient pas, mais Monsieur avait son idée personnelle sur l'Amérique,

Ceux qui sont partis pour toujours et qui n'arriveront pas non plus,

Tous ces dévoreurs de la distance, c'est la mer elle-même à présent qu'on leur sert, penses-tu qu'ils en auront assez ?

Qui une fois y a mis les lèvres ne lâche point facilement la coupe :

Ce sera long d'en venir à bout, mais on peut tout de même essayer :

Il n'y a que la première gorgée qui coûte.

Equipages des bâtiments torpillés dont on voit les noms dans les statistiques,

Garnisons des cuirassés tout à coup qui s'en vont par le plus court à la terre,

Patrouilleurs de chalutiers poitrinaires, pensionnaires des sous-marins ataxiques,

Et tout ce que décharge un grand transport pêle-mêle quand il se met la quille en l'air,

Pour eux tous voici le devoir autour d'eux à la mesure de cet horizon circulaire.
C'est la mer qui se met en mouvement vers eux, plus besoin d'y chercher sa route.
Il n'y a qu'à ouvrir la bouche toute grande et à se laisser faire :
Ce n'est que la première gorgée qui coûte.

Qu'est-ce qu'ils disaient, la dernière nuit, les passagers des grands transatlantiques,
La nuit même avant le dernier jour où le sans-fil a dit : « Nous sombrons ! »
Pendant que les émigrants de troisième classe là-bas faisaient timidement un peu de musique
Et que la mer inlassablement montait et redescendait à chaque coupée du salon ?
« Les choses qu'on a une fois quittées, à quoi bon leur garder son cœur ?
« Qui voudrait que la vie recommence quand il sait qu'elle est finie toute ?
« Retrouver ceux qu'on aime serait bon, mais l'oubli est encore meilleur :
Il n'y a que la première gorgée qui coûte. »

ENVOI

Rien que la mer à chaque côté de nous, rien que cela qui monte et qui descend !
Assez de cette épine continuelle dans le cœur, assez de ces journées goutte à goutte !
Rien que la mer éternelle pour toujours, et tout à la fois d'un seul coup ! la mer et nous sommes dedans !
Il n'y a que la première gorgée qui coûte.

Janvier 1917.

PAUL CLAUDEL.

LA RECHERCHE DE LA GRACE

—

I

Quel homme, dites-moi, quel homme, fût-il livré sans défense au dégoût de soi-même, à la terreur du monde, à la tristesse d'une époque sans pitié, aux remords des choses faites, à l'effroi des choses à faire, quel homme souffrant d'un de ces maux, ou de plusieurs, ou de tous à la fois, n'eût pas éprouvé un large soulagement, n'eût pas senti l'absolution des erreurs de l'univers et l'adoucissement des siennes en contemplant cette petite oseraie que je vis, hier soir, au tournant d'un sentier?

Qu'y avait-il donc là de profond, de divin?

Rien, rien, sans doute. Tout, peut-être. Car qui m'oserait soutenir que quelque chose au monde ne soit pas un signe pour mon cœur et rien que cela? Je suivais un mur de pierre; oh! un mur indéchiffrable à cette heure, sans histoire, sans compassion, un ennemi. Il bornait la vue et les pensées; il était dévoré de mousses froides et tout visqueux d'hiver. Et puis, tout à coup, il n'y a plus eu de mur, mais un petit vallon comblé de cette oseraie. Oui, je dis bien comblé, parce qu'il semblait que tous ses vœux fussent exaucés, toutes ses aspirations satisfaites, toutes ses prières prises en considération.

Des milliers de branches carminées s'élevaient en chœur vers le ciel, comme les touffes d'un corail qui eût été lisse, sans détour, jaillissant. Toutes les branches montaient ensemble, d'un même élan fraternel, ainsi que les désirs d'un monde délivré des ambitieux et voué à la seule, à la plus noble ambition. Mais, à quoi bon chercher, à quoi bon geindre? Sûrement, ce

n'était pas plus le sang enflammé des jeunes pousses que les ruisseaux fumant à leurs pieds comme des encensoirs, ce n'était pas une de ces choses, ou l'autre, qui promettait l'allègement et la délivrance. C'était le monde entier qui se manifestait dans cette infime partie de lui-même, comme il arrive à l'homme le plus secret de se trahir par un tremblement de son petit doigt ou par une palpitation de la paupière.

II

Jadis, je fus ainsi sauvé par la bâche d'une humble voiture de livraison. Cette bâche n'en a certes jamais rien su, non plus que les gens qui en avaient ici-bas la propriété ou l'usage. Il est, en chaque chose, des qualités que nous ignorons et qui sont, précisément, celles par quoi cet objet remplit son plus beau rôle dans l'univers, celles vers lesquelles il tend comme à une fin miraculeuse, celles qui sont sa vocation même et son véritable destin.

Je me souviens, c'était un matin de février, un de ces matins ingrats, abandonnés, dont on pense qu'ils ne méritent pas le soir et ne l'atteindront même pas. Je ne sais ce que j'avais fait à moi-même et aux miens pour être, à ce point, déserté de courage et d'intention; mais j'étais, à coup sûr, ce matin-là, le plus dénué des hommes et le moins digne d'une aumône.

Pourtant l'aumône me fut faite, car cette bâche merveilleuse m'apparut. Elle était jaune et verte, de toile grossière. Sa couleur, ses plis, son aspect, les formes qu'elle voilait, enfin je ne sais quoi qui était en elle, m'avertit que je pouvais vivre encore, que mes fautes m'étaient remises, que rien de moi n'était sans remède.

J'accepte de passer pour un homme avide de pardon, pour un homme qui se satisfait de peu. Nous voulons tout évaluer nous-mêmes, comme si les choses de l'âme avaient signification d'argent, comme si elles ne relevaient point d'un autre génie que celui des comptables ou des géomètres.

J'ai rencontré pendant la guerre un prêtre avec qui je me suis entretenu souvent de pénitence et de contrition. Je lui demandai un jour à quel prix il mettait la rémission des plus lourds fardeaux de la conscience. Il me répondit sans sourciller : « Trois pater et trois ave. » Cet homme était corrompu

par la pratique du monde et de son ministère. Il me donna quelque envie de l'insulter, et j'avoue que je le secouai rudement. Depuis, j'ai réfléchi. Je ne me réconcilie point avec le souvenir de ce prêtre, mais je pense que la grâce nous touche de façon bien inopinée; elle éclate soudain, sans raison, comme l'azur radieux dans un ciel qui n'y comptait point. Elle est capricieuse en ce sens que nous ne la payerons jamais au prix exact que nous donnions d'elle. Elle se manifeste sans souci des travaux que nous assumons pour la mériter, et les occasions qu'elle choisit ne sont pas à proportion de notre détresse. Mais qu'elle est souveraine et le plus enviable des biens!

Rappelez-vous, rappelez-vous! Vous alliez par les rues, en proie à un mal irrémédiable. Votre pauvreté paraissait sans borne, car elle ne voulait être atténuée ni par un supplément d'argent, ni par une amélioration de votre santé, ni par le retour d'une amitié offensée. Et, cependant, vous avez tout à coup respiré dans le vent une odeur imperceptible, familière, chargée de souvenir, vous avez tout à coup rencontré, dans la couleur d'une maison ou dans la disposition d'un visage inconnu, quelque signe mystérieux, et vous avez senti que la richesse vous était rendue, qu'elle affluait en vous comme le sang sauveur revient au cœur d'un moribond.

Je marchais un jour sur les bords de l'Aisne, en proie à un tourment sans mesure et sans raison et qui, pour cela même, semblait incurable. L'image d'un pont, dans l'eau, m'a soudain rendu confiance en moi-même et l'usage de la joie. Et ce n'était là qu'un reflet; mais ne croyez jamais ceux qui vous diront que ce n'était là qu'un reflet.

III

D'un homme qui, frappé cruellement dans sa chair ou son esprit, conserve une foi allègre et ne cesse de dominer son mal, je dis qu'il a la grâce.

D'un homme vrai qui, pendant une heure, peut se regarder agir et penser sans malaise, je dis qu'il est touché de la grâce et je souhaite que cette heure dure une journée et cette journée une vie entière.

Semblable à un navire voilier qui tend dans l'atmosphère ses câbles déliés et vibrants, ses antennes sensibles, qui sonde le ciel avec ses mâts souples et forts, qui offre au vent, sous

des angles sans cesse variés la blanche résistance de ses toiles et qui domine merveilleusement toutes les forces de l'air en paraissant leur obéir, l'homme qui possède la grâce jouit d'une communion profonde, parfaite, délicate, non seulement avec les choses du monde qui nous sont perceptibles, mais surtout avec celles qui nous sont inconnues.

Celui-là pèse lourd sur le van du vannier. Celui-là ne vit pas seulement dans les limites de sa peau. Celui-là remplit à lui seul presque tout l'univers, il participe glorieusement de l'infini.

Je sais : il arrive souvent que le beau navire voie ses voiles s'affaisser en détresse ; il arrive qu'il ne sente plus ses cordages frémir dans le ciel. Il arrive qu'il s'arrête avec angoisse dans la stupeur et l'indifférence de midi.

Il arrive que l'homme riche se retrouve soudain sur le fumier de Job. Il arrive que la grâce déserte le cœur, sans raison.

Est-ce bien sans raison ? Je ne peux pas encore le dire, car il ne faut pas se chercher des excuses en estimant quoi que ce soit « sans raison ».

Mais demeure attentif, les voiles tendues comme une oreille, le gréement fidèle, et peut-être percevras-tu certaine brise exorable, là où d'autres moins confiants ne souffriraient que de l'abandon.

Il ne faut pas perdre contact avec l'univers si l'on veut vivre en état de grâce.

IV

Accueillez votre propre pensée, quelle que soit l'heure à laquelle elle vous fait visite. Et si son bon plaisir est de vous éveiller la nuit, levez-vous pour lui faire honneur et la regarder avec des yeux nets.

Il y en a qui on failli avoir une heure de grandeur, mais ils somnolaient sous la moiteur de l'édredon. L'esprit les appelait à voix basse, dans l'ombre de la chambre froide. Ils ne se sont pas levés et ils ne sauront jamais ce qu'ils eussent pu devenir. Ils chercheront à se consoler en pensant qu'ils ont rêvé ; se consoleront-ils jamais ?

Il y en a qui ont aperçu, tout à coup, à travers la fumée du

tabac, leur âme qui les regardait, comme une personne surnaturelle et attendue.

A ce moment-là, ils jouaient aux cartes ou lisaient leur journal; ils ont pensé : « Attends-moi, je te rejoindrai tout à l'heure. » La partie finie, le journal jeté, la visiteuse avait disparu.

Ils sont sortis à sa poursuite, avec un cœur bouleversé par la honte et l'angoisse. Hélas, le profond regard mélancolique ne luira peut-être plus pour eux. Ils ne feront peut-être plus jamais la rencontre d'eux-mêmes.

Au sein des plaisirs, alors que vous goûtez la compagnie d'une femme ou la conversation d'hommes hardis et spirituels, s'il vous arrive d'entendre la voix de la solitude qui chante à vos pieds comme une sirène, quittez tout pour fuir avec elle.

V

Lorsque Epictète dit : « Notre bien et notre mal ne sont que dans notre volonté », il déplace le problème, ce qui est parfois une façon de le résoudre, ce qui, plus souvent, est une façon de le supposer résolu, un expédient pour aller plus outre.

Je ne suis pas heureux, aujourd'hui; je ne suis pas content de moi, je ne suis content de personne; j'ai la certitude que toutes mes entreprises aboutiront à des échecs, et surtout, surtout, je ne désire rien entreprendre; je considère toutes choses d'un œil ingrat, d'une âme irritable et comme tarie. Je suis porté à souffrir, à faire souffrir. Oh! je n'ai pas la grâce. Je le sais et je ne m'y complaîs point. Secrètement j'aspire à sentir enfin la grâce descendre sur ma tête et mes épaules, comme un manteau de suave soleil, comme le parfum sucré qui tombe des tilleuls.

Que veut ce vieillard? Pourquoi répète-t-il avec une sorte d'entêtement : « Il dépend de toi de faire un bon usage de tous les événements » ?

Eh! sans doute! Cela aussi dépend de moi.

Mais que faire quand il n'y a rien à reprocher aux événements? Quand il n'y a pas d'événements?

Est-il donc vrai qu'il dépende aussi de moi d'être moi-même à cette minute? Répondez-moi, grands arbres silencieux! Réponds-moi, sapin chargé de grésil qui rêves — Heine me l'a dit — au palmier dévoré d'ardeur sous les tropiques.

« Chasse, reprend le philosophe, chasse tes désirs, tes craintes, et il n'y aura plus de tyran pour toi. »

C'est vrai ; mais je n'ai qu'une crainte : n'être pas le meilleur homme ; qu'un désir : ne point succomber à moi-même.

Le sage hausse les épaules et dit alors d'une voix douce : « Supporte et abstiens-toi. » Et il ne songe pas seulement aux orages qui viennent du dehors.

Il dit cela, car il sait bien que, pour être heureux, il faut être visité par la grâce.

Tous les stoïciens ont établi des règles de vertu. Aucun n'a livré le moyen qui donnerait la force de les appliquer. Car le goût ne suffit pas. Il faut le don, il faut cet élan secret qui est proprement la grâce.

VI

Soyez béni, monde divin qui m'avez délivré de la colère en me découvrant à temps cette tremblante fleur de volubilis.

Soyez béni, monde divin qui, au comble de la fatigue, au sein des périls, avez choisi des voies mystérieuses pour m'illuminer d'un sourire intérieur.

Les millions d'hommes malheureux qui souffrent en ce moment dans les campagnes de l'Europe affolée savent tous qu'au plus noir de la détresse, une étrange consolation peut les pénétrer ; et c'est comme si des doigts crispés sur le cœur relâchaient soudain leur étreinte. Il y en a qui appellent cela Dieu. Beaucoup d'autres ne donnent pas de nom au miracle, mais l'espèrent quand même à genoux.

La voix ne parle plus dans un buisson ardent. Quelquefois, c'est le bruit des feuilles de l'arrière-saison qui crépitent encore aux branches d'un chêne. Quelquefois, il n'y a pas de voix, mais seulement le regard annonciateur d'une véronique en extase dans les friches d'avril.

Je veux bien supporter, mais je ne veux pas m'abstenir. Je ne veux pas n'aller point au devant de la grâce, ne la point chercher dans la nuit parcourue de senteurs glacées, dans les bois tourmentés où deux branches s'étreignent et gémissent longuement, sur le plateau hanté de chardons qui travaillent avec fièvre et piété à perpétuer une descendance nombreuse.

Que cela me soit permis, et aussi d'interroger la terre, comme celui qui cherche les sources et les minerais, et aussi

d'éprouver, chaque matin, la verte ascension du printemps sur le coteau rocailleux.

Je ne sais par quel chemin viendra la joie, mais qu'il me soit permis d'aller quand même à sa rencontre, car je ne peux vraiment m'asseoir ici et l'attendre placidement sur une borne du carrefour.

Une joie m'est échue pendant la guerre, une joie qui est sans doute la plus grande de ma vie : celle d'avoir un enfant. Et ma raison ne s'est pas révoltée, et elle n'a pas osé me dire qu'il était téméraire de souhaiter un enfant alors que le monde humain est livré sans défense à l'incohérence, au désarroi et au crime. Oui, je me suis réjoui de me voir naître un petit homme alors que l'avenir des hommes semble corrompu pour de longues années. J'ai même salué cet enfant comme un sauveur. Vous voyez bien que les voies de la joie nous sont inconnues, comme celles de la grâce.

Je ne m'abstiendrai donc pas et lorsque je me sentirai le cœur saignant d'une plaie injuste, j'irai me recueillir, à pas respectueux, dans le monde solitaire. Je ne lui demanderai pas justice, je ne le provoquerai pas, je ne l'importunerai pas ; j'attendrai qu'il se manifeste et m'affranchisse, j'attendrai qu'il me dispense enfin la grâce qui est toujours en lui comme une sève subtile, comme un lait maternel.

La solitude ! Je peux encore la conquérir entre cent mille compagnons qui parlent ; je connaîs, pour me les chanter à moi-même, de petites chansons qui m'environnent du silence des steppes.

Je retournerai dans le ravin, où, tout l'été durant, le merle que je connais siffle ce même chant liquide qu'il épure et perfectionne de semaine en semaine. Dix notes qui sont toute sa carrière et sa raison d'être. Peut-être que, ce jour-là, cette musique sera juste ce qu'il faut à mon âme pour retrouver son essor, comme une barque échouée que vient mettre à flot une lame indolente.

Je retournerai dans les endroits où j'ai été heureux, et je ne crois pas que ce soit une telle imprudence, car il reste souvent un peu de bonheur attaché aux choses, comme l'odeur d'une femme dans les vêtements, comme une perle de vin dans le fond d'un verre.

Je repasserai derrière le hameau, là où je sais que, chaque

matin, un couple de palombes emmêle sa plainte qui sape sourdement le silence, y creuse un tunnel mélodieux.

Et je m'étalerai face au ciel, comme une vigne bien exposée qui veut mûrir de beaux fruits.

Je dis ce que je ferai, avec l'unique, avec le profond désir que vous en fassiez tous autant, chacun de vous tourné vers ses planètes préférées; avec le désir que vous n'acceptiez pas d'être des brebis marquées, sans rédemption, pour le couteau.

Il ne faut pas beaucoup de chose, parfois. L'âme n'est pas plus exigeante que le corps. J'ai vu des soldats épuisés qu'une seule gorgée d'eau-de-vie relançait aux cimes du courage. J'ai vu des hommes blessés grièvement et qu'on rendait à la vie en inclinant un peu leur corps pour orienter mieux le cours indécis du sang.

L'âme n'est pas moins fragile, moins sensible. Si la vue de l'ouest vous entretient dans la tristesse, tournez-vous légèrement vers le sud. On ne sait ce que le monde divin tient en réserve.

VII

Heureux ceux qui peuvent prier. C'est ainsi que les chrétiens sollicitent la grâce.

Il est facile de se mettre à genoux; mais, pour pouvoir prier, il faut posséder déjà cette grâce que l'on implore. C'est un si grand don, celui de la prière, qu'il n'est même pas décent d'en souhaiter quelque autre.

Boire est une petite chose. Avoir soif est tout.

Pourquoi les chrétiens qui nous conseillent de prier pour obtenir la grâce ne nous disent-ils jamais ce qu'il faut faire pour pouvoir prier? Ce n'est pas au hasard, pourtant, qu'ils font jouer l'ombre et la lueur des vitraux, l'odeur des pierres et celle de l'encens, le silence des voûtes et les soupirs propitiatoires des orgues, tous ces pièges harmonieux tendus à la prière errante.

Pour moi, je peux prendre un bâton et rechercher la solitude du monde. Si ce monde est une rue de ville à l'aube, c'est bien! Un dock fumeux haché de rails et de mâts, c'est bien! Une route creuse, illuminée de genêts en fleur, c'est bien! Si c'est une cour de caserne, ou l'aire bourbeuse et grillagée d'un

camp de captifs, oh ! que cela me soit quand même miséricordieux, que cela me soit encore bien !

Si je peux marcher, aller droit devant moi, ou de long en large, je prie. Si je peux voir un morceau de ciel, je prie. Et si la nature entière est offerte à mon âme, je prie, je prie malgré tout et comme sans le vouloir. Car il faudra bien que je voie l'oseraie, ou la radieuse bâche de cette voiture, ou l'image du pont dans l'eau. Il faudra que j'entende le gémissement des branches enlacées ; et c'est alors que je pourrai me sentir inondé de la grâce.

La grâce ! Elle est bien la conscience fugitive que l'homme prend de sa divinité.

Et maintenant, maintenant surtout, et plus que jamais, dites qu'il faut que l'homme ait foi en sa divinité !

GEORGES DUHAMEL.

AMICA AMERICA

—

Lettre à Gladys King, de Lawrence M. Scott, frère jumeau de Leslie M. Scott, premier régulier américain tué en France.

Comme jamais je ne me suis expliqué, Gladys, pourquoi vous m'aviez préféré à Leslie, je ne m'étonne pas, — depuis cette mort qui fait de lui pour toujours mon cadet fragile, mon aîné de mille ans, — de vous voir désirer avec passion le connaître, c'est-à-dire le reconnaître de moi-même,... me délaisser. Vous désirez savoir lequel est lui, lequel est moi sur les photographies de notre enfance : c'est lui qui a les régates rayées, et moi les régates unies. Nos parents distinguaient leurs fils à cela, et, rassurés, alors qu'à notre sortie du collège nous commencions à n'avoir plus exactement les mêmes visages, et que changeaient en nous ces traits seuls d'ailleurs qui passent pour immuables, la couleur des yeux, la forme des dents, ils avaient fini par ne plus voir entre nous de différences. De sorte que pour mes parents seuls je suis le portrait de Leslie. Pour tous les autres, il est disparu, et pour vous surtout, qui le trouviez ardent, jaloux, autant que j'étais résigné ou paisible. Mais je contiens toute sa vie. Je suis né une minute avant lui, et chacun de mes jours nouveaux croît en cercle autour de sa tombe. Pas une de ses pensées qu'il ne m'ait dite tout haut, pas un animal qu'il ait caressé et dont j'ignore le nom propre. Le jour seulement de son départ pour la France je l'avais quitté ; je viens de refaire son voyage jusqu'aux Vosges ; hier, j'ai vu la tranchée où il est mort et j'ai rejoint, depuis deux mois couchée, cette ombre que je me plaisais

du moins à imaginer fugitive. Depuis hier ma vie est à moi et je n'ai hérité, dans ce deuil, que de moi-même. Depuis hier je vis séparé de lui, et de moi aussi séparé, car je perds mon enfance, ma jeunesse avec la sienne. Il se cramponne à son jumeau comme un noyé. Je relâche dans le néant, les reprendrai-je jamais ? tous mes souvenirs, qui étaient les siens. Je vous vois déliée de je ne sais quels anneaux, Gladys, vous qu'encadraient toujours nos corps et nos pensées ; pour la première fois, vous m'apparaissez seule, libre, vos cheveux flottent, votre tunique s'ouvre ; c'est en face de vous que je songe à me mettre et non plus à votre côté droit; le gauche occupé par Leslie. Vous voilà à la poupe, me voilà à l'avant de notre canot à trois places, vous gouvernez, je pagaye, une mort unique le prive de tous ses passagers... Vous rappelez-vous ce jour sur le Charles-River, où il vous reprochait de parler du printemps avec les mots qui servent pour le soleil ? Devant moi aujourd'hui le printemps se lève, Gladys. Je vous écris de la cantine de Cusset, au bord d'un ruisseau, dans ce qui était un parc, et l'on a cloué une planchette, pour en faire une table, sur le tronc de chaque arbre coupé. A droite, une Américaine donne à ceux qui veulent manger ; à gauche, une Française à ceux qui veulent boire. Des soldats s'installent au centre : c'est, bienheureux, qu'ils ont à la fois faim et soif. Je n'ai que faim. De loin je vois, me souriant sans m'approcher, la fille du pays dont je foule présentement le sol, que je viens défendre, et de près, si je veux, je la toucherai, la fille de ma patrie lointaine. Alors je pense à vous, minuscule, sur une petite Amérique, je vous souris, j'allume votre pipe, j'attends, comme un enfant, que le printemps se couche.

Vous êtes froissée, Gladys, d'entendre parler du printemps dans la première lettre que je vous écris de la guerre. Mais à mes pieds, découpée par un rayon, je vois soudain noircir la première ombre des feuilles nées ce matin ; au flanc des collines je vois des poiriers, des pêchers généreux contenir la sève des feuilles pour livrer toutes leurs fleurs, c'est la guerre, sur des squelettes encore desséchées, et, dans le vallon, de hauts pruniers tout blancs, drus comme des choux-fleurs. Ici le printemps dure, Gladys, il n'est pas d'un jour ou deux comme chez nous, et j'ai trouvé enfin le contrepoids à notre automne. Tous les mots que vous usiez, d'une usure si im-

perceptible, — mille fois vous les diriez sans qu'ils se percent ou se boursouflent — pour parler de la lumière, du levant, du couchant, d'un jeune paon, ou de vous-même, vous pourriez à juste titre les donner à ce printemps français. Dans un guéret fumant, le semeur, seul homme de France qui ait le blé à discrétion, le prodigue d'un geste économe et précis. Sur chaque cep, le vigneron se courbe comme sur son baril, quand il tire le vin. Un canard, que sur la rive droite effarouchent des soldats américains, sur la gauche des zouaves, nage au milieu exact du torrent, rampant tout droit sur les rocs qui affleurent au lieu de les contourner, et son sillage atteint les deux bords à la même seconde. Le train glisse au fond de l'horizon au moment où une nuée s'écarte du soleil, et c'est le bruit d'un grand store qu'on tire. Leslie était né pour le printemps. Tous ces mouvements qui l'agitaient et nous semblaient inutiles, lorsqu'en plein été s'écartant de la mer il remontait en maillot un ruisseau, lorsque dans l'automne résonnant comme une cathédrale il chantait des two steps, quand sous la neige il peignait au ripolin vert notre palmier de ciment et de tôle, c'était les gestes qu'il ne pouvait réunir par cette saison qu'il n'aura jamais connue. Saison qui rend compatissant, inoffensif, et chacun croit à l'innocence. Autour du tronc d'arbre voisin, quatre soldats français qui repartent pour le front boivent dans des verres qu'orne de lauriers minces, quand ils les reposent, l'ombre d'un buisson, et je les écoute, qui parlent sans haine. Le premier raconte que les serpents les plus dangereux, les serpents corail ou coraux, il a oublié le pluriel, ont la bouche trop petite pour mordre; le second que le requin n'attaque jamais l'homme, qu'il suit les navires à cause des épluchures, et que s'il a mordu un cuisinier tombé, il se sauve en voyant le sang; le troisième assure qu'il suffit de taper dans l'eau avec les mains pour traverser le Niger sans crainte des mille crocodiles et il nageait même avec sa femme arabe sur le dos; et le quatrième parle de deux Saxons qui lui donnèrent de l'eau un jour qu'il fut blessé. Rassurés, dans un monde enfin libéré d'hommes et d'animaux méchants, ils laissent leurs bras, leurs jambes s'écarter d'eux sans péril. Le ciel est maintenant tout bleu, avec un de ces gros nuages d'explosion qu'on voit depuis la guerre, blancs et gonflés, et près d'exploser à

leur tour. La rivière Allier roule des eaux filtrées vers la rivière Loire. A travers cet air, cette saison inconnue, Gladys, je vous vois, votre corps et votre âme, comme sous les rayons violets qui m'en dévoilent soudain les formes et les métaux secrets ; votre obstination, tendue dans votre cerveau comme un os d'ivoire ; votre éternel contentement qui ressemble tant à un vrai cœur, et qui dispense une rosée superbe ; la glande de vos larmes, sans rides... Il n'y a, au fond, que Dieu d'impitoyable, que Dieu, que rien ne pacifie ou n'émeut, ni quand on bat un fleuve des bras, une esclave nue sur le dos, ni quand on est blessé et qu'on a soif en sa présence,... car aujourd'hui Debussy est mort. Les Allemands ont heurté, de leur pioche pour la troisième fois, dans les tranchées, je ne sais quelle racine de la France. Vous vous rappelez le Message de notre Université d'Atlanta, où nous déclarions nous battre pour Rodin, pour Degas, pour Debussy... Il est trop tard. Tous trois sont tués...

Je suis venu de New-York sur le même bateau que Leslie. Le capitaine m'a pris pour lui et m'a demandé vingt fois par quelle ligne j'étais revenu. Pas d'attaques, pas de torpilles. La seule alerte fut un homme à la mer, qui, sans se débattre, sans plonger, mourut noyé aussitôt comme si l'eau dans ces parages était seulement empoisonnée ; je le voyais flotter sur le dos, autour de lui la lumière de la lune apaisait les flots comme l'huile autour d'un navire en péril, et de son corps nous pouvions à loisir sauver mille pensées, les transborder sans hâte jusqu'à nous. Toutes les fois qu'un peu de mort, un peu de sang ouvre la terre, il en sort à la fois toutes les pensées que j'aie eues, une à peu près par an, depuis que je vous connais, et ce noyé m'ouvrait l'océan, jumeau de quel cœur. Il flottait, et la bouée que je lui avais lancée auprès de lui paraissait de plomb. On le repêcha, rien ne put le ranimer, on dut le rejeter le soir, mais cette fois avec un poids de fonte... Ce fut tout, la traversée ne fut plus que banale ; c'est-à-dire que le soir venait, et que le soleil, un de nos regards pris entre chacun de ses rayons, tournait vers l'Amérique en nous tirant les yeux ; que la nuit venait, chaque fois troublée par la folle qui s'évadait nue de sa cabine pour attaquer celle du célèbre juriste qu'elle prétendait cacher un chat tigre sous son lit, et le matin me réveillaient les engagés arméniens qui partaient délivrer l'Ar-

ménie par Jérusalem, Damas et Diarbékir et qui chantaient la *Marseillaise* en leur langage. Du pont supérieur, nous les voyions jouer à leur jeu national, qui est saute-mouton, celui qui était courbé gardait parfois à la main sa cigarette allumée, se refusait à la poser malgré les rumeurs, et cela rendait le jeu, s'il est possible, plus homicide encore. Ils étaient équipés à neuf pour tout ce qui coûte moins cher aux Etats-Unis, chaussures, ceintures, cols, de haillons pour tout ce qu'ils savaient trouver à meilleur compte en Europe, les chaussettes, les chapeaux, les chemises ; et, la nuit, ils parvenaient à graver sur le bastingage, les patrouilles jamais n'en purent saisir un seul, des dessins de cornues, de tubes contournés et renversés qui étaient leurs noms debouts, à part l'inscription sur la cabine du capitaine, qui était la légende d'Adam... Puis, de ma chaise, je voyais des vagues doucement se déplier, une jaune et rouge, une verte et jaune, et me rendre le secret donné à l'aller par le bateau espagnol, le bateau brésilien. Le commissaire du bord me terminait l'histoire qu'il avait commencée à Leslie, et toutes choses, et le lever du soleil lui-même, et le phare de Royan, et Bordeaux avec ses flèches, et depuis tous les petits bourgs de France me disent la fin ou la morale de je ne sais quel mystère dont j'ignorerais toujours le début.

Puis j'ai traversé la Guyenne, l'Angoumois. De Bordeaux à Paris on aperçoit, tous les vingt miles, découpés ou décalqués sur l'horizon, aux endroits les plus solitaires, une image américaine, des forestiers glabres assis sur une clairière, inactifs comme des matelots sur un radeau, des nègres dans un champ avec les uniformes de la Sécession construisant les hangars avec des précautions, car ils ne sont pas encore assurés sur la vie. Je connus Montrichard, dans la Touraine, patrie des cuisiniers, et, venus en permission saluer mon aubergiste il y en avait trois, celui du tsar, celui de l'empereur de Siam, et le chef de l'Hôtel des Voyageurs à Auxerre, que tous respectaient. Je connus cette ville, garde meuble aussi d'églises et de châteaux, où attendent leur ordre de transport tous les Américains qu'on renvoie en Amérique, parce qu'ils sont malades, ou en disgrâce, ou en surnombre dans leur grade, et Français, Françaises sont vraiment hospitaliers, car ils les soignent comme on le fait ailleurs des Américains qui arrivent. M'écartant

parfois de la grande ligne, j'arrivai par embranchement dans ces villages encore solitaires où notre intendance, comme un insecte pour ses futures larves, est allée déposer du maïs, des balles de coton, des farines d'avoine là où naîtront des régiments, des compagnies américaines, et je levai la tête des gamins, qui déjà balbutiaient l'anglais. Parfois il y avait le feu, tous s'y précipitaient, les soldats combattaient l'incendie avec leurs mains, avec leurs haches, entourés des femmes, des enfants, des blessés qui les encourageaient sans pitié pour les belles flammes, comme si c'était la guerre qui sortait là soudain et qu'il fallait étouffer.

Je ne vous dirai pas ce qu'est Paris. On a couvert avec des sacs de sable tout ce qui vaut, m'a-t-on dit, d'être admiré, et j'ai rencontré Mason, le professeur d'art à Albany, qui essayait de voir à travers les interstices. Privé de toutes ses beautés, Paris est la plus belle ville du monde ; je passe près de chaque amas de sac ému comme en lisant Chaucer où mon oncle puritain avait barré d'encre indélébile toutes les métaphores ; je passe près de la Danse, près de la Marseillaise ainsi voilées en détournant la tête, le cœur ému, comme près d'un charme, d'un attribut secret de Paris. Dans la rue des passants ont une poussière blanche sur les épaules, c'est qu'ils ont été dans la cave à cause des gothas, et le Sacré-Cœur tout entier en sort chaque matin, aveuglant. Chacun surveille sans haine la lune et ce trou d'argent qui chaque soir s'agrandit, comme si la plus grande torpille allait passer par la pleine lune, et l'on évite de se mettre en dessous. Je vis un avion s'abattre un jour d'alerte sur la place de la Concorde, l'aviateur en sortir, marcher trois grands pas, un petit, et mourir en fantassin au centre exact de sa ville, du devoir. Le canon tonne. Suivant les trottoirs nord-ouest à cause de la pièce géante, les rues sud à cause des courants d'air, avec des écarts nord-est sud-ouest pour éviter les pensionnats de garçon, des files de fillettes en capuchons gagnent les catacombes... C'est alors que je vais voir Hélène Grandin.

Car, je vous en dois l'aveu, Leslie s'est fiancé à son passage dans Paris. Lui qui recula toute sa vie devant le mariage dans le pays où l'on se marie en un jour, en France où tout est convention et longueur en une heure il a trouvé sa femme. Hélène habite deux chambres d'où l'on aperçoit à peine

la rue, mais, du débarras, en posant un tabouret sur une chaise et la chaise sur le fauteuil, par une lucarne on voit Paris. Elle me reçoit sans chagrin, sans prévenance. Rien en moi qui l'émeuve, qui l'attire. O légère Gladys, ô indécise et qui nous avez cru semblables, elle ne remarque pas que nous étions jumeaux, elle n'a vu dans Leslie que ce centième de corps, ce centième d'âme par quoi il différait de moi, elle ne l'a aimé que par ce qui toujours vous sera inconnu ; et j'ai enfin le sentiment, non pas qu'une part de mon être, mais un être entier avec Leslie est mort. Je lui prends la main, ma main tremble. J'éprouve toujours l'angoisse, près d'une femme d'un autre pays que le mien, de voir une femme d'un autre siècle. Je ne peux découvrir ce qu'il y a du présent dans Hélène, elle est du siècle passé, du siècle prochain. Je regarde ses yeux, mes yeux me piquent. Tout ce qui est sans couleur et terne dans la chambre devient étincelant dans ses prunelles, les rideaux sombres, les meubles sombres, et tout ce qui est éclatant y devient terne et voilé, des couverts d'argent, le soleil. Entre le soleil tout noir et un chapeau de deuil qui rayonne, je vois le visage de Leslie flotter, sourire. Je dis à Hélène que je suis fiancé, que vous vous appelez Gladys, que ma famille est la sienne, et Gladys égoïste sa sœur. J'en gage pour cette orpheline nos biens et l'Amérique entière, et même ce qui nous appartient à peine, car je lui décris le Grand Cañon, les Buildings, le parc de Yellowstone comme si je les lui offrais J'insiste.

— Oui, répond-elle.

Que veut dire oui en français ? Oui veut-il dire que le Grand Cañon est trop désert, qu'il faut le combler d'éléphants, de lions ; que les Buildings sont trop blancs, qu'il faut les peindre en rouge, en argent ;... oui veut-il dire que l'on voit Gladys telle qu'elle est ce matin d'avril, agitée sur notre côte Pacifique, commandant ses amies à cheval sur les chevaux de bois flottants et dirigeant la houle ? Oui veut-il dire que la vague arrive, que Gladys tend les épaules, ferme de la main sa bouche riante, car l'idée ne lui vient pas de ne pas rire ? Oui veut-il dire que l'on accepte tout cela, que l'on refuse ? J'ai honte soudain des pays heureux. Je parle à Hélène de la gloire, de la beauté qu'il y a à mourir pour son pays, pour une femme, et, c'était le cas de mon frère, pour deux femmes,

pour deux pays. Elle secoue lentement la tête, de gauche à droite :

— Oui, fait-elle.

§

Adieu, Gladys. J'ai rejoint la brigade de Leslie et tout un jour je suis resté au poste de son général. C'était un carrefour, sur lequel des camions, des compagnies fatiguées s'arrêtaient d'elles-mêmes comme des locomotives sur une plaque, et soufflaient, attendant qu'il tournât. J'attendais Farnsworth, celui que vous appeliez Lunettes à cause de ses énormes prunelles, qui semble un Cyclope étonnant, un Cyclope à deux yeux, et qui a vu de ces immenses cercles mourir Leslie. J'attendais avec le chien du major qu'on ne laissait pas aujourd'hui courir après les obus, car on craignait des obus asphyxiants, et le major seul courait pour arriver premier aux blessés. Je vis passer l'avion de notre ami Thaw qui tous les jours va planer une minute à trois mille cent deux mètres au-dessus d'un village ennemi, point exact, hauteur exacte où pour la dernière fois fut aperçu son ami Morton, disparu, et comme si c'était là-haut, à un mètre près, qu'on dût le retrouver. On apportait des morts tués par les gaz. Des soldats avec crainte délaçaient le masque, par crainte de trouver un ami, — plus triste encore de découvrir un visage pour tous méconnaissable. J'aidais à les porter ensuite à l'ombre, à l'écart, près de ces renflements ou de ces creux de la terre qui semblent faits, par leur forme, pour tenir un corps étendu, et dites à l'Amérique que tous les tués de la septième brigade ont été ce jour-là enterrés dans le bon sens. Parfois le vent nous jetait au visage, comme une mitrailleuse, des gouttes dures de pluie; nous frissonnions, découverts par une fausse mort. Des Français passaient le visage nu, à côté de nos artilleurs masqués, et nous comprenions qu'ils étaient dans leur air, que nous nous battions près d'eux comme des scaphandriers près des génies des eaux et ce soir encore, dans ce petit parc, près de ce petit clocher, je me sens un masque, et je prends, pour l'arracher, mon visage dans mes deux mains.

O Gladys, vous rappelez-vous cette gouvernante qui nous obligeait à la fin de chaque lettre, en post-scriptum, de définir un des mots qui honorent les hommes, du mot éternité, du mot loyauté, et je fus privé de dessert une semaine pour avoir

décrit, dans la lettre à notre évêque, le mot Gladys. Voulez-vous aujourd'hui le mot Nostalgie, le mot Tristesse, sont-ils de ceux qui vous honorent? J'ai vu Farnsworth. Leslie, toujours ennemi de l'emphase, a trouvé un prétexte à mourir pour la France. Il était venu aux tranchées les poches pleines d'oranges, car Farnsworth les aimait, il apprit que son ami était devant les lignes en patrouille, le rejoignit en rampant, le sauva de trois Allemands, mourut pour la plus belle cause, mais à propos d'un ami, et il eut même le temps de lui donner une dernière orange, car il avait lancé les autres ses grenades épuisées. O Gladys cruelle et rose, pourquoi faut-il que le mot Bonheur soit le seul aujourd'hui que j'ai envie de vous décrire? Le Bonheur, Gladys, est l'accord entre tous les hommes, chacun, le nègre aussi, comprenant les plus grands; le bonheur est de sentir son âme immense et au centre son corps minuscule comme un noyau; de voir recommencer, mais cette fois comme s'ils étaient faits pour vous seul, tous les gestes qu'on a vus sans les comprendre un quart d'heure plus tôt, quatre soldats amis des requins, des Saxons lever leurs verres entourés d'ombres de lauriers s'asseoir autour d'un tronc comme les fakirs autour d'une graine qui va devenir palmier; de voir, sans que rien en ce monde puisse l'expliquer, l'Américaine soudain donner à boire, la Française à manger, deux grands pays échanger leur but et leur fonction par simple bienveillance, et, suprême bonheur, de voir un canard, ses ailes ouvertes, plus lent que le courant lui-même, balayer, pour en enlever la poussière, le ruisseau étincelant.

JEAN GIRAUDOUX.

L'ISLAM ET LES TURCS

—

L'infériorité de culture du monde arabe est par trop évidente pour qu'il soit besoin d'y insister. Elle tient à une cause initiale sur laquelle sont venues se greffer d'autres causes nombreuses, complexes, spéciales à chacun des pays arabes où elle se manifeste d'ailleurs d'une façon plus ou moins frappante. Bornons-nous à mettre ici en évidence la raison principale et primordiale de la déchéance des peuples arabes : *le régime turc.*

Partout où ils ont passé, les Turcs ont engendré la désolation. Leur histoire, de la première à la dernière page, est une œuvre de ruine. La guerre fut leur seule industrie. Ils l'entreprenaient uniquement pour satisfaire leurs appétits barbares : verser le sang à longs flots, remplir leurs greniers, renouveler leurs harems, ajouter à leur orgueil de ghazis. L'appât du gain plus que le prosélytisme, les incitait à combattre. Ils faisaient la conquête d'une province ou d'un pays et, après l'avoir dévasté, pressuré, exprimé comme un citron, après en avoir extrait le dernier grain et la dernière goutte, ils s'en allaient vers une autre province ou un autre pays poursuivre leurs ravages. Car, semblables aux Germains de Tacite : « c'était à leurs yeux fainéantise et bassesse de gagner à la sueur de son front ce qui peut ne coûter que du sang (1). »

Et ce fut l'arrêt devant les portes de Vienne et ce fut la retraite qui se continue depuis deux siècles et que la vénalité des petits hommes de l'Union et Progrès vient de transformer en débâcle...

(1) Tacite : *Mœurs des Germains*, XVI.

Les Turcs s'étaient infiltrés de bonne heure dans l'Empire Arabe. Les guerres et les razzias d'au delà l'Oxus et le Syr Daria en avaient amené un grand nombre sur les marchés d'esclaves. On les achetait pour le service domestique, l'ornement et les plaisirs du Salamlick. Sous le Kalifat d'Al-Mansour, on les enrôla dans les différents corps de l'armée. Plus tard on en constitua la garde particulière du monarque.

Les Abbassides ne se sentaient pas en sûreté à Bagdad. Ils craignaient de voir tomber le trône entre les mains des descendants d'Ali, dont les partisans grossissaient en nombre de jour en jour. Ils furent ainsi amenés à s'entourer d'hommes étrangers à toute question dynastique, sur le dévouement desquels ils croyaient pouvoir d'autant mieux compter qu'ils les payaient grassement. Ils s'appuyèrent tout d'abord sur les Persans du Khorassan ; mais ceux-ci, d'un caractère souple et assimilable, n'avaient pas tardé à devenir arabes et à épouser les sympathies ou les convictions politiques de leurs nouveaux concitoyens. Il fallut les licencier. Les Turcs, qui s'étaient montrés braves et disciplinés dans les batailles et, par ailleurs, totalement réfractaires à l'influence arabe, étaient tout désignés pour remplacer les Persans. Les Kalifes n'hésitèrent pas à leur confier la garde de leur personne et de leur trône. Ils ne tardèrent pas à s'en repentir doublement. En effet, les prétentions et les exigences des Mamelouks allèrent toujours en augmentant, en face d'un pouvoir qu'ils savaient à leur merci. A la mort d'Al Moutassime (842) les Turcs étaient déjà les véritables maîtres de l'empire. Sorte de Maires du Palais à la solde du plus offrant, ils nommaient et supprimaient tour à tour les Kalifes de leur choix. Leur chef qui avait pris le titre d'Emir Al Oumara (le Chef des Chefs), plus tard celui de Mœyz ed Dawlah (la gloire de l'Empire) et de Sultan, absorbait en sa personne tous les pouvoirs militaires et civils. Enfermés dans leur palais, les Kalifes ne conservèrent plus que l'autorité religieuse. Après la chute de Bagdad (1258), ils cherchèrent asile en Egypte où il vécurent obscurément jusqu'en 1516. Et ce fut en 1517 que le Sultan de Constantinople Selim Ier arracha des mains du dernier Abbasside le pouvoir religieux et se fit reconnaître comme le vicaire d'Allah, l'héritier de Mahomet, l'Emir des Croyants !

Tel est en résumé, dans ses grandes lignes l'historique des relations des Turcs avec le Califat.

Les Mamelouks, appelés par la confiance du souverain pour consolider le trône, s'étaient empressés de le saper. Ils s'installèrent dans l'Empire et ils eurent tôt fait de le déconsidérer, de le désorganiser, de le désagréger pour finalement se l'adjuger et se l'approprier. Une fois maîtres des pays arabes, ils s'acharnèrent à poursuivre et à mener à bonne fin leur œuvre de destruction. Ils mirent une ardeur farouche, un soin cruel et persévérant à abattre et à anéantir systématiquement tout ce qui était arabe. Ils avaient en horreur le génie élégant et délicat de leurs anciens maîtres et ils s'appliquèrent à effacer jusqu'aux traces d'une civilisation qui leur était d'autant plus odieuse qu'elle semblait les narguer et les humilier. Ils firent la guerre à la littérature, à l'art, aux sentiments, à la religion même. Ils convertirent en déserts les terres jadis réputées les plus fertiles du monde. Ils proscrivirent une langue belle entre toutes, qui avait été le véhicule harmonieux des plus nobles pensées. Leur pioche sacrilège s'attaqua à la poésie des pierres et même aux édifices religieux et ils prirent plaisir par-dessus tout à faire s'agenouiller devant leur insolence la fierté arabe. Ils traquèrent et chassèrent la générosité, la pudeur, la probité, l'orgueil viril, le respect de la femme, le culte de la parole et ne se donnèrent de repos que le jour où ils constatèrent que les peuples qu'ils avaient domestiqués portaient un masque semblable à leur propre visage.

Ce sont bien et uniquement les Turcs qui ont déshonoré et avili l'âme arabe, — les Turcs et non l'Islam. Il faut insister sur ce point.

La grande majorité des auteurs européens qui se sont fait des questions musulmanes une spécialité ou une étiquette et ceux-là qui s'en sont occupés incidemment, historiens, philosophes, hommes politiques, coloniaux, voyageurs ou journalistes, se sont appliqués à démontrer que l'Islam était seul responsable de la corruption et de la déchéance des peuples arabes. Cette quasi unanimité de jugement est impressionnante. On peut cependant l'excuser par la difficulté où étaient ces écrivains d'étudier à fond les textes arabes ; aussi parce que les livres se suivent et se ressemblent... On peut l'expliquer également par le fait qu'il est des erreurs admises et sanction-

nées qu'il est dangereux de vouloir déraciner et aussi par cette constatation que l'anticléricalisme devient un article d'exportation, quand il vise une religion étrangère. Libres penseurs et dévots sont d'accord là-dessus. Les uns parce que leur compréhension de la liberté leur fait un devoir de critiquer et de bafouer toutes les croyances indistinctement ; les autres parce que leur foi intransigeante leur enseigne que hors l'Eglise il n'est point de salut... Mais que reproche-t-on à l'Islam ?

On a dit : l'Islam abaisse la femme et l'humilie à plaisir. Il serait facile de démontrer que Mahomet s'est toujours efforcé d'émanciper la femme, de sauvegarder ses intérêts, d'améliorer sa situation matérielle et morale.

Cela est si vrai que pour relever la condition de la Musulmane, il n'y aurait qu'à revenir aux véritables leçons du Prophète, en les adaptant aux nécessités présentes. La polygamie et la répudiation, qui d'elles-mêmes tendent à disparaître, peuvent être légitimement et légalement enrayées. Une stricte application des textes coraniques est suffisante amplement pour assurer à la Musulmane moderne l'exercice des droits civils et civiques auxquels elle peut raisonnablement prétendre. Peut-on, dès lors, soutenir que le Mahométisme enseigne le mépris de la femme et qu'il s'oppose à son émancipation ?

On a dit : l'Islam est intolérant. Et le Coran enseigne : qu'« il n'est pas de contrainte dans la religion ». Aux exemples nombreux de l'esprit de tolérance des musulmans, tant dans leurs rapports avec les Infidèles que dans leurs rapports avec leurs coreligionnaires philosophes, schismatiques, libres-penseurs ou athées, que fournit l'Histoire, nous ajouterons seulement le témoignage de Renan, qui ne saurait être taxé de tendresse pour l'islamisme :

*

Le goût de la science et des belles choses, dit Renan, avait établi au x[e] siècle, dans ce coin privilégié du monde (en Espagne), une tolérance dont les temps modernes peuvent à peine nous offrir un exemple. Chrétiens, Juifs, Musulmans parlaient la même langue, chantaient les mêmes poésies, participaient aux mêmes études littéraires et scientifiques. Toutes les barrières qui séparent les hommes étaient tombées ; tous travaillaient d'un même accord à l'œuvre de la civilisation commune. Les Mosquées de Cordoue, où les étudiants

se comptaient par milliers, devinrent des centres actifs d'études philosophiques et scientifiques(1).

Remplacez l'Espagne au x^e siècle par l'Empire Arabe sous les Abbassides, ou l'Egypte sous les Fatimites et vous pourrez conserver ce même tableau de tolérance et de labeur intellectuel, pour Bagdad ou le Caire, Samarkand ou Kairouan.

Ce n'est pas à dire que le fanatisme musulman ne se soit pas éveillé et ne se soit pas exaspéré quand, déchus de leur puissance première, les Musulmans furent assujettis par des peuples divers. Trop faibles pour résister à la domination étrangère, les hommes du Livre acceptèrent sans enthousiasme le fait accompli. La religion devint leur asile. Ils s'y réfugièrent, s'y retranchèrent, s'y enterrèrent, ne voulant plus rien savoir du monde qui décidément ne leur appartenait plus. Pui l'idée vint à quelques esprits de substituer aux nationalité perdues le lien de la foi et de considérer tous les Musulmans comme compatriotes dans l'Islam. Cette idée n'avait pas dépassé le domaine de la spéculation, que déjà l'Europe s'en était saisie pour la propager et s'en exagérer l'importance et le danger. L'Europe créa le Panislamisme. La Turquie s'employa à le réaliser. Mais quand vint le moment de mettre la grosse machine en œuvre, on s'aperçut qu'elle ne fonctionnait pas. La guerre sainte fut déclarée. Quels en furent les résultats ? Tous les Musulmans du monde, à part une infime minorité, se sont ralliés à la cause des Alliés, contre le Kalife de Constantinople, contre Hadji Guillaume « protecteur de l'Islam ». Tous ont tenu à honneur d'apporter leur contribution, or et sang, au triomphe du droit et de la civilisation. Cette fidélité recevra, nous en sommes convaincus, sa récompense. Il est également dans l'intérêt des Puissances et dans l'intérêt des Musulmans de substituer au lien de la communauté religieuse le sentiment de la nationalité. La création du Sultanat d'Egypte et celle du Sultanat du Hedjaz prouve que l'Europe est dans la bonne voie. Qu'elle persévère dans cette voie et qu'elle s'applique à inculquer à ses pupilles, à développer et à fortifier dans leurs cœurs l'attachement au sol natal, le culte de la terre des aïeux, l'amour de la Patrie. Qu'elle leur donne

(1) Renan, *Averroès et l'Averroïsme*, p. 4, 2^e édition.

l'assurance, le sentiment, la certitude, la preuve qu'ils ont une Patrie, qu'elle leur octroie une Charte, une constitution qui réponde progressivement à leurs vœux et leur permette d'évoluer, qu'elle leur réserve une participation de plus en plus large au gouvernement de leurs pays respectifs. Alors l'Egyptien se considérera, à quelque religion qu'il appartienne, Egyptien avant tout et par-dessus tout ; les sujets du Grand Chérif sauront qu'ils sont Arabes et non plus seulement Mahométans.... Tous les peuples arabes prendront ainsi conscience de leurs droits et de leurs responsabilités et tous se mettront à l'œuvre pour la formation d'États organisés et indépendants qui seront de nouveaux centres actifs d'études et de progrès.

On a dit encore: l'Islam proscrit l'effort, puisqu'il professe que « tout est écrit ». Or le fatalisme musulman ne conseille pas l'immutabilité, ni l'inertie ; il ne condamne ni l'action, ni l'évolution, au contraire. Nous n'en voulons pour preuves que ces textes du Coran :

Lorsqu'on presse les Infidèles d'embrasser la doctrine que Dieu a révélée, ils répondent : Nous suivons les usages de nos pères. Doivent-ils les suivre, si leurs pères ont marché dans la nuit de l'ignorance et de l'erreur (1) ?

Qu'est-ce à dire sinon qu'il ne faut pas suivre aveuglément la route tracée par ses devanciers, mais qu'il importe au contraire de s'engager hardiment dans la voie de la raison et de la vérité ?

Les textes suivants sont encore plus explicites :

Dieu n'exigera de chacun que suivant ses forces. Chacun aura en sa faveur ses bonnes œuvres et contre lui le mal qu'il aura fait (2).

Et ailleurs :

Dieu n'améliorera la condition d'un peuple qu'après que ce peuple aura amélioré sa condition.

Comment concilier un fatalisme aveugle avec la responsabilité que fait peser le Coran sur l'homme, du fait de ses actions bonnes ou mauvaises ?

Comment concilier le fatalisme avec l'injonction de se cor-

(1) Coran, Chap. II, verset 165.
(2) Coran, Chap. II, verset 286.

riger, de s'améliorer, de se perfectionner sans plus attendre l'intervention de Dieu ?

Enfin l'on a dit — accusation capitale : l'Islam est hostile à la civilisation et au progrès.

Nous pourrions opposer à cette imputation plusieurs siècles d'histoire. Niera-t-on qu'il y ait eu une « civilisation arabe » ? Renan, dans une conférence restée fameuse, *l'Islamisme et la Science*, 29 mars 1883, s'est élevé avec véhémence contre la « civilisation arabe ». Le délicieux ironiste prétend que ce qu'on est convenu d'appeler « Civilisation arabe » n'est que la civilisation grecque propagée et mise à jour non pas même par les Arabes, mais par des Syriens, Chaldéens, Persans ou Espagnols, devenus Arabes par la conquête et la langue. Admettons sans discussion la thèse de Renan. Faisons plus encore, — effaçons d'un trait de plume la civilisation arabe. Il nous suffira de rappeler ici quelques propos de Mahomet pour prouver que l'Islam, dans son essence, est favorable à la curiosité scientifique et à l'expansion du savoir :

Le Prophète a dit :

Allez à la recherche de la science, jusqu'en Chine au besoin.

L'étude est un devoir pour tout Musulman.

Les Savants sont les héritiers des prophètes.

Le meilleur parmi les hommes est un savant croyant.

La foi est nue ; la piété est son vêtement, la pudeur son ornement ; son fruit est la science.

Le savant est sur terre l'homme de confiance du Seigneur.

Qui s'engage dans la voie de l'étude, Dieu le conduit dans la voie qui mène au Paradis.

Il ne faut pas que l'ignorant garde son ignorance et il ne faut pas que le savant garde pour lui seul sa science.

Mieux vaut étudier que prier.....

Au jour du jugement l'encre du savant pèsera dans la balance du même poids que le sang des martyrs (1).

Au rapport d'Abou Zorr, le Prophète a dit :

Assister aux leçons d'un savant est plus méritoire que de faire mille génuflexions, que de visiter mille malades, que de suivre mille enterrements. On lui demanda : O Prophète de Dieu, serait-ce plus méritoire encore que de lire le Coran ? Et Mahomet répondit : Le Coran pourrait-il servir sans science ?

(1) On trouvera ces citations et les suivantes dans Gazali : *Ehyya ouloumoul dine*, t. Ier, pp. 4 à 8.

Montrerons-nous Mahomet qui, « ayant rencontré deux groupes d'hommes — les premiers priant, les seconds s'instruisant, — prit place parmi ces derniers en disant : « Les autres implorent Dieu et il appartient à Dieu de les exaucer ou de ne pas les exaucer; mais ceux-ci s'instruisent et moi-même j'ai été envoyé pour éduquer les peuples et les instruire » ?

Citerons-nous les propos d'un Omar ou d'un Ali ben Abi Taleb, compagnons et disciples directs de Mahomet ?

D'Omar :

La mort de mille dévots qui prient la nuit, jeûnent le jour est moins affligeante que la mort d'un seul savant, connaissant le permis et le défendu, le bien et le mal :

D'Ali :

Le savoir vaut mieux que la richesse. Le savoir te protège et tu dois protéger ton bien ; le savoir commande et la richesse est commandée; les dons diminuent le bien et le savoir augmente en se prodiguant.

Et la sainteté de l'étude est reconnue d'une façon saisissante au VIII^e^ siècle par l'un des plus grands Docteurs de l'Islam.

Abdel Hakam rapporte l'anecdote suivante :

J'étais un jour chez Mâlik (1) m'instruisant; sur le coup de midi je ramassai mes livres pour aller faire mes prières, et le grand jurisconsulte me dit : « Ce pour quoi tu t'es levé n'est pas plus méritoire que ce que tu étais en train de faire. »

Mais pourquoi multiplier les citations ? Il est une constatation indiscutable. Tant que l'Islam resta l'Islam, la science marcha de pair avec la religion. Les dynasties étrangères, les dominations étrangères altérèrent l'Islamisme et bannirent l'étude. Le Prophète l'avait prédit :

Dieu, avait-il dit, n'arrachera pas violemment la science aux hommes après la leur avoir donnée, mais la science s'en ira petit à petit par la disparition de ses représentants, jusqu'au jour où il ne restera plus que des chefs ignorants qui, interrogés, répondront sans connaissances : ils seront égarés et ils égareront les autres.

Les Chefs ignorants ! Reconnaissez les Turcs.

Les Turcs étaient venus de bonne heure à l'Islam. L'intérêt

(1) Mâlik (715-806). L'un des quatre jurisconsultes dont la doctrine est reconnue comme orthodaxe.

plus que la grâce avait entraîné leur conversion. Ils arborèrent le turban, combattirent à l'ombre du drapeau vert, égorgèrent aux fêtes des moutons, jeûnèrent ostensiblement et même firent des aumônes, — mais leur âme demeura tartare et barbare. L'Islam ne réussit pas à les policer. Devenus les maîtres, ces barbares firent interpréter la loi à leur guise, selon leurs convenances et leurs appétits du moment.

Ces égarés dans l'Islam égarèrent et fourvoyèrent l'Islam. Et la religion finit par refléter l'image de ces imposteurs qui s'étaient proclamés les défenseurs de la foi. Elle apparut, dès lors, aux observateurs superficiels comme un fatras de formules archaïques, une loi de lâche résignation et d'obscurantisme, — alors qu'elle est une loi de lumière, de civilisation et de progrès. L'Arabe n'est pas le Turc; le mahométisme n'est pas la turquerie musulmane. Le Turc s'est servi de la religion uniquement pour arriver à ses fins. Pour asseoir définitivement et à peu de frais sa domination, il érigea le fatalisme, la résignation, l'ignorance en dogmes intangibles. « Il était écrit » qu'ils seraient, eux, les Turcs, les maîtres des Arabes et qu'ils les traiteraient de « Turc à More ». Il fallait accepter ce décret de Dieu. Il fallait se résigner et ne jamais se révolter. D'autre part, il ne fallait pas se livrer à la culture rationnelle, ni à une culture quelconque. Il fallait que les Arabes demeurassent ignorants, de crainte qu'ils ne s'avisassent de discuter les titres usurpés de leur nouveaux maîtres, au lieu d'accepter religieusement l'ordre établi, le fait accompli. Il fut défendu de discuter, de commenter les textes coraniques. On devait les prendre à la lettre et les comprendre à la turque. Et il fut défendu de se livrer à l'étude, parce que l'étude et le progrès ont été de tout temps les pires ennemis des barbares.

Grâce à Dieu, le monde arabe et l'Islam sont enfin délivrés des Touraniens ! Que les musulmans retournent donc librement à la source pure de leur religion et qu'ils y puisent le respect de la femme, le devoir de s'instruire, celui de se transformer, de s'améliorer. Que les Arabes en général, chrétiens, musulmans, juifs ou païens, extirpent de leurs cœurs les mauvais ferments semés par la barbarie turque; qu'ils fassent refleurir la langue arabe, la civilisation arabe, qu'ils reviennent aux traditions de leurs pères; qu'ils aient du caractère,

le respect d'eux-mêmes, le sentiment et l'orgueil de leur qualité d'homme et de citoyen. Qu'ils aient conscience qu'ils appartiennent à un pays avant que d'appartenir à une religion. Que dans chaque État il y ait dorénavant des compatriotes et non pas uniquement des coreligionnaires. Qu'ils soient enfin francs, loyaux, tolérants, généreux dans toute l'acception du mot, pour tout dire : Arabes et non plus des esclaves des Turcs. Ces vertus, du reste, ils ne les ont pas perdues. Elles existent encore parmi eux. Il ne s'agit que de les ranimer, de les vivifier, de les développer, de les propager, de les généraliser. De la patience, des soins intelligents, une volonté persévérante et bien dirigée et le rosier, maintenant sauvage, redonnera toutes ses belles roses d'antan.

WACYF BOUTROS-GHALI.

« LA BELLE-ENFANT »

OU

L'AMOUR A QUARANTE ANS

A Joachim Gasquet, Girieud et Lombard,
à Valère Bernard,
à Magallon,
à Joseph d'Arbaud et Emile Sicard.
En souvenir.

I

Arrivant de la Cannebière, on débouche sûr le large quai de la Fraternité (1), un des coins les plus vivants de la vivante Marseille.

Là, depuis le Comptoir du « Brûleur de Loups » jusqu'à la salle provençale de Mistral, se succèdent sans interruption bars et restaurants où l'on mange les fruits de mer. Là, devant leur étalage humide, vous attendent écailleurs d'huîtres, de praires, de moules et d'oursins, là, étalés sur un lit d'herbes marines, paraissent le rouget, la rascasse, le pageot, la belle langouste. Le vin blanc de Cassis brille dans les verres, et le soir, au crépuscule, quand tout s'apaise, une

(1) Je conserve son nom au quai de la Fraternité, bien qu'il ait été récemment débaptisé pour être dénommé le quai des Belges. Si l'on veut donner le nom des Belges à une voie de Marseille, qu'on en choisisse une autre. Le quai de la Fraternité touche à la rue de la République. Son appellation est bien marseillaise. Le langage de la démagogie s'accommode admirablement de la grandiloquence méridionale,— marseillaise. Marseille, qui possède la rue des Tyrans, doit garder son quai de la Fraternité... Il existe, sur la Cannebière, un vieux café aménagé jadis, au temps de la mode des turqueries, et tout en glaces et arabesques. Il s'appelait, justement, Café Turc. Aujourd'hui, il s'appelle Café Belge. Ni l'indignité du Turc, ni la vertu du Belge n'exigent de telles absurdités.

D'ailleurs, rien n'a été changé à ce roman écrit avant la guerre, les sentiments des personnages étant assez généraux pour ne point dépendre du moment.

fine odeur d'absinthe flotte sur le trottoir. Sur ce quai, passent une multitude de « trams », dont la fuite rapide se décèle à l'oreille par le grésillement que produit sur le fil métallique, en l'air, le glissement de leur longue perche de prise de courant. Le sol est ébranlé par les lourds camions chargés de marchandises, qui descendent de la rue de la République, laquelle s'ouvre à droite du quai et mène à la Joliette où atterrissent tous les navires de l'univers. On voit des cortèges de huit, de dix, de douze chevaux attelés en flèche et tirant de leurs poitrails robustes d'énormes fardiers.

Plus près de l'eau, des marchandes de gâteaux et de panisses installent leurs éventaires et, le dimanche, la circulation des voitures étant presque arrêtée, c'est une sorte de foire où les petits bazars à deux sous au choix, les loteries, les jeux de hasard, les marchands de chansons autour desquels on forme le cercle, en été, les débitants de boissons fraîches et de sandwichs à la glace attirent une foule désœuvrée de pêcheurs, de marins, de débardeurs, tous mis de propre, de commis, de ménagères, de soldats, et où se mêlent Napolitains, Catalans, Grecs, Maltais, Algériens et Chypriotes parlant toutes les langues, tous les jargons, tous les patois de la Méditerranée.

C'est de ce quai que partent les bateaux pour le Château d'If, pour Carry, pour Sausset, pour les Calanques et, de tout temps, on voit là fumer un petit vapeur, qui parfois lâche un coup de sifflet pour rappeler au public que l'heure de démarrer approche. C'est là aussi que viennent s'embosser les torpilleurs de Toulon, lesquels attirent régulièrement nombre de badauds ne se lassant pas d'admirer la netteté des cuivres, l'étroitesse du navire, les housses qui recouvrent les canons, et les matelots qui lavent leur linge et puis le font sécher sur une ficelle bien tendue sur le pont.

Par ce clair matin de mars, un matin calme et sans mistral, toutes sortes de gens, que le beau temps rendait légers, passaient sur le quai de la Fraternité, les uns, flâneurs éternels que chaque chose distrait — qu'ils soient riches ou pauvres, — curieux, curieux incorrigibles, curieux de tout : du gréement de ce nouveau yacht entré ce matin, du poisson qu'a ferré ce pêcheur à la ligne, de la dispute qui vient de s'élever entre ces deux portefaix, de la nature du liquide que contiennent ces

tonneaux, des oranges que débarque cette balancelle de Valence ou de Malaga; les autres, au contraire, toujours pressés, ne s'arrêtant jamais, et pour lesquels toute l'existence est une série de rendez-vous, de correspondances et d'importants courriers dont il ne s'agit pas de manquer l'heure.

Parmi ces gens, qui se croisaient dans tous les sens, vous auriez pu remarquer un personnage fort différent, par son costume et par son attitude, de ceux qui l'entouraient. Il n'était certainement pas Marseillais. Justement parce que les passants étaient généralement vêtus sans recherche et avec une sorte d'inélégance naturelle, la mise de cet inconnu semblait plus raffinée; un léger feutre sur la tête, une perle dans sa cravate de satin noir, un veston bien coupé, et cela suffisait, sur le port, à surprendre; sans doute un étranger, qui se rendait sur la Côte d'Azur, ou qui en revenait, et s'était arrêté ici entre deux trains... Mais autre chose étonnait plus encore que la distinction de sa mise : sa démarche mal assurée, un air absent, une expression de tristesse et de lassitude qui se lisait dans tous ses mouvements. Le visage glabre, un peu bouffi, il marchait lentement, les yeux baissés vers le sol. Le spectacle qui se serait offert à eux, s'il les avait levés, il ne s'en souciait guère. Il s'était approché de l'eau comme sans y prendre garde. Aussitôt les mariniers, dans leurs barques bien vernies et couvertes d'une tente blanche, l'avaient appelé : « Château d'If, Monsieur? Promenade en mer?... Bon vent aujourd'hui, brave monsieur, beau temps!... »

Mais il n'avait rien répondu. Il suivait à présent le bord de l'eau, s'avançant dans la direction du quai de Rive-Neuve. Comme il allait traverser le pont du Canal, son attention fut attirée soudain par un homme, banal d'apparence, une sorte d'employé ou de petit commerçant, qui, arrêté sur ce pont, et appuyé au parapet, regardait fixement l'eau. Lui aussi paraissait loin de ce qui l'entourait; des préoccupations graves devaient l'accabler, il demeurait immobile, sourd aux bruits du port, insensible, fermé à tout ce qui ne vivait pas dans sa tête. L'étranger l'avait remarqué et, près de lui maintenant, il le considérait d'un regard étrange. Cependant l'homme qui, sur le pont, regardait l'eau se redressa et se mit à marcher lentement. Il s'engagea sur le quai de Rive-Neuve. L'étranger, l'observant encore, s'ébranla à son tour, et marcha derrière

lui. Ils passèrent l'un après l'autre devant les petites tables des vendeurs de moules : tas de coquilles noires, citrons d'or, — à deux sous, deux sous les bonnes moules ! Les marchands appelaient chacun : « Allons, militaire !... Mademoiselle !... Monsieur ! vous voulez manger ? »

Mais les deux hommes n'entendaient rien. L'un suivant l'autre, ils passaient, sans les regarder, devant les gourmets attablés aux terrasses des bars, en face de la bouteille et de l'assiette, et que servent les marchands coiffés du petit béret à pompon rouge. La chaussée était encombrée, un vapeur norvégien débarquait du bois, dont les piles prenaient beaucoup de place et que des hommes chargeaient sur des voitures. Entre les étalages de fruits de mer et les piles de planches, il restait juste un passage pour les charrettes.

Un camion arrivait à la rencontre des deux inconnus, lesquels durent se garer, et, à ce moment, ils se trouvèrent presque coude à coude. Celui qui, tout à l'heure, était arrêté sur le pont parut alors remarquer cet étranger qui attendait à son côté. Il le regarda une seconde, puis, le camion passé, reprit son chemin. Il se rapprocha du bord du quai ; les matelots des yachts astiquaient, ils faisaient reluire leurs petits bâtiments, les cuivres brillaient, les ponts, grattés, lavés et relavés, les coques, peintes en blanc, paraissaient neufs. Mais l'homme n'observait rien de ce travail ; de son pas fatigué, il allait droit devant lui, regardant toujours l'eau ; il avait l'air d'être attiré par elle, il n'en détachait point les yeux ; enfin, de même que tout à l'heure sur le pont, il s'arrêta et ne remua plus, comme immobilisé dans une contemplation infinie... L'étranger, qui continuait à le suivre, s'arrêta également. Une minute, il parut hésiter, puis s'avançant, il posa la main sur l'épaule de l'homme immobile. Celui-ci, surpris, tressaillit de tous ses membres.

— Qu'est-ce qu'il y a ? Qu'est-ce que vous voulez ?... fit-il en balbutiant.

Comme s'il ne prenait pas garde à cet émoi, l'inconnu, d'une voix très douce, murmura simplement, en montrant de la main le ciel bleu :

— Voilà du beau temps... Beau temps, aujourd'hui, Monsieur...

L'homme, sans une parole, lui tourna le dos, et il fit quelques

pas pour s'écarter. L'étranger le suivit. Alors l'homme se retourna avec impatience, et il cria d'une voix rageuse :

— Voulez-vous me laisser ! Je n'ai pas à parler avec vous. Je ne me soucie pas du beau temps. Je n'ai rien à vous dire. Passez votre chemin!

— Mais moi, répondit l'inconnu sans s'émouvoir et toujours avec une singulière douceur, mais moi, j'ai peut-être quelque chose à vous dire.

— Non ! fit violemment l'homme.

— Qu'en savez-vous ?

L'homme examina l'étranger. Il détailla son linge fin, la perle de sa cravate, ses mains blanches.

— Rien de commun entre vous et moi, dit-il rudement. Je ne vous connais pas. Pourquoi ne me laissez-vous pas en paix ? Je ne demande que la paix, ajouta-t-il avec un accent intense... Et enfin, qu'est-ce que vous me voulez ?

L'étranger le regarda dans les yeux et il prononça lentement :

— Vous rendre l'espérance.

A ces mots, l'homme eut un éclat de rire, une moquerie terrible. Puis il dit durement :

— Allons, laissez-moi. J'en ai assez de vous et de tout au monde, entendez-vous. J'en ai assez !

Et il voulut s'éloigner précipitamment. Mais l'étranger ne se laissa pas distancer et, se penchant à son oreille, il dit très vite :

— J'ai de l'argent, j'ai trop d'argent. Vous avez besoin d'aide, je veux vous aider.

— Est-ce que vous êtes fou?... répondit l'homme qui s'était arrêté subitement... Et il dit d'un air égaré :

— On n'aide pas, Monsieur, on n'aide jamais. Quoi? Qu'est-ce que c'est ?... De la bonté?... Me supposez-vous assez niais pour croire à la bonté ?... J'y ai cru. Ah ! Ah ! Ah !

L'étranger considéra d'un œil triste une voile blanche qui passait dans le port, et il reprit :

— Et pourtant, ce que je vous ai dit est vrai...

— Et moi, je sais que l'homme est une bête égoïste, répliqua son interlocuteur avec un sourire douloureux. Dans quel but me rendriez-vous service?... Qui êtes-vous? Quel est votre intérêt? Qu'est-ce que cela signifie?...

L'inconnu resta silencieux. Il regardait le clocher des Accoules, là-bas, sur la rive opposée, puis la Mairie, puis les maisons... Au coin de sa bouche, une ride descendante lui donnait une expression de désenchantement, d'amertume. Il se tourna enfin vers son interlocuteur :

— Ecoutez-moi, dit-il. Il m'est venu par hasard, tombé, oui vraiment, tombé du ciel, une somme, une somme considérable... Oui... j'ai joué, j'ai joué et j'ai gagné. Mais à quoi, mais comment employer cet argent ? Je n'éprouve aucun désir ; tout, entendez-vous, tout m'est devenu indifférent. Hein ! est-ce assez ridicule ?... Le sort ! Ah ! le sort !... Absurde !... Je me promenais sur le quai, et je me disais : Il y a des gens, dans cet instant même, qui sont traqués, qui sont aux abois, qui vont se tuer, et que de l'*argent* sauverait. Il y a des misères, il y a des ruines, des désespoirs effroyables. Et il suffirait de... tandis que moi, j'ai ça, ce papier dans ma poche, sur ma poitrine ! Quelle sottise !... Et à ce moment même, je vous ai vu... Tenez, allons nous asseoir... là.

C'était un bar, entre une boutique de poulieur et un magasin de fournitures pour la marine. Peint en bleu avec des têtes de lion sculptées sur les panneaux de la devanture.

Un garçon en bras de chemise apporta des verres. Les deux hommes burent. Puis l'étranger fixa son compagnon d'un œil aigu, et, à voix basse :

— Dites-moi pourquoi vous regardiez l'eau de cette façon tout à l'heure ?

Docilement, d'une voix morne, l'autre répondit :

— J'ai une mauvaise affaire. Demain matin échéance, grosse échéance. En caisse, il reste soixante-trois francs. J'ai frappé à toutes les portes. Rien.

Un soupir profond. Puis il poursuivit, s'animant :

— Depuis quatre ans, je lutte dans cette affaire, monsieur. Je me suis entêté, je me suis battu... Tant que j'ai pu. Résultat : j'ai mangé ce que j'avais. Ah ! Ça deviendra bon, c'est sûr, mais voilà, il aurait fallu tenir. Eh ! oui... Mais, hein ! impossible. Cette fois-ci, ça y est : le bouillon... plus rien à faire... Oh ! et puis, tant pis, je n'ai ni femme, ni enfant. Et j'en ai assez... Si vous saviez comme j'en ai assez !...

— Il vous faut combien ? dit l'étranger.

— Dix-huit mille francs.

L'inconnu tira de sa poche son portefeuille, l'ouvrit, compta des billets, les plia en deux et les tendit à l'autre.

Celui-ci le regardait faire sans avoir l'air de comprendre. Il devint soudain pâle comme un linge. L'autre continuait à tendre les billets vers lui. Il n'osait pas approcher sa main, il n'osait pas bouger.

— Allons, dit l'étranger, prenez.

Alors, il avança sa main en tremblant, sentit entre ses doigts la petite liasse de papiers, referma ses doigts, et fondit tout à coup en larmes.

Il posa machinalement sa main gauche sur ses yeux pour qu'on ne le vît pas pleurer.

— Je ne comprends pas... ce qui arrive... Jamais, jamais... jamais chose pareille n'est arrivée... à personne... Oh ! oh ! j'ai peur !... je vais devenir fou, balbutiait-il.

Il voulut saisir la main de l'inconnu :

— Monsieur ! vous... vous baiser la main... Monsieur... Monsieur...

L'étranger semblait très ému. Il murmura :

— Je pouvais donc encore... éprouver une telle joie !

Il s'était levé.

— Vous partez ! Comment ! Mais je vais devenir fou ! Mais qui êtes-vous ? Oh ! dites-le-moi ! Je veux, il faut que je sache votre nom.

— Garcin, dit l'étranger.

Il serra la main tendue tremblante encore, puis s'éloigna à grands pas.

II

Son dîner fini, Garcin avait allumé un cigare et était sorti de l'hôtel. Il allait sur le port. Il aimait la mer, ayant un cœur sauvage...

Arrivé près de la Mairie, il s'assit à la terrasse d'un bar. Il ne faisait pas froid, mais l'air était un peu aigre. Garcin, accoudé à la table, songeait. Dans le ciel noir, brillait le croissant de la lune. De l'autre côté du bassin, là-bas, on apercevait des lumières piquées sur la colline sombre de Notre-Dame de la Garde. Mais à gauche, quai de la Fraternité, les façades des maisons, qui s'élèvent à l'entrée de la Cannebière, semblaient illuminées comme un décor de théâtre....

Garcin regardait devant lui : à côté de marchandises couvertes d'une bâche, des rangées de tonneaux s'alignaient ; un douanier, appuyé à un baril, ne bougeait pas. Sur la chaussée, des ouvriers des quartiers italiens, et des couples, bras dessus bras dessous, se promenaient doucement avant de rentrer se coucher. Le quai bourdonnait de voix : Garcin se sentit affreusement seul.

C'était une impression douloureuse, qu'il éprouvait parfois avec une violence telle que, déjà, il lui était arrivé de penser à se tuer pour y échapper.

Depuis qu'Arminia l'avait quitté, deux semaines auparavant, à Monaco, il avait traversé des heures de détresse épouvantables. Toutes les amertumes de son existence lui étaient remontées à la gorge, à la tête ; un goût de fiel l'empoisonnait. Cela devait finir ainsi, il le savait. Tout, depuis des mois, entre elle et lui, était gâté. Il l'avait menée dans le Midi, comme on y conduit les malades : pour les prolonger... Il n'avait donc pas été saisi à l'improviste : néanmoins, une fois la chose arrivée, il avait vu nettement, ce qu'il ne pouvait qu'entrevoir auparavant : que sa vie était finie. Il ne croyait guère qu'Arminia l'eût aimé, et elle le faisait souffrir. Mais elle se laissait aimer parfois, certains jours il ne l'ennuyait pas, et cela, ma foi, c'était le bonheur, c'était encore le bonheur...

Quarante ans !... Il avait quarante ans !... Et son âge écrit partout sur lui, dans la bouffissure du visage, dans l'alourdissement du corps. Quarante ans !... Et ce cœur qui n'avait pas vieilli : toujours jeune et tendre, toujours altéré de douceur comme à vingt-cinq ans. Quarante ans !... Ah ! fini maintenant de plaire ! fini d'intéresser les dames !... Hélas ! il ne retrouverait même plus une Arminia, une belle indolente qui, ne l'aimant pas, se laisserait du moins aimer par lui sans ennui. Arrivé au terme de la jeunesse, le temps de l'amour passé, quel plaisir goûter encore à vivre ? L'obsession du paradis perdu, un cortège de cuisants regrets, le souvenir toujours présent du pays enchanté où l'on est allé et où l'on ne retournera plus jamais : voilà ce qui vous attend. Quand Garcin envisageait clairement ces idées, que rien ne le troublait dans la vision nette de sa ruine sentimentale, la mort lui semblait attirante. Les forces de la vie épuisées, lorsqu'on ne nourrit plus dans

ses veines de raisons assez impérieuses pour vous contraindre à vivre, on succombe, c'est la loi de nature. Lui, sa vie sentimentale, la seule à ses yeux qui comptât, était achevée : il ne lui restait plus qu'à mourir...

Ainsi rêvait Garcin sur ce quai, à la terrasse de ce bar obscur, devant tous ces passants qui l'ignoraient. Seul, ah ! qu'il se sentait seul, et détaché de tout lien avec l'existence ! Plus de parents ; quelques amis, — mais les amis, quand on a quarante ans !... l'amitié alors n'est plus la fleur charmante qui parfume le cœur des jeunes gens. Ils sont loin, ces élans, ces enthousiasmes, ces dons de soi ! Chacun a dû bâtir sa vie ; s'il est marié, il y a la femme, les enfants, la maison ; et qui lui tiennent à cœur plus que les amis. S'il est encore garçon, les habitudes, les manies, ou bien les affaires, et les intérêts. A quarante ans, les amitiés sont surtout des alliances, elles sont raisonnables et raisonnées, elles satisfont peu le cœur. Garcin possédait des amis. Que demain il vînt à disparaître, certes ils éprouveraient un mouvement de regret, d'abord parce que c'est un peu d'eux-mêmes qui disparaîtrait avec lui, quelque chose de leur propre passé, un fragment de leur vie personnelle. Mais, à quarante ans, on a déjà vu beaucoup mourir, cela touche moins, on sait décidément que tout le monde est mortel, on sent que soi-même, chaque jour, on avance d'un pas vers la tombe, et s'il y en a un qui trébuche à côté de soi, avec un mouvement de regret, on a aussi un petit sentiment de satisfaction : Hé ! moi, je tiens encore, et solidement, pardieu !

Garcin se sentait infiniment seul. Il n'y avait qu'Arminia qui pouvait lui donner l'illusion que l'existence n'était pas d'un vide insupportable. Fini Arminia. Il ne savait pas comment, le lendemain du jour où elle était partie, il ne s'était pas tué. Il avait tripoté son revolver, et puis énervé, sentant qu'il n'allait pas pouvoir résister, il l'avait jeté sur la table, et était sorti précipitamment.

Et il lui était arrivé ceci d'extraordinaire. Comme il se trouvait à Monte-Carlo, il était entré dans la salle de jeu. Peut-être avec l'inconsciente idée que le sort allait décider, que s'il perdait il se tuerait. Il avait sur lui trente mille francs, il les avait perdus immédiatement, sans sursauts de chance, sans alternatives de veine et de déveine, sans la moindre indication en sa faveur. Or, le hasard voulait qu'en ce moment même,

presque tout ce qui lui restait de sa fortune — environ deux cent mille francs — se trouvât, à la suite de la dissolution d'une société qu'il commanditait, se trouvât liquide chez son banquier, à Paris, attendant pour un remploi. Il télégraphia, afin de recevoir au plus tôt la somme. Il se sentait presque heureux. Sa fortune perdue, un coup de revolver, et bonsoir.

Il perdit, en effet, avec une régularité parfaite cent dix mille francs. Il était de plus en plus léger, il jetait son argent sur le tapis avec un sourire qui ne ressemblait pas au sourire contracté du joueur qui perd. Mais à partir de ce chiffre de cent dix mille, la chance tourna, et elle commença à le poursuivre avec entêtement, comme elle l'avait fui d'abord. Il ne pouvait charger un numéro que celui-ci ne sortît. Il espérait un retour de guigne. Il n'en eut point. Il rusait : il allait exprès aux numéros mauvais : sur le champ ceux-ci devenaient bons. Il jouait un jeu ridicule, qui faisait hausser les épaules à tous les habitués, et il gagnait, gagnait, gagnait toujours. Il avait, au bout de deux jours, gagné six cent soixante-cinq mille francs. Il était épuisé. Il ramassa son argent, et sortit, morne et découragé.

Garcin songeait à cela, maintenant, à cette partie, à la veine incroyable et absurde qui l'avait fait devenir presque millionnaire, dans le temps même où l'argent, ainsi que tout au monde, avait perdu son prix pour lui. Cependant l'air lui semblait un peu frais, il se leva et fit quelques pas dans la direction de la place Victor Gelu. Là, apercevant une sorte de débit fermé, et très éclairé, à la porte duquel était fixé un drapeau anglais, il entra. Machinalement, il avait lu l'enseigne : *Bar international*, et, ayant pénétré, il comprit que l'établissement répondait à son titre. Derrière le comptoir, une Anglaise, plus très jeune, délivrait les consommations au garçon en veste blanche. L'air hébété, trois Allemands à petite casquette de marins, autour d'une table avec deux filles, prenaient de l'absinthe, à onze heures du soir. Un peu plus loin, des Espagnols buvaient en parlant fort. Un tapeur, probablement italien, assassinait sans trêve un piano placé au fond de la salle. Garcin se jucha sur un tabouret devant le comptoir et demanda une liqueur à la serveuse qui lui adressa, avec un sourire, un *good bye* aimable.

Quelques femmes, dans le bar, circulaient. Garcin, qui con-

naissait Marseille, les avait aussitôt classées, c'était des filles « internationales », comme la maison, des filles pour les officiers des longs courriers et des cargos ; il y avait deux ou trois bars pareils à celui-ci du côté de la Joliette. Elles n'étaient pas très élégantes, les pauvres diablesses, mais elles parlaient un peu toutes les langues, et rentraient dans une catégorie plus élevée que les cagoles des quartiers réservés qui appartiennent aux matelots, aux pêcheurs et aux soldats ; elles portaient chapeau ; aux capitaines de vaisseaux marchands, qui n'ont pas beaucoup d'argent, et qui sortent de l'existence chaste et dénuée du bord, elles donnaient suffisamment l'impression du luxe, de même que le bar bien éclairé, tout en glaces et avec un pianiste, leur semblait bien plus riche que les bouges de la rue Bouterie. Les femmes qui trinquaient avec les Allemands leur disaient en allemand la demi-douzaine de phrases indispensables qu'elles auraient énoncées en russe à des Russes, ou à des gars de Christiania en norvégien. Grosse femme bien coiffée, à l'œil attentif, la patronne, appuyée contre le comptoir, surveillait tout d'un air sérieux de bourgeoise... Ce n'était pas très drôle. Une bombe d'hommes taciturnes. Il s'agit d'épuiser en une nuit toutes les délices dont on rêve quand on roule au milieu de l'océan sans rivages. La terre est retrouvée, on va boire tout son saoul ; après tant de nuits veuves dans le hamac ou la couchette, on va s'allonger sur un lit large avec, contre son vieux cuir, une chair fine et sentant bon... Les Allemands avaient redemandé des absinthes. L'un, dont les yeux et le nez étaient enfouis dans une grosse barbe jaune, avait passé son bras autour du cou de son amie, et il la contemplait d'une prunelle vague. C'est joli, ça, une femme, ces cheveux longs, cette peau douce... La patronne les surveillait du coin de l'œil. C'est vrai : ils ne disent rien, ils sont sages, seulement ils sont saouls, et il y en a qui se lèvent subitement, sans qu'on sache pourquoi, et ils se mettent à tout casser.

Cependant, dehors, on entendit un grand tumulte, des cris de joie, des chants, des acclamations. Puis la porte fut poussée, si fort que le battant alla heurter la cloison, et une bande, joyeuse et excitée, envahit le bar. Garcin regarda dans la rue : un fiacre était arrêté devant la porte, du dos du cheval descendait un petit homme tout rond coiffé d'une chéchia de

zouave, deux gaillards qui se tenaient près du cocher sautaient du siège, de la voiture enfin, dont la capote était baissée, sortait une quantité extraordinaire de gens. Et il y avait, en outre, cinq zouaves. Et la foule accourue poussait des cris. La patronne du bar, devant cette irruption soudaine, avait froncé les sourcils, puis elle avait reconnu les visiteurs et s'était rassérénée. Les femmes, pour laisser passer la cohue, s'étaient rangées contre le mur, entre les tables. L'une avait crié :

— Adieu, Guy !

— Adieu, Rosette ! avait répondu l'interpellé.

C'était une tête blonde, aux cheveux bouclés, un visage d'une jeunesse et d'une fraîcheur charmante. Une sorte de Raphaël Sanzio. L'animation rosissait ses traits, et sur ses lèvres flottait le sourire le plus pur. Il paraissait mener la bande. On s'assit sur les chaises, sur les tables, par terre, on but, on lutina les filles, on dansa. Dans le bar, la vie était devenue soudain amusante et légère. Cependant, celui qu'on nommait Guy s'était levé, il s'était approché des Allemands qui regardaient cela d'un air hagard. Il voulait que tout le monde bût.

— Trinken, trinken, trinken, répétait-il d'une voix douce. Il ne paraissait pas très fort en allemand... Wollen sie trinken ?

Les filles, assises avec les marins, leur expliquaient ce que désirait cet homme qui leur parlait. Oh ! s'il s'agissait de boire, ils voulaient bien !... Ils demandaient une troisième absinthe. Les Espagnols, eux aussi, avaient accepté.

— Et vous, monsieur, nous ferez-vous l'honneur ?... dit Guy en s'adressant à Garcin, intéressé par cette jolie figure.

L'invitation ne pouvait guère se refuser... Donc on but, on but à toutes les nations, et chacun alors voulut entamer le chant de son pays. Les zouaves hurlaient en chœur la Marseillaise, que le piano accompagnait, avec la pédale forte...

Puis la bande eut envie de s'en aller.

Elle sortit comme elle était entrée, en se bousculant. Guy, familièrement, avait passé son bras sous celui de Garcin :

— Allons, monsieur, venez avec nous, cela vous distraira...

Et, séduit par cette jeunesse, ainsi que par le bruit qui l'étourdissait et noyait sa pensée, Garcin l'avait suivi.

— On m'appelle Guy Joli, dit le jeune homme quand ils se trouvèrent dans la rue. Monsieur, je suis poète. Je consens à vivre, mais que la vie ne soit pas cette chose sotte, plate et ennuyeuse qu'on rencontre dans les pièces de la Comédie-Française ou les romans des Académiciens. D'ailleurs, c'est par ouï-dire que je parle de ces choses, n'ayant jamais lu un de ces romans, ni une de ces comédies ouï. Je ne lis que les poètes, mais je les ai tous lus et je les sais par cœur. Je sais peut-être cent mille vers, monsieur, et si vous les aimez, je vous en dirai tout à l'heure, au bordel !

Il laissa Garcin pour accoster un marin qui passait dans la rue, tout seul :

— Hé ! matelot ! où vas-tu ?

— Je rentre.

— Mais non, tu viens avec nous ! De rentrer, va ! il sera bien toujours temps !...

Et lui passant le bras autour du cou, il l'entraîna. Ils firent quelques pas ensemble, puis le matelot alla se ranger avec es zouaves, et Guy Joli rejoignit Garcin en disant :

— Il nous manquait un matelot, le d'*Entrecasteaux* nous donne celui-là.

On avançait à travers des rues grasses. Précédant les deux nouveaux amis, plusieurs rangs fort braillards se déplaçaient dans la nuit. De temps à autre, des ombres apparaissaient sur les portes, regardant en silence la bande qui perpétrait tout ce vacarme. Guy Joli avait reglissé son bras sous celui de Garcin.

— Au cours de ces sorties nocturnes, je ne compte guère faire d'inoubliables rencontres, ni courir des aventures que je n'eusse jamais pu imaginer, reprit-il, mais entrer dans la mémoire de ces cœurs simples comme un personnage dont ils n'eussent point cru l'existence possible, cela me plaît. Si je ne fais pas de rencontres inoubliables, eux, du moins, en ont fait une. L'autre soir, nous avions des zouaves pareils à ceux-ci, — j'aime fort une suite de zouaves et de matelots, cela est décoratif, — nous sommes allés chez Thérèse. Nos zouaves se sont assis derrière nous, à la turque, sur le tapis. Ils regardaient : un orchestre, des gens de la haute qui buvaient du champagne, des femmes décolletées, et ces chapeaux à plumes, et ce comptoir en acajou, et toutes les lampes électriques !...

Ils regardaient et ne disaient rien. Alors, je me suis penché vers l'un d'eux, je lui ai demandé : « Tu ne t'ennuies pas? »... Il m'a répondu : « Oh! monsieur! oh! monsieur! je n'aurais jamais cru qu'une chose pareille pût arriver! »

Garcin écoutait Guy Joli. Il se sentait de la sympathie pour ce singulier garçon. Mais celui-ci lui avait paru très jeune tout à l'heure au bar, à la lumière. Ce qu'il disait là n'était point d'un homme si jeune. Il lui demanda :

— Quel âge avez-vous donc, Monsieur Guy Joli ?

— Peuh! Je ne sais, dit le poète. Mais qu'importe ? Ainsi j'ai toujours été, ainsi je resterai... Le temps n'existe pas, et quelle réalité existe ? Vous savez bien que la vie est un songe. Et d'ailleurs je suis ivre. Et qu'est-ce, je vous prie, Monsieur, qu'un homme qui n'est pas ivre ? Il faut être ivre... J'aime la nuit, j'adore le mystère, j'aime le danger aussi. Il y a là, continua-t-il, en montrant du doigt le groupe qui marchait devant eux, il y a un homme avec qui j'ai tout à l'heure failli me battre. Notre bande descendait une rue; il passait, seul, les mains derrière le dos ; tout doucement, par derrière, je me suis approché, je me suis baissé, je lui ai mordu un doigt ; pas fort hein ! Il s'est retourné, terrible. J'ai fait face. Et alors, vous comprenez : le séduire, apaiser cette rage.... Son sentiment violent, peu à peu le changer en un sentiment plus doux, en étonnement, et puis en docilité, en obéissance. C'est un plaisir. Orphée, vous savez... Ah ! l'instant où l'homme en fureur se retourne brutalement! il peut avoir un couteau, cet homme; il y a là une seconde, une seconde de risque, cela me plaît... Celui-là, c'était un Corse. Il est avec les autres, maintenant, il chante.

Cependant on était parvenu à l'angle d'une rue étroite qui paraissait enflammée. De toutes les portes jaillissait de la lumière, et, devant les seuils, se tenaient des vieilles qui appelaient les passants ou les tiraient par la manche. Sur chaque maison une lanterne, dont les faces de verre dépoli portaient et le numéro de la rue en chiffres énormes et un nom de femme : Madeleine, Palmyre, Jeannette...

Guy Joli avait pris la tête et tourné l'angle d'une autre rue, en criant d'une voix entraînante : « Chez Aline !... » Et tous l'avaient suivi.

A présent, on se trouvait devant une grande maison entiè-

rement close. Les volets étaient fermés, ainsi que la porte, lourde et de bois précieux. Au-dessus de celle-ci, une lanterne, où se lisait le célèbre nom d'Aline, indiquait seule aux passants que c'était là : sous cette lanterne, à une lucarne, jour unique ouvert dans la façade, une duègne crasseuse, édentée, chauve et mamelue, dont la moitié du corps s'encadrait exactement dans la lucarne, était penchée sur la rue, pour tirer le cordon à ceux qui sonnaient, si leur mine était avantageuse.

Guy Joli, cinq zouaves, trois matelots, car celui du d'*Entrecasteaux* avait rencontré deux amis, le petit homme tout rond qui tout à l'heure chevauchait le cheval de fiacre, le Corse que le poète avait charmé, Garcin, et sept ou huit personnages qui complétaient la bande s'arrêtèrent devant la porte d'Aline.

Guy Joli sonna.

La mégère cria, de son observatoire :

— Je n'ouvre pas.

— Et pourquoi cela ?

— Voyons, mon Guy, tu le sais bien, fit la matrone. Tu sais bien que la troupe n'entre pas chez Aline !...

— Et moi, mille Dieux, je veux entrer !

— Je ne puis pas t'ouvrir.

Alors on commença à faire tapage, on donna de forts coups dans la porte de bois précieux. Un rassemblement se formait dans la ruelle, qui s'engorgea bientôt. On sifflait la vieille à la lucarne, on poussait des cris, on la huait. L'émeute grondait.

Mais justement des personnes, qui se trouvaient chez Aline, désiraient sortir. Il fallait leur ouvrir la porte ; celle-ci ouverte, Guy Joli, les zouaves, les matelots, Garcin et tous les autres s'engouffrèrent dans la maison. Alors on vit, en haut du large escalier, sur le palier, devant une glace immense qui recouvrait les deux battants de l'huis du premier salon, un état-major de trois femmes, qui se tenaient immobiles : c'était Madame Lolo, la patronne, ronde comme une boule, énorme, et ses deux sous-maîtresses : une grande barbue, large comme un grenadier, et une petite blonde, à la voix de tête, — toutes les trois majestueuses, en robes de soie, superbes.

Guy Joli retint ses hommes, prêts à monter à l'assaut.

— On ne voulait pas nous laisser entrer, dit-il du bas de l'escalier.

— On avait raison, répondit Madame Lolo. Tu sais bien que la troupe n'entre pas ici.

— Et tu ne veux pas que nous montions ?

— Ce n'est pas possible, dit Madame Lolo.

— Comment ! s'écria Guy Joli, tu défends l'entrée de ta maison à des hommes qui reviennent d'Afrique, où ils se sont battus comme des lions, à des héros qui versent leur sang sur les champs de bataille, pour nous permettre à nous de vivre tranquillement, à moi de faire des vers, à toi de réussir dans le commerce !

— Je les honore, je les salue, fit Madame Lolo. Mais la troupe n'entre pas ici.

— Ecoute, dit Guy Joli, ces hommes que tu vois là sont des avocats de Marseille, qui se sont déguisés, pour s'amuser, en zouaves et en matelots.

— La troupe n'entre pas ici, répéta encore en haut de l'escalier, inflexible, Madame Lolo entourée de ses deux gardes du corps, qui l'approuvaient.

Et elle ajouta, d'une voix un peu émue :

— Vraiment, Guy, tu devrais comprendre !...

Et Guy Joli comprit.

Mais il vit tous ses hommes, groupés sur les marches, impatients, et qui n'attendaient pour se précipiter qu'un signe de lui. Alors il dit :

— Ne pas abuser de sa force est plus beau. Si nous le voulions, nous pourrions entrer : nous ne voulons pas, nous partons. Mais que, dans une maison française, on fasse un tel accueil à des héros, cela est honteux !

Il dit, et se dirigea vers la porte.

Et tous le suivirent.

Et ils allèrent chez Madeleine, une sorte de débit dallé de rouge, où des hommes du port boivent avec des filles vêtues d'une chemise de tulle. La bande entra en criant. Elle s'empara des femmes et les porta au fond de la salle, où elle s'établit. Il y avait un piano mécanique, il jouait avec frénésie. Le petit homme tout rond, lequel était peintre, avait emprunté à un zouave sa veste et sa chéchia, et il dansait des danses espagnoles en claquant des doigts. D'ailleurs, tous les zouaves étaient maintenant coiffés de chapeaux. On buvait du champagne. Guy Joli était monté sur un guéridon et il déclamait.

Certains avaient tiré de leurs poches des pétards, des feux de bengale, des pièces d'artifice, et la salle s'emplissait de fumées et de lueurs. Une femme nue, allongée sur une table, poussait des petits cris, parce qu'un marin la chatouillait avec sa moustache en lui embrassant le ventre. Guy Joli, ayant récité dans le tumulte un long poème, que personne n'avait entendu, descendit enfin de son guéridon et s'assit près de Garcin. Celui-ci éprouvait des impressions singulières. Peut-être était-il ivre ?... Une vive sympathie le poussait vers ce jeune homme lyrique. Il avait envie de lui parler ; il se sentait, près de lui, moins seul, moins malheureux. Depuis quinze jours, toujours en tête à tête avec soi-même, il gardait un si dur silence ; son cœur débordait, il avait besoin de s'épancher... Et sa bouche alors s'approcha de l'oreille de Guy, et il se mit à lui parler à voix basse. Et tandis que, dans la salle, on tirait des pétards, qu'on allumait des feux de bengale, qu'on poussait des cris, qu'on dansait sur les tables, il raconta au poète son histoire, longuement, sincèrement, comme en confession.

Guy Joli écoutait. Tout cela était très humain. Il y prenait de l'intérêt. Une chose cependant l'étonnait presque : la partie de roulettes à Monte-Carlo... Fichtre ! gagner sept cent mille francs !... Peut-être le brave homme exagérait un peu... Quand Garcin se tut, il lui dit :

— Mais alors... Crésus ?... Eh bien, vieux cœur brisé, tu vas régler le champagne !

III

Didier Cassenoir ouvrit les yeux. Il avait été réveillé par la sensation d'un changement dans l'état du bateau. En effet, l'arbre de l'hélice qui tournait au fond de la *Belle-Enfant* s'était arrêté ; c'est la cessation brusque de ce mouvement, dont il gardait conscience au fond de son sommeil ; qui l'avait tiré soudain du rêve où errait sa pensée. A travers le petit rideau de soie orange qui couvrait le hublot, de la lumière filtrait. Il étendit la main pour saisir sa montre pendue à la tête de sa couchette... Cinq heures et demie. On devait être devant Marseille. Il sauta hors du lit, se mit debout et souleva le rideau mais le bord sur lequel se trouvait sa cabine ; ne regardait pas la terre, et il ne vit que les pâles eaux de l'aube. Alors, il saisit le pavillon d'un cornet acoustique accroché

près de la porte, et y souffla. Un instant après, un sifflement se fit entendre; il approcha l'appareil de ses lèvres, et demanda simplement :

— Marseille?

— Oui, monsieur, répondit une grosse voix, qui était celle du commandant Barougas.

— Quand entrons-nous? reprit-il.

— Quand vous voudrez, monsieur. Dans une heure?

— Entendu.

Il raccrocha le cornet. Il avait ouvert le hublot; un air frais pénétrait dans l'étroite pièce. Didier retira sa chemise de nuit, passa un pyjama, prit des serviettes dans un placard et sortit. La *Belle-Enfant* était un petit navire de 500 tonnes, construit en Angleterre, coquet et bien compris; des glaces ovales ornaient le lavabo, clair, net et brillant, comme le cabinet de toilette d'une jolie femme.

Didier Cassenoir, ayant pris son tub, monta sur le pont. Il revoyait toujours Marseille avec émerveillement. Il s'accouda à la lisse et regarda. On était peut-être à un demi-mille du bord. Du cercle des montagnes là-bas, derrière la cité, le soleil venait de jaillir. Et dans l'air pur il lançait ses traits de feu avec allégresse. La ville était rose, la mer était rose, et les petites barques joyeuses, leurs blanches ailes ouvertes, s'échappaient du port comme si elles sortaient d'un nid. A gauche, jusqu'à l'Estaque, il y avait des hautes cheminées, des bras de fer, des grues et des toits rouges, dans des verdures, plus près, les bassins, et la cathédrale et ses dômes, la cathédrale posée au milieu des docks; à droite, du côté d'Endoume, le blanc granit avec des touffes d'un vert noir, tandis que là-haut, sur la colline de la Garde, la Vierge en or et toute brillante...

Didier respira profondément, comme pour laver ses poumons avec cet air pur du matin, puis, ayant lancé un dernier regard sur ce spectacle, il se redressa et entra dans la salle à manger, un rouf en acajou, qui pouvait contenir peut-être quinze personnes. Il s'assit après avoir appelé :

— Hé! l'Asticot!

Un homme maigre, imberbe, à petite figure ratatinée de singe intelligent, parut et demanda :

— Mon lieutenant?

— Fais-moi déjeuner.

Didier Cassenoir avait servi dans les dragons. Démissionnaire à trente ans, il avait gardé comme domestique son ordonnance, un Parisien, mauvaise tête et bon cœur, qu'il avait sauvé du conseil de guerre risqué pour une bêtise, une batterie d'ivrognes, et qui l'aimait comme le bon Dieu.

L'Asticot, — on l'appelait comme ça au régiment, et le sobriquet lui était resté, — l'Asticot, qui était agrémenté d'un maillot jaune et d'un pantalon de toile bleue, arriva portant un plateau, et il disposa devant son maître, sur un napperon brodé, un bol, un cruchon de chocolat fumant et des toasts. Puis il se tint devant lui, en faisant une grimace qui avait l'ambition d'être un sourire.

— V'là donc qu'on est arrivé au pays de la bouillabaisse, mon lieutenant, dit-il familièrement. Ça sent déjà l'ail... C'est égal, ça fait plaisir tout de même de se retrouver en France!

La *Belle-Enfant* revenait d'Espagne. Elle était descendue jusqu'à Malaga, visitant les ports de la Côte. Une petite croisière de deux mois. Assez beau temps.

— Alors, tu vas voir tes amies de la rue Bouterie? Tu vas faire la bombe, vieux sauvage... En tout cas, tâche d'être sérieux et de ne rien casser; je ne veux pas entendre parler de toi, tu entends, fit Didier en mangeant ses tartines.

— Pas peur, mon lieutenant, on sera sage, répondit l'Asticot. On se tiendra. On est Parisien. On connaît les usages.

Didier redescendit dans sa cabine. Il revêtit un complet de cheviotte bleue, puis se coiffa d'une casquette de yachtman. Pendant qu'il s'habillait, de temps en temps, il collait son oreille à la cloison : « Elle ne bouge pas, bougonnait-il. Elle dort... » Hier, à Port-Vendres, il avait encore passé une sale journée avec Diane.... Quel caractère! Ah! elle était exaspérante! A certains moments, il l'aurait étranglée! N'avoir jamais aimé, être resté soi-même et libre jusqu'à trente-cinq ans, et à cet âge-là devenir la chose d'une créature fantasque, sans cœur, qui n'avait vraiment de la femme que les vices!... Didier en cracha de dégoût.

Mais il était prêt. Par le petit escalier aux marches étroites, raide comme une échelle, il remonta sur le pont que les matelots étaient déjà occupés à couvrir d'une tente. Il gagna la passerelle :

— Bonjour, commandant, vous avez bien dormi? dit-il à un homme barbu, la peau tannée, qui, debout, petit et large, regardait la ville dans une jumelle.

— Je considérais la maison paternelle, fit Barougas en lui serrant la main. Vous voyez, là, au-dessus de la Cathédrale, à la Tourette, la troisième maison : c'est là que je suis né, monsieur Cassenoir... Aux premières loges pour le mistral, vous savez... Mais je voyais entrer et sortir les navires, c'est ce qui m'a donné l'idée de la navigation... Eh bien, ce n'est pas parce que c'est mon pays, mais coquin de Dieu ! voilà un beau port !

— Magnifique, commandant, dit Cassenoir en contemplant le spectacle admirable qu'offrait Marseille, s'élevant puissante et triomphale dans la lumière du matin... Mais je crois bien qu'il est sept heures ?

— Nous allons donc entrer, fit le capitaine.

Il poussa sur : *En avant* l'aiguille du cadran qui commandait aux machines. Et bientôt, après un frémissement, la *Belle-Enfant* commença à glisser sur les flots. Saint-Jean et Saint-Nicolas se rapprochaient. Le pont transbordeur dessinait sur le ciel sa haute et mince silhouette. On siffla, on ralentit l'allure, et l'on franchit la passe et doubla le phare tout doucement. On était maintenant dans les eaux du Vieux Port, on pénétrait dans la ville, et la rangée des vieilles maisons accueillait paisiblement le joli coureur de mers qui rentrait au bercail. Un canot du port accosta. Barougas montra les papiers. Et il dirigea le petit vapeur sur la place qu'on lui avait désignée. On revoyait les voitures, les tramways, les gens pressés, qui vont et viennent sur la terre ferme. On entendait les bruits d'une ville, des roulements sur des pavés. C'était l'agitation du matin. La large Cannebière s'ouvrait là-bas jusqu'aux Réformés. Cela grouillait. C'était gai, c'était vivant... Cependant la manœuvre durait. Enfin, la passerelle fut jetée. Didier sauta à terre et disparut.

Il allait voir Guy Joli. Ils s'étaient liés au lycée, mais surtout après, car Guy était de quelques années plus jeune que lui. Leurs familles se connaissaient. Les Cassenoir étaient du Roussillon, mais fixés à Marseille dès les premières années de Didier; les Joli étaient Marseillais.

Didier, grand, mince, l'œil clair, la moustache noire relevée,

se hâtait sur le quai de Rive-Neuve où logeait son ami. Il arriva à la hauteur de l'embarcadère du ferry-boat, qui, pour un sou, vous passe de l'autre côté du bassin : *Place aux Huiles à Mairie, 5 c.* Il lut machinalement cet écriteau qu'il connaissait bien, puis jeta un regard sur les maisons, sur les boutiques : Fournitures pour la marine... Bâches et prélarts... Cordages en tous genres... Il y avait le bar Marius, et ensuite une enseigne de Fromages, graisses et salaisons, puis la maison de Guy.

Didier entra dans la maison. Point de vestibule : tout de suite, un escalier sombre, extraordinaire, qui montait droit, sans tourner, pendant deux étages. Arrivé là, il souffla. Deux portes se faisaient vis-à-vis. Sur celle de droite, une inscription : Garaban, brocheur ; sur celle de gauche : Guy Joli, poète.

Didier souleva le marteau et frappa.

De l'intérieur une voix cria : « On n'entre pas! »

Sans s'émouvoir, il tourna le bouton et pénétra.

Il traversa d'abord une grande pièce blanchie à la chaux, qui ressemblait à un hangar, la pente du toit soutenue par d'énormes solives apparaissait. Dans cette pièce, rien d'autre qu'un trapèze attaché à l'une des solives, et une table couverte d'objets disparates, tels que : boîte de ripolin vide, bouteille de pétrole, casque colonial, pipes cassées, éventail, flûte, morceau de bougie, couteau rouillé et parapluie.

Cette table était posée contre une cloison dans laquelle s'encadrait une porte vitrée. Didier passa la porte. Il vit alors Guy Joli qui était étendu sur son lit, en chemise et pantalon, les pieds nus, et qui, les yeux au plafond, fumait avec béatitude.

— Bonjour... fit Didier. Qu'est-ce que tu fais ?

— Je travaille, répondit Guy Joli.

La chambre du poète, une vaste pièce carrée, blanchie à la chaux comme la pièce d'entrée, était plafonnée de toile. Ce plafond, une cloison, et voilà formée une chambre à coucher dans l'espèce de hangar que Guy avait loué et qui servait jadis de séchoir à une usine de poisson conservé : çà et là, on voyait encore des clous bizarres qui rappelaient la destination première du local. Son plafond de toile procurait à Guy Joli des plaisirs infinis. Par la fenêtre ouverte, la brise qui entrait

mmuniquait à la toile des frissons, ou bien c'était un coup vent: alors le plafond s'enflait brusquement pour retomber ssitôt avec une sorte de claquement; le poète, emporté dans rêve, se croyait en bateau et il était enchanté parce qu'il souffrait pas du mal de mer.

Autour de la chambre, sur les murs, on voyait une suite mages populaires italiennes qui représentaient les saints du radis. D'un trait naïf et sous des couleurs vives, saint Jean-ptiste et son agneau, saint Lazare dont un petit chien hait les plaies, saint Antoine qui ressuscitait un mort, saint ichel qui terrassait un monstre et toutes sortes de Madones naient compagnie au poète. Une longue planche sur deux éteaux était couverte de papiers et de livres, car Guy Joly, i prétendait qu'il ne lisait que les poètes, dévorait au con-aire n'importe quel ouvrage, depuis les brochures à deux us, depuis Nick Carter et Fantômas, jusqu'à Kant et Swe-nborg. Et c'est parce qu'un jour il avait lu ainsi les Mémoires Guy Joly, conseiller du roi au Châtelet, qu'il avait adopté ce m de Guy, car, en réalité, comme tout vrai Marseillais, il ppelait Marius.

Dans sa chambre, on remarquait encore un grand et anti-e fauteuil recouvert d'une tapisserie à fleurs, dont il disait bituellement que c'était le fauteuil dans lequel Don Qui-otte s'était assis lorsqu'il était rentré chez lui, après avoir uru le monde, et une glace ovale éraillée de noms écrits au amant, qui avait dû jadis appartenir à quelque restaurant, que le poète ne pouvait pas regarder sans mélancolie, parce 'il pensait alors à la fragilité des amours... Pour le reste, le sordre qu'on peut imaginer, un soulier par-ci, un autre r-là, vêtements, chapeaux, caleçon, épars sur les chaises, la poussière, et par terre, sur le dallage rouge, un gros uquet de roses fanées.

Didier s'approcha des fenêtres. Cela, c'était la richesse du n. Il y en avait deux, hautes et larges, par lesquelles entrait ns ce logement baroque toute la splendeur du Vieux Port. louissement! Le bassin, miroir du ciel bleu, les grands sseaux devant les maisons, les maisons et le damier de rs fenêtres, maisons entassées, s'épaulant, grimpant les es sur les autres autour du clocher des Accoules, tout pareil n clocher de village, puis le vieil Hôtel de Ville au style

noble et « bien brave », le Fort Saint-Jean à la tour carrée, qui semble, tiré d'une estampe ancienne, garder encore le vieux port contre les attaques d'une flotte de bricks ou de corvettes. Et toute la vie sur l'azur de l'eau : les voiles qui passent, les petits vapeurs, un grand yacht avançant prudemment, de longs et minces torpilleurs qui ressemblent à des anguilles géantes, et les coups de sifflets aigus de remorqueurs, le bruit, sur le quai, des haquets, des fardiers, des chariots, et les femmes qui portent des paniers sur la tête, et les gitanos tondeurs de chiens à la figure noire, avec leurs grands ciseaux, et les douaniers, et les pêcheurs à la ligne, et les débardeurs...

Didier, assis sur le rebord de la fenêtre, contemplait ce spectacle.

Les yeux au plafond, Guy Joli continuait à fumer.

— Eh bien! ce voyage?... dit-il cependant, d'une voix nonchalante.

Didier resta un instant sans répondre, puis il fit un geste d'ennui :

— Peuh! avec Diane!... Avec Diane, tu sais... Rien ne va jamais avec Diane!... Tiens, Guy, vois-tu, j'en ai jusque là!...

Il prononça ces mots avec force, puis il se retourna vers le Port.

Guy Joli ne fut pas très surpris de la réponse. Il n'attendait aucun détail sur l'Espagne. Didier, depuis qu'il vivait avec Diane, ne parlait presque plus : il rongeait son frein. Quelquefois il faisait explosion, et lâchait tout ce qu'il avait sur le cœur; le plus souvent il se taisait, n'ouvrant la bouche que pour lancer quelque phrase brève et désenchantée sur les hommes ou les choses.

C'était un esprit gâté par la tare de l'absolu. Officier, parce qu'il avait vu commettre des injustices, il avait donné sa démission. Adorant la perfection, il était misanthrope, et, rêvant d'une société réglée comme une montre, il était anarchiste. La perte des illusions, dont il était rempli à son entrée dans la vie, avait comblé son âme d'amertume. Quand il avait rencontré Diane, il avait goûté plusieurs semaines de bonheur, et puis leurs deux caractères s'étaient heurtés, — Diane possédait une nature d'homme, — et ils avaient commencé à se détester. Mais à se détester comme deux ennemis de la même

ille. Ils se connaissaient et se comprenaient, et ils étaient tachés l'un à l'autre par le mal que mutuellement ils se faient. Guy n'ignorait rien de cette situation ; Didier, vingt is, lui avait dit qu'il allait se séparer de Diane : il était toururs avec elle. Elle le tenait bien, ils se tenaient bien. Aussi igea-t-il inutile de relever le propos de son ami et il garda on attitude indifférente.

— Et toi, fit Didier, en se tournant vers lui. Qu'est-ce que as fait? Quoi de neuf?

— Du neuf? qu'est-ce que c'est?... Ce que j'ai fait? Ben, je e sais pas. Rien. Tout. Tiens, j'ai un nouvel ami : un milonnaire. Il est désespéré, je le console. J'ai un gilet, là, par rre, encore tout mouillé de ses larmes...

Et le poète raconta l'histoire de Garcin.

Didier l'écoutait, avec des distractions. Cependant quand il t entrer Garcin, correct et le visage morne, il leva les yeux ur lui avec sympathie.

Guy Joli, les ayant présentés l'un à l'autre, ils se serrèrent main, et échangèrent une ou deux phrases banales. Puis le lence se fit entre les trois hommes ; pour qu'il disparût et ne evînt pas, sans doute eût-il fallu que le poète tirât quelque u d'artifice qui aurait réveillé chacun ; mais ces gens, avec urs façons de mal prendre la vie et cette manie d'attacher nt d'importance à des choses qui en ont si peu, l'ennuyaient ujourd'hui.

Il continua donc à fumer en regardant son plafond, tandis u'à la fenêtre Didier se remettait à contempler le spectacle u Port, et que Garcin, les mains derrière le dos, examinait vec attention les images fixées au mur.

EUGÈNE MONTFORT.

A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

ARCHÉOLOGIE

Art monumental et Salon de guerre. — Une exposition de la *Société des Artistes français* et de la *Société Nationale des Beaux-Arts*, — pour donner signe de vie et prendre date durant la longue période de guerre que nous traversons, — a été organisée au Petit Palais; mais je dois dire que, malgré ou peut-être à cause des restrictions annoncées, les préoccupations de l'heure n'ayant pas disparu, elle a semblé plutôt pauvre. Les deux associations ont pourtant fusionné, temporairement du moins, tant qu'elles n'ont mis en vente qu'un seul catalogue. Toutefois il n'y a pas l'encombrement qu'on pouvait craindre. Les salles n'ont réuni pour la plupart que peu d'envois. Diverses places restent vides, — ce qui apparaît surtout dans les galeries de peinture, — et beaucoup d'exposants se sont abstenus.

L'architecture, qu'on met quasi au rancart le plus souvent, a été reléguée cette fois dans le sous-sol — où l'on endure une fraîcheur de cave, — tant que les visiteurs s'y montrent encore moins nombreux que d'habitude. Nombre d'envois y sont relatifs aux projets de reconstructions dans les régions dévastées,— dont nous parlions récemment — et il semble que beaucoup des planches exposées figurèrent au préalable dans les galeries du pavillon de Marsan. Du moins c'est ce qu'on peut dire à propos du « projet d'habitation pour ouvrier agricole ou petit propriétaire rural en Champagne », de M. Pierre Sardou ; du « projet de ferme dans les Vosges », de M. Paul Tissier, ou de la « maison pour petit commerçant dans un village industriel du nord de la France », par M. Albert Turin ; de l'« habitation du maréchal-ferrant », de M. Pierre Patout ; de la « ferme de moyenne culture en Champagne », due à M. Midy, — d'architecture locale et dont je crois avoir signalé déjà le rapport, du moins pour la tour où s'ouvre le porche, avec certaines exploitations agricoles de la région de Pontoise. C'est encore « une ferme dans la Meuse », par M. Leprince Ringuet ; l'« auberge de village dans la montagne en Alsace », de M. G.-O. Lambert ; la « maison du menuisier ébéniste en Alsace » encore, de M. Eschbacher ; des modèles de « cabarets en Flandres », présentés par M. J. Barbotin et par M. A. Bray, etc. J'en ai passé, on peut le croire, mais dont l'énumération serait inutile. A côté

de ces envois d'un utilitarisme immédiat, on peut indiquer des projets de monuments commémoratifs, comme « l'autel à la patrie », de M. F. Débat, que l'auteur propose d'ériger sur le champ de bataille de la Marne, modèle assez compliqué du reste et qui semble influencé par l'architecture du peuple Kmer, popularisée depuis notre occupation du Cambodge, — tandis que M. Guillemonat apporte un autre « monument à la gloire des héros morts pour la Patrie », mais dont la tour centrale affecte malheureusement des allures que des badauds, nous l'avons entendu, ont qualifiées : « d'ithyphalliques ».

Les travaux de « relevés et restitutions », si nombreux avant la guerre au Salon d'Architecture, désormais se trouvent faire défaut, car nous avons des préoccupations plus immédiates que la remise en état de neuf de nos vieux édifices, et même parmi les détails qui intéressèrent les exposants, je ne vois à indiquer qu'un dessin au crayon, surtout consciencieux, du petit portail à *Saint-Nicolas des Champs*, œuvre du XVIe siècle, qu'apporte M. Maurice Gouverneur. — Mais de M. Maurice Mulard j'indiquerai avec grand plaisir une jolie aquarelle pittoresque sur *la tour romane et le cloître de Trégnier*, en Bretagne, et un intérieur, — chapelle, — de *l'église de Crécy* (Seine-et-Marne), aquarelle de M. Louis Barthe. — Des endroits ravagés par la guerre, — et ils sont nombreux, malheureusement, — c'est plus loin l'aspect lamentable du *château de Ham*, où fut captif Napoléon-Bonaparte, et dont nous retrouvons quelques pans de murs et des décombres dans les eaux-fortes de M. Armand Guéritte. Le même architecte a envoyé des crayons heureux donnant une *porte de Bar-le-Duc*, des crochets de stalles relevés dans le *chœur de Remy* (Oise) et dont les menuiseries proviennent peut-être de l'abbaye de Saint-Jean-aux-Bois, proche Compiègne; le *clocher de Clairoix* (Oise), ainsi que des eaux-fortes sur *l'église de Beuil-le-Vert*, le clocher de *Beuil-le-Sec*, le *château du Plessis-de-Roye*, des maisons de Picquebourg, etc... A ces envois il convient d'ajouter, de M. Maurice Gervais, des dessins montrant *l'église Saint-Eloi de Dunkerque* consciencieusement ravagée par les bombes.

La série des gravures, lithographies, eaux-fortes offre également des pièces remarquables et sur lesquelles j'aimerais à m'arrêter si une telle énumération ne risquait de devenir fastidieuse ; au moins peut-on mentionner quelques envois, comme *le Vieux Pont* de M. Manuel Robbe, superbe d'allures et qui ressemble furieusement à celui d'Orthez; *la rue Haute à Morlaix*, par clair de lune, eau-forte de M. P. Demagnez; le délicieux *jubé de la Madeleine à Troyes*, une véritable pièce d'orfèvrerie, que présente M. A. Dallemagne; une jolie eau-forte encore de M. Gaston Prost, donnant, avec l'architecture précieuse d'une vieille porte, un curieux passage de *l'hopital de Luxeuil*; *l'église et la rue Sainte-Catherine à Lille*,

gravure au burin de M. Omer Bouchery ; une eau-forte originale de M. Pierre Cluzeau sur *les tours Notre-Dame à Paris*, prises du transept nord, et, de M. Ch. Jouas, les arcs-boutants de la même église. — J'arrive à la façade de Chartres, dont M. G. Leheutre a exposé une remarquable pointe sèche, et je demanderai la permission à ce propos d'ouvrir une parenthèse. La façade de la cathédrale de Chartres a été dégagée ; on a jeté par terre les maisons qui limitaient le parvis, et à leur place s'ouvre une large rue qui permet sans doute de saisir d'ensemble la façade et les tours de l'église, mais a rapetissé ses trois portails. Les architectes décidément n'ont aucune pitié. — Aux planches énumérées ci-dessus, j'ajouterai, cependant, un coin de *Thann, en Alsace*, eau-forte de Mlle Lucy Garnot, et des aquarelles heureuses de M. Pierre Vignal, la cour et une porte de la *Kasbah de Fez*, ainsi que trois belles eaux-fortes de M. Lucien Gautier, — encore sur le Maroc : des portes de *Meknès* et de *Fez*, *la tour Hassan*, à *Rabat*.

Les ravages de la guerre, on peut le penser, tiennent une grande place dans cette exposition, et nombreux sinon tous de valeur sont les envois qui nous montrent les ruines des villes du front, les coins bombardés, saccagés, — l'effondrement, les décombres d'Arras, de Reims, — voire le massacre d'Ypres. C'est ainsi qu'on peut signaler le *village et l'église de Flirey en Woëvre*, pris un jour de neige, par M. Gilbert Ballan ; les eaux-fortes de M. Edmond Léon sur la destruction d'Arras, — envoi qu'accompagnent des scènes de la vie des tranchées ; la *cathédrale de Soissons* massacrée, peinture de M. Lucien Porcheron. De M. J.-J. Tinayre, ce sont encore des eaux-fortes sur *l'église de Fontenoy*, la *ferme de Confrécourt* et derechef la cathédrale de Soissons ; de M. Levron, *l'église d'Heiltz-le-Maurupt*, eau-forte ; le *portail de Reims* derrière ses sacs de terre, — dont la disposition malheureusement fut un peu tardive, — eaux-fortes de M. Pierre-Paul Mouret, qui a envoyé encore *les Halles et le beffroi d'Ypres* pendant le bombardement ; deux eaux-fortes encore de M. P. Bouroux sur Reims et Verdun ; les aquarelles de guerre de M. Montagni, — la *rue Eugène-Desteuque à Reims* avec la perspective de la cathédrale en ruines, *l'hôtel de Ville de Béthune* ; d'autres aquarelles de M. Gio-Michel sur *Pont-à-Mousson* ; de M. Pierre Galay, sur *Arras*, *la croix de Pulligny*, les ruines du *Château du Plessis-de-Roye*, aquarelle de M. Henri Royer ; deux dessins à la plume de M. Pierre Bailly sur *l'église de Villers-au-Bois* (Pas-de-Calais) et celle de *Marquivillier* (Somme) ; l'église bombardée de *Barcy*, lors de la bataille de la Marne, peinture de M. Auguste Leroux, etc.

Tel est à peu près le bilan de cette exposition, où les deux Sociétés ont voulu surtout donner signe de vie. Mais ce n'est qu'un Salon

d'attente, si l'on y rencontre, nombreux en somme, des ouvrages dignes de fixer l'attention, et avec l'espoir des jours meilleurs qui nous reste toujours, l'affirmation d'une solidarité que la période actuelle, plus que jamais, affirme nécessaire.

CHARLES MERKI.

QUESTIONS COLONIALES

Les Colonies et la Guerre. — La guerre a révélé aux Français l'utilité de leurs colonies. Celles-ci, en effet, ont fourni à la métropole un précieux concours en hommes, combattants et travailleurs, en matières premières et en denrées d'alimentation, en argent enfin (œuvres d'assistance, souscriptions aux emprunts).

Ceci commence à se savoir. Pas assez encore cependant. Et c'est pourquoi j'y veux ici insister.

Jusqu'en 1914, il était admis qu'une grande puissance devait posséder des colonies. Ce n'était pourtant pas un axiome. Beaucoup discutaient la valeur du principe posé par les économistes coloniaux. Ne soyons point cruels et n'évoquons pas le souvenir de l'obstruction rencontrée au Parlement notamment par tous les projets d'agrandissement ou de mise en valeur de notre domaine d'outre-mer. Ce qu'il y a simplement intérêt à établir et à fixer d'une manière générale, c'est dans quelle mesure, à l'occasion des hostilités, les colonies ont pu voir s'affirmer leur utilité pour les métropoles, et, en particulier, pour la France, et, en même temps, — problème parallèle et connexe, — comment et pourquoi l'existence des colonies a contribué à donner à la guerre des peuples *un caractère impérial*. Une conclusion se dégagera de cette remarque, à savoir, la nécessité pour un peuple qui veut vivre et se développer de posséder un empire colonial.

Quand l'Europe vivait en paix, les écrivains militaires s'accordaient pour assigner à la guerre future une courte durée. Ils se la représentaient volontiers comme un choc d'armées aux frontières, armées livrant une formidable bataille bientôt suivie d'une décision et de négociations en vue de la paix. Les armées étaient les champions des nations belligérantes. Elles devaient défendre non seulement le sort des pays européens, mais aussi celui de leurs colonies. C'était la conception du grand état-major allemand dont une instruction secrète de 1913 prévoyait que « le sort des colonies germaniques se réglerait sur les champs de bataille d'Europe », et qui prétendait obtenir des résultats d'importance *mondiale* au moyen d'une guerre purement européenne. Tout autour du vaste champ clos, les *peuples* non engagés dans la lutte se seraient tenus debout comme spectateurs et n'auraient pas essayé leurs chances respectives. Cette con-

ception, conception du temps de paix, était celle de la *guerre d'armées*. Cette conception encore était celle qu'avaient admise les diverses Conventions de la Haye, lesquelles, fixant dans le temps de paix les règles de la guerre, — bonne intention, mais singulier anachronisme! — avaient soigneusement isolé les nations des champs de bataille et les non-belligérants des combattants.

C'étaient là des prévisions à courte vue. Le fait seul que la mobilisation générale, dès les premiers jours de la guerre, faisait de tous les citoyens des pays en lutte de 20 à 50 ans des combattants, ce fait seul donnait à la bataille son véritable caractère. Il ne s'agissait plus de la guerre des armées, mais bien de la *guerre des peuples*. Aussi bien, la leçon fut-elle bientôt administrée par les événements!

A la fin de 1914, aucune décision n'est intervenue. Les différences entre belligérants et non-belligérants s'estompent, s'atténuent progressivement pour bientôt disparaître. Pour la partie adverse, quiconque produit des armes est un combattant. Le Blocus voulu intégral fait de tous les citoyens des militants. C'est *la guerre des nations*.

Pour entretenir la guerre, tous les moyens d'existence du temps de paix sont mis en action. Les relations avec les neutres sont reprises et intensifiées. Quant aux colonies, on s'efforce de rétablir leur vie économique d'avant-guerre. Déjà en 1911, la France s'était préoccupée d'utiliser éventuellement sur les champs de bataille européens ses contingents indigènes de l'Afrique du Nord et de l'Afrique occidentale. Dès le commencement de 1915, le recrutement colonial se développe. La nation tend à faire rentrer dans son sein la masse de ses enfants lointains. La crise commençante des effectifs lui en fait, d'ailleurs, une nécessité.

Cet appel aux soldats coloniaux est bien dans la tradition française : les habitants de nos colonies, ce sont des hommes que nous associons à nos destinées, prêts à leur donner des devoirs et des droits égaux aux nôtres.

A la fin de 1915, l'utilité apparaît de recourir à la participation économique des colonies. Nous prenons alors conscience de ce fait que notre souveraineté s'étend également sur des territoires qui, bien qu'éloignés de la métropole, font cependant partie intégrante du domaine français. Ainsi, sous la pression des événements, la conception coloniale évolue et se précise. Ce qui, avant la guerre, n'était que théorie, tend à devenir réalité.

Avec la participation de plus en plus active de l'Angleterre à la lutte, la guerre des nations va bientôt devenir une *guerre d'empires*. Les premières troupes exotiques utilisées par l'Angleterre en Europe appartenaient à son armée coloniale du temps de paix. Dès 1915, les contingents des Dominions prennent leur place dans la nouvelle armée britannique. Les colonies anglaises consentent à limiter leur

liberté économique en faveur de leur métropole et à réserver à celle-ci une part de leurs productions de matières premières et de denrées d'alimentation. C'est un appoint formidable que la certitude pour la Grande-Bretagne de pouvoir compter, dans la limite de la liberté des mers maintenue malgré la guerre sous-marine, sur les blés, les bois, les laines, les cafés, les cacaos, les sucres, les minerais, les oléagineux, les caoutchoucs du Canada, de l'Australie, de l'Inde, de l'Insulinde et de l'Afrique du Sud ! Le blocus de l'Allemagne met encore ces avantages en relief.

La victoire n'appartiendra qu'au groupe qui aura le mieux réussi à maintenir l'économie du temps de paix. Ce maintien conditionne, en effet, l'approvisionnement des combattants, ceux du front comme ceux de l'arrière, et *il ne peut être obtenu sans les ressources impériales.*

L'Empire, au sens général et moderne du mot, existait déjà avant la guerre, mais sous une forme latente. Les colonies y tenaient une place importante : cette place, avec la continuation des hostilités, s'est élargie, et, après la nation, l'Empire tout entier est entré dans la lutte. Le belligérant, quelle que soit son infériorité, ne saurait affranchir complètement son industrie des liens qui la rattachent au système de production mondial.

En ces dernières années, l'état de civilisation du Vieux continent lui avait permis de choisir dans les différentes applications du travail humain la plus lucrative, c'est-à-dire l'industrie, qui, à labeur égal, incorpore à la matière brute la plus grosse somme d'activité et de technicité. Cette spécialisation avait eu pour conséquence d'établir entre les diverses parties de la terre habitée des rapports de dépendance dont la brusque suspension devait entraîner une profonde perturbation.

C'est au moment, par exemple, où le papier, d'une part, et les matériaux de construction, d'autre part, font l'objet d'une formidable demande que les forêts d'Europe tendent à s'épuiser et qu'il faut recourir aux arbres du Canada glacé ou du brûlant Equateur africain. L'industrie lainière ne trouvait plus en Europe des stocks suffisants pour s'alimenter. Partout, même en Russie, le troupeau ovin diminuait en même temps que les pâturages transformés en terre de culture et l'Australie, l'Argentine, l'Inde devaient combler le déficit européen. Au même moment, l'industrie réclamait à l'Afrique les matières grasses de ses oléagineux, arachides et palmistes. Le coton venait de l'Amérique, de l'Inde et de l'Egypte. Les chimistes ne fabriquaient pas encore assez économiquement un caoutchouc de synthèse permettant de remplacer les gommes de l'Insulinde, du Brésil ou de l'Afrique. Le nickel, le chrome, le cobalt, le manganèse, le wolfram venaient de la Nouvelle-Calédonie et du Tonkin. L'Alle-

magne importait à Hambourg pour ses tanneries toutes les écorces de palétuviers en même temps que les cuirs de Madagascar.

Autre incidence : le *rush* européen vers l'industrie avait enlevé à la terre une partie de ses travailleurs. Au moment précis où, par exemple, de l'autre côté du Rhin, la politique impériale allemande suspendait l'émigration vers les pays neufs et maintenait la population dans les usines, il eût fallu obtenir du sol un rendement maximum en denrées vivrières. Plutôt que de les produire, il parut plus avantageux d'acheter le blé au Canada, à l'Inde, à l'Amérique, à la Russie, à la Roumanie et le riz à l'Indochine.

Enfin, le café, le cacao et autres denrées exotiques étaient entrés dans la consommation courante.

Tous ces produits, *une organisation de guerre* du travail agricole eût pu, sans doute, tenter de pourvoir à leur remplacement. Mais cette transposition de main-d'œuvre eût entraîné un ralentissement de la production industrielle. Or, une fois les vivres assurés, la guerre actuelle, guerre de nations, guerre d'empires, est essentiellement *une guerre d'industries.*

L'utilité des empires coloniaux pour les belligérants s'affirma surtout quand ceux-ci eurent fortement entamé leurs réserves d'hommes et de richesses.

Si l'Entente avait admis la doctrine allemande de *la haute mer libre*, l'Allemagne eût pu se ravitailler chez les neutres. Toutefois, cette possibilité elle-même eût eu comme limite celle de son crédit financier : avec la prolongation de la guerre et les pertes en hommes, la production diminue, le belligérant ne peut plus offrir à l'étranger vendeur la contre-partie certaine ou presque immédiate de ses achats. Le change s'alourdit. La dette grossit. La valeur de garantie du stock d'or s'abaisse et, les prix s'enflant, c'est la vie chère.

D'économique la dépendance des belligérants vis-à-vis des neutres tend à devenir politique. Pour s'en libérer, on essaie des combinaisons financières garanties par l'Etat et assurant un contrôle sur telle ou telle branche de la production : achat, par exemple, par les Alliés de blé en Roumanie, d'acier, de coton, de pétroles en Amérique.

Mais, — événement que les théoriciens de la Haye n'avaient point prévu! — la disette atteint les non-belligérants dont les gouvernements doivent intervenir dans les contrats passés par leurs nationaux pour garantir leur propre existence. Les négociations avec l'Argentine, l'Espagne, la Hollande, les Pays Scandinaves correspondent à cette phase de la lutte.

Les neutres, sous peine de mort, vont, à leur tour, entrer en lice. Les nations en guerre ne vont plus pouvoir compter que sur leurs alliés ou *sur leurs colonies* et l'Allemagne qui n'a plus de colonies va chercher à l'Est des vivres et des matières premières. C'est alors

l'opération russe, réalisation d'ordre autant économique que militaire et stratégique.

C'est bien la guerre d'empires. Poussée par des considérations financières, la France l'a comprise et menée dès la fin de l'année 1915. C'est alors qu'on songe à réserver les productions coloniales à la défense nationale et au ravitaillement civil, les céréales (riz, maïs, mil), les viandes, les cuirs, les oléagineux, les sucres, les rhums, les bois, les alcools nous sont envoyés par l'Indo-Chine, Madagascar, l'Afrique, les Antilles, la Réunion, en quantités toujours croissantes.

Cet apport est encore minime au regard de la somme totale de nos achats à l'étranger. *Il eût été cent fois plus considérable* si une politique plus prévoyante, moins mesquine eût pourvu nos colonies avant la guerre de l'outillage économique indispensable et de la flotte nécessaire pour assurer leurs communications avec la métropole.

Cependant, l'essor est donné. Il se développera dans l'avenir car les nécessités actuelles ne disparaîtront pas avec le retour de la paix. Celle-ci, en effet, ne pourra que consacrer la formation des groupements impériaux en gestation avant 1914 et qui remplaceront dans la structure fondamentale du monde les grandes puissances purement continentales.

Quelle que soit l'issue de la guerre, les groupements constitués en vue de la défense contre l'ennemi devront subsister. La France trouvera devant elle, à la fois, la « Mittel-Europa » austro-allemande et un Empire britannique moins ouvert que par le passé. D'autre part, de nouvelles concurrences vont surgir, les Etats enrichis par la guerre créeront des industries nouvelles. Les Etats-Unis, par exemple, tendront à se réserver pour la transformer toute leur production cotonnière. L'Europe, peu à peu, verra se tarir les sources de matières premières auxquelles elle puisait pour ravitailler son industrie. Le monde devra se diviser en quelques grands groupements peu nombreux ayant pour idéal de posséder une économie aussi indépendante que possible de celle des voisins. Les isolés seront des faibles ne pouvant rien offrir en échange des avantages qu'ils solliciteront de leurs grands rivaux.

Ces considérations dictent à la France *son devoir colonial.*

Nos colonies, si nous savons les utiliser, nous aideront à traverser les périodes critiques et à nous organiser solidement en vue des luttes de demain.

Il nous faudra, tout d'abord, rétablir une balance commerciale plus favorable : produire plus pour consommer davantage à l'intérieur et vendre davantage au dehors; limiter nos achats. Le problème qu'il est aisé de poser l'est moins à résoudre. Sa solution est à chercher dans la constitution d'un vaste marché intérieur englobant la métropole et les colonies, possédant des instruments de paiement

identiques à valeur nominale basée sur le crédit de la collectivité qui les émet et non sur les appréciations intéressées de l'étranger. Au moment même où les colonies posséderont un stock important de numéraire et de billets, la métropole ayant recouvré ses facultés de production sera en mesure de leur fournir l'outillage économique dont les pays neufs ont le plus urgent besoin.

Grâce à cet outillage, nos colonies nous ravitailleront en matières premières et en denrées d'alimentation. De tous les produits que nous achetions pour six milliards chaque année à l'étranger, il n'en est aucun que nous ne puissions trouver dans nos colonies et en quantités qui iront en croissant avec une intensification et une spécialisation raisonnées des cultures.

Les richesses existantes ou virtuelles de nos possessions étaient méconnues ou mal connues avant la guerre. Elles ne figuraient guère, en effet, sur nos marchés. Hambourg traitait les riz indochinois, les maïs et les écorces tannantes de Madagascar, les bois et un gros stock de corps gras de notre Ouest-africain. Anvers vendait nos caoutchoucs et nos ivoires du Congo ; Londres, le nickel de la Nouvelle-Calédonie, les nacres de Tahiti. Liverpool concurrençait Hambourg pour nos bois et nos oléagineux.

La paix signée, continuerons-nous ce jeu ? Irons-nous payer plus cher avec notre or raréfié dans les pays voisins amis ou ennemis ce que nous possédons chez nous, ce qui nous appartient ? Si nous le faisons exceptionnellement, il faudrait que ce fût consciemment et en vue d'avantages ou de contreparties certaines.

Richesses métropolitaines et richesses coloniales constituent un tout, un patrimoine unique sur lequel la collectivité, la nation française doit exercer un contrôle. Ce n'est qu'en pratiquant cette politique « *do ut des* » que nous pourrons nous procurer le tonnage indispensable à nos transactions après la guerre ; que nous obtiendrons de l'étranger des prix avantageux et des délais de paiement pour les produits que nous serons contraints de lui acheter ; qu'enfin nous pourrons mettre sur pied toute une organisation de « consortiums » de « centrales » passant en exécutant des commandes sous le contrôle de la nation, organisation qui sera d'autant plus puissante qu'elle s'étendra sur des domaines plus vastes et plus variés.

Cette conception *impériale* ou *coloniale*, — car ici les deux épithètes se complètent l'une l'autre pour exprimer la substance, — cette conception n'est pas purement théorique. Elle se dégage comme une conséquence logique et nécessaire des leçons de la guerre et des programmes de reconstitution et d'organisation déjà élaborés en vue de l'après-guerre. Aux blocs fortement cimentés des autres peuples qui seront nos concurrents de demain, il convient d'opposer le bloc français. Pas de véritable liberté politique sans l'indépendance écono-

mique qui, avec la richesse qu'elle engendre, assure seule la puissance de l'Etat.

L'empire colonial français, avant la guerre, représentait une magnifique espérance. Cette espérance s'est précisée sous la pression des événements au cours des hostilités. Il faut, la paix signée, faire passer à l'acte toutes les virtualités qui nous avaient permis de le concevoir. Son empire colonial à mettre pleinement en valeur, c'est pour notre pays une nécessité dont nous devons prendre conscience, si nous voulons dominer enfin les événements et nous préparer à la grande tâche qui nous attend. La France ne demeurera grande que si, à l'impérissable gloire que ses enfants lui ont conquise dans les combats, s'ajoute le solide substratum matériel sans lequel un peuple ne peut vivre dans le temps de paix comme dans le temps de guerre. Ce solide substratum matériel, un empire colonial bien organisé et prospère en constituera un des principaux éléments.

Au point de vue moral, c'est question de volonté et de confiance. Au point de vue matériel, c'est question d'outillage et d'argent.

Lorsque chaque Français aura acquis la claire vision du but à atteindre, l'effort nécessaire pour outiller économiquement nos colonies et les pourvoir de la flotte indispensable à leurs transactions sera aisément réalisé. Nos capitaux prendront spontanément le chemin de nos possessions d'outre-mer. Nos sujets connaîtront le bien-être matériel sans lequel l'octroi des libertés politiques ne constitue qu'une hypocrite et vaine duperie. La France, alors, grande puissance parce que puissance coloniale, après les ténèbres de la guerre, retrouvera une radieuse jeunesse faite de l'appel incessant des richesses tant matérielles que morales ou intellectuelles à lui venir des pays et des peuples merveilleusement variés de son domaine d'outre-mer.

Cette renaissance certaine constituera le couronnement logique et noblement humain de la vieille conception civilisatrice de notre pays, laquelle a toujours tendu à considérer nos sujets indigènes comme les futurs citoyens de la plus grande France. Comme autrefois la paix romaine, la paix française règnera sur de vastes mondes constituant un empire autonome, puissant parce que libre et indépendant et réalisant une harmonieuse synthèse selon le verbe platonicien : τό ἓν περὶ πλειστῶν.

CARL SIGER.

LES REVUES

A propos d'une supercherie : protestation du directeur de *l'Éventail* ; témoignage de *La Suisse* ; mise au point. — *La Voix d'Arménie :* appel au monde civilisé. — *La Presqu'île :* poème en prose de M. Frédéric Lefèvre. — *La Revue* : M. Jean Finot contre l'Alcool. — *La Vie :* Mme Rachilde, les salons où l'on récite, la femme de lettres-diseuse, la vraie femme de lettres et le « cinq heures » des lapins. — *L'Éventail* : quatrain inédit de Mallarmé. — Naissances : *La Revue fédéraliste* ;

Le Jardin sur la montagne. — *Le Crapouillot* : Les aventuriers, par M. Pierre Mac-Orlan. — Memento.

Nous avons cité, dans notre nº du 1er avril dernier, un fragment d'article de M. Oltramare sur Jean-Marie Rosa, « jeune poète tué à l'ennemi », et un poème que lui attribuait son biographe ému. Nous avions emprunté ces extraits à l'**Eventail**, de Genève. Le directeur de cette revue, M. François Laya, nous adresse à ce propos, le 27 avril, une lettre dont voici le passage essentiel :

La *Mercure de France* du premier avril, de nombreux quotidiens et revues français ont bien voulu signaler l'hommage affectueux que nous entendions rendre ainsi à la mémoire d'un jeune homme victime du devoir sacré. Or, un journaliste complaisant, ami intime de M. Oltramare et inspiré par lui, vient de révéler dans le journal *la Suisse* du 23 avril que Jean-Marie Rosa n'a jamais existé, que les vers publiés par *l'Eventail* et reproduits dans le *Mercure de France* sont de M. Georges Oltramare.

Notre confiance et notre bonne foi ayant été surprises, j'affirme, au nom des écrivains et des artistes groupés par *l'Eventail*, que je suis absolument étranger à cette tromperie que je déclare indigne.

Sans craindre le ridicule qu'il y a toujours à se couvrir soi-même de généreuses louanges, M. Georges Oltramare a fait une mauvaise action en spéculant sur des sentiments qui nous sont pieusement chers. En se jouant du respect que nous portons aux jeunes Français disparus dans cette lutte pour un idéal que nous partageons, en spéculant sur l'émotion qui pèse à notre époque sur toute la jeune littérature, enfin en se parant de l'auréole des écrivains morts pour leur pays, Georges Oltramare a fait plus qu'une plaisante et classique mystification littéraire : il s'est décerné lui-même un brevet de malhonnêteté, de goujaterie et de lâcheté que je désire contresigner ici.

M. Laya exagère beaucoup. Il suffisait de représenter à M. Oltramare qu'il n'est jamais élégant de s'introduire dans une maison au moyen de fausses clés, même pour y commettre le petit larcin d'une illusoire notoriété.

Aussi bien, il ne s'agit pas là d'une « plaisante et classique mystification littéraire ». Il y aurait eu mystification littéraire si, par exemple, M. Oltramare avait attribué au pseudo J.-M. Rosa des vers et de la prose peu connus d'un auteur illustre, notoire, ou simplement classé par les lettrés. Au lieu de cela, M. Oltramare a écrit tout le bien qu'il pense de ses premières productions publiées sous un pseudonyme encore sans relief. C'est une gaminerie, pas davantage. La faute de goût est d'avoir donné J.-M. Rosa pour un mort à l'ennemi, afin de soutirer l'attention et la bienveillance de la critique. Cette invention, en vérité, n'est pas très jolie. Littérairement, M. Georges Oltramare montre plus de délicatesse.

Nous avions remarqué, ici, que son J.-M. Rosa était « un poète de la lignée de Laforgue ». Or, *la Suisse* rend compte d'une confé-

rence de M. Oltramare sur Jules Laforgue. L'auteur de l'article, M. René-Louis Piachaud, s'exprime ainsi :

En nous parlant de Laforgue, M. Oltramare nous en a dit long sur lui-même, à son insu. Quel esprit neuf, quelle perspicacité, quelle jeunesse consciente et, surtout, heureuse d'être et tout amusée de penser et d'écrire!

Saviez-vous que M. Oltramare s'est plu à mourir sous le masque léger de Jean-Marie Rosa? Beaucoup s'y sont laissé prendre et Charles-Henry Hirsch a cité de beaux vers du soi-disant défunt, ce mois, dans le « Mercure de France ».

M. Oltramare, Dieu merci, n'est pas mort du tout. Et, doué comme il l'est, quand il se décidera à se prendre au sérieux, vous verrez qu'après des choses fines et charmantes, il fera de grandes choses.

Nous n'avions pas tort, on le voit, d'apparenter J.-M. Rosa à Laforgue. Pourvu, maintenant, que René-Louis Piachaud ne soit pas un nouveau masque « léger » de M. Oltramare!

§

La voix d'Arménie (15 avril) publie l'appel suivant de la délégation nationale arménienne :

AU MONDE CIVILISÉ

Après les massacres et déportations de ces trois dernières années, exécutés avec une sauvagerie et un raffinement de cruauté inconnus jusqu'ici dans l'histoire, et qui ont fait frémir d'horreur le monde entier, l'Arménie est de nouveau menacée d'une catastrophe qui sera le couronnement de l'œuvre d'extermination de tout un peuple par la volonté des gouvernants turcs.

Profitant de la décomposition de la Russie, les Turcs veulent non seulement réoccuper l'Arménie ottomane et reconquérir le Caucase, mais ils tendent à achever la réalisation de leur infernal projet de supprimer la race arménienne en Turquie, et même au Caucase. Dans toutes les localités où ils pénètrent, les Arméniens sont méthodiquement massacrés par eux. Ils répandent d'odieuses calomnies dans les pays neutres, accusant les Arméniens d'atrocités commises contre la population musulmane, dans le seul but de tromper l'opinion publique et de se ménager d'avance une excuse aux crimes qu'ils préparent et qu'ils qualifieront de simples représailles.

Le monde civilisé permettra-t-il que des milliers et des milliers de vieillards, de veuves et d'orphelins soient encore livrés à la merci de ces tyrans dont les mains sont encore rouges du sang de leurs pères, de leurs frères et de leurs enfants?

C'est donc au nom des martyrs dont les ossements couvrent les étendues désolées du sol de l'Arménie; au nom des sentiments les plus sacrés de justice, d'humanité et de pitié pour des femmes et des enfants sans défense, que la Délégation Nationale Arménienne fait appel à tous les peuples civilisés afin qu'ils élèvent leur voix avant qu'il ne soit trop tard et qu'ils empêchent par leur intervention que soit consommée, à la face du monde, l'extermination d'une vieille nation qui a rendu tant de services à la civi-

lisation, qui, par son labeur et ses dons naturels, a constitué un élément de progrès et a été depuis des siècles le meilleur intermédiaire entre la culture d'Occident et les peuples d'Orient.

§

M. Frédéric Lefèvre, qui est soldat au 15e régiment d'infanterie, un vrai soldat qui se bat terriblement, intitule avec une émouvante modestie : « Vers la ligne de feu », des poèmes en prose que publie **La Presqu'île** (avril).

Voici l'un de ces poèmes dont nous savons que, lu par l'auteur à ses compagnons de tranchée, il a été fort applaudi après avoir été entendu dans un grave recueillement, tout près de l'ennemi :

Et puis un jour viendra,
Ce sera un matin de printemps
Ou un soir d'été,
Et ce sera la Paix !
Et rien ne distinguera
Ce matin
Ou ce soir,
Ce jour,
Des autres matins ou des autres soirs,
Des autres jours pareils,
Mais ce sera la Paix !
Et il y aura si radieuse joie,
Flambant de l'âme aux yeux
Des jeunes filles de France
Et du monde, hélas!
Du pauvre monde ensanglanté,
Il y aura tant de bonheur muet
Dans le cœur atterré et incrédule
Des vrais hommes d'aujourd'hui
Que ce sera vraiment la Paix,
C'est-à-dire un jour qui aura commencé
Comme les autres
Mais,
Soir ou matin,
En vérité, en vérité je vous le dis,
Quelques heures avant la tranchée nouvelle,
Ce sera le jour de la paix.

***

Ce jour-là, dit Maurice Barrès,
Les poilus triomphants passeront sous l'Arc-de-Triomphe,
Mais nous savons bien
Que ce jour-là, les poilus,
Ils seront les poilus,
Et que les pauvres vrais poilus que nous sommes,
Tout fiévreux de n'être plus poilus,

Courront en hâte vers le Gy de leur cœur,
Arc triomphal que nul autre n'égale
Et sous lequel, vraiment, ils entreront,
En Vainqueurs!

§

M. Jean Finot poursuit infatigablement sa bienfaisante campagne « contre l'ennemi de l'intérieur », l'alcool, dans **La Revue** (1-15 mai).

Car nous n'insisterons jamais assez sur ces faits lamentables, écrit M. Jean Finot :

1. — L'alcoolisme a coûté à la France depuis 1871 plus de cent milliards.

2. — Il lui a dérobé depuis 1871 environ neuf millions de Français.

3. — On lui doit également cinquante à soixante pour cent des criminels condamnés pour assassinat, viol, outrage à la pudeur et incendie volontaire.

Quatre-vingt pour cent des criminels juvéniles sont issus d'alcooliques.

4. — Il provoque la misère, la mendicité et le vagabondage. Sur cent détenus pour méfaits de cette catégorie, il y a soixante-dix à quatre-vingts alcooliques.

5. — Depuis la guerre, on a cru utile de donner de l'eau-de-vie, contenant souvent des mélanges redoutables, aux soldats du front. On a réussi ainsi à alcooliser les jeunes gens des classes 15, 16, 17 et 18 qui constituaient la saine réserve de la nation.

6. — On se console en disant que l'alcool sert de nourriture à la population française. Nourriture bien étrange, à en juger par les résultats qu'elle offre à la méditation des médecins, à celle des psychologues, des psychiatres et des criminalistes. En tout cas, en se nourrissant de l'alcool, la France n'a fait, d'après l'expression d'un de nos savants, que « brûler sa maison pour chauffer ses pieds ».

Ces constatations rappelées, le président de *L'Alarme* propose un moyen de combattre l'alcool :

Il y a pourtant un moyen ingénieux qui pourra réconcilier tous les intérêts. Il s'agit d'un impôt patriotique, très élevé, qui devra désormais frapper tous les établissements qui tiendront à vendre des boissons spiritueuses. Il faudra, par contre exempter de tout paiement les débits et restaurants qui se borneront à vendre les vins, les cidres, les bières et une multiplicité de boissons hygiéniques ne contenant point d'alcool.

Cette innovation, sans diminuer les revenus des intéressés, aura encore un avantage moral considérable. Les marchands de spiritueux ne jouissent pas précisément des sympathies ni de la considération de leurs concitoyens. On les stigmatise comme les principaux coupables dans l'œuvre de la dégénérescence du pays. Or, la faute en est plutôt aux législateurs qui n'ont pas su mettre leur commerce à l'abri de toutes sortes de méfaits qui en découlent naturellement. L'Etat ne leur demande en somme que de payer une certaine quantité d'argent et leur octroie, en revanche, la permission de faire tout le mal possible!

Mais, changeons les bases essentielles du fonctionnement de ce commerce et un demi-million de débitants deviendront des citoyens respectables et respectés.

L'application de cette mesure ne rencontrera aucune difficulté au Parlement. Et que d'avantages moraux en résulteront pour la grandeur de la patrie!

Des centaines de milliers de débits après avoir renoncé à la vente des boissons spiritueuses se transformeront en véritables petits cercles ouvriers et paysans. Les femmes, et même les mineurs pourront y entrer sans crainte et y jouir des douceurs sociales et des plaisirs innocents qu'on pourrait y introduire.

Les débits de poisons diminueront dans des proportions considérables et avec ceux-ci diminueront également l'ivrognerie et tant d'autres causes de déchéance nationale.

Que le gouvernement de M. Clemenceau en prenne l'initiative et le Parlement, ayant proclamé que l'avenir de la France dépend de la suppression de l'alcoolisme, se verra obligé de lui accorder, avec reconnaissance, la réforme demandée.

§

Dans **La Vie** (mai), Mme Rachilde consacre le quatrième chapitre de « Dans le puits, ou la vie intérieure » aux femmes de lettres et aux salons littéraires, pendant la guerre.

Au lendemain de la mobilisation, je me suis juré de ne plus recevoir, de fermer rigoureusement mon salon où l'on a tant ri et où l'on eut l'entière liberté de la conversation, le dernier salon où l'on ne jouait pas la comédie, car je n'ai jamais imposé, aux gens qui me venaient voir, tel ou tel sujet, en vers ou en prose, alors qu'ils ne me priaient point de choisir.

Ah! le cabotinage constant des salons dits de lettres! Je crois qu'il nuisait terriblement à la littérature avant, en temps de paix; en temps de guerre, il peut devenir odieux. S'il ressemble aux exagérations que, par métier, je suis obligée de lire, comment m'aurait-il été possible d'en entendre les échos, d'en recueillir et accueillir les auteurs chez moi? On a la phrase de guerre, le ton de guerre comme on a la jupe courte ou le chapeau pointu. Personne n'a l'air de vouloir consentir à un retour sur soi-même, sinon à la nature!... On continue *à se jouer*.

Je veux ici m'expliquer une fois pour toutes. Recevoir, ce n'est pas *lever un rideau*, c'est ouvrir une porte. Or, depuis une quinzaine d'années, les réceptions, même les plus intimes, ont perdu leur caractère amical de réunions pour prendre celui d'exhibitions. Je ne comprends rien et n'ai jamais rien compris à la façon d'évoluer *en décor* de mes consœurs de lettres. Il m'a semblé qu'elles oubliaient d'entretenir le foyer de l'esprit pour tout sacrifier au foyer du théâtre. Elles ont la manie des lectures, des récitations et des conférences. Se mettant sans cesse en avant, elles ont condamné au silence des gens spirituels qui viennent souvent pour causer, vous offrir un avis, des bourgeois fort intelligents, des *profanes*, qu'il est bon de consulter et n'ont pas le loisir d'une réplique dans la *scène à faire* que la maîtresse de la maison fait toujours toute seule. Peu à peu, l'habitude d'écouter, sans avoir à formuler une contradiction, a rendu ces gens-là

presque muets, paresseux, d'une mentalité docile et incolore ; ils sont la matière grise, les *snobs*, ils admirent de confiance ou raillent à voix basse sans qu'on puisse obtenir d'eux la moindre partie instrumentale dans le concert, le cas échéant. C'est, pour qui regarde attentivement les spectateurs, sinon le spectacle, horriblement triste. Et ils reviennent volontiers pour des raisons n'ayant aucun rapport avec l'intérêt moral d'une réunion. Les uns pour l'excellence des vins fins, les autres parce que la petite Mme X... leur a promis ce rendez-vous...

On ne saurait mieux dire. Il fallait qu'une femme écrivît cela. Un homme n'aurait su, à tant de fin bon sens, allier autant de mesure. Puisse Mme Rachilde être entendue de celles qu'elle nomme des « femmes de lettres-diseuses » et qui battent l'estrade, depuis tantôt quatre ans surtout, avec une indiscrète ostentation. Il serait dommage de n'avoir pas eu ceci à lire :

La femme de lettres d'aujourd'hui, sorte de mannequin de *magazine*, vêtue d'un travesti qu'elle ne choisit pas toujours, hélas, et qu'elle n'arrive pas plus à dépouiller qu'une tunique de Nessus, est en train de se confectionner un manteau sortie de bal tricolore... *parce qu'elle n'a plus rien à se mettre*, terme consacré, seulement *les dessous* sont encore, pour beaucoup, des maillots de cabotines. Le feu de la rampe, le feu le moins sacré que l'on sache, continue à faire flamber leurs bonnes intentions : « Il nous faut *tenir*, m'écrit l'une d'elles, en rouvrant nos salons pour bien montrer que nous n'avons pas peur de l'avenir. *On ne ferme pas devant l'ennemi*. » La jeune personne qui m'écrit cela n'a perdu encore ni son mari, ni son fils, ni son frère et elle n'est pas encore devant l'ennemi. Moi, je n'ai pas l'héroïsme voyant, et, fourmi inquiète, je désire fermer, de bonne volonté, en signe de raison, non pas encore en signe de deuil, parce que j'ai horreur d'exécuter certain geste sous la pression d'un pouvoir jusqu'à un certain point *régulier*.

Sans doute le portrait risque de déplaire aux intéressées et elles n'en feront aucunement leur profit. Qu'elles comparent la page d'autobiographie sincère qu'elles pourraient mettre en regard de cette confession poignante :

Chez moi, il n'y a pas d'art d'écrire. La littérature fut mon infirmité dès mon plus bas âge. Je m'en suis cachée, dès son début, comme j'ai essayé de dissimuler que j'avais une jambe plus courte que l'autre. Je n'ai jamais rien trouvé à louer dans cette fonction d'un cerveau sans cesse obsédé d'images, et j'en fus fatiguée, malade, jusqu'à en vouloir mourir. Plus tard, ma manière farouche, inégale, touchant souvent à l'excentricité, fut encore plus condamnée qu'approuvée. J'ai toujours compris, sans qu'on dût m'y forcer, que je restais en marge et je l'ai mieux apprécié que compris. Elevée dans la phalange des *maudits*, j'ai dû apprendre, à leur obscure école, que l'on ne décerne pas le prix à celui qui fait le plus de grâces dans l'arène, mais bien à celui qui fait preuve de la meilleure endurance. J'ai tout enduré : la faim, le froid, ce qu'on appelle, de nos jours, *le manque*

à gagner et aussi le mépris de mes contemporains. Je ne l'ai pas cherché, mais l'ayant subi je n'ai jamais rien fait pour reconquérir leur estime.

La leçon donnée, Mme Rachilde abandonne la « femme-fantôme » pour soigner ses animaux: « En ce moment, mon thé de cinq heures consiste à essayer de faire boire mes lapins... »

§

M. H. Gauthier-Villars consacre une page de « curiosités littéraires » dans **l'Eventail** (15 avril) aux adresses de lettres que Mallarmé se divertissait à rédiger en vers. Il en cite deux, d'après *l'Intermédaire des chercheurs et curieux*, et il ajoute :

On pourrait multiplier les citations, car c'était une véritable joie pour Mallarmé que de ciseler des rimes à l'usage de ses correspondants, comme celles dont il gratifia mon ami Willy au temps où ce mélomane fantaisiste alignait des calembours musicaux sous un pseudonyme à bonnet rose :

Amandine, envers vous, ou Jeanne,
Combien je me sens endetté
Qu'aucun de mes vers n'enrubanne
« L'Ouvreuse du Cirque d'Eté » !.

Aucun journal n'a jamais publié, que je sache, ce dernier quatrain du symboliste dont François Coppée, dans un feuilleton de la *Patrie* qui fit du bruit, en 1882, célébra « le geste calme et sacerdotal,... les cils de velours abaissés sur des yeux de chèvre amoureuse ».

§

La Revue fédéraliste (mai-juin), bi-mensuelle et « créée pour être mensuelle », vient de paraître à Lyon, 53 rue Auguste-Comte, dirigée par M. Louis Pittion-Rossillon. Le n° initial est rédigé par MM. A. Chagny, E. Salomon, A. Mortier.

« Le Régionalisme, dit M. Chagny, n'est point un retour au passé, mais un élan vers l'avenir ».

Quatre sonnets, de Mme Marie Demoule et de MM. Fleury Vindry, Paul Michel et L. Pittion-Rossillon.

§

Le Jardin sur la Montagne (direction : M. Louis Palauqui, à Foix-sur-Ariège) est une « publication trimestrielle d'art ». Elle date sa naissance de mars.

Le *Jardin sur la Montagne* n'est pas, à vrai dire, une « Revue », mais bien la publication périodique de poèmes choisis, extraits d'une œuvre inédite (prose et vers) de Firmin Amiel, Jean Molle-Rives, Louis Palauqui.

« Nous serons surtout les chantres de la Terre », déclare M. Palauqui.

§

Selon un humoriste, M. Pierre Mac-Orlan, la guerre actuelle se résume ainsi :

Ceux qui fabriquent les obus ; ceux qui les envoient ; ceux qui les reçoivent. Excellente définition, sur laquelle on pourra méditer longtemps.

Ce bref écho, découpé dans **L'Europe nouvelle**, présente fort bien une face du talent de M. Pierre Mac-Orlan. Chez lui, la pensée fait balle. Il a une remarquable faculté de concision. Il collabore au **Crapouillot** (avril) par un excellent article : « Les aventuriers », qui redresse en peu de lignes beaucoup d'erreurs.

Nous étions neuf ou dix de cette race dans le régiment. Les hasards de la vie ou plutôt les exigences imposées par une vocation élégante nous avaient courbés vers des métiers ridicules, çà et là, sous différentes lumières. Quand on a travaillé longtemps dans sa jeunesse contre ses goûts, il résulte de cet écœurement une absence complète de morale. Et cela sans aucune prétention, parce que, tout de même, pour bien concevoir le bien et le mal, il ne faut pas être la victime d'une faim quotidienne inassouvie.

Dans ces conditions, la guerre fut une pierre de touche qui nous permit d'essayer la qualité et la pureté des souvenirs littéraires puisés, pour l'ordinaire, dans des ouvrages rares, difficiles à se procurer et dont les noms d'auteurs ne touchent la mémoire que des lecteurs prédestinés.

C'est pourquoi notre admiration, malgré l'horreur d'une destruction mathématique, allait vers les hommes de la Légion Etrangère, de la Coloniale et des Bataillons d'Afrique.

« L'aventure est dans l'imagination de celui qui la désire », constate le bel écrivain des *Poissons morts*.

Le soldat de la Grande Guerre, bien que les gens de l'arrière aient tenté l'impossible pour lui donner un argot de circonstance, n'a pas inventé une langue spéciale... — dit-il encore. — ... Il emprunte aux civils la vulgarité du mot : poilu, mais résiste devant le mot Rosalie qui tendrait à indiquer sa baïonnette. Les autres termes d'argot, soi-disant militaire, sont empruntés à l'argot populaire parisien, aux déformations de patois et enfin à l'argot véritablement militaire qui est la langue des véritables aventuriers : Légionnaires, coloniaux et bataillonnaires.

L'esprit d'aventure ne peut s'exprimer dans la langue de tout le monde. Il lui faut des moyens d'expression en rapport avec les imaginations d'élite qui tendent vers ses buts mystérieux.

Et voici qui est infiniment curieux :

Les régiments spéciaux qui, en temps de paix, furent composés d'aventuriers, savent créer dans leurs rangs une atmosphère d'étrangeté puissante et colorée. A tel point que les jeunes recrues qui n'ont pas connu les pays d'Afrique ou d'Asie adoptent, malgré cela, un vocabulaire qui tient leur imagination en travail et les présente, aux yeux des autres soldats, comme des personnages d'exception inquiets et curieux.

Un jeune soldat de la coloniale, même n'ayant jamais tenu garnison dans un port où les rêves se précisent, n'appellera jamais une fille autrement que une congaï. Et à son insu, il subit une loi d'aventure et transpose en littérateur ses émotions.

Mais tous les hommes nés pour la Grande Aventure ne sont pas favorisés

par le sort pour faire partie de ces régiments admirables. Ceux-là, en employant des mots qui n'ont pas cours, semblent des étrangers parmi leurs camarades.

Nous avions parmi nous un jeune terrassier d'un esprit de camaraderie et d'une honnêteté parfaite. Il cassait son képi à la manière des Joyeux, appelait les servantes des « Fathmas », son pantalon de toile : un blanco et les tirailleurs : des nases, des pieds noirs ou des « mon-z-amis ». Il parlait du Kef comme d'une ville merveilleuse où les aventures se multipliaient la nuit dans des petites rues indéfinissables mais louches. Pour lui la campagne française devenait le bled et il aspirait de toutes ses forces à toucher du doigt cet Eldorado équivoque et séduisant qu'un séjour aux Bataillons pouvait seul lui procurer.

Et il fit son grand devoir parmi nous avec en lui-même une amertume que personne ne pouvait comprendre.

Il mourut en poète au bord d'un trou d'obus, ses yeux clairs tournés vers l'Aventure qui, telle les beaux oiseaux trop fragiles pour vivre dans nos climats, a, depuis toujours, franchi les mers dans la direction du Sud.

§

Memento. — *La Revue hebdomadaire* (27 avril : — M. J. Flac : « Guillaume II et Hammourabi ». — (4 mai) : Emile Verhaeren et le Germanisme », par M. Jean Dornis. — M. Louis Vierge : « La vallée de Gévaudan ». — M. Jean Chantavoine : « Claude Debussy ».

La Sève (avril) publie une lettre inédite d'Ernest Hello à Barbey d'Aurevilly, le « premier acte d'amitié » entre ces deux grands catholiques. On y trouve cet alinéa très expressif :

« Vous êtes un des hommes dont le style est le plus évident et le plus reconnaissable au premier mot. Votre signature est tout entière dans toutes les syllabes que vous écrivez et la mécanique est entièrement exclue de cet organisme singulier. »

Le Scarabée (avril) : — « La philosophie de R. de Gourmont », par M. G. d'Auban. « L'Attente », beau poème de Georges Bannerot.

Ariste (avril) : — « Chants dans la Brume », par M. André Germain, avec de belles illustrations de M. Félix Courché.

Revue des Deux Mondes (1er mai) : — Innovation ! La revue publie son sommaire sur le recto de son illustre couverture saumon. Elle en dédie le verso « dont elle dispose pour la première fois » : *Aux soldats de la Grande Bataille*. Nul doute qu'ils en soient très flattés. Voici la péroraison du morceau :

« C'est pourquoi, généraux, officiers, soldats, vous tous, quels que soient le poste et le rang et le point de la ligne sacrée où, de toutes vos forces tendues pour la victoire, vous concourez à l'œuvre grandiose, nous avons voulu vous saluer ici. Puissent ces simples mots aller à leur adresse et vous apporter l'écho des sentiments qui font pour vous tous battre tous les cœurs français ! »

Bonaparte disait plus simplement à ses débuts : « Soldats, je suis content de vous ! » Il est vrai que c'était leur général... Mais, l'intention de la Revue est très vénérable. MM. R. Bazin, Louis Bertrand, de la Sizeranne, Ernest Daudet, H. Bidou, A. Beaunier, collaborent à ce n° que se disputeront les collectionneurs, à défaut des soldats.

Le Correspondant (25 avril) : — La suite de la remarquable étude de M. F. Engerand sur « Le drame de Charleroi ». — « Journal d'un bourgeois de Nancy », par M. René Mercier.

La Revue de Paris (1er mai) : — « Lettres filiales d'un soldat », par X***. — M. Auguste Gérard : « Les tentatives d'influence allemande en Angleterre ».

Les Cahiers idéalistes français (avril) : — « Via Pacis », « comment les conditions de la paix peuvent être préparées automatiquement tandis que la guerre continue son cours », par M. Harold Mac Cormick. Cette étude écrite en décembre 1915, astreinte à une édition limitée à 500 exemplaires en juillet 1916, fut interdite en juillet 1917. Elle a eu le visa des censeurs le 1er février 1918.

Le Fait de la semaine (20 avril) réédite « L'esprit de conquête », de Benjamin Constant, avec une préface de M. Albert Thomas.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

MUSÉES ET COLLECTIONS

Le droit d'entrée dans les Musées nationaux. — Les acquisitions des Musées nationaux aux ventes Degas. — Les propositions de loi Honnorat et Chastenet ; l'émigration des collections françaises à l'étranger. — Les ventes Oppenheim et Gumbrecht à Berlin ; ventes à New-York. — Les œuvres d'art de Reims et d'Amiens. — Les Allemands et les collections d'art de Russie. — Memento bibliographique.

L'établissement d'un **droit d'entrée dans les Musées nationaux**, qu'avait approuvé la commission fiscale de la Chambre, n'est pas encore chose acquise : lors de la discussion de la loi de finances, l'article concernant cette taxe a été disjoint, suivant l'avis du gouvernement et de la commission du budget ; on la discutera seulement après la guerre. Rien ne presse, en effet, puisque, les musées étant fermés, ce vote n'aurait eu qu'une valeur toute platonique.

En attendant leur réouverture, nos collections nationales continuent de s'enrichir. Outre deux importantes sculptures égyptiennes acquises par le Louvre et dont nous parlerons dans notre prochaine chronique, l'Etat, aux deux **ventes de la collection puis de l'atelier du peintre Degas**, — manifestations triomphales tant pour leurs résultats que pour le témoignage qu'elles fourniront aux chroniqueurs futurs du moral d'un Paris que nos ennemis se plaisaient à dépeindre déserté et morne — a fait l'acquisition de plusieurs œuvres marquantes. A la première de ces ventes, il s'est fait adjuger, pour la somme de 22.000 francs, une petite toile charmante de Delacroix, *L'Appartement du duc de Mornay*, où le fougueux lyrique se montre le plus délicat peintre d'intérieur, puis deux aquarelles étude de fleurs et étude de ciel, achetées 2.800 et 1.700 francs ; enfin au prix de 62.000 francs, un grand pastel de Manet représentant la femme de l'artiste en robe grise sur un canapé bleu, œuvre non

moins séduisante par sa vision délicate et sa maîtrise d'exécution. Mais il n'a pu arriver à s'assurer la possession d'un second tableau de Delacroix, un grand portrait en pied du baron de Schwiter, l'ami du peintre, qui eût représenté Delacroix au Louvre comme portraitiste avec un morceau des plus caractéristiques : poussé par les Musées nationaux jusqu'à 79.000 francs, le tableau fut adjugé 80.000 à la maison Knœdler, qui doit l'expédier en Amérique. Et voilà de nouveau une œuvre importante d'un de nos maîtres irrémédiablement perdue pour nous. On voit par cet exemple, — qui s'ajoute à ceux, tout récents, de la vente en bloc, pour la somme de 3 millions, à un amateur de Copenhague, de la collection Sarlin, qui comprenait, entre autres, quinze Corot, six Daubigny et sept Delacroix, et de l'acquisition par le même amateur de la collection non moins remarquable du Dr Viau, — combien il est regrettable que la proposition de loi Honnorat, que nous avons analysée ici même (1), tendant à donner à l'Etat, en cas de vente d'une œuvre capitale pour l'histoire de l'art français, un droit de préemption et, au besoin, d'embargo pendant un certain temps, et la proposition similaire déposée au Sénat l'an dernier par M. Chastenet pour « la défense du trésor historique et artistique de la France » n'aient pas encore été votées. Elles ont, contre elles, naturellement, l'opposition sourde des collectionneurs et des marchands, et c'est pourquoi, sans doute, on met si peu d'empressement à en aborder la discussion ; mais les intérêts particuliers, surtout à l'heure actuelle, doivent passer après l'intérêt général de la nation, et celui-ci exige que des œuvres essentielles de notre art français, ou qui forment des joyaux particulièrement précieux de notre trésor artistique, ne risquent pas, en ce moment où tant de collections vont être dispersées et où la richesse des « neutres » — derrière lesquels se trouve peut-être l'Allemagne — est aux aguets pour les accaparer ou en recueillir les plus belles pièces, d'émigrer sans espoir de retour à l'étranger. Si nous n'y mettons ordre rapidement, nous nous apercevrons un jour prochain, mais trop tard, de la diminution lamentable de notre patrimoine artistique.

Toutes les nations se préoccupent actuellement de cette question : on sait ce que l'Italie a déjà réalisé dans ce sens avec l'édit Pacca, complété par les lois de 1902 et de 1909 ; les journaux allemands, depuis plusieurs mois, discutent sur ce sujet et le Reichstag a voté une motion invitant le gouvernement à établir au moins des droits de sortie très élevés sur toutes les œuvres d'art qui se trouvent en Allemagne. Pourquoi devrions-nous nous montrer moins prévoyants sous ce rapport que les autres pays ? Ce ne serait pas, comme voudraient le faire croire les marchands et certains journaux, mettre une entrave au commerce que d'édicter les mesures conservatrices récla-

(1) V. *Mercure de France*, 16 janvier 1916, p. 326 et suiv.

mées par MM. Honnorat et Chastenet, car, en fait, on n'aurait à y recourir que dans des cas exceptionnels.

Ce qui s'est passé à la seconde vente Degas (celle de l'atelier du peintre), où l'Etat désirait s'assurer la possession d'une œuvre capitale de ce dernier, un grand *Portrait de famille* peint par lui à l'âge de vingt-deux ans et déjà d'un style et d'une maîtrise d'exécution hors de pair qui en font une œuvre classique au meilleur sens du mot (1) (on peut l'admirer en ce moment au Salon du Petit-Palais avec les autres pièces acquises par l'Etat à cette vente) est un exemple de ce que pourrait réaliser dans bien des cas l'accord des bonnes volontés et de la générosité. Grâce à la libéralité des héritiers de Degas, qui, malgré des offres supérieures, limitèrent leurs prétentions à 400.000 francs sur lesquels l'un d'eux fit même l'abandon, en ce qui le concernait, de 100.000 francs, grâce ensuite à la générosité du comte et de la comtesse de Fels qui ajoutèrent 50.000 francs à la somme dont la caisse des Musées nationaux et la direction des Beaux-Arts pouvaient disposer, cette toile, capitale pour l'histoire de la formation d'un de nos maîtres, a pu être sauvée des convoitises étrangères qui la guettaient et être conservée à la France. Grâces en soient rendues à tous ceux qui ont concouru à cet heureux résultat! — A cette même vente, l'Etat a acheté pour le Musée de Luxembourg deux autres peintures des débuts de l'artiste, compositions historiques des plus remarquables, qui ne faisaient nullement prévoir l'évolution future de Degas (2) : *Sémiramis construisant une ville* (qui figura au Salon de 1861), payée 29.000 francs ; *Les Malheurs de la ville d'Orléans* (Salon de 1865), achetée 60.000; puis, pour 64.000 francs, 78 admirables dessins de l'artiste pour ces deux œuvres ; enfin, pour 18.000 francs, le *Portrait du graveur Marcellin Desboutin*. Le total de cette seconde vente, qui comprenait 116 peintures, 195 pastels et une centaine de dessins, atteignit le chiffre inespéré, auquel contribuèrent par leurs acquisitions plusieurs musées étrangers, de 5 millions 602.300 francs. Magnifique apothéose de la vie, toute de labeur et de probité, de l'artiste qui, loin des foules, dont tant d'autres recherchent les applaudissements, paracheva en silence, suivant l'expression de Huysmans, « d'inégalables œuvres ».

La première vente — qui produisit 1.966.220 francs — avait été le *Mercure* l'a déjà noté (3), non moins glorieuse pour les maîtres de notre art français moderne, d'Ingres à Van Gogh. Il convient de noter la faveur grandissante dont jouit près des amateurs le premier de ces peintres, dont le *Portrait du marquis de Pastoret* atteignit

(1) Lire dans le *Journal des Débats* du 6 mai, le pénétrant commentaire qu'en a donné M. André Michel.

(2) M. André Michel y a consacré également un magistral article dans le *Journal des Débats* du 13 mai.

(3) N° du 16 avril dernier, p. 766.

90.000 francs, celui de *M. de Norvins* 70.000, ceux de *M. et Mme Leblanc* 270.000, puis, entre ses nombreux dessins, une étude pour la *Grande Odalisque* du Louvre, 14.000 (elle avait été vendue 850 francs, en 1889, à la vente Coutan-Haugnet), *La Famille Forestier*, 18.000, et un *Buste d'homme*, 11.500, — et de signaler également, comme particulièrement significatifs, les prix auxquels parviennent maintenant les œuvres du Greco, dont le *Saint Ildefonse écrivant sous la dictée de la Vierge*, payé par Degas 420 francs à la vente de la veuve du peintre J.-F. Millet, en 1894, monta à 82.000 francs.

§

A l'étranger également les grandes ventes continuent, et avec un succès non moindre. Le 19 mars a eu lieu à Berlin la dispersion, annoncée à la veille de la guerre (1), des tableaux de la célèbre **collection du baron Albert Oppenheim** de Cologne. Quarante-quatre peintures seulement, mais toutes de choix, la composaient; elles ont réalisé un total de 4.223.000 marks, soit 5.278.750 francs. La perle de la collection, la *Légende de saint Eloi*, de Petrus Christus, offerte à 500.000 marks, a été adjugée 800.000 (soit 1 million de francs); une *Vierge avec l'Enfant*, de Gérard David, 82.500; un *Repos pendant la fuite en Egypte*, de Quentin Metsys, 92.000; un *Portrait présumé de Frans Hals*, par Van Dyck, 54.000; *La Victoire du bon Gouvernement sur la Discorde*, de Rubens, 162.000; une *Tentation*, de Jan Steen, 60.000; deux Téniers le Jeune, 41.000 et 16.500; — parmi les tableaux de l'école hollandaise, une petite *Tête de jeune fille*, de Rembrandt, 193.000; un admirable Pieter de Hooch, *Mère et enfant dans un intérieur*, 450.000, sur une demande de 100.000; de Frans Hals un *Portrait de femme*, 230.000 et deux *Enfants riant*, 186.000 et 79.000; de Hobbema, *Village sous les arbres*, 171.000 et *Moulin à eau*, 150.000; deux *Portraits* de Th. de Keyser, 206.000; l'*Hiver*, d'A. van der Neer, 100.000, et la *Forge* du même artiste, 65.000; *Troupeau de porcs sous l'orage*, de Paul Potter, 70.000; *Allée de hêtres*, de Jacob van Ruisdael, 66.000; *Nature morte*, de Snyders, 58.000; *Galant endormi*, de Terborch, 175 000; enfin, les *Portraits de deux jeunes époux*, attribués à Holbein (mais plutôt d'Ambrosius Benson), 94.500, et un *Portrait de jeune homme* attribué à Velazquez, 45.100 marks.

Le lendemain, on vendait aussi à Berlin la **collection Gumbrecht**, et les cinquante-trois peintures produisaient un total d'environ 1 million 100.000 marks, dont plus du quart était réalisé par un petit portrait d'homme de Frans Hals, adjugé 300.000 marks. Parmi

(1) La *Chronique des Arts et de la Curiosité*, à ce moment (6 juin 1914), y consacra un article détaillé accompagné de la reproduction des pièces principales.

les autres prix importants, notons : un autre portrait d'homme par le « Maître de Flémalle », 81.000 marks ; un portrait de femme attribué à Domenico Ghirlandajo, 71.000, et un très beau Jan van Kessel, *Blanchisseries près d'Overveen*, 76.000.

En Amérique, également, ont eu lieu depuis un an plusieurs ventes importantes dont les principales ont été celle de la **collection Sutton**, des **collections David T. Watson, Wadsworth et Sperry**, et de la **collection Hearn.** Les deux premières, où figuraient surtout des œuvres de nos maîtres de 1830 et de nos impressionnistes, ont montré la faveur toujours grandissante dont la peinture française est l'objet en Amérique. A la vente Sutton, c'est surtout une série de vingt-trois peintures de Claude Monet qui a été chaudement disputée ; les prix se sont échelonnés entre 20.000 francs (donnés pour un très petit tableau de fleurs) 75.000 (pour *La Seine à Vétheuil, effet de gel*) et 79.500 (*Vue de Bordighera*). — A la deuxième de ces ventes, c'est Corot et Troyon qui ont été les triomphateurs, le premier avec *Le Bac*, vendu 172.500 francs ; *Environs d'Arleux*, 152.500 ; *Bouleau à Ville-d'Avray*, 110;000 ; *Le Soir*, 140.000 ; *La Mère*, 75.000, etc. ; le second avec *Le Chemin tournant*, adjugé 130.000 francs et *Le Départ pour le Marché*, qui a monté jusqu'à 225.000 francs (le prix le plus élevé de la vente). — A la vente de la collection Hearn, qui comprenait à la fois des tableaux anciens et des tableaux modernes, les prix obtenus par nos maîtres de Fontainebleau ont été plus modestes et n'ont pas dépassé 41.000 francs, donnés pour les *Bords de l'Oise* de Daubigny. Les plus grosses enchères sont allées à quelques paysages de peintres américains ou anglais : *Ramasseurs de bois*, de Inness, vendu 154.000, et *Dans les Adirondacks*, de Wyant, 107.500, *Fitz Alan Chapel Arundel*, de Turner, 102.000, et des tableaux anciens, dont le principal était le célèbre *Enfant bleu* (portrait de Mr Buttal) de Gainsborough, qui a été adjugé 190.000 francs, tandis que le *Portrait de Mrs Hollingsworth*, de Romney, atteignait 102.500 francs.

Pour achever cette revue du mouvement des arts en Amérique, notons aussi le prix, payé par une collectionneuse de New-York pour le célèbre tableau de Whistler *La Dame en blanc*, de 375.000 francs.

§

Tandis qu'à l'arrière les œuvres d'art subissent ainsi, suivant une expression consacrée, le feu des enchères, que deviennent, sous le feu réel et terrible des bombardements, celles des malheureuses villes du front ? Un article du *Temps* (1) nous a appris avec plaisir que durant ces derniers mois toutes les œuvres d'art transportables qui res-

(1) N° du 25 avril 1918.

taient à la cathédrale, dans les églises, les hôpitaux et au musée de Reims ont été évacuées et remisées en lieu sûr. Du nombre est la tête, malheureusement mutilée, du délicieux *Ange de saint Nicaise* à laquelle on a donné le nom de « Sourire de Reims ». Et, tout récemment, on a enlevé également de la place du Parvis, la *Jeanne d'Arc* de Paul Dubois qui, jusqu'à présent, malgré l'effroyable ouragan de fer et de feu qui s'est abattu autour d'elle, n'avait eu que son épée brisée par un éclat d'obus.

Aujourd'hui c'est Amiens qui est menacé de subir le même sort que la ville champenoise. A l'heure où nous écrivons, nous ignorons encore quels dommages a pu causer le bombardement ; on sait seulement que la cathédrale a été plusieurs fois atteinte ainsi que le musée. Celui-ci, paraît-il, a été déménagé, et l'on s'occupe en ce moment d'enlever des murailles où elles sont marouflées les admirables compositions de Puvis de Chavannes : *Ludus pro patria, La Guerre* et *La Paix*.

La *Chronique des Arts*, dans son dernier numéro (avril-mai), nous a apporté une information intéressante touchant les prétentions allemandes en matière de revendications artistiques. Les représentants de l'Allemagne aux pourparlers de paix de Brest-Litovsk avaient remis aux délégués russes une note demandant que le gouvernement russe restituât à l'Allemagne vingt et un tableaux du **Musée de l'Ermitage** qui, après avoir été enlevés de Cassel, en 1806, par Napoléon, furent vendus par Joséphine, en 1814, à l'empereur Alexandre Ier. La commission des Beaux-Arts de Petrograd dépendant du commissariat de l'Instruction publique a répondu que la vente de ces tableaux au tsar Alexandre Ier était un acte purement privé et que, d'ailleurs, s'il fallait réparer toutes les injustices commises à cette époque, tous les musées d'Europe devraient être soumis à revision, — en particulier, aurait-elle pu ajouter, ceux d'Allemagne et d'Autriche, qui contiennent des œuvres volées à Saint-Cloud en 1815 ou enlevées du Louvre sans contrôle ; nous avons déjà conté cette histoire (1), et nous y reviendrons volontiers. Si les Allemands se montrent si férus de probité, qu'ils restituent d'abord les fruits de leurs rapines en 1815 et durant la guerre actuelle.

Memento. — La jolie petite collection Nelson a eu l'heureuse idée de rééditer pour le grand public les admirables pages de critique qu'au cours de ses promenades dans les musées de Belgique et de Hollande Fromentin a écrites sur *Les Maîtres d'autrefois*. Cette édition complète, malgré son format, et commode à emporter en voyage — quand nous pourrons retourner visiter ces chers musées — est enrichie d'un portrait de Fromentin et

(1) Voy. *Mercure de France*, 1er décembre 1915, pp. 715 et 719.

de cinq reproductions d'œuvres de Rubens, Van Dyck, Paul Potter, Ruisdael et Rembrandt.

Le *Cousin Pons* — qui a publié dans son n° du 16 avril dernier la *Vénus* attribuée à Titien, acquise par le musée de Berlin, dont nous avons parlé dans notre dernière chronique, — a donné dans ses nos des 1er et 15 mai un intéressant travail de M. Raymond Bouyer sur le musée du Val-de-Grâce dont un décret récent à décidé la création et sur les œuvres d'art qui s'y trouvent déjà : portrait du baron Desgenettes, par Horace Vernet; gouache de Benderly représentant un médecin-inspecteur de temps de la Monarchie de juillet; peintures et sculptures ayant trait à la guerre actuelle dans ses rapports avec les secours aux blessés; etc. (8 reproductions.)

AUGUSTE MARGUILLIER.

ART

Le Salon (La Peinture). — Henri Focillon : *Giovanni Battista Piranesi;* Laurens. — M. Jean Perrier : *Un pauvre village de France.* — Louis Brehier : *L'Art chrétien. Son iconographie des origines jusqu'à nos jours*; Laurens. — Eugène Burnand : *Les Paraboles*; Berger-Levrault.

Le Salon (*La Peinture*). — La Société Nationale et les Artistes Français exposent d'accord, sous la même coupole, dans une parfaite intimité de cimaise. Est-ce fait exceptionnel ? cas de guerre ? ou bien la fusion définitive si souvent annoncée, amorcée, ajournée? Au fait, pourquoi n'y aurait-il pas fusion? Les grands indépendants ne fréquentent guère à la Société Nationale qui par l'étroitesse de son recrutement a favorisé l'expansion numérique des Artistes français. Il n'y a pas entre les deux sociétés de différences fondamentales et l'appel des médailles est bien puissant ainsi que le sourire de sirène des mentions honorables. Ce sera la fusion, très probablement, et le devoir comme l'intérêt du Salon d'Automne sera de bien jouer le rôle qu'aurait pu tenir la Société Nationale. D'ailleurs après la guerre, les Indépendants rouvriront et la Cour d'appel contre les Jurys fonctionnera à nouveau.

§

Le Petit Palais paraît, ces jours-ci, bien grand. Pour un poème ou un roman la longueur ou la brièveté dépendent uniquement de l'intérêt de l'œuvre. Par comparaison et dans ce sens le petit Palais paraît grand. On ne saurait dire qu'il y a peu de choses qui valent d'arrêter le regard. C'est toujours la bonne et aimable moyenne ; beaucoup de gens instruits, délicats, habiles, quelques beaux peintres ; aucun ne s'est donné à fond, des cartes de visite pour les meilleurs. A peine chez quelques-uns le soin de choisir pour un envoi unique une toile bien caractéristique de leur manière ou affirmant une recherche nouvelle. L'Exposition affecte un caractère de réunion d'œuvres au bénéfice de la Fraternité des Artistes. Elle le garde peut-être plus que ne le voudraient ses promoteurs.

§

Il y a une rétrospective. D'abord les Degas, les Degas qui étonnent et terrassent M. Cormon par les prix de vente qu'ils obtiennent : Ce ne sont pas les plus beaux Degas qui sont là. *Le Portrait de Famille* est une fort belle chose, immobile, puissante. Ce n'est pas ce qu'il y a de plus caractéristique dans l'œuvre de Degas. Si on a pensé davantage à l'histoire de l'art qu'à la beauté, c'est très bien de montrer *Sémiramis*, point de départ. Il ne manque que d'avoir montré le point d'arrivée, les femmes à la toilette, les blanchisseuses, par exemple. Mais il faut accorder aux organisateurs le bénéfice de possibles difficultés pratiques. Le grand public se plaira infiniment à cette *Sémiramis* si sage, si pondérée, coquette comme il sied, rêveuse, et à la vision des femmes de sa suite, aux robes élégantes, dans la note préraphaélite, à la chevelure calamistrée selon la mode du second Empire. En face voici Carolus Duran et, bien perceptibles, les influences tour à tour consultées de Gustave Ricard, pour le sentiment, et de Manet, pour l'expression ; des Puvis, de beaux Rodin, un portrait robuste de Darnat et une de ces plaisanteries peintes où certains pensaient que Gaston Latouche excellait.

§

Il y a peu de grandes toiles. On voudrait à la belle fille rousse de Roll un peu plus de caractère. Son bonnet rouge ne suffit pas à lui donner cet aspect de Bellone populaire et familière qu'a rêvé sans doute le peintre. Allégée de son ambition, elle demeure un beau morceau de peinture. Au moins n'est-ce pas théâtral comme les autre tableaux fournis par la guerre. M. Flameng s'est jeté en pleine bataille ; son tableau a des aspects curieux. De même, dans un tableau de Simon, il y a des chevaux de course qui par définition galopent. On les voit les pattes rétractées sous le ventre, ou semblant se rejeter violemment en arrière. Ce sont des précisions d'instantané. Rien n'est plus statique, plus figé que ces aspects d'élan, rien n'est plus stabilisé. De même et davantage la prise de tranchées de M. Flameng, rien ne bouge ; le régisseur a figé tout son monde d'un mot bref ; on garde le mouvement, le temps que le peintre vienne et note successivement les attitudes. Pas une figure n'est expressive. Si c'est comme cela littéralement, la transposition n'est pas faite ; rien ne prouve d'ailleurs que ce soit comme cela. Quant à l'autre tableau de M. Flamenge il vaut mieux n'en rien dire par respect des douleurs qu'évoque le sujet. Apres M. Flameng, M. Scott, peintre d'uniformes ; intercalation de Goum blessé parmi les blessés en kaki pour avoir la tache noir, de la face mise en relief par une draperie rouge. M. Devambez groupe pittoresquement des soldat hindous qui se chauffent. Le meilleur tableau de guerre de beaucoup c'est celui de Forain, œuvre d'illustrateur, mais violente, acérée, arrivant à l'impression tragique,

quoique la facture du peintre, volontairement réduite, ne soit pas excellente. Dans les à-côtés de la peinture de guerre, M. Cormon a cherché une évocation héroïque dans une marche des Croisés, en ordre dispersé, confuse et poudroyante.

M. J.-P. Laurens a réuni, veillant à la sécurité de Paris, ses préfets et le président de son conseil municipal. Adrien Mithouard est le mieux venu des portraicturés. On voit que l'heure est grave. Les physionomiés empreintes de solennité n'indiquent point que la solution soit trouvée. Ce n'est pas anxieux pourtant, mais très immobile, un peu en bois. Adler présente en août 1914 des gens qui acclament un orateur? ou la Marseillaise? Tous lèvent un bras, ce qui donne un excellent effet d'unanimité et d'unanimisme. Nous avons vu cela dans le grand carton si discuté du peintre suisse Hodler, l'année d'avant la guerre. La variété des figures tend à montrer que l'artiste a bien voulu montrer un accord des gens de toutes les classes dans un élan patriotique et nombre de ces physionomies ont de l'intérêt; d'ailleurs Adler voit bien les foules. *L'Enfant au drapeau* de M. Anquetin est exécuté dans une gamme de jovialité grassouillette. Il y a des portraits de généraux et de bustes de généraux et celui du maréchal Joffre; d'après le buste de M. Cogné, le maréchal ne paraît guère avoir plus de trente ans. L'Etat s'est assuré la propriété de cette œuvre paradoxale.

§

Les bons paysages ne manquent pas. C'est un panneau clair à fond velouté de Le Sidaner avec un éclat voulu et heureux aux premiers plans, un Auteuil d'hiver de Nozal, des marines sincères et simplifiées d'Auguste Matisse, un canal de Venise transcrit dans une jolie vérité par Abel Truchet, une solide montagne de Communal, un coin de Strasbourg harmonieux vu par Bompard, les Martigues de Gagliardini, un Marché à Draguignan de Braquaval auquel quelques silhouettes, quoique sommairement indiquées, donnent de l'animation par la justesse de la touche, puis Seyssaud, Le Petit, Lederer, Gumery: une plage traitée largement avec des figures bien plantées; une bonne évocation de ville paisible, dans une jolie lumière, de M. Lucien Griveau, et, dans la note lyrique, un décor de fleurs de rêve de Mme Desbordes. Quost a trois très jolies notations émues, fines, discrètes et très séduisantes. Mais il faut surtout s'arrêter devant la belle évocation d'*Eté* d'Auguste Lepère, et cette note si légère et si heureuse de Louis Legrand: *Deux dames dans les bois*, où un goût ingénieux réalise dans les toilettes des promeneuses des accords de ton imprévus, où la force du dessin suscite des silhouettes justes et captivantes et où la sensibilité du peintre imprègne de vie les frondaisons légères et mobiles.

Parmi les portraits, un des meilleurs est celui de Mme Yvonne de

Bray, auteur Henry Bataille. Fond harmonieux, accessoires sobres et de jolies couleurs, mise en page heureuse, mouvement intéressant, le caractère du modèle donné avec décision. Il y a, comme dans tout ce que dit Henry Bataille, de l'émotion et beaucoup de finesse. M. Maurice Chabas a un grand portrait bien tracé et sur un fond largement décoratif et esthétiquement intéressant. Il y a, de M. Lauthe, un portrait de femme adroit aux allures de Joconde, de M. William Malherbe, autour d'un portrait, une jolie symphonie de couleurs légères. M. Déchenaud a donné un robuste portrait du sculpteur Sicard qui a donné lui-même un Clemenceau de bronze. M. Grun expose un bon curé et un brillant avocat.

Des portraits comme ceux que signent M. Cayron, trop séduisant, M. Flameng qui assagit Boldini, M. Etcheverry ou M. Dupuy feraient croire que les portraits de M. Humbert sont d'un réalisme vigoureux. Heureusement, voici un beau portrait de M. François Guignet sobre, réel, serré, et le portrait de Mme Cazin, par Michel Cazin, quoique peu vaste, a de l'allure et du style. Mlle Delasalle a donné un très solide et fin portrait, très vivant.

Gourdault était un peintre de talent. Son *Déjeuner sur l'herbe*, son *Départ au crépuscule* donnent des robustesses, d'énergiques raccourcis, une certaine audace de parti pris, une faculté de dramatisation de la vie. Il accuse des affinités avec M. Cottet dont voici un étrange, un peu lourd, mais sévère et silencieux, caractéristique et personnel *Cabaret Breton*. C'est peut-être d'un calme un peu voulu. Nos peintres cherchent volontiers la noblesse et le style dans ce caractère contenu de leur dessin ; c'est le cas de M. Maurice Denis, dans sa *Lumière intérieure*, qui se manifeste à l'extérieur par une chaude atmosphère dorée, autour de figures d'une belle régularité et imbues entre elles de ressemblances physiques et intellectuelles, de M. Flandrin dans ses danseuses. M. Desvallières est plus tourmenté et son *Eros* est d'une belle stature sur un fonds sulfureux de péché où l'on aperçoit des idoles. Charles Guérin nous fait revoir un de ses meilleurs portraits de jeune femme, d'un art aimable et très pénétrant. La *Tradition* de M. Prinets est empreinte d'un sentiment profond d'intimité provinciale, non sans quelque causticité... Mais les bons artistes dont nous venons de parler comme MM. Lobre, Walter Gay, Georges Griveau, René Ménard, Albert Besnard se sont manifestés avec plus de variété, d'ampleur et d'éclat chez Georges Petit ou chez Druet.

L'*Aube* de Levy Dhurmer, très littéraire, mais de jolie impression, pousse à l'extrême ténuité une vision féminine imprégnée de grâce vraie. M. Dabat dans son cimetière arabe, donne de la vraie couleur, s'éloigne des conventions et affirme une valeur d'orientaliste ; on peut regretter d'absence à ce salon du plus coloriste de nos évoca-

eurs du Moghreb, André Saréda. Mme Galtier-Boissière harmonise excellemment sa nature morte. A signaler encore l'*Intérieur* et le nu le M. Joron, assez âpre, bon luministe, M. Caputo qui se contenta l'allures conventionnelles, mais avec un certain brio, Mlle Karpelès, ngénieuse et chercheuse; de Mme Wolf-Jué, sous le simple titre de *Portraits*, une pénétrante évocation du sentiment maternel, de colora-ion très artiste et d'intimité captivante, le portrait de Philippe Ber-helot, par M. Tonnelier...etc.; rappelons encore Morisset, Hugues de Beaumont, Marcel Roll, Lechat, Maurice Eliot, Ulmann, Renaudot.

§

Le livre de M. Focillon sur **Piranesi** est un livre utile, car Giovanni Battista Piranesi, que nos romantiques ont appelé le Pira-nèse, était chez nous célèbre, mais fort mal connu. De quelques phrases de Théophile Gautier, interprétant l'œuvre du maître ita-lien, jaillissait l'idée d'un art profondément imaginatif, vertigineux, un peu fantasmagorique, amalgamant des éléments de vérité archi-tecturale, d'exactitude érudite, d'évocation héroïque, de décoration théâtrale, de songe profond et d'adresse singulière. Bien peu de cu-rieux s'étaient rendu familières ces séries d'eaux-fortes dont Char-les Blanc a pu dire « que les monuments antiques de Rome y sont plus imposants dans leur image que dans la réalité ». Charles Blanc fait honneur de cette magie au sentiment esthétique de Piranesi, plus qu'à son habileté technique. M. Henri Focillon nous montre que chez cet artiste puissant, l'intuition, la science, l'habileté, le sens du pittoresque concouraient à la création d'une œuvre exception-nelle. Il explique les mérites de métier qui placent Piranesi, graveur, dans le voisinage de Rembrandt et il déduit son influence technique qui se lit aux eaux-fortes de Méryon comme à celles de Franck Brangwyn. Comme tous les artistes dont la vie n'est pas univer-sellement connue, Piranesi avait sa légende. Elle est, dans ce livre, réduite de la façon la plus plausible. On admet que Piranesi fut ca-pricieux, irritable, aventureux. Des contemporains ont avancé qu'il était incapable de donner forme aux théories qu'il publia. M. Focil-lon est d'avis que la rédaction put être le fait d'un secrétaire, mais que les idées appartenaient à l'artiste sans conteste. Les romantiques ont eu raison de réclamer Piranesi, quoique les préoccupations fonda-mentales de son œuvre soient de fond classique, parce que, précisé-ment comme eux, il a cherché à évoquer de l'histoire vivante. Si ses reproductions des ruines romaines ont pu atteindre à cette valeur d'intensité qu'elles possèdent incontestablement, c'est que Piranesi ne s'est point borné à voir les monuments à l'état d'épures, de squelet-tes architecturaux, mais qu'il a regardé la ruine en poète, c'est-à-dire précisément telle qu'elle se présentait à ses regards, parmi l'as-saut de toute une flore, parmi le paradoxe du végétal, parmi l'effort

de la vie renaissante. Ces ruines, il les a ressuscitées dans son imagination; il les a peuplées : il les a réveillées dans leur image antérieure. Ses arcs de triomphe, ses palais sont d'une réalité frémissante et c'est cette antiquité ranimée qui a enfanté l'art de la période qui allait suivre. L'influence sur Vien, sur David est évidente. Ce n'est point la faute de Piranesi, s'il a été feuilleté comme une bibliothèque et consulté pour les accessoires, au lieu d'être compris dans toute son essence et toute son étendue.

Pour bien retracer la vie et fixer l'importance d'un artiste, il n'est point de meilleur système que de le placer exactement dans son milieu et de faire revivre ce milieu autour de lui. C'est le procédé de M. Focillon. Nous y gagnons des pages intéressantes et justes sur l'Italie du XVIIIe siècle, sa vie intellectuelle, son art, ses travaux d'érudition. Il y avait déjà eu quelques coups de pic intelligemment portés à cette légende qui veut que le XVIIIe siècle soit pour l'art italien une période de mièvrerie pure et de décadence profonde. On n'a pas pris garde que les critiques qui avaient formulé cette condamnation étaient les mêmes qui avaient mésestimé notre art français du XVIIIe siècle, et jeté, par exemple, sur François Boucher comme une buée de défaveur morale et esthétique.

Lorsqu'on a revisé ces opinions prudhommesques sur l'art français, on n'a pas eu le souci d'étendre les conséquences à l'art italien vis-à-vis duquel le cliché, pour assez longtemps, a été tenu pour valable.

Le livre de M. Focillon n'est point une remise en place, en règle, mais il jalonne de détails précis la route vers une justice plus exacte. Il nous présente l'Italie du XVIIIe très préoccupée d'érudition, attentive aux fouilles de Campanie, éprise du passé romain dont elle cherche à restituer la vie réelle. Il défend des artistes tels que les Ricci ; il démontre que si la faiblesse, à ce moment-là, de l'école romaine de peinture, la plus regardée par les Français en cours de voyage d'Italie, peut donner l'idée d'un fléchissement, il y a compensation du côté de l'activité vénitienne. C'est avec justesse qu'en face de Piranesi, M. Focillon nous dessine la silhouette de Carlo Gozzi, place, en regard des puissantes évocations du graveur, les amusantes inventions et la fantaisie du poète du Théâtre fiabesque et la marge de chimères dont il entourait le thème de ses spectacles On nous montre ici, dans cette Venise du XVIII, de la force, de la joie de vivre, un besoin même de vie violente et aventureuse, des heures méditatives et des heures carnavalesques, un grand appétit de puissance, un vif désir d'art, un souci de faire pénétrer l'art dans les détails de l'existence. En tout cas, il s'était créé une atmosphère favorable à l'art, puisque de beaux artistes y éclosent. C'est, dit M. Focillon, un temps où l'Italie produit surtout des *individus* ;

mais ces périodes, affranchies de disciplines générales, le plus souvent arbitraires, ou fondées sur des principes qui ne comptent l'esthétique qu'au second plan des idées génératrices, ne sont-elles pas les plus diverses, les plus variées, les plus intéressantes et les plus fécondes parfois? Les Romantiques l'avaient bien compris, eux qui donnèrent aux Vénitiens du XVIII^e^ tant de sympathies.

Pour caractériser l'ensemble de l'œuvre de Piranesi, concilier ces deux aspects de son art, l'un d'érudition, l'autre de rêverie, celui qui magnifie le Colisée ou le Panthéon d'Agrippa, et celui qui enchevêtre les escaliers, les piliers, les retraits des *Prisons*, M. Focillon a une phrase heureuse.

L'œuvre de Piranesi est pareille à une ville étrange, plus vaste que Rome à laquelle il ne se limite pas et où l'artiste nous introduit par une avenue de fictions; à l'entrée se dressent des portiques de dimensions colossales... Puis nous lisons sur des stèles des inscriptions effrayantes, qui dans une sorte de cité du mal vouent les scélérats à des châtiments inouïs. Sous des voûtes prodigieuses de hauteur, des tortionnaires apprêtent des billots et des carcans... Derrière ces portiques et ces prisons s'ouvrent des avenues de palais et d'églises, des grandes places à peu près désertes où paraissent les façades de basiliques frappées par un jour violent et singulier... Cette extraordinaire cité n'est pas seulement un décor de façades et de murailles; elle n'est pas vide. Voici les meubles, les utensiles domestiques, les vases, les cheminées et tous les éléments qui concourent à l'orner ou à la rendre habitable, malgré sa solitude et son étrangeté. Même si nous nous contentons de la décrire, d'en classer le détail et les aspects, il semble que toute une phénoménologie serait nécessaire pour dire les ciels, les végétations, les pierres et le peuple clairsemé qui la parcourt....

§

M. Jean Perrier a illustré de vingt bois en noir ou en couleur un petit texte de M. René Benjamin : **Un pauvre village de France**.« C'est un village malheureux, dans un pays informe. Où? Quel nom? Songe-t-on même à le demander? Ils sont des centaines en France pareillement misérables, qu'on ne reconnaît pas mieux que des hommes au visage déchiré. Plus de campagne autour : c'est un sol ravagé, avec des restes de choses et sous le ciel dans l'air vaste, le grondement de l'artillerie met une frayeur et un frisson. »

M. Jean Perrier nous dessine la silhouette du village tel qu'il a pu se dresser autrefois, un clocher bas, quelques maisons, puis voici la silhouette de l'église, éventrée, presque partagée en deux par les obus, découronnée; une péniche était amarrée à une berge où le silence s'est fait; au ras des maisons on voit de grands trous d'ombre; des saules noueux ont été fauchés ; des poutres et des gravats encombrent le sol; c'est dessiné solidement avec de fortes oppositions, avec du goût; on sent un bon métier de graveur.

§

M. Louis Bréhier a mis au jour un volumineux et très consciencieux travail sur l'**Art chrétien** (*Son iconographie des origines jusqu'à nos jours*) : c'est un sujet énorme qui touche à toutes les branches de l'art et à l'histoire des variations du sentiment religieux.

M. Bréhier traite la question d'un point de vue très libre et déduit fort bien les origines. Il analyse avec justesse les modifications qui se sont produites au cours des temps, depuis les imitations de l'art païen attribuant au Christ la face d'Orphée, des origines hellénistiques jusqu'aux chefs-d'œuvres relativement modernes. Il dose avec justesse les apports alternatifs de l'art liturgique et de l'art populaire. Sa conclusion passe en revue les modernes chez qui a fleuri l'art religieux et s'arrête à M. Maurice Denis. Sur ce point les variations de la critique pourraient être nombreuses. Il y a infiniment de tableaux religieux médiocres dont l'Etat est coupable pour avoir orienté imprudemment dans ce sens ses commandes, et il y a d'excellents tableaux religieux, formulés par des artistes d'une foi très incertaine, mais qui ont cherché dans le pittoresque pur des équivalences de sentiment. On continue. M. Valtat ne donnait-il pas tout récemment, en face des évocations de M. Maurice Denis, une *Visitation* d'un caractère différent, mais fort intéressante ? M. Tobeen aussi s'y est essayé. L'art religieux peut être pratiqué par des artistes qui n'y cherchent qu'une légende et l'interprètent dans cet esprit. Il est donc admissible qu'on peut suppléer à la foi des vieux peintres et que les évangiles sociaux sont capables de donner un élan suffisant à des artistes qui peindront des Christs modernes et tolstoïens. La difficulté n'est pas la même que pour la construction d'une cathédrale qui nécessite tout un ensemble d'artistes et d'artisans à qui la foi serait nécessaire. Si nous n'avons pas de belles églises nouvelles, nous avons d'heureuses décorations religieuses, tant dans le sens pieusement traditionnel de MM. Denis ou Desvallières que dans des voies parallèles. Dans des livres d'érudition tels que celui de M. Bréhier, c'est le plus souvent la conclusion, la mise en accord avec la vie moderne qui présente quelque faiblesse ou prête à discussion. On ne pourrait dire que ce n'est point son cas. Mais l'essentiel de son travail, la partie d'histoire et d'érudition, son sujet, en somme, est fort bien traité.

§

On connaît les tableaux de M. Eugène Burnand sur des sujets évangéliques. Ils sont de nature à satisfaire pleinement M. Bréhier, car ils sont imbus d'un profond sentiment religieux. C'est d'un art sans brio (ce que l'artiste ne recherche point), mais très honnête ; qu'y manque-t-il pour émouvoir les profanes ? sans doute, une certaine flamme, le mouvement, et surtout un rien de modernisme dans

la couleur. Les **Paraboles** illustrées par M. Burnand sont agréables à regarder; on retrouve à ses dessins cette même probité, ce souci d'un mouvement rare et juste, le désir de traduire expressivement le sentiment par la noblesse des figures, une louable incuriosité du joli; mais on n'est point frappé par une traduction vraiment belle des symboles; la modestie de cet art est attrayante, mais un peu d'éclat ne gâterait rien et empêcherait qu'on pense davantage en considérant ces dessins à l'état d'esprit de celui qui les a formulés qu'à son talent.

GUSTAVE KAHN.

LETTRES ANGLAISES

Charlotte Brontë, A centenary memorial, publié pour la « Brontë Society », par Butler Wood, Fisher Unwin, 8 s. 6 d. — March-Phillips and Christian : *Some Hawarden Letters*, Nisbet, 15 s. — T. B. Rudmose-Brown : *French Literary Studies*, Fischer Unwin, 3 s. 6 d.

La série d'études sur **Charlotte Brontë**, que publie en un volume Mr. Fisher Unwin, offre un intérêt tout particulier. Toutes sont dues à la plume de critiques experts et originaux et les points de vue qu'ils exposent sont la source de comparaisons qui permettent de mieux apprécier le talent si captivant de l'auteur de *Jane Eyre*.

Charlotte Brontë a, nous dit Mrs Humphry Ward, un génie tout celtique. Elle doit à ses origines irlandaises un esprit poétique, c'est-à-dire le sens du mystère et de la beauté et une curiosité ardente pour les réalités humaines. La romancière d'aujourd'hui reproche à celle d'hier d'avoir les fautes des Celtes : une arrogance et une vulgarité passagères, et, comme eux aussi, de tomber parfois dans l'extravagance.

Mr Edmund Gosse regrette que Charlotte Brontë ne soit point allée à Paris au lieu de Bruxelles, car elle aurait pu y apprendre avec fruit « qu'il y a des relations, des conditions et des aspirations de l'âme, auxquelles ni Lucy Snowe, ni Jane Eyre n'ont jamais rêvé ». Mr. Edmund Gosse ajoute, quelques lignes plus loin, qu'elle « était protégée contre la sympathie par un orgueil moral que nous qualifierions d'arrogance si nous n'aimions tant Charlotte Brontë ».

Mais, avec ce caractère, comment eût-elle été plus sensible à l'influence française qu'à une autre ? Au fond, l'héroïne de *Villette* a moins d'orgueil que d'intransigeance. Avec l'instinct de la jeunesse, elle se défend contre l'ombre que l'expérience des autres veut jeter sur sa vision à elle. Elle se défie, elle a peur d'être arrêtée dans son élan vers la réalisation d'une vie complète et personnelle, par des mots, des désillusions. Seuls les désappointements qu'elle ressent elle-même existent, mais, quand toutes les forces morales et intellectuelles tendent vers un seul but, le moindre échec devient une tragé-

die. Cet état d'esprit, Charlotte Brontë l'a décrit d'une façon admirable. Tout ce qu'elle a perçu et souffert, elle l'évoque avec une intensité contagieuse pour le lecteur et c'est pourquoi elle mérite le magnifique éloge par lequel Mr Edmund Gosse termine ses remarques spirituelles :

Suivant ses propres paroles, elle avait été éprouvée dans la fournaise de la souffrance et marquée au sceau de la constance. Des flammes de sa douleur, elle s'est élevée, telle un phénix d'imagination poétique, fruste, mais sans rivale, et désormais, en dépit de ses imperfections, elle vivra à jamais au premier rang des génies créateurs anglais.

G.-K. Chesterton pense que les barbares et les fous violents et trop masculins qui dominent les romans de Charlotte Brontë reflètent l'impression produite par les manières rudes et fanfaronnes des gens du Yorkshire sur le tempérament irlandais plus civilisé et plus sensible. C'est possible, mais quelle est la jeune fille qui n'a point vu sous cet aspect de tyran l'homme qui lui déplaît, surtout si l'antipathie n'est pas réciproque? Il lui cause une frayeur irraisonnée et, dans ses cauchemars, le persécuteur qui reparaît toujours et la poursuit sans trêve est proche parent de Rochester.

Charlotte Brontë, nous dit encore Mr Chesterton, était chevaleresque. Elle avait l'esprit d'aventure, mais d'une façon tout individuelle et par conséquent bien féminine. Ceci est fort juste, et ce romantisme est encore l'une des caractéristiques de la jeunesse. Mr. A.-C. Benson esquisse une comparaison entre l'amour tel que le concevaient Dickens et Thackeray et celui que rêvait Charlotte Brontë. Ceux-là le regardaient comme une récompense, un privilège offert avec grâce et accepté avec transport ; celle-ci, comme une noble reddition qu'on ne peut obtenir que par une reddition non moins noble. Elle croyait en l'égalité de l'amour, idéal que bien peu de femmes conservent lorsqu'elles approchent de la trentaine. Charlotte n'a point écrit après son mariage et l'on peut se demander si elle aurait osé, alors, refaire avec la même sincérité *Villette* et *Jane Eyre*, ou même si elle en aurait été capable. La passion qui dévore Lucy Snowe n'atteint toute son intensité que parce qu'elle n'a pas d'objet sur lequel se dépenser.

C'est un fait curieux que dans le recueil de la « Brontë Society », où l'œuvre et la vie de Charlotte sont discutés et étudiés sous tant de points de vue, on ait omis de dire que ses romans sont la représentation dépourvue de tout artifice d'une âme de jeune fille et plus spécialement de l'Anglaise.

Sous le titre **Some Hawarden Letters**, MM. March-Phillips et Christian ont réuni la correspondance de John Ruskin, Burne-Jones, Lord Acton, Sir Arthur Gordon et de quelques autres avec

Mary Gladstone. Les lettres de l'auteur de *Sesame and Lilies* et des *Stones of Venice* ne réservent que des désappointements au lecteur. John Ruskin était trop entier, trop sincère pour se plier aux mignardises et aux gracieusetés d'un échange épistolaire avec une jeune fille. Ses phrases sont lourdes et prétentieuses, ses flatteries naïves et gauches. On le préfère quand il écrit que Gladstone et Disraëli ne sont pour lui que de « vieilles cornemuses » et qu'il refuse de s'en dédire même à la fille du premier ministre libéral. Il est là dans son véritable rôle. Le reste du temps, il est ennuyeux. Burne-Jones n'est guère plus amusant. Lord Acton ne se départ jamais d'une certaine pompe, mais il est ironique parfois, comme lorsqu'il reproche à Gladstone de vouloir prononcer à la mort de Lord Beaconsfield, suivant la coutume, l'éloge d'un prédécesseur qu'il avait injurié pendant toute sa vie.

Je propose que l'on prépare deux planches. Sur la première, le premier ministre (Gladstone) propose qu'on élève le monument (à Beaconsfield). Correct, cravaté de blanc, il porte ce que Whitside appelle son masque d'orateur et remplace la réalité par la splendeur de ses phrases. La seconde : Le Démosthène philippique du Midlothian réveille le Lion endormi par son argumentation tumultueuse et toute l'énergie brutale de sa conviction profonde.

Les missives les plus intéressantes ne sont point l'œuvre d'un homme de lettres, mais de sir Arthur Gordon, qui envoyait de Ceylan, où il résidait, non des compliments ou des discussions nuageuses, mais des faits, comme l'histoire de sa remise en état des anciens systèmes d'irrigation. En lui, c'est toujours l'homme d'action qui parle, la politique ne l'intéresse que de loin.

A vous qui êtes au centre de la mêlée, cela paraîtra incroyable, mais il est néanmoins très vrai que les luttes de parti n'ont pas le moindre intérêt pour la masse de l'opinion inerte du public. Les orateurs politiques, écrivains et acteurs dont le langage exprime ce que *nous* appelons l'opinion publique, forment une infime fraction de ceux qui donnent en réalité le ton à l'opinion *nationale*.

Il faut reconnaître que Mr Gladstone laissait à ses amis tout leur franc parler et ne leur gardait pas rancune de leurs brusques sorties.

§

Doué d'un enthousiasme vibrant pour les belles-lettres et de dons poétiques réels, M. Rudmose-Brown pourrait devenir un bon critique s'il possédait en plus une qualité essentielle : la patience. Malheureusement, il se contente de parcourir un grand nombre d'ouvrages sans jamais les analyser avec soin ou les étudier dans le cadre des œuvres contemporaines. Satisfait d'effleurer différentes périodes, il ne base point ses jugements sur une érudition solide.

Dans son chapitre sur l'Ecole poétique de Lyon, il s'écrie, entre autres, que Scève « était l'amoureux le plus passionné de tous les temps » (the most passionate Lover of all time). C'est là un jugement osé à porter sur qui que ce soit et surtout sur l'adorateur déclaré de Pernette du Guillet, qui était un rhétoriqueur imbu de mythologie ancienne et de symbolisme moyenâgeux. Dans la phraséologie précieuse de Scève, on trouve, en effet, que le sentiment vrai est subordonné à l'exercice d'imagination et au souci littéraire. Il suffit de lire « Délie » pour s'en convaincre. Voici trois passages qui donnent une idée du style dont sont composés les vers les moins farcis d'emblèmes et d'allusions aux divinités païennes :

Pour m'enlasser en mortelles deffaictes
Tu m'afoiblis le fort de ton pouvoir (CXVII).

Plus loin :

Car aussi bien ta cruaulté propose
De me donner, comme à mort, vie morte (*id*).

Et encore :

En toy ie vis, ou que tu sois absente,
En moy ie meurs, ou que soye present (CXLIV).

C'est joli sans doute, mais ces antithèses et ces paradoxes sont courants dans l'art des Jean Lemaire du XVIe siècle. Comme le remarque avec justesse M. Rudmose-Brown, Louise Labé est moins subtile, cependant, elle est la seule de son groupe d'écrivains que la passion possède si complètement qu'elle l'exprime avec une simplicité quasi-moderne et une force que ni les fioritures ni le symbolisme de Scève n'égalent.

Avec sa facilité à manier le vers anglais, l'auteur des **French Literary Studies** aurait pu traduire quelques-uns des sonnets de Louise Labé au lieu du passage de l'Elégie II, moins caractéristique, et dont il ne nous donne, du reste, qu'une traduction tronquée.

Traduction de Mr Rudmose-Brown.

Others than us, in spite of their high place,
Have borne the hardship and distress of love;
Their haughty souls, their beauty and descent
Could not preserve them fron the servitude
Of cruel love : the noblest spirits most
Have fallen victims, and most suddenly.
Semiramis, a Queen of great renown,
Who fought against the Ethiopians
And with her armies routed their black hosts,

Texte français. Edition de Jean de Tournes, 1555. Lyon, et aussi Edition de Charles Boy. 1887.

Autres que nous, nonobstant leur hautesse,
Ont enduré l'amoureuse rudesse :
Leur cœur hautein, leur beauté, leur lignage
Ne les ont su preserver du servage
Du dur Amour : les plus nobles esprits
En sont plus fort et plus soudain espris.
Semiramis, Royne tant renommee;
Qui mit en route avecques son armee
Les noirs squadrons des Ethiopiens,

Traduction de Mr Rudmose-Brown.

Found love who harassed her so mightily
That conquered, she abandoned arms and rale!
And, O my stricken Babylonian Queen,
Where is your courage, noble in the fray?
And where the shield, the lance you used so well
Before whose edge the bravest was undone?
Where have you put the martial crested helm
Whose shadow fell upon you head's fair gold?
Where is the sword, and where the coat of mail
Wherewith you broke the daring of your foe?

Texte français. Edition de Jean de Tournes, 1555. Lyon, et aussi Edition de Charles Boy, 1887.

Et en montrant louable exemple aux siens
Faisait couler de son furieux branc
Des ennemis les plus braves le sang
Ayant encore envie de conquerre
Tout ses voisins ou leur mener la guerre,
Trouva Amour qui si fort la pressa,
Qu'armes et loix veincue elle laissa.
Ne méritait sa Royalle Grandeur
Au moins avoir un moins fascheux malheur
Qu'aymer son fils? Royne de Babylonne,
Ou est ton cœur qui es combaz resonne?
Qu'est devenu ce fer et cet escu,
Dont tu rendois le plus brave veincu?
Ou as-tu mis la Marciale creste,
Qui obombroit le blond or de ta teste?
Ou est l'espee, ou est cette cuirasse
Dont tu rompois des ennemis l'audace?

Un traducteur, si habile qu'il soit, n'a point le droit de supprimer ainsi des vers entiers sans annoncer au préalable qu'il va jouer le rôle de censeur. Nombreuses sont les critiques de ce genre qu'on peut faire aux *French Literary Studies*. L'exactitude n'est point le côté fort du talent de M. Rudmose-Brown. Voici un autre exemple: dans un chapitre sur Ronsard, il déclare que ce dernier a passé « deux ans en Ecosse, avec un intervalle d'un mois ou deux, et six mois en Angleterre ». Mais, Ronsard lui-même dit expressément:

en l'Escossoise terre,
Ou *trente* mois je fus et *dix* en Angleterre.

Plus loin, le critique affirme qu'on n'a point accordé assez d'attention aux poèmes que les guerres de Religion ont inspirés à Ronsard. Pourtant, il suffit d'ouvrir une simple anthologie scolaire pour voir que la place faite à ces morceaux est aussi grande que celle donnée aux odes et aux sonnets d'amour. L'auteur évoque ensuite rapidement quelques poètes du XVIII^e^ siècle, consacre un chapitre à Leconte de Lisle, un autre à Verlaine et termine par une étude de Stuart Merrill et de Vielé-Griffin qu'il a connus.

Il est regrettable qu'avec tant de moyens à sa disposition M. Rudmose-Brown n'ait point composé un ouvrage de critique plus digne des sujets choisis et de lui-même. Souhaitons qu'il prépare mieux son prochain volume et nous n'aurons plus, sans doute, que des compliments à lui faire.

HENRY-D. DAVRAY.

OUVRAGES SUR LA GUERRE ACTUELLE

Mémoires de l'ambassadeur Gérard (Mes quatre années d'Allemagne), Paris, Payot, 10 fr. — Florent-Matter : *Les Alsaciens-Lorrains contre l'Allemagne;* Paris, Berger-Levrault, 5 fr. — *Souvenirs de guerre d'un sous-officier allemand,* publiée avec une préface par Louis-Paul Alaux, Paris, Payot, 4 fr. — Jules Destrée : *Figures italiennes d'aujourd'hui,* G. Van Oest, 3 fr. 50. — Harold F. Mac Cormick : *Via Pacis. Comment les conditions de la Paix peuvent être préparées automatiquement tandis que la guerre continue son cours,* Imprimerie Renaudie, 0,50. — René Mercier : *Nancy bombardée,* Berger-Levrault, 4.50. — Geo André : *Ma captivité en Allemagne,* La Renaissance du livre, 3 fr. 50. — Joseph. Joubert : *A travers les Continents pendant la guerre,* Berger-Levrault, 3 fr. 50, — René Puaux : *La question des colonies allemandes,* Attinger, 1 fr. 50. — Marguerite Baulu : *La Bataille de l'Yser,* Perrin, 3 fr. 50. — Dr Lucien Graux : *Les Fausses nouvelles de la Grande Guerre,* l'Edition française, 30, rue de Provence, 6 fr. — P. C. de Sommereux : *A la guerre comme à la guerre,* La Renaissance du Livre, 2 fr. — Paul-Louis Hervier : *Les Volontaires américains dans les rangs alliés,* La Nouvelle Revue, 5 fr.

Les **Mémoires de l'ambassadeur Gerard** ont déjà fait un certain bruit, lors de leur apparition fragmentaire dans un journal des Etats-Unis. Reproduits par le *Daily Telegraph,* ils ne manquèrent pas de susciter en Europe une légitime curiosité. C'est que M. James W. Gerard avait joué un rôle de tout premier plan, lors des négociations délicates qui précédèrent la déclaration de guerre des Etats-Unis à l'Allemagne. Ayant en outre vécu à Berlin, en contact presque quotidien avec les dirigeants de l'empire, il a été à même de faire des observations qui constituent un ensemble de première importance. Ce témoin attentif des événements, pendant les quatre ans qu'il a passés dans la capitale de l'empire, a su défendre les intérêts de son pays avec une rare habileté. Juge à la cour suprême de l'Etat de New-York, au moment où il fut appelé par M. Wilson à recueillir la succession de M. J.-G.-A. Leishman, M. Gerard, qui n'avait jamais occupé de poste diplomatique, ignorait à peu près tout de l'Allemagne. Mais son bon sens et son habitude des affaires le servirent beaucoup mieux que n'eût fait une connaissance approfondie du protocole. « Un ambassadeur est amené à faire partie d'un système établi », écrit-il dans ses *Mémoires.* Sans abdiquer son indépendance, il s'est soumis par discipline à tous les inconvénients du « système » et cet homme en habit noir, lorsqu'il paraissait à la cour, au milieu des costumes chamarrés et des uniformes militaires, savait mettre en relief sa personnalité et imposer le respect qui était dû au représentant d'une grande nation. Cent anecdotes dont il a parsemé son ouvrage montrent que, dans les situations les plus délicates, il sut toujours manœuvrer avec un singulier à propos et se tirer à son avantage des pièges que lui tendirent ses redoutables adversaires.

M. Gerard a voulu donner à ses compatriotes une idée complète des institutions allemandes et de l'état d'esprit qui régnait dans l'empire au moment de la guerre. Ecrits pour les Américains, ses *Mé-*

moires viennent de paraître en français, dans une traduction anonyme. L'ancien ambassadeur n'a cependant pas tout dit, et il s'en explique dans son avant-propos :

Ecrivant sur des événements de date si récente, je suis naturellement tenu à la discrétion, conduit à passer sous silence bien des faits dont j'aurais parlé en d'autres circonstances, amené à suspendre bien des jugements et à retarder la révélation de bien des incidents, dont l'exposé ne servirait, en ce moment, qu'à rendre les esprits plus amers ou à provoquer des discussions intérieures sur notre propre sol.

Après avoir relaté son séjour à Kiel à la fin du mois de juin 1914, au moment des régates, il fait encore une fois des réserves :

Un certain nombre d'Anglais se trouvaient réunis à la table de l'empereur... Après dîner, l'empereur m'entraîna à la barre et s'entretint avec moi pendant quelques instants. J'aurais voulu ne pas être lié par le secret professionnel et pouvoir rapporter ce que l'empereur me dit; mais je ne pense pas qu'il me soit permis, même en temps de guerre, de révéler des confidences qui me furent faites par un souverain dont j'étais l'hôte.

Ceci se passait le samedi 27 juin; le lendemain devait avoir lieu un *garden party* chez le prince Henri de Prusse qui habitait le château de Kiel. La fête n'eut cependant pas lieu, parce que dans la journée était arrivée la nouvelle de l'attentat de Sarajevo. L'empereur partit le lendemain, à une heure très matinale, pour Berlin, et M. Gerard ne sait rien de l'impression que produisit sur le souverain l'assassinat de l'archiduc, ni des propos qui lui furent prêtés dans la suite et qui passent aujourd'hui pour des « paroles historiques ». Il revit seulement Guillaume II le 10 août, le jour où l'empereur rédigea en sa présence le fameux télégramme confidentiel au président Wilson. M. Gerard publie le fac-simile de ce message, dont il possède l'original et que le gouvernement impérial se refusa à transcrire, voulant empêcher le souverain de poursuivre une politique personnelle. On sait du reste que sa teneur était en contradiction avec les versions officielles allemandes de l'entrée en guerre des empires centraux.

A partir de ce moment l'ambassadeur des Etats-Unis, malgré son insistance, ne parvint plus à voir l'empereur que fort rarement. Ayant fait savoir à Guillaume II, par l'entremise du major Langhorm, au mois de mars 1915, qu'il « ne se rappelait plus ses traits, tant il était resté longtemps sans être admis à le voir », le souverain lui fit répondre : « Je n'ai rien personnellement contre M. Gérard, mais je ne verrai pas l'ambassadeur d'une puissance qui fournit des armes et des munitions aux ennemis de l'Allemagne. » Dans la suite, ce singulier reproche fut formulé maintes fois par le gouvernement impérial et répété à satiété par la presse allemande. Les officiers américains qui visitaient le front en mission officielle « furent presque partout l'objet de remarques particulières, ou soumis à des procédés

grossiers, sous prétexte que l'Amérique fournissait aux Alliés des munitions. Après avoir été l'objet d'insultes délibérées de la part de plusieurs généraux allemands, — Mackensen s'était fait remarquer d'une façon toute particulière, — ils reçurent du gouvernement des Etats-Unis l'ordre de quitter l'Allemagne ». Après l'affaire de la *Lusitania*, 17 mai 1915, les relations s'aigrirent encore davantage. M. Gerard fut reçu une dernière fois par l'empereur, au moment où l'Allemagne se décida provisoirement d'abandonner les torpillages sans avertissement. Une mise en scène théâtrale avait été organisée au quartier général de Charleville (28 avril 1916), mais l'ambassadeur sut habilement profiter de son séjour en pays envahis pour intervenir en faveur de la population indigène soumise à un traitement inhumain.

M. Gerard eut aussi l'occasion de voir à plusieurs reprise le kronprinz. Il le tient pour un homme d'un commerce fort agréable. Une Américaine a transcrit pour lui une conversation qu'elle eut avec l'héritier impérial quelques mois avant la guerre :

Il (le kronprinz) me dit que la guerre pouvait être profitable ou ne pas l'être, mais qu'elle aurait lieu à son avènement au trône — si elle ne s'était pas déjà produite — *ne serait-ce, que pour la drôlerie de la chose.* Il avait dit, à une occasion antérieure, que son plan était d'attaquer et de conquérir la France, puis l'Angleterre et ensuite mon pays (les Etats-Unis d'Amérique). La Russie devait être conquise elle aussi, et l'Allemagne allait être, après cela, la maîtresse du monde.

En un autre endroit de son livre, M. Gerard attribue au kronprinz l'affirmation que « cette guerre est la plus stupide qui se soit produite dans l'histoire ». Ne croyez pas que c'est le remords qui le fait ainsi parler. Grand admirateur de Napoléon, comme tous les Allemands, le prince impérial estimait que si l'Empereur avait échoué dans son entreprise de conquérir le monde, c'était « par suite d'erreurs insignifiantes ». Les Allemands, à sa place, ne les eussent pas commises.

Quelques semaines après son installation à Berlin, M. Gerard eut l'occasion de suivre de près toutes les péripéties de l'affaire de Saverne et il se rendit compte, dès ce moment, du rôle prépondérant que joue en Allemagne l'élément militaire. Il expose longuement, à l'usage des Américains, l'organisation politique de l'empire et refait, à sa façon, un résumé de droit constitutionnel qui eût gagné à s'appuyer sur des données un peu moins vagues. La naïveté, parfois un peu grosse, de l'ambassadeur américain n'a pas nui à sa clairvoyance. Le pauvre Bethmann-Hollweg a eu beau lui rappeler qu'en 1870, Bismarck se plaignait déjà des empiètements du haut commandement, il n'en persistait pas moins à réclamer du gouvernement impérial l'observation des règles internationales. Ses énergiques interventions

ont rendu aux Alliés les plus grands services. Ne craignant ni les fatigues, ni les rebuffades, il a multiplié ses démarches pour améliorer le sort des prisonniers de guerre, pour obtenir le rapatriement des civils. Sa mission devint particulièrement délicate quand la guerre sous-marine fit des victimes parmi les citoyens américains. Il faut lire attentivement les deux longs chapitres qu'il intitule : « Négociations diplomatiques » et qui relatent avec une singulière précision toutes les phases du conflit qui aboutit au rappel de l'ambassadeur et à la déclaration de guerre.

Bien avant son départ de Berlin, M. Gerard ne se faisait plus aucune illusion sur les dirigeants de l'Allemagne. Les ayant vus de près, dans un commerce presque quotidien, il avait mesuré toute leur fourberie et toute leur bassesse. Les propositions de paix dont il eut à s'occuper à plusieurs reprises, si séduisantes qu'elles pussent paraître à première vue, ne lui apparaissaient plus que comme d'hypocrites manœuvres, destinées à affaiblir la volonté combattive des Alliés. Dans l'une des dernières conversations qu'il eut avec le chancelier, il souleva la question de la Belgique et M. de Bethmann lui révéla le fond de son âme, en s'affirmant aussi annexionniste que les adversaires du grand quartier général.

Après avoir révélé à ses compatriotes l'Allemagne de la guerre, M. James W. Gerard a tenu à leur montrer que, pour vaincre « la plus grande puissance militaire que le monde ait jamais connue », un effort formidable sera nécessaire. Il est convaincu de la nécessité de battre l'Allemagne. Entrés volontairement dans l'arène sans avoir été poussés par un dessein égoïste, les Etats-Unis n'ignoraient pas que leur existence de grande nation allait se jouer sur les champs de bataille de France. Pour les soutenir dans la lutte, l'ancien ambassadeur a écrit un beau livre uniquement inspiré par son dévouement à la chose publique.

•

L'invariable attachement des Alsaciens-Lorrains à la France s'est affirmé pendant cette guerre avec une abnégation qui alla souvent jusqu'à l'héroïsme, parfois même jusqu'au martyre. Si cette attitude a été pour nous un sujet de réconfort, les Allemands y ont puisé des arguments pour alimenter leur haine et leur ressentiment. On avait pu constater chez beaucoup d'annexés, pendant les années qui ont précédé l'ouverture des hostilités, le désir loyal de s'accommoder de la situation que leur avait faite l'état d'abandon moral où la France laissait les deux provinces. Mais, quand les maîtres du pays se sont montrés sous leur véritable jour, quand les pillages, les meurtres et les incendies ont été à l'ordre du jour, il se sont rendu compte que, décidément, il n'était pas possible de vivre côte à côte avec ces gens-là. Le régime de terreur introduit en Alsace-Lorraine a été

dénoncé à la tribune du Reichstag par un député socialiste, M. Hermann Wendel :

Après la guerre actuelle, a-t-il dit un peu naïvement, il sera beaucoup plus difficile qu'en 1871 de regagner le cœur de la population d'Alsace-Lorraine. A quel point l'état de choses est présentement mauvais en Terre d'Empire, la meilleure preuve en est que le préfet de Metz, baron Gemmingen, a épanché son indignation, en déclarant que le système dominant aujourd'hui en Alsace-Lorraine est une *barbarie*. La délation y fleurit comme aux pires jours de l'empire romain. Il est grandement temps de mettre un terme à ces abus.

Et un Alsacien pouvait écrire dans la *Nouvelle Gazette de Zurich* :

Plus rien de commun avec l'Allemagne ! Tel est le mot d'ordre pour nous, même pour ceux — et je suis du nombre — qui éprouvent les plus vives sympathies pour le malheureux peuple allemand si odieusement trompé par ses dirigeants.

D'autres Alsaciens-Lorrains, plus clairvoyants, ont compris leur devoir dès les premiers jours de la guerre. Par milliers ils ont passé la frontière, parfois au péril de leur vie, pour mettre leur énergie au service de la France. On connaît le chiffre énorme des engagés volontaires qui combattent actuellement pour la délivrance de leur pays. Dans la petite portion de l'Alsace méridionale que nous occupons, les habitants ont accueilli avec enthousiasme le rétablissemen du régime français, dont ils n'avaient pas oublié les bienfaits depuis quarante-quatre ans. M. Florent-Matter, dans un émouvant ouvrage qui s'intitule : **les Alsaciens-Lorrains contre l'Allemagne**, a rappelé tout cela, avec bien d'autres choses qu'il était utile de mettre sous les yeux du public français. Il a décrit notamment, dans les plus minutieux détails, en s'aidant de documents partiellement inédits, l'entrée des troupes françaises en Alsace-Lorraine. Un autre chapitre, « l'Alsace-Lorraine sous le joug allemand », donne un aperçu des souffrances endurées par la population indigène pendant la guerre. L'auteur a ajouté, en appendice à son volume, les listes des Alsaciens-Lorains poursuivis et condamnés par les conseils de guerre et les tribunaux allemands, ainsi que l'énumération de ceux qui ont été privés de leur nationalité allemande. L'abondance des documents patiemment recueillis fait du livre de M. Florent-Matter un véritable ouvrage de bibliothèque.

M. Paul-Louis Alaux publie les **Souvenirs de guerre d'un sous-officier allemand**, d'après un manuscrit qui lui est parvenu par la voie du Danemark, « où l'auteur, écœuré par le militarisme prussien, s'est décidé à passer en 1916 ». Nous n'apprenons pas le nom de ce *feldwebel* qui, pendant ses trois années de campagne fit fonction d'officier interprète et mangea à la table de l'état-majo

du bataillon, mais ses compagnons d'armes sont nommés en toutes lettres, avec des détails précis sur leur affectation, de sorte que nous ne comprenons pas très bien la raison d'être de cet anonymat. Il n'y a cependant pas lieu de mettre en doute l'authenticité de ces *Souvenirs*, bien que des renseignements un peu moins sommaires sur la personnalité de leur auteur en eussent certainement rehaussé la valeur. Vantard et bavard, le sous-officier C... raconte avec complaisance toutes les scènes de pillage dont il a été témoin et auxquelles il a parfois participé. Il s'étend avec cynisme sur les horreurs qui se sont passées sous ses yeux et ne ménage pas ses critiques aux chefs lâches et incompétents sous les ordres desquels il combattit. On pourrait cependant insinuer que, si les tableaux tracés par le mémorialiste étaient exacts, l'Allemagne serait depuis longtemps hors d'état de poursuivre la guerre.

HENRI ALBERT.

§

Sous un titre modeste, **Figures italiennes d'aujourd'hui**, M. Jules Destrée nous donne un livre fort intéressant. Il était mieux qualifié que personne pour nous parler des Italiens : depuis l'invasion de la Belgique, il séjourna souvent chez eux, et, avec M. Georges Lorand, son collègue à la Chambre belge et son ami, il leur dit à quel dur régime les Allemands soumettent le noble pays qu'ils ont odieusement attaqué. Il a parlé dans de nombreuses réunions, il a causé avec des hommes politiques, et son ardeur à agir n'a point été stérile.

Son livre n'est pas seulement, comme on pourrait croire, un recueil de portraits. Certes, M. Jules Destrée peint avec talent MM. Lidmy Sonnino et Giovanni Giolitti, Salvatore Barzilaï et Leonida Bissolati, Gabriele d'Annunzio et Guglielmo Ferrero, quelques autres encore. Mais il fait œuvre d'historien. Par lui nous connaissons les origines de la guerre en Italie. Nous voyons comment les Italiens se décidèrent à lutter avec les Français, les Russes et les Anglais. Nous apprenons par quelle adresse juridique M. Sonnino sut rompre l'alliance avec l'Allemagne et l'Autriche : les textes cités sont d'un grand intérêt. M. Jules Destrée nous fait comprendre à merveille le rôle des divers partis, les classes diverses : les hommes qu'il a choisis pour les décrire marquent dans les groupes qui prétendent à diriger la pensée italienne. L'action des républicains, celle des socialistes, celle des conservateurs deviennent claires ; on connaît toute l'ambition des nationalistes. Et l'on sent que, parmi les grands Italiens du passé, il en est un que M. Jules Destrée admire plus que tous les autres, Mazzini. Dès qu'il en a l'occasion, il rappelle ses gestes et ses paroles, et il souhaite que, non seulement ses compatriotes, mais encore tous les combattants de l'Entente profitent de son grave enseignement.

A.-FERDINAND HEROLD.

§

C'est un esprit éminemment curieux que celui de Mr Mac Cormick, et surtout bien américain. Trop de considérations sentimentales sont venues, au long de cette guerre, compliquer le problème international, dont la solution réclame des cerveaux quasi mathématiciens, ou tout au moins réalistes. Les esprits patriotes, dans l'état présent, pourraient être départis en deux premières catégories : les réalistes et les sentimentaux, et chacune de ces catégories se pourrait elle-même diviser en pacifistes et en jusqu'auboutistes. Nous avons, en effet, les réalistes jusqu'auboutistes, lesquels, tablant sur les faits qu'ils confondent souvent avec leurs espérances, sont assurés d'une victoire militaire dont le bénéfice, au point de vue national, sera non moins certain ; nous avons les réalistes pacifistes — en réalité, des pragmatistes — qui, tout en comprenant et acceptant les idées des premiers, contestent tout avantage à la continuation de cette guerre, pensant que, même en cas de victoire — toujours espérée, — le résultat ne saurait plus être qu'un accroissement inutile de pertes en biens et en vies humaines; — puis nous avons les sentimentaux jusqu'auboutistes, mus uniquement par l'amour de la patrie, au détriment parfois de la raison ; — et, enfin, nous avons les sentimentaux pacifistes, ennemis de tout nationalisme, de tout impérialisme surtout, contempteurs de toute guerre, purement voués à l'idéal humanitaire.

C'est parmi les réalistes que se range Mr Mac Cormick, et en lui se concilient — comme d'ailleurs en son compatriote le président Wilson — réalistes jusqu'auboutistes et réalistes pacifistes. L'auteur de **Via Pacis**, dans la « suggestion » qu'il nous présente, s'adressant à la seule raison, se dépouille de toute sentimentalité et traite la question de la guerre, qui est aussi celle de la paix, comme un jeu de faits, voire comme une partie d'échecs. L'échiquier est là, au vu des yeux intéressés des gouvernements neutres, les avantages militaires, financiers, d'ordre alimentaire obtenus par chacun des belligérants ne pouvant être cachés. La nouveauté apportée par Mr Mac Cormick à ce jeu est la variabilité de l'enjeu, chacun des deux partenaires pouvant modifier ouvertement, à mesure que la partie avance, les conditions auxquelles il consentira de faire la paix. Les neutres seront dépositaires de ces conditions, qui lient les parties jusqu'à la prochaine modification qu'y apportera l'une d'elles. Comme le préconise l'auteur, il s'agirait par conséquent d'établir « un front de bataille des conditions de paix » ayant la flexibilité du front militaire lui-même :

Un tel plan n'escompte l'avenir qu'en ceci, qu'il ramène au présent la « valeur comptant » de tout ce que l'un ou l'autre des belligérants voudrait demander comme condition *sine qua non* de la paix. Les succès des armées sur le champ de bataille demeureraient la mesure ultime du bien-fondé des

conditions de paix ainsi formulées, ce qui, il faut bien le remarquer, serait toujours le cas, que les conditions soient ou non formulées d'avance. Dans la proposition, développée ici, de se faire connaître mutuellement les conditions de paix, la guerre continue à se poursuivre librement et sans entraves, sans intervention arbitraire et sans négociation. Les organes politiques des deux côtés font simplement connaître leurs conditions, formulées sur la base du « à prendre » ou « à laisser ». Le principe d'un tel plan revient donc bien à ce que « Savoir » soit « Pouvoir ».

Telle est l'idée du travail de Mr Mac Cormick, exposée *grosso modo* dans le chapitre I et, plus explicitement, aux chapitres II et IV. Le chapitre III a trait aux « bons offices des neutres »; Mr Mac Cormick y propose la formation d'un groupe de quatre États neutres, agents de transmission des conditions de paix respectives et qui seraient en quelque sorte une garantie morale pour l'exécution du plan.

L'auteur de *Via Pacis* reconnaît qu'il peut être fait quatre objections à son projet, auxquelles il répond au chapitre V. Peut-être en est-il d'autres; en ce cas, je doute fort que Mr Mac Cormick ne les puisse réfuter comme il réfute celles mêmes qu'il a prévues. Jusqu'ici tous les belligérants se sont fait tirer l'oreille pour exposer leurs buts de guerre, et, actuellement encore, leurs déclarations n'ont été que d'ordre général. Il semble qu'il y ait pour les Etats difficulté grande à découvrir les fins qu'ils poursuivent, particulièrement lorsque ces fins pourraient être jugées nullement en rapport avec la situation militaire acquise sur la carte de la guerre. Mais l'espérance, la confiance en son droit et en sa ténacité sont des vertus guerrières dont on ne doit jamais avoir honte, le sort des armes parût-il vous être contraire. On ne voit donc pas pourquoi les conditions vagues exprimées jusqu'à ce jour de part et d'autre ne deviendraient pas « systématiques et complètes, pourvues du sceau officiel ». — Où serait la garantie pour l'exécution dudit plan? Elle est dans l'intérêt personnel que l'une et l'autre parties y trouveront et dans le contrôle exercé par les neutres intermédiaires. On objectera aussi, pense Mr Mac Cormick, « qu'en suivant ce plan, les conditions de chacune des parties pourraient, avec le temps, acquérir de si immenses proportions, que toutes les deux, par haine ou désespoir, préféreraient périr en prolongeant la guerre, plutôt que d'accepter les sacrifices et la honte résultant d'une reddition à merci ». Ne serait-il pas plus juste de penser qu'il faut compter avec la lassitude qui accompagne obligatoirement toute grande action continue, si héroïque et si favorisée par le sort fût-elle, pour peu qu'elle se prolonge par trop? De même que l'amour, la haine connaît la fatigue. Il n'est point d'épée, qui à la longue du combat, quelle que soit sa trempe, ne s'émousse.

La dernière objection à laquelle répond Mr Mac Cormick est celle-

ci : l'auteur du projet « ne fait aucune place à la transaction amenée par des négociations ». Voici une partie de la réfutation :

Si ce plan était adopté, toute négociation serait éliminée comme facteur de la procédure de paix. La situation se résoudrait inévitablement en un État dans lequel les conditions respectives de paix et les fortunes de la guerre pour chaque partie s'harmoniseraient les unes avec les autres plus ou moins automatiquement, et alors les deux parties continueraient à combattre jusqu'à ce que l'une d'elles se décide enfin à prendre la responsabilité d'être la première à exprimer son désir de finir la guerre aux conditions de l'autre, plutôt que de s'exposer à subir de nouvelles pertes. Cela constituerait évidemment ce que l'on pourrait considérer comme une capitulation, mais néanmoins ce pourrait être la solution la plus sage. La « perte » subie consisterait à accepter les conditions exigées par l'autre ; le « gain », lui, consisterait à s'épargner les autres sacrifices qu'entraînerait la continuation de la guerre. Conséquemment, la perte immédiate subie en capitulant serait partiellement compensée par le gain réalisé en conservant la part d'énergie et d'efforts qui dépasserait le « point d'efficacité »...

L'exposé de ce projet est simple et clair, comme peut-être sa réalisation. D'aucuns le traiteront de chimérique, qualificatif bien téméraire étant donné les surprises apportées par cette guerre à ceux qui taxaient de folie cent et une prévisions que les faits ont corroborées. Les avantages du plan de Mr Mac Cormick sont multiples. La durée de la guerre en sera diminuée. « Mois par mois, période par période, chaque partie connaissant les conditions de l'autre, il y a tendance à écarter tout ce qui n'est pas important, à retenir ce qui est important. Selon que le permettent les fortunes respectives de la guerre, les exigences qui s'opposent finissent donc par se rapprocher de plus en plus, elles se simplifient par un procédé d'élimination. » Toutes les négociations maladroites ou louches disparaîtraient, ce serait la fin de la diplomatie secrète à laquelle répugnent les démocraties. Les belligérants allant jusqu'à la limite du point d'efficacité, le vaincu aurait fait de son mieux et aucun remords ne serait la conséquence de la décision acceptée. L'unité de chacun des deux groupes de nations hostiles serait assurée, unité dans la marche des opérations militaires et unité dans les conditions de paix. Comme le dit fort justement Mr Mac Cormick, « supposons une guerre continuée jusqu'à son dernier point efficace, mais pas une minute de plus, combien grande serait alors, de part et d'autre, l'épargne de vies humaines! » Ce serait la première guerre qui finirait ainsi et ce serait le seul bien peut-être que l'humanité y pourra gagner.

Il faut lire cette brochure de *Via Pacis*. Puisse-t-on en discuter au cours de cette guerre et tirer tout le profit possible de l'enseignement qu'elle comporte.

PAUL MORISSE.

§

L'auteur de **Nancy bombardée**, M. René Mercier, est direc-eur de l'*Est républicain* de Nancy. Il y a une vingtaine d'années, l était correspondant de *La Dépêche* de Toulouse à Perpignan. C'est à où je l'ai connu. Quoique, depuis lors, nous ne nous soyons pas evus, j'ai conservé de lui un très bon souvenir. Il est vrai que nous vions tout de suite sympathisé.

Nancy bombardée est la suite de *Nancy sauvée*, qui a paru pré-édemment. Les deux volumes constituent, — ainsi que l'indique le itre général, — le *Journal d'un bourgeois de Nancy*. Je n'ai pas u *Nancy sauvée*, mais, si j'en juge par *Nancy bombardée*, le pre-nier volume doit être d'une lecture aussi intéressante et aussi ttrayante que celle du second.

C'est l'histoire, presque au jour le jour, de Nancy bombardée par es canons, les gothas et autres avions boches depuis la fin de 1915 usqu'en janvier 1918. M. Mercier y décrit avec beaucoup de verve t une bonne humeur toujours égale les différents aspects de Nancy endant les bombardements, l'attitude de ses habitants qui a été, en énéral, très courageuse et très dévouée pour porter secours aux lessés et à ceux qui, se trouvant dans une situation périlleuse, ne ouvaient s'en sortir eux-mêmes.

M. G. Simon, maire de Nancy, dit, dans la belle préface qu'il a crite pour ce livre, que les Français « verront ce qu'a supporté sans e plaindre, sans fléchir un seul instant, la population d'une grande ité. Ils verront notre ville, après chaque agression, blessée, meur-rie, faire effort pour se reconstituer et se remettre courageusement u travail. Une pensée nous a soutenus dans cet effort : étant en remière ligne, nous nous sentions obligés de donner l'exemple. Il 'agissait de montrer comment tient une ville française sous le choc rutal de l'ennemi. Voilà ce qu'a fait Nancy! Il est bon que tous le achent pour que la leçon porte. » Le livre de M. Mercier « y contri-uera ».

Un peu plus loin, M. Simon qualifie, comme il convient, les actes riminels des Boches : « Jeter bas des maisons, détruire le foyer u'une famille avait édifié avec patience et amour, ce n'est que van-alisme brutal et stupide. Mais envoyer au hasard des bombes sur ne cité populeuse, c'est une pratique de guerre atroce, inaugurée ar nos ennemis, c'est un assassinat. »

L'auteur termine son bon ouvrage par ces paroles qu'on ne peut u'approuver :

« *Keep smiling...*

« Oui, j'ai voulu maintenir cet exergue à *Nancy bombardée* parce ue, sous les bombardements, sous les ruines, parmi les morts et les lessés, dans l'horreur des maisons écroulées, pendant que l'on fouil-

lait dans les caves pour ramener au jour ceux qui avaient été enfouis vivants, sous la menace d'éventualités plus cruelles encore, le sourire français a toujours fleuri sur les lèvres lorraines : un sourire railleur quand le Boche ne causait que des « dégâts matériels insignifiants » ; un sourire ému lorsque la ville était atteinte dans sa beauté ; un sourire attristé alors que les soldats portaient les civières dans les voitures d'ambulance ; un sourire mélancolique pour saluer les belles journées de soleil suivies de nuits de lune terriblement claires.

« Mais un sourire quand même et toujours.

« L'héroïsme des civils lorrains n'est pas plus guindé que la vaillance des soldats. L'un et l'autre sont d'apparence tranquille et flegmatique, et d'autant plus résolus. »

Le livre se termine par une annexe, ayant pour titre le *Martyrologe de Nancy*, où sont notés et datés, depuis septembre 1914 jusqu'au commencement de novembre 1917, toutes les attaques des avions et des canons ennemis, le nombre des tués et des blessés et les dégâts commis.

JACQUES BRIEU.

§

Le livre de M. Geo André, **Ma captivité en Allemagne**, constitue un document aussi précieux à l'objectif qu'au subjectif, comme diraient les professeurs de là-bas. A l'objectif, parce qu'il dépeint avec une sincérité parfaite l'odieux régime de méchancetés parfois arrogantes, parfois sournoises, mais toujours brutales auquel sont soumis nos malheureux prisonniers de guerre. Au subjectif, parce qu'il montre comment même dans les camps de représailles les plus atroces, même malades ou blessés, nos frères gardent leur bonne humeur, leur confiance souriante et leur saine blague gauloise.

Geo André n'est pas le premier venu ; c'est un des athlètes les plus complets de France et même du monde, détenant je ne sais combien de records sportifs ; avec cela garçon tout à fait sympathique ; je l'ai approché chez notre confrère Edouard Ducoté, son oncle, et puis faire son éloge en connaissance de cause. Il fut blessé et pris le 2 septembre 1914 pendant la ruée qui suivit la bataille de Charleroi. Les Allemands fusillaient tous ceux des nôtres qu'ils ramassaient, et déjà l'un d'eux appuyait le canon de son revolver sur la tempe d'André quand un sous-officier, qui avait remarqué sa musculature, lui demanda par gestes s'il boxait. Il lui répondit : *Lauf en!* courir ; et l'autre, enchanté de trouver un confrère, lui fit grâce. « C'est au sport, à n'en pas douter, que je dois la vie », remarque philosophiquement André, qui n'avait pu prévoir cette utilité particulière de la gymnastique.

Il est donc chargé sur une charrette, conduit dans un hôpital, guéri de ses blessures qui heureusement le laissent en bonnes formes

sportives, et alors commence pour lui sa longue odyssée de camp en camp, tantôt en Westphalie, tantôt en Pologne, jamais découragé, toujours cherchant à fuir, se sauvant en effet, mais repris, et recommençant, mais repris encore, jusqu'au jour où il réussit enfin à s'évader pour tout de bon. Cette évasion, il en réserve le récit pour un autre volume ; celui-ci ne parle que de la captivité, des vaines tentatives, de tours pendables joués aux surveillants boches, des exemples de joyeux héroïsme déployé par ces braves cœurs à la barbe de leurs stupides gêoliers. Il faudrait longuement parler de tout ceci et la place manque, je ne citerai que quelques exemples suggestifs.

Voici le médecin militaire de Bremerhaven qui a une façon bien allemande d'ausculter les prisonniers malades; il leur laboure le torse à coups de cravache, et comme ses clients forcés protestent, il leur dit tout simplement : « Mon devoir ne consiste pas à vous guérir, tout au contraire ; il faudra bien que nous finissions par faire disparaître votre maudite race latine. » Dira-t-on que c'est là une brute exceptionnelle? Non, puisque André en a vu un autre qui met en rapports de contamination des Français sains et des Russes malades en disant : « Je fais la guerre à ma façon. » Des mots de ce genre doivent être recueillis. Et quand on lit chez Geo André cette simple phrase : « Je peux affirmer hautement qu'il est difficile d'exagérer en matière de brutalités allemandes », on ne peut s'empêcher de frissonner. Une histoire suggestive encore est celle de ce pauvre diable de soldat français, très veinard d'ailleurs, qui, deux fois mitraillé bout portant, s'en tire avec une simple fracture du maxillaire. C'est pendant l'invasion de la Belgique; les Allemands, furieux des pertes qu'ils avaient dû subir pour nous chasser du village d'Ethe, « firent se grouper sur la place blessés et sanitaires avec des villageois hommes et femmes pris au hasard, deux cents personnes environ ». On fit venir les mitrailleuses; notre homme a la présence d'esprit de se laisser tomber avant la décharge. Or, on oblige les blessés à se relever, et on les mitraille à nouveau : l'homme recommence son plongeon, mais, blessé cette fois, il s'évanouit, ec qui fait que les soldats, qui ont reçu l'ordre d'achever à coups de baïonnettes ceux qui remuent encore, ne le lardent pas ; quand on vient plus tard enlever les cadavres, on le voit vivant et on lui fait grâce. Mais les autres ! les deux cents autres! On ne haïra jamais assez la férocité allemande. Et que dire de la simple foule civile, à Trèves, qui accueille les prisonniers avec des injures, des menaces et des jets de choses sales! On comprendrait à la rigueur des « trognes armées » qui tirent comme des brutes, mais des hommes et des femmes qui maltraitent des blessés de guerre! quel peuple autre que l'allemand serait capable d'une telle ignominie?

Espérons, quand même, malgré tout, qu'un peu de lumière éclai-

rera quelque jour ces âmes sombres. Dans cette foule de Trèves, Geo André a remarqué une vieille femme en pleurs qui n'insultait pas, elle, et « les visages riants de deux ou trois jeunes filles qui nous accompagnaient à distance en agitant discrètement leur mouchoir ». Et dans le triste défilé des médecins assassins et des gêoliers féroces, il note çà et là quelque figure à demi sympathique, un nommé Honcke qui, d'ailleurs marié à une Française, habitait Paris avant la guerre, et qui tout en étant dur était pourtant loyal. C'est le seul Allemand de cette espèce que j'ai connu, dit-il, et ici encore cette simple phrase d'un garçon bienveillant et souriant, et qui a vu beaucoup, beaucoup d'Allemands en trois ans de captivité, est terrible à sa façon. Mais enfin Jéhovah aurait pardonné à Sodome s'il s'y était trouvé un juste, ne devrons-nous pas nous souvenir que, dans cette Allemagne digne du feu du ciel, il y a eu un soldat sans cruauté, deux ou trois jeunes filles émues de pitié et une vieille femme en pleurs?

M. Joseph Joubert est un spécialiste des questions coloniales ; aussi une bonne partie de son livre, **A travers les continents pendant la guerre**, est-elle d'un réel intérêt. L'auteur est assez annexionniste, et ceci déplaira à certains, mais vraiment l'annexionisme change un peu de caractère, suivant qu'il porte sur des civilisés ou sur des sauvages. S'annexer des Congos ou des Ougandas n'est pas tout à fait la même chose qu'asservir des Alsaces ou subjuguer des Polognes. Les pouacres consciencieux qui se scandalisent de notre établissement au Maroc devraient se dire qu'il vaut beaucoup mieux pour tout le monde, y compris les Marocains, que la police de leur pays soit faite par nous plutôt que par leur sultan. Autant demander que les 100 millions de civilisés qui ont fait des Etats-Unis le premier pays du monde abandonnent leur pays pour le restituer aux quelques milliers de Peaux-Rouges qui recommenceraient à chasser le bison et à fumer le calumet. Mais ceci dit, on ne peut nier que les nègres les plus arriérés sont des créatures humaines et ont le droit d'être traités comme telles. Or, justement les Allemands dans leurs colonies les traitaient de la façon la plus inhumaine, comme le rappelle M. René Puaux dans son petit livre **la Question des colonies allemandes**. « Jamais, dit-il, on n'a aussi systématiquement opprimé, pressuré, assassiné de malheureux êtres sans défense. » Le nom du docteur Karl Peters peut être rapproché de ceux des plus féroces négriers de l'histoire, et son cas n'est pas isolé; le prince Prosper d'Arenberg, le gouverneur von Puttkamer, les fonctionnaires coloniaux Leigt, Wehlan, Dominik sont à sa hauteur; ce Dominik s'amuse à mettre cinquante-deux petits négrillons dans des paniers et à les lancer dans des rapides où ils sont tous noyés. Or, le gouvernement allemand a commandé une statue de Dominik pour la capi

tale du Cameroun et une de Peters pour la capitale de l'Est africain! Toutes ces atrocités ont été étalées au grand jour par des députés socialistes « qui depuis... mais alors » et elles n'ont pas été niées par le gouvernement allemand, mais déjà Germania croyait à l'utilité du terrorisme. Relisez les proclamations du général von Trotha aux Herreros : « Il faut que le peuple herrero quitte maintenant le pays. A l'intérieur de la frontière allemande, tout Herrero qui sera trouvé avec ou sans fusil sera exécuté. Je n'épargnerai plus ni femmes ni enfants. » C'est à peu près la politique qu'on a suivie avec les Belges. Dira-t-on que les Herreros étaient des rebelles? Mais dans les colonies soumises, le régime n'était pas beaucoup plus doux. En un an les juges allemands infligent, dans la colonie de l'Est africain, plus de 10.000 condamnations à la prison! D'après Schillings, 200.000 indigènes auraient été exécutés dans l'ensemble des colonies allemandes! Tout ceci donne à réfléchir quand on entend proposer de rendre à l'Allemagne à la paix ses colonies; les fonctionnaires allemands châtieraient avec une férocité impitoyable les indigènes qui ont acclamé les soldats de l'Entente venant les délivrer. En vérité, Lloyd George avait raison quand, le 20 décembre 1917, il déclarait : « En ce qui concerne les colonies allemandes, leur sort devrait être réglé par la Conférence de la paix en tenant compte et des vœux et des intérêts des habitants de ces colonies. »

HENRI MAZEL.

§

A propos de la bataille de l'Yser, Mme Marguerite Baulu a publié un long travail historique dont les éléments, dit-elle, ont été longuement colligés, les rapports puisés à bonne source, et dont l'ensemble constitue un des premiers rapports, complet en somme, sur cette partie de la guerre. Le récit commence avec la retraite d'Anvers, — dont la résistance, malgré ce qu'on avait pu espérer, n'avait duré que sept jours. La retraite fut décidée sous le coup des événements, et s'effectua pendant que le canon de l'ennemi tirait sur la place, du seul côté qu'il n'occupait pas encore, c'est-à-dire le long de la frontière hollandaise d'abord, pour continuer après le canal de Ternuezen jusqu'à l'Yser où devait s'établir la résistance. Il fallait se retirer hâtivement, — faire vite, comme on dit dans le jargon du jour, — avec l'inquiétude d'être coupé, d'être trahi, et malgré l'encombrement des fuyards, qui se déversaient sur les routes, — s'affolant comme au pont de Waesmunster, qu'il fallut faire sauter. Plus loin on essaya d'organiser la défense de la Durme et l'on creusa hâtivement des tranchées. Mais il fallait se replier encore. Tous étaient fourbus, et il faut lire ce que fut cette course que harcelaient les Allemands, imaginer l'aspect de cette cohue presque sans vivres,

éreintée, piétinant sous la pluie, dans la boue, dormant quelques heures parfois sur le sol pour reprendre ensuite sa marche, aller encore plus loin, échapper à l'étreinte de l'adversaire. Entre temps, le récit a consigné nombre de choses sur le siège même d'Anvers et le départ de la garnison. Les troupes anglaises cependant avaient rejoint à Serlzaete ; les marins français de l'amiral Ronarc'h défendaient Gand. Les Belges purent gagner Dixmude, Nieuport, Furnes, Thourout, Wynendaele, etc., et la résistance fut enfin organisée sur l'Yser. Le front défendu s'étendait de la mer jusqu'à Zuidchoote ; dans le saillant d'Ypres se trouvaient les Anglais. Les Belges étaient encore 48.000 hommes. Mme Marguerite Baulu décrit ensuite ce qui devait être le champ de bataille, les villes et villages de Flandre, la campagne où l'eau affleure ; au nord, la bordure des dunes que vient alternativement lécher et battre la mer. L'ennemi attaque bientôt ; on se bat à Mannekensvere et à Kayem, d'où il fallut enfin ramener quelques survivants, dans la boue des fossés. Le général Foch décida, pour contenir l'ennemi, une contre-attaque de Kayem à Menin. Les marins enlevèrent Beerst, mais qu'il fallut abandonner ensuite, l'arrivée de renforts ennemis ayant tout fait manquer. Dixmude fut en même temps bombardé et dut être, en hâte, évacué par la population civile, — ce qui fut bien un des épisodes les plus douloureux de cette longue bataille. La ville était surtout tenue alors par des matelots français, et le texte à ce propos donne un intéressant portrait de l'amiral Ronarc'h. Elle résista jusqu'au 10 novembre, massacrée, incendiée, détruite par les obus ; mais si nous assistons à sa longue agonie, nous savons également que l'ennemi avait renoncé à forcer le passage sur ce point. Il attaquait plus au nord ; à Nieuport et à Lombartzyde, enlevant d'abord, au nord-est de Nieuport, la ferme dite la Grande Bamburgh, ancienne exploitation de moines, qui fut disputée ensuite, — par neuf hommes restant des compagnies d'assaut, — neuf hommes contre deux bataillons ! Il fallut ensuite battre en retraite derrière l'Yser, tandis que l'ennemi hésitait à poursuivre, se contentant de bombarder Nieuport. — Les Belges avaient enfin inondé la région ; la division Grossetti arriva et Lombartzyde fut réoccupé ; mais les Belges durent y soutenir un terrible combat de nuit. — Malgré tout son intérêt, je ne puis suivre, on doit le comprendre, le récit de Mme Marguerite Baulu et les détails multiples qu'elle apporte. Elle parle bientôt de la grande offensive allemande (24 octobre) ; de la descente de l'ennemi sur l'arrière de Dixmude, tant qu'il fallut abandonner en partie l'Yser pour se reporter sur le Beverdyk, la contre-attaque française au centre ayant échoué. L'inondation montait cependant et couvrait les terres convoitées par l'adversaire. Dans la nuit du 19 au 20, il enleva bien Ramscappelle, mais qui fut repris le lendemain par les troupes fran-

çaises. Ce fut le dernier épisode de la lutte de ce côté. Toute la plaine était recouverte par l'eau et les Allemands durent se tourner vers Ypres, qu'ils écrasèrent sous les obus, — d'ailleurs sans pouvoir continuer leur offensive,

Le volume de Mme Marguerite Baulu donne un historique, complet en somme, de cette période. Peut-être aurait-elle été bien inspirée en en retirant des conversations,— qu'elle certifie authentiques sans doute, mais qui donnent à certains de ses chapitres un peu trop l'aspect d'un roman. Mais il n'y a là qu'une impression de lecture et l'on aurait tort d'y attacher trop d'importance. Je passerai de même sur la critique de quelques détails. Le récit, pas à pas, suit les événements, en donne le détail avec abondance, indique la topographie, le décor, avec la netteté d'une série de clichés photographiques ; c'est surtout un bon document. Le texte est d'ailleurs accompagné de cartes et de cartons nombreux qui permettent de suivre les opérations dans cette région maritime de la Belgique que les combats de 1914-1915 ont rendue célèbre.

L'*Edition Française*, dont on connaît déjà nombre de publications heureuses, a donné encore un travail du Dr Lucien Graux sur **les Fausses nouvelles de la Grande Guerre**, et qui mérite de retenir l'attention par la curiosité même du sujet. C'est, dit l'auteur, « la fausse monnaie de la Grande Information ». Le Dr Lucien Graux a voulu faire en somme un historique des bruits, des ragots, des potins, des inventions parfois saugrenues ou bizarres qu'on a vu éclore durant la période troublée que nous traversons. Mais peut-être prend-il la chose d'un peu loin. Il ne remonte pas au déluge, sans doute, mais à 1789, — ce qui est déjà beaucoup. De là une suite de chapitres qui se trouvent, en somme, en dehors du sujet : *Les fausses nouvelles pendant la Révolution Française ; les fausses nouvelles pendant le Consulat ; les fausses nouvelles sous l'Empire*. Ensuite ce sont *les fausses nouvelles pendant la guerre franco-allemande ; les fausses nouvelles pendant la Commune*, etc. Nous arrivons cependant à la période actuelle et l'on nous parle de *la Censure pendant la guerre*, — la Censure contre laquelle le Dr Graux charge à fond et dont on pourra toujours médire, — pour se venger au moins de ses décisions. Puis un des plus curieux chapitres du livre a trait aux prophéties dont nous avons été inondés, les premiers temps du conflit ; que chacun ramassait, répétait, commentait, — tout en affirmant n'y pas croire. Je citerai comme surtout typiques les prophéties polonaises, serbes, italiennes ; les prophéties en Belgique, au Japon, chez les Allemands, — en France surtout, où nombres de « voyantes » ont fait recette. Plus loin, il donne, au reste, — ceci entre parenthèse, — le résultat d'après *la Libre Parole* d'un calcul portant au chiffre de 34.607 le

nombre des somnambules, tireuses de cartes, médiums, pythonisses et autres devineresses extra-lucides, vivant et exerçant à Paris. Mais sur le fait de la guerre, le Dr Lucien Graux signale l'erreur imbécile de nos hommes politiques, qui n'ont rien vu venir, rien compris, se sont bouchés systématiquement les yeux et les oreilles. Le volume ensuite s'occupe de la déclaration de guerre; des trente premiers jours du conflit, — et de toute leur série de fausses nouvelles propagées surtout en Allemagne : « La Commune avait éclaté à Paris; M. Poincaré était assassiné; tous les services militaires et civils étaient sabotés par les socialistes et l'on ne comptait plus dans nos armées les refus de marcher. » Enfin c'est la bataille de la Marne, — vue de Berlin — et avec laquelle se termine le volume. En somme nous en restons presque au début des hostilités, — et l'on nous donnera prochainement la suite. Mais, en toute franchise, je dirai que l'ouvrage eût gagné à quelques coupures, car il est surabondant et prolixe. Il se ressent aussi de la longueur de temps qu'il fallut pour l'établir; rien ne vieillit plus vite que « l'actualité » dans la période que nous traversons, et en diverses pages du livre on pourrait indiquer des choses que maintenant on ne saurait plus écrire. C'est cependant un travail curieux et souvent d'une lecture intéressante; il fixe un des à-côtés encore de la grande guerre actuelle et l'on peut penser que les acheteurs ne lui feront pas faute.

A la Guerre comme à la Guerre, de M. P.-C. de Sommereux, est un petit volume d'une fantaisie amusante, encore sur les à-côtés du conflit et la vie militaire actuelle. Il parle ainsi de l'argot des tranchées, sur lequel on a donné déjà des choses très diverses; mais même si quelques expressions en étaient conservées, je ne crois pas que la langue bénéficie par le fait d'un véritable renouveau. Il y a toujours des vocables qui font fortune, puis disparaissent après un usage plus ou moins long; ceux qui nous viennent de la guerre auront un sort analogue. Mais nous suivrons plutôt M. de Sommereux lorsqu'il indique que certains — comme le mot de Cambronne — peuvent exprimer des nuances très diverses. Du même goût ou à peu près — si l'on peut parler de la sorte — se trouve cette anecdote donnée à titre d'exemple : — Le galop d'une automobile se trouve repéré par l'ennemi et l'on entend le bruit sec des balles qui frappent le sol, le long de la voiture. Le conducteur et son voisin se retournent inquiets : — « Est-ce que c'est pour nous? » — « Mais non! réplique l'auteur, continuez! » — Enfin, c'est un village; on arrête l'auto derrière un mur : — « Et bien! oui, dis-je alors, c'était sur nous qu'on tirait! » — Sur cela mes deux compères descendent, enlèvent leur masque, s'épongent le front et s'écrient : « Ah! nom de Dieu! » — Il y en a d'autres et le volume de M. Sommereux

apporte sur des faits de ce genre une étude très subtile, sans appuyer autrement. Voici maintenant le chapitre des femmes qui sont venues retrouver amant ou mari, tant qu'à l'hôtel les chambres sont prises d'assaut ; et ceux qui voudraient prendre leur tour s'impatientent. De quart d'heure en quart d'heure une bonne impitoyable frappe à la porte : « Et dépêchez-vous donc, qu'il y a des gens qui attendent ! » — Plus loin une grande dame et une demi-mondaine, qui ont fait connaissance en venant, se retrouvent dans le même wagon au retour : « Comme c'est long ! » dit la dame honnête en parlant de la lenteur du train. — « Oh ! oui, Madame, riposte la demi-mondaine, surtout quand on a passé une journée fatigante. » Puis le récit donne encore un cocasse fragment de journal, d'un intérêt autre que celui recherché par son auteur ; des scènes dialoguées, mais dont les personnages semblent d'une mentalité assez rudimentaire ; une fête chez les Anglais, où naturellement on voit des courses de chevaux, — et pour finir un amusant « voyage autour de ma chambre » que fait le militaire au repos et dont on pourra goûter l'observation et l'humour. Le petit livre de M. P.-C. de Sommereux est à marquer d'une croix blanche.

Il y a eu des volontaires américains sur le front depuis les débuts de la guerre, — et l'on sait qu'on désigne de coutume, sous le nom d'Américains, non indistinctement les originaires du continent baptisé par Américic Vespuce, mais plus spécialement ceux des Etats-Unis. C'est à raconter leur élan, leurs prouesses, le grand mouvement qui a porté vers nous la jeunesse d'outre-Atlantique, et abouti enfin à l'entrée en guerre du pays tout entier que se trouve consacré le volume de M. Paul-Louis Hervier : **Les Volontaires Américains dans les rangs alliés.** Pour s'engager, venir se battre en Europe, les jeunes gens là-bas passent au Canada, s'ils ne partent pas directement. On a cité des millionnaires, des hommes pourvus de situations enviables, d'autres venant de l'armée américaine qui sont accourus, ont pris du service dans la Légion étrangère ; d'autres avec les Canadiens, les Anglais. M. Paul-Louis Hervier, parmi les divers récits, a donné celui d'un volontaire sur la seconde bataille d'Ypres, où il fut d'ailleurs grièvement blessé. Certains encore furent acceptés par la marine anglaise, allèrent en Serbie et ailleurs. Le récit parle encore de l'œuvre des femmes, des aviateurs américains en France, des ambulances et du service de secours aux blessés ; donne des notes biographiques et les exploits de certains, — l'un qui repoussa à lui seul, avec des grenades à main, une attaque de l'ennemi à Belloy-en-Santerre. Il y a enfin des notes sur les écrivains-soldats, — et même les soldats de fortune, parmi lesquels on a compté, paraît-il, jusqu'à un petit neveu d'Edgar Poe. Pour terminer, je citerai, en outre, l'histoire peu ordinaire d'un

journaliste qui se trouvait au Vénézuéla et allait être fusillé, quand il trouva moyen de faire remettre l'exécution pour interviewer le président Castro — qu'il intéressa, tant qu'il put se tirer d'affaire, — et finit par être officier dans l'armée canadienne.

CHARLES MERKI.

A L'ÉTRANGER

Allemagne.

IMPATIENCE ET DÉCEPTIONS. — La lenteur des opérations en Picardie et dans les Flandres commence à inquiéter le peuple allemand qui se demande pourquoi le génie de Ludendorff n'imprime pas un élan irrésistible aux troupes impériales, parties il y a deux mois pour bousculer tous les obstacles. Et, tandis qu'il s'impatiente, le gouvernement offre, à son esprit préoccupé, le dérivatif de la réforme électorale en Prusse. Les débats interminables qui remplissent les séances de la Chambre prussienne s'étalent, dans leur monotonie fastidieuse, à la première page des journaux, alors que les nouvelles militaires sont reléguées à une place modeste et que les récriminations se dérobent parmi les annonces commerciales. Cependant, la situation intérieure s'embrouille de plus en plus et il semble bien que nous allons assister de nouveau à une de ces crises qui périodiquement ébranlent le formidable édifice de guerre, sans parvenir du reste à en entamer la solidité.

L'opinion allemande a besoin d'être perpétuellement stimulée pour lui permettre de surmonter l'état d'énervement qui est le résultat direct des misères engendrées par la guerre. A l'heure qu'il est, la tension de ses nerfs est extrême. Le plus petit succès la fait exulter, mais chaque fois que le communiqué du commandement militaire n'enregistre pas une « victoire », le public retombe brusquement du haut de ses rêves. « La nervosité de ce public est remarquable, écrit Henri Bidou (*Débats* du 11 mai). A chaque victoire, il faut le calmer, mais à chaque arrêt il faut lui rendre courage. » Dans la *Gazette de Voss* du 28 avril, le capitaine de Salzmann avait déjà cru nécessaire de rappeler ses compatriotes à la raison. « Il est incroyable, écrivait-il, que le public allemand se laisse aller à des hallucinations périodiques. » Les bruits les plus pessimistes circulaient dans les couloirs du Reichstag. Le journaliste précise :

A Berlin, voici ce qu'on entendait dire partout ces jours derniers : au Reichstag, on dit que nos pertes sont effroyables ; au Reichstag, on dit que l'ennemi est bien plus fort que notre commandement ne se l'était imaginé au début de l'offensive ; au Reichstag, on dit que nous n'avons plus de chevaux et que, par conséquent, nous ne pouvons pas continuer l'offensive ;

au Reichstag, on dit que toute la région d'Ypres n'est qu'un grand lac absolument infranchissable.

M. Erich de Salzmann ajoute, du reste, qu'il ne dit pas tout et qu'on raconte bien d'autres choses, en se couvrant de l'autorité du Reichstag.

Voilà où nous en étions il y a quelques jours ; les gens commençaient à perdre la tête. Et pourquoi ? C'est à n'y rien comprendre, car les déclarations du ministre de la guerre au Reichstag, relatives à nos pertes, sont pourtant fort nettes. D'où vient donc qu'un député a dit à ses électeurs, dans une ville du Nord-Ouest, que nos pertes étaient si lourdes que l'offensive allait être abandonnée ?

Naturellement, l'auteur de l'article nie que le Reichstag ait, par son attitude, autorisé la mise en circulation de ces bruits démoralisants ; mais il voudrait cependant qu'on recherchât les causes de ces découragements périodiques et il conseille aux députés de songer à leur responsabilité devant le pays. Quelques jours plus tôt (le 24 avril) la *Gazette de Cologne* avait intitulé un de ses articles : « Agir dans le calme », et elle y expliquait que « l'apparente hésitation est le résultat d'une décision personnelle du haut commandement militaire et non pas de la volonté affirmée par l'ennemi ». L'organe officieux s'abstenait de préciser le mobile auquel il obéissait, en fournissant au public cette interprétation rassurante des opérations en cours. « Le brouillard de l'incertitude, ajoutait la *Gazette*, voile aux yeux de l'adversaire les décisions allemandes ; il n'est pas à même de reconnaître où et quand ce calme se transformera de nouveau en tempête. Ainsi l'interruption de l'offensive équivaut cependant à une action de notre part. »

Le 25 avril la prise du mont Kemmel fournit de nouveau aux gazettiers allemands l'occasion de réconforter le courage des civils par des couplets émus. Ce succès indéniable, mais sans lendemain, servit pendant toute une semaine de thème aux élucubrations les plus fantaisistes. Pour grossir l'importance du terrain gagné il fallut inventer de toutes pièces une légende destinée à magnifier l'exploit des troupes germaniques. L'agence Wolff fut, comme d'habitude, chargée d'exécuter ce beau travail. Voici donc ce qu'on lui fit dire, dans une note datée du 30 avril et reproduite par tous les journaux :

Il est au plus haut point surprenant et remarquable que les communiqués officiels français, publiés jusqu'au 30 avril, n'ait pas encore trouvé un seul mot pour annoncer la perte du massif du Kemmel qui s'est produite le 25 avril.

« Ah, ah ! se dira le lecteur allemand qui tombera sur cette note, notre victoire est tellement écrasante que le gouvernement français n'ose même pas l'annoncer, car il craindrait de déprimer encore

davantage le moral déjà si bas de nos adversaires. » Nous nous rappelons cependant que l'échec du Kemmel fut connu le soir même à Paris et discuté par toute la presse française, avec cette pondération et cet esprit de mesure que nous ne cessons d'observer, aussi bien en face des bonnes que des mauvaises nouvelles. Les événements du champ de bataille des Flandres étant relatés dans les communiqués britanniques, les nôtres n'avaient pas à y revenir. « C'est entendu, déclare la note Wolff, les Anglais annoncent la perte, mais les Français n'en savent rien » :

Le haut commandement français peut se risquer, sans encombre, à faire le silence au sujet de la situation véritable sur le front ouest, vu que *Clemenceau a défendu la publication en France des communiqués rédigés par les Alliés britanniques.*

Nous sommes habitués depuis le commencement de la guerre à de pareils travestissements de la vérité. Il n'en est pas moins intéressant de montrer, une fois de plus, comment opère la propagande allemande, quand il s'agit de remonter le moral du pays. Si l'opinion commune se satisfait d'aussi grosses malices, il ne faut pas s'étonner que jusqu'à présent on ait pu lui faire croire ce qu'on a voulu au sujet des origines de la guerre. Mais, à la longue, le système finira bien par s'user. Il faudra alors se décider à des aveux qui seront peut-être plus difficiles à digérer.

En attendant ce jour douloureux, il s'agit surtout de gagner du temps et de tempérer l'impatience du public, en rééditant, sous une nouvelle forme, les mêmes formules. « Le flot allemand n'a pas atteint son point culminant », écrit le général von Ardenne, après la perte de Locre, dans le *Berliner Tageblatt* du 4 mai :

Même chez nous on a vu apparaître timidement la crainte de voir remplacer de nouveau la victorieuse guerre de mouvement par l'énervante guerre de positions qui retarderait la paix, — une forme de combat qui permettrait aux puissances occidentales, avec le concours des troupes américaines, d'utiliser leur force d'une façon plus efficace. Cette crainte n'est pas fondée. La grande offensive allemande, qui débuta le 21 mars, ne peut pas être arrêtée avant qu'elle n'ait atteint son but, à moins qu'un échec définitif n'y mette fin. Ce dernier cas, nos ennemis eux-mêmes ne l'envisagent pas sérieusement. Elle se poursuivra donc. On ne peut pas plus la laisser en plan qu'un ascenseur qui s'est arrêté entre deux étages.

Nos ennemis ont vu si souvent leurs espérances démesurées arrêtées « entre deux étages » qu'il ne faudrait pas nous laisser aller au dangereux espoir qu'ils se décourageront avant d'avoir compris qu'il est impossible, pour eux, d'entamer la volonté de l'Entente. Verdun ne leur a pas servi de leçon. Un nouveau Verdun ne parviendrait pas à les éclairer. Pour qu'ils reviennent à la raison, il faut qu'ils soient battus par les armes. En attendant, comme l'écrit

M. Jean Herbette (*Temps* du 7 mai), ils « utilisent leurs déceptions », en cherchant habilement, sur de nouveaux domaines, à compenser les erreurs d'appréciation qu'ils ont commises. Les greniers ukrainiens sont vides et ne fournissent pas à l'Allemagne les denrées qu'elle attendait, mais elle en prend prétexte pour transformer l'Ukraine en protectorat allemand. L'Autriche est en pleine effervescence. C'est le moment qu'elle choisit pour la lier plus étroitement à elle. Attendons-nous à la voir exploiter l'arrêt des opérations sur notre front pour se lancer dans de nouvelles entreprises.

L'Allemagne va toujours de l'avant. Se souvient-elle encore de ses engagements d'hier, quand il s'agit de tirer partie d'une situation nouvelle pour encaisser de nouveaux profits? L'an passé la situation des empires centraux était particulièrement précaire. Les premiers élans de la révolution russe ne leur permettaient pas d'espérer une décomposition aussi rapide. L'Autriche-Hongrie, envahie sur une partie importante de son territoire, pouvait craindre une nouvelle offensive de Broussilof. Les embarras de l'Allemagne étaient à la fois d'ordre intérieur et d'ordre extérieur. L'empereur Charles écrivit alors sa lettre au prince Sixte et Guillaume II publiait son fameux rescrit de Pâques qui devait lui assurer le concours des partis de gauche dans la poursuite de la guerre. Mais il ne suffisait pas de promettre l'introduction du suffrage universel en Prusse, il fallait encore laisser croire au sincère désir d'exécuter sa promesse. Tout le monde savait qu'il n'y avait pas à la Chambre prussienne de majorité susceptible d'accepter la réforme proposée par la Couronne. Le mode de suffrage par classes est le dernier rempart des conservateurs, dont la situation privilégiée serait gravement compromise, si une représentation populaire allait se voir confier le soin de faire les lois, qui s'empresserait d'en profiter pour démocratiser les institutions de la Prusse. La commission élue l'année dernière, en vue d'examiner le projet du gouvernement, substitua donc le vote plural au droit de vote égal, rétablissant ainsi l'inégalité que la réforme se proposait d'abolir. La Chambre a ratifié en séances plénières les modifications de la commission. Les « motions de garanties », proposées par le Centre pour sauver l'école confessionnelle, ont été rejetées, non pas dans le dessein de manifester en faveur de l'esprit laïc, mais parce que le Centre, moyennant ces garanties, se serait rallié au projet primitif.

M. de Hertling, agissant en qualité de président du ministère prussien, a usé de toute son influence pour obtenir un vote favorable. Il a menacé les députés d'une mesure de dissolution, si les modifications introduites par la commission étaient maintenues. Guillaume II serait, paraît-il, d'accord avec le chancelier pour lier le sort du Parlement prussien à l'adoption de la réforme. Mais en vain le gouvernement a-t-il mis en avant la personnalité du roi de Prusse ;

il n'a pas eu raison de l'opposition conservatrice. Les débats en troisième lecture, commencés à la séance du 13 mai, ont abouti à une situation confuse qui remet tout le projet en question.

Pendant que les organes du parti militaire ne cachent pas leur joie, les journaux de gauche se répandent en propos indignés. Dans une série d'article, le *Vorwaerts* s'est efforcé de prouver que l'échec du suffrage égal équivaudrait à une débâcle de l'Allemagne. M. Paul Michaelis, dans le *Berliner Tageblatt* (3 mai), enregistre la « déception sans limites » des radicaux. Citons, à titre de document, les jérémiades de M. Scheidemann qui, après la seconde lecture du projet, feignait de menacer le gouvernement des foudres du socialisme impérial :

Malgré toutes les provocations qui nous viennent de nos adversaires politiques, nous ne consentirons pas à compromettre la sûreté de l'Allemagne à l'instant même où elle lutte pour son existence.

Les socialistes attendront donc, il va sans dire, les résultats de la troisième lecture, avant de définir l'attitude qu'ils comptent adopter en face du problème électoral. Mais notre confiance dans une solution acceptable est extrêmement faible. L'avenir ne nous paraît donc pas s'annoncer sous des couleurs bien roses. *Quelques semaines de brillant optimisme n'ont pas réussi à aveugler les esprits. Même dans l'Est, l'horizon paraît s'assombrir et redevenir menaçant.* Le gouvernement a le plus grand besoin de pouvoir s'appuyer sur l'opinion. (*Vorwaerts* du 8 mai.)

Une dissolution de la Chambre prussienne ne changerait du reste pas grand chose à la situation. Si de nouvelles élections avaient lieu, le grand quartier général serait à même d'exercer une pression suffisante sur l'opinion pour ramener à la Chambre nouvelle les mêmes éléments conservateurs. Il ne faut pas oublier que les électeurs libéraux et socialistes sont presque tous sur le front et, lors même qu'ils seraient appelés à voter, leurs voix ne compteraient pas pour grand chose avec l'ancien système du vote par classes qui, jusqu'à l'introduction de la réforme, continue à rester en vigueur. Le gouvernement connaît donc très bien la valeur de ses grands gestes. Il sait qu'une mesure de dissolution lui aiderait simplement à déblayer le terrain, en vue d'ajourner la réforme aux jours heureux de la paix.

Tandis que la Chambre prussienne a connu des semaines agitées, le Reichstag a poursuivi dans le calme la discussion du budget. Au vote des chapitres économiques vont succéder au mois de juin des débats sur la censure, l'état de siège et la dictature militaire. Si l'on en juge d'après les propos qui ont été tenus en séances de commission, et dont la presse n'a rendu compte qu'avec une extrême discrétion, le temps de l'agitation stérile n'est pas encore passé pour l'Allemagne.

HENRI ALBERT.

§

Autriche-Hongrie.

HEURES DÉCISIVES. — Un fait domine la situation de l'Autriche-Hongrie depuis le début d'avril : le discours prononcé le 2 avril par le comte Czernin, ministre des Affaires étrangères, devant une délégation du Conseil municipal de Vienne. Les édiles de la capitale étaient venus se plaindre de la famine qui depuis longtemps règne dans la Monarchie dualiste et que la « paix du pain » conclue avec l'Ukraine n'a pas apaisée. Pour se disculper, Czernin a cru bon d'accuser. Selon lui, si la guerre se prolonge, si les difficultés dans lesquelles se débat l'Empire ne sont pas vaincues, c'est, d'une part, la faute des Slaves, — des Tchèques, en particulier, — et d'autre part, la faute de M. Clemenceau. « Ils prennent, dit-il en parlant des chefs politiques slaves, des résolutions auxquelles l'idée de l'Etat (autrichien) est complètement étrangère... Sous la protection de l'immunité parlementaire, ils prononcent des discours qu'on ne peut comprendre autrement que comme un appel à l'ennemi pour qu'il continue la lutte afin de soutenir leurs propres aspirations politiques et ils excitent continuellement l'ardeur belliqueuse qui s'éteint à Londres, à Rome et à Paris. » C'est à l'instigation de ces « traîtres » que M. Clemenceau, qui était entré en pourparlers avec le gouvernement austro-hongrois auquel il aurait demandé la paix, aurait ensuite refusé de traiter.

Les paroles du ministre austro-hongrois provoquèrent une double réplique. Le 13 avril, les Slaves tinrent à Prague une assemblée de protestation. Tchèques et Yougoslaves y étaient représentés. Les Polonais eux-mêmes, par une lettre du président du *Kolo*, avaient envoyé leur adhésion. L'assemblée prêta le solennel serment de conserver les positions acquises, de rester fidèle à la tâche, fidèle à la lutte jusqu'à la mort et de tenir jusqu'à la victoire, jusqu'à ce que soit établie l'indépendance de la nation. Le 1er mai, à leur tour, les Slovaques de Hongrie, frères des Tchèques, firent entendre leur voix. Bien que solidement tenus à la gorge par les intraitables Magyars, ils eurent le courage de pousser leur cri de détresse et de lancer leur premier appel au monde. Les socialistes slovaques, réunis à Saint-Nicolas de Liptov en un nombreux meeting où, mêlée aux chants nationaux, retentit la *Marseillaise*, votèrent une mémorable résolution réclamant : la paix ; « le droit absolu pour toutes les nations, non seulement de l'étranger, mais également d'Autriche-Hongrie, et particulièrement pour les Tchécoslovaques, de disposer d'elles-mêmes » ; le suffrage universel ; les libertés civiles et politiques ainsi que diverses réformes sociales. « Nous réclamons, disait en terminant la résolution, l'égalité pour tous non seulement sur les champs

de bataille, où il y va de la vie, mais hors des champs de bataille. Vive le suffrage universel ! Vive la paix générale ! Vivent l'égalité et la liberté des nations ! » On sait comment M. Clemenceau répliqua. Il montra que le comte Czernin avait menti et publia une lettre par laquelle le jeune empereur Charles, dès le 31 mars 1917, demandait la paix et promettait d'appuyer nos justes revendications au sujet de l'Alsace-Lorraine.

La publication de cette impériale missive a été fort commentée chez nous. Elle a donné à nos journalistes l'occasion de montrer ce qu'ils savent de la Monarchie danubienne. Il faut dire, malheureusement, que la plupart d'entre eux ont affiché une impardonnable ignorance, qui ne les empêchait pas, au contraire, de pontifier, de se poser en guides autoritaires de la politique internationale. Tel, qui dirige la politique étrangère dans un de nos grands — quoique récents — quotidiens, plaçait la Bessarabie parmi les territoires autrichiens revendiqués par les Roumains de Hongrie, ou analysait la politique du « Magyar » Czernin, ignorant que l'ancien ministre autrichien, loin d'être « Magyar », a même écrit en allemand un ouvrage contre les maîtres de la Hongrie. Tel autre, qui est à la tête d'un organe du matin, suppose qu'on aurait pu gagner l'empereur d'Autriche en lui rendant l'empire d'avant Sadowa, à condition qu'il accorde leur indépendance à la Bohême, à la Galicie, etc. Celui-là serait bien habile s'il pouvait nous dire comment il rattacherait la Silésie à une Autriche privée de la Bohême. Que d'autres, journalistes ou députés, ont écrit ou proféré de telles sottises sur cette Monarchie dualiste dont ils ne connaissent pas le premier mot, et au sujet de laquelle ils se sont bien gardés de s'informer ! Il faut dire, d'ailleurs, que l'affaire Czernin n'était, pour la plupart d'entre eux, qu'un prétexte pour la chasse au « tigre ». Le coup pourtant a raté. C'est Czernin qui a été abattu, en même temps que l'empereur Charles se trouvait compromis.

Les adversaires de M. Clemenceau et les austrophiles irréductibles prétendent que l'on devait traiter avec le jeune monarque qui, selon eux, était d'une parfaite bonne foi. Ils regrettent l'incident et prétendent que les révélations de notre ministre ont définitivement scellé l'union de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne. Les premières phrases de la lettre impériale, où Charles Ier vante le loyalisme de tous ses peuples, le « concours généreux de toutes les nationalités de l'empire », suffisent pourtant à démasquer la mauvaise foi. Le 6 janvier 1917, en effet, un communiqué officiel motivant la condamnation à mort du député tchèque Kramář, accusait les Tchèques d'avoir « opposé d'importants obstacles à la fin victorieuse de la guerre ». Il énumérait leurs méfaits au front et à l'arrière. A qui fera-t-on donc croire que le monarque ait pu ignorer tout cela ? Il faut, d'autre part, n'avoir pas suivi la politique austro-hongroise depuis quinze ans, et

surtout depuis le début de la guerre, — ou bien être aveugle, — pour s'imaginer que la Monarchie danubienne jouissait encore, en mars 1917, de quelque indépendance. C'était Budapest qui gouvernait, et Budapest prenait ses directives à Berlin. Comment, du reste, le gouvernement de Vienne aurait-il pu se soustraire à la tutelle de l'Allemagne qui avait sauvé l'Etat de la banqueroute et l'armée austro-hongroise de la plus certaine défaite ?

Les événements ne tardèrent pas à remettre les choses au point. Les Allemands, non seulement les pangermanistes, mais encore les conservateurs de la noblesse, le prince Windischgraetz en tête, menaçaient de rompre avec le monarque et sa politique sous prétexte qu'il n'avait pas pris comme base l'indéfectible union de l'Autriche-Hongrie avec l'Empire allemand. On vit alors paraître dans la *Reichspost* la note que nos journaux ont reproduite et selon laquelle la lettre de l'empereur est due à l'instigation du comte Czernin lui-même et a été approuvée par Berlin. La comédie était indéniable : Charles travaillait pour le roi de Prusse. Les vaines discussions de notre presse ou de nos députés ne changeront rien à l'orientation de la double Monarchie, non plus que le remplacement de Czernin par Burian, bras droit de Tisza. L'Autriche Hongrie était et reste un appendice de la Prusse.

Il y a cependant un moyen — et nous le préconisons depuis longtemps — de détacher l'Empire danubien de l'Allemagne. C'est, une fois pour toutes, de donner aux nationalités opprimées d'Autriche-Hongrie, Tchécoslovaques, Yougoslaves, Polonais, Roumains et Italiens, l'assurance formelle qu'il sera fait droit à leurs justes revendications. L'Entente peut le faire aujourd'hui. Le moment n'a jamais été aussi favorable. Le congrès de Rome (9 avril) a montré la solidarité qui unit les peuples opprimés et, mieux encore, a réglé définitivement, sinon officiellement, l'accord italo-yougoslave. La France a constitué une armée polonaise et une armée tchécoslovaque. L'Italie a créé un corps tchèque rattaché à l'armée de France. Il y a des corps de volontaires yougoslaves nombreux au service de la Serbie. Ce sont là des éléments importants. A l'intérieur même de l'Autriche, les peuples agissent. Ils ne se contentent plus de revendiquer leurs droits. Ils se soulèvent. La *Neue Freie Presse* du 26 avril annonçait qu'à Karlin, faubourg de Prague, soldats tchèques et soldats magyars se sont battus avec acharnement. Les Yougoslaves, de leur côté, sont depuis quelque temps en révolution presque ouverte. Dans les pays slovènes particulièrement, des émeutes ont éclaté sur plusieurs points. Le sang a coulé à Saint-Jean et à Windischgraetz. Les journaux allemands commencent à craindre les effets de ce mouvement populaire. « Cette agitation, écrit le 19 avril la *Marburger Zeitung*, n'est pas autre chose qu'une préparation à la guerre civile.

Les premières déflagrations se sont produites, et leurs lueurs ont éclairé, à Unterdrauburg et à Windischgraetz, les corps d'Allemands blessés et sanglants. »

Les Allemands, qui croient aussi venu le moment de faire valoir leurs prétentions, réclament partout la suprématie qui leur échappait. Ils veulent Trieste et un couloir en pays slovène pour y aboutir ; ils veulent départager la Bohême et la Moravie, où ils se sont infiltrés, en territoires mixtes et en territoires purement allemands. Ils ont, dans ce sens, envoyé le 24 avril un ultimatum à Seidler, président du Conseil. Celui-ci a promis une révision de la constitution dans laquelle il sera tenu compte de ces desiderata germaniques. C'est là, pour les autres nationalités, une nouvelle cause de mécontentement. Les social-démocrates eux-mêmes, dont l'estomac sonne creux, se sont rangés dans l'opposition et menacent le gouvernement.

Saurons-nous profiter de cette situation ? Saurons-nous aider cette révolution qui se prépare ? Ou bien le congrès de Rome, la création d'armées nationales, n'auront-ils servi qu'à favoriser l'ambition de certains, Français ou étrangers ? Il faut espérer que non. Un front nous permet d'entrer en contact direct avec les sujets de Charles Ier : le front italien. Obligée de consacrer les troupes allemandes et magyares — une minorité — à la surveillance de l'intérieur, l'armée austro-hongroise ne peut attaquer avec ses seuls Slaves et Latins, tous plus ou moins prêts à se rendre et à favoriser la victoire de l'Entente. Il nous semble qu'il serait possible de concentrer sur ce front les armées slaves que nous avons formées. Une offensive de leur part, naturellement appuyée par les troupes alliées, rencontrerait, après une sérieuse préparation par tracts, proclamations, etc., fort peu de résistance. Les éléments de désagrégation qui se trouvent en deçà et au delà des frontières de l'Autriche entreraient ainsi en contact. Les mécontents de l'intérieur, se sentant appuyés, auraient alors plus de force, plus d'audace, et la révolution latente jusqu'ici pourrait éclater effectivement.

Un nouveau congrès doit avoir lieu prochainement à Paris. Yougoslaves, Roumains, Polonais, Tchécoslovaques et Italiens, s'y rencontreront, comme à Rome, avec certains hommes politiques de l'Entente. Se contentera-t-on, cette fois encore, de beaux discours, de grandioses résolutions, ou bien prendra-t-on enfin la décision d'agir ? Il est temps, nous semble-t-il, d'abandonner la théorie pour passer à l'action. Les gouvernements ne doivent plus continuer à regarder ces réunions de loin, en simples spectateurs. Les peuples opprimés d'Autriche-Hongrie attendent les promesses formelles de l'Entente et escomptent les actes qui les suivront. Un moyen s'offre d'abréger la lutte en annihilant l'un des belligérants, le négligera-t-on ? Laissera-t-on encore échapper l'occasion qui se présente d'abattre ce

monstrueux assemblage de peuples qu'est l'Autriche-Hongrie ? Le monde anxieux attend la réponse.

JULES CHOPIN.

§

Belgique.

M. ÉMILE VANDERVELDE ET LES PROBLÈMES D'APRÈS-GUERRE. — Après bientôt quatre années de souffrances, le parti ouvrier belge demeure fidèle au devoir national.

C'est en Belgique occupée, sous un régime de délation et de répression, que les militants socialistes ont rédigé leur fier manifeste contre la conférence de Stockholm. Ils se sont conduits en patriotes clairvoyants et braves, déjouant les pièges des faux frères de la social-démocratie, bravant le poteau d'exécution, la déportation et l'emprisonnement, luttant à la fois, comme Anseele et d'autres, contre la séparation administrative et contre de fallacieuses réformes sociales qu'on leur proposait pour mieux les amorcer. La patrie belge a contracté une dette immense envers ces ouvriers perspicaces autant qu'héroïques de Flandre et de Wallonie.

Je dois à la vérité de signaler que, depuis, il s'est produit, non pas un fléchissement, mais un faible courant minoritaire; on peut définir très exactement la portée de ce mouvement en disant que ceux qui le composent restent hostiles, dans leur ensemble, à toute conversation avec les socialistes allemands, mais arguent de leur ignorance des événements extérieurs pour s'en remettre à leurs mandataires du dehors, MM. Emile Vandervelde, Louis de Brouckère et de Man, du soin d'agir en leur nom au mieux des intérêts ouvriers belges.

C'est le journal *Le Droit des Peuples* qui reflète avec le plus de justesse la pensée de ces mandataires d'un prolétariat martyr. Or, nous sommes heureux d'y lire sous la signature de M. Emile Vandervelde : « La guerre ne peut finir dans l'équivoque ni dans l'indécision » ; sous la plume de M. Louis de Brouckère : « L'Entente devient de plus en plus l'union de tous les peuples pour la défense contre les agresseurs, pour la défense du droit international. *C'est la définition même de la Société des Nations.* » Et le même journal, qui est en quelque sorte l'organe officiel des mandataires socialistes belges, fait sienne cette pensée de Pierre Kropotkine :

Nous n'avons pas assez insisté sur ce principe fondamental que le devoir d'un vrai internationaliste est de s'opposer de toutes ses forces contre toute tentative, d'où qu'elle vienne, d'envahissement d'un territoire voisin. Sans cela, il ne peut y avoir d'Internationale. Sans cela, l'Internationale devient une formule aussi stérile et mensongère que le prétendu « amour » chrétien de son voisin. »

On voit que, si « minoritaires » il y a, dans la Belgique occupée, leurs représentants qualifiés ne s'expriment pas dans le même langage que MM. Brizon, Camille Huysmans et Jean Longuet. Majoritaires et minoritaires belges sont d'accord sur ce point, qu'avant tout il faut que l'Allemand évacue notre pays. Et cependant que d'autres allaient à Zimmerwald et à Kienthal ou s'abouchaient en Hollande ou en Scandinavie avec des « genossen » ou des agents teutons, MM. de Brouckère et de Man prenaient les armes contre les Boches.

Pour M. Vandervelde qui, comme chacun sait, assume les fonctions d'apparences paradoxales dans les circonstances actuelles de Président de l'Internationale ouvrière — que les mots peuvent être menteurs ! — il prit très nettement des responsabilités gouvernementales importantes dans la lutte nationale que poursuit la Belgique contre la félonie allemande.

Au début de la guerre, il accepta le titre de Ministre d'Etat, qui ne confère, en vérité, qu'un rôle sinon décoratif, du moins fort secondaire, les ministres d'Etat n'ayant accès dans les conseils de la Couronne que dans des circonstances rares et espacées. Mais il paya de sa personne, usant de son action sur les masses, de sa belle éloquence, pour multiplier les engagements volontaires ; très courageux, il s'exposa dans la propagande sur le front comme il s'était exposé jadis dans les émeutes ouvrières, suivit de près la première bataille de l'Yser, s'entretenant avec les hommes, exaltant leur ardeur à défendre le sol patrial. On retrouve dans la collection de notre « Courrier de l'Armée » d'admirables articles d'une haute signification patriotique écrits, pour nos poilus, par Emile Vandervelde.

Plus tard, quand le gouvernement du Havre se décida à partager les responsabilités effectives du pouvoir dans l'exil avec des membres de l'opposition libérale et de l'opposition socialiste, Emile Vandervelde ne crut pas devoir refuser le portefeuille très important de ministre de l'Intendance du roi Albert. Il ne consulta pas son parti ; mais simplement sa conscience. De même, il y a quelques semaines, un autre député socialiste, M. Emile Brunet, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats près la cour de Bruxelles, est entré dans le gouvernement au titre également important de ministre du Ravitaillement des régions envahies. Entre temps son collègue de Charleroi, le socialiste révolutionnaire Jules Destrée, avait agréé dans des conditions analogues, en dehors de toute obédience envers les membres de son parti, la mission de ministre plénipotentiaire et d'envoyé du Roi des Belges auprès du gouvernement russe.

A leur retour, ils rendront des comptes aux Chambres d'abord, à leur parti subsidiairement. En attendant, ils laissent piailler les aigris à qui nul ne songea jamais à confier une parcelle du pouvoir. Et ils travaillent, sans autre contrôle que le leur propre et celui de

leurs collègues, accomplissent fermement les actes d'autorité qui sont les attributs de leurs fonctions.

Cette participation des socialistes belges au pouvoir survivra-t-elle à la guerre? Elle heurte de front l'orthodoxie marxiste. Les Conciles du Parti l'ont formellement condamnée, mais, chez nous, d'excellents socialistes, comme le député Louis Bertrand, ne dissimulaient pas qu'ils en étaient partisans. En attendant, elle est un fait créé à la fois par les nécessités nationales et par l'attitude *instinctivement* patriotique d'un grand nombre de ceux qui faisaient autrefois profession de nier l'idée de patrie.

C'est pourquoi il est extrêmement intéressant de connaître les opinions de M. Emile Vandervelde en ce qui concerne l'après-guerre. Outre de longs articles de revue, il vient de publier sur ce sujet un livre à la fois doctrinal et pratique intitulé : *Le Socialisme contre l'Etat*.

Quelques-uns de mes amis se sont montrés choqués de certains passages de ce livre dans lesquels ils croient voir une sorte de réquisitoire contre l'autorité et la puissance de l'Etat, en un mot un acte révolutionnaire. J'avoue que je ne suis pas du tout de cet avis et je tiens, au contraire, que si l'on dégage ce livre de sa phraséologie socialiste pour n'en retenir que la substance médullaire, on y trouve la solution des différents problèmes de notre restauration nationale, en conformité avec nos traditions politiques et économiques d'autonomie.

Pour en bien saisir la portée, le juger équitablement et sans passion, il est indispensable de pénétrer la psychologie d'Emile Vandervelde. Qu'il soit un sincère patriote belge, nul n'en saurait douter. C'est un fils de la bourgeoisie brabançonne que sa fortune, son milieu, de précoces et légitimes ambitions préparèrent aux spéculations intellectuelles. Il était d'une formation libérale et démocratique. Un jour, à la Chambre des représentants, il raconta comment, dès sa jeunesse, les écrits de Victor Arnould et les conversations de son ami Léon Furnémont le convertirent aux idées socialistes. Ses études sociologiques furent poussées très loin et très méthodiquement. Le haut enseignement, où il eût certainement conquis une situation prépondérante, semblait l'attirer. Mais les circonstances furent plus fortes ; l'extension du droit de suffrage en 1893 devant introduire les socialistes dans les Assemblées délibérantes, il accepta une candidature à Charleroi et entra à vingt-huit ans au Parlement où, tout de suite, il prit la position d'un chef brillant et écouté.

Ses travaux, ses livres, ses voyages, ses conférences à l'étranger ne tardèrent pas à répandre sa réputation dans le monde des internationalistes. C'est, surtout, ne l'oublions pas, un intellectuel, un esprit très fin, très délié, encore que dogmatisé par la méthode

marxiste. On l'admirait beaucoup dans le parti ouvrier belge et pour les rudes compagnons des meetings du pays noir, le jeune M. Vandervelde, avec ses mains blanches, son bracelet d'or, sa science tranchante, son éloquence déclamatoire et châtiée était comme un nouveau Pic de la Mirandole. Mais le socialisme belge, c'est-à-dire le mouvement proprement ouvrier, n'est pas du tout « intellectualisé » ; c'est un mouvement tout à fait prosaïque, conditionné par des contingences économiques qui obligeaient notre pays à exporter pour vivre, contraignaient les ouvriers, sous peine de voir se fermer les usines et les mines à se contenter de salaires modestes. A cette situation, il n'y avait d'autre remède que la coopération, c'est-à-dire l'association contre la vie chère et pour la meilleure utilisation des salaires. Notre socialisme se traduisit donc surtout sous la forme coopérative, rendit de très grands services à la masse des travailleurs, mais n'avait rien de spécialement séduisant pour un jeune chef fortuné et livresque.

Par contre, sur le mouvement international des idées, dans les Congrès à l'étranger, M. Emile Vandervelde brillait à côté des Bebel, des Jaurès, des Kautzki et des Adler. A beaucoup de documentation, il joignait des dons de diplomatie, de médiation, il passait avec Adler pour le plus habile conciliateur des contraires ; les ordres du jour qu'il présentait étaient tenus pour des chefs-d'œuvre d'équilibre et de balancement, si bien que, s'il faut en croire M. Marcel Sembat, Jaurès l'avait surnommé « notre Cardinal » et que les grands pontifes de la Gnose nouvelle, dans les différents pays du monde, furent unanimes à le reconnaître pour chef de l'Internationale.

Comment renier brusquement ce passé, ce milieu, cette foi ? C'est comme si nous demandions à nos catholiques patriotes de Belgique de renoncer à leurs convictions parce que les catholiques allemands se sont comportés comme des bandits et que le Pape n'est pas intervenu avec assez d'énergie contre l'iniquité monstrueuse dont nous sommes les victimes.

Dans une chronique précédente, j'avais souligné la contradiction qui me paraissait exister entre le fait d'être ministre de la Défense Nationale et de continuer des actes de foi dans l'Internationale. Mais l'important, en politique, ce sont les actes, leurs conséquences ; et ceux du ministre de l'Intendance n'ont jamais cessé de tendre au salut national. Et quand on examine de plus près les événements récents, la victoire remportée par les partisans des tendances exprimées dans le « Droit des Peuples », dont j'ai cité plus haut des extraits caractéristiques, sur les internationalistes à tout prix de la nuance Camille Huysmans, on peut se demander si, précisément, le succès d'Emile Vandervelde au sein de l'Internationale en faveur de la cause du Droit ne provient pas du fait qu'il est demeuré dans

la place, qu'il n'a pas abdiqué son ancien rôle de chef ni renoncé à l'emploi d'un vocabulaire que les événements semblent avoir périmé.

Le dernier livre de M. Vandervelde débute par une nouvelle adhésion au marxisme qu'il s'efforce de concilier — on ne renonce pas aisément à ses vieilles habitudes — avec d'autres tendances telles que le socialisme réformiste et ce syndicalisme révolutionnaire dont M. Georges Sorel a été le puissant et original théoricien. L'homme d'Etat apparaît toutefois sous le théoricien quand il convient que « si par impossible le prolétariat venait à user du droit que lui confère sa majorité numérique, il donnerait au monde le spectacle de son impuissance » ; et que si la bourgeoisie dispose encore du pouvoir « c'est que réellement, économiquement, intellectuellement, elle est encore la classe dirigeante ». Par ailleurs, il se rend compte des graves défauts du parlementarisme, « le temps perdu, l'agitation stérile des couloirs, le jeu misérable des surenchères électorales, le débordement des questions de clocher, l'intarissable bavardage des députés qui veulent se faire valoir et, conséquence fatale, l'accumulation des arriérés parlementaires et l'avortement des réformes espérées ». Et ce n'est pas sans complaisance qu'il rappelle le mot fameux de Proudhon : « En maintes circonstances les électeurs du suffrage universel se sont montrés inférieurs en capacité politique aux censitaires de la monarchie de juillet », ni cette paraphrase de M. Hubert Lagardelle : « Vous entasserez décret sur décret et loi sur loi, mais vous ne ferez pas de miracle et vous ne rendrez pas du coup les ouvriers aptes à remplacer les capitalistes. »

M. Emile Vandervelde établit une distinction fort judicieuse entre les fonctions autoritaires et les fonctions économiques de l'Etat ou entre l'Etat-Etat et l'Etat industriel, c'est-à-dire, pour parler comme Saint-Simon, qu'il entend « séparer le gouvernement des hommes de l'administration des choses ».

Ce n'est certes pas dans un but de subversion, mais dans l'intérêt de l'évolution dans l'ordre, qu'il insiste tant sur la nécessité de cette séparation bien tranchée qui est à la fois dans la logique des choses et dans l'économie générale de l'intérêt belge. Car s'il prévoit « que l'après-guerre connaîtra, dans nombre de pays, *des antagonismes de classes et des convulsions sociales inouïes*, il ne souhaite pas que le prolétariat, celui de son pays surtout, donne au monde civilisé « le spectacle de son impuissance ».

A l'Etat-Etat, organe d'autorité dont il va de soi qu'il espère que le parti socialiste réalise prochainement la conquête, il ne songe aucunement à retirer ses moyens de gouverner les hommes. Au contraire. Pour pallier aux tares du parlementarisme qui, trop souvent, met le pouvoir à la merci des combinaisons de couloir, l'exemple de la Suisse lui paraît le remède de l'avenir. « En Suisse, écrit-il, le Conseil fédé-

ral n'est pas un ministère. Il fait place parmi ses membres à la minorité. Il ne pose pas à tous moments la question de confiance. *Il ne démissionne pas lorsque ses propositions sont repoussées.* »

Quant à l'administration des choses, elle s'accommode très mal de l'étatisation, de sa bureaucratie, de sa tyrannie, de ses pressions électorales. Les politiques et les économistes sont d'accord sur ce point. Il n'est pas moins vrai que les exigences financières d'après guerre amèneront la nationalisation d'un grand nombre de branches de l'industrie réservées jusqu'à présent à l'initiative privée. A quel statut les soumettre? M. Emile Vandervelde répond avec beaucoup d'à-propos que les anciens gouvernements belges ont parfaitement résolu la question, sous Frère-Orban et ses sucesseurs, lorsqu'en dehors de l'Etat, ils ont créé la Caisse d'épargne et de retraite, le crédit communal, la société des chemins de fer vicinaux, la société intercommunale des eaux, la société nationale pour la construction des habitations à bon marché. L'Etat et les communes en sont les principaux actionnaires; mais une personnalité morale indépendante leur est impartie, tout comme aux chemins de fer fédéraux suisses et aux mines de l'Etat prussien.

Pour la reconstruction des villes et des villages détruits par la guerre, le monopole éventuel de l'alcool et des tabacs, le rachat vraisemblable des richesses du sous-sol, l'exploitation rationnelle du réseau national des chemins de fer, ce système paraît excellent et de nature à permettre l'emploi le mieux approprié des compétences industrielles et ouvrières, la collaboration de nos capitaines d'industrie et de nos créateurs et administrateurs de coopératives, dans l'intérêt du bien public.

Mais à ceux qui emploieront ces entreprises d'ordre national, conviendra-t-il de reconnaître le droit de grève, le droit d'interrompre, pour des motifs d'ordre personnel, la marche de services utiles à la collectivité? Ici, M. Vandervelde se trouve recourir à un singulier distinguo. Oui, dit-il en substance, le droit de grève doit être maintenu pour toutes les catégories de travailleurs, mais les administrateurs des régies auront le droit de remplacer les grévistes.

On ne peut s'empêcher de sourire d'un tel raisonnement. Punir de renvoi le fait de grève, c'est, en réalité, en supprimer le droit. Pourquoi ne pas le dire tout simplement? Ah! les mauvaises habitudes contractées dans les Conciles socialistes d'où est sortie une unification, « résultat de compromis théoriques et pratiques »!

Je conçois que des esprits peu au courant de la littérature socialiste s'énervent du livre de M. le Ministre de l'Intendance. Mais qu'ils y regardent de près, ils découvriront la réalité sous les mots et ils s'apercevront que ce livre contient tout un projet, très acceptable dans ses grandes lignes, d'une politique de rénovation nationale.

GUSTAVE FUSS-AMORÉ.

§

Pays-Bas.

LA NEUTRALITE HOLLANDAISE. — Il y a deux espèces de neutralité. Celle du « je ne veux me battre à aucun prix », et celle qui « ne veut prendre parti pour personne ». Je ne sais plus qui écrivait que le monde avait été créé par Dieu, à l'exception de la Hollande, née du travail personnel des Hollandais. Pour les provinces occidentales des Pays-Bas, la vérité relative de ce dicton a tellement déteint sur le Néerlandais qu'il croit, en général, avoir inventé tout ce qui lui est propre et, aujourd'hui, plus spécialement, sa neutralité, qu'on peut résumer en la vieille devise d'un Roy français : « Qui s'y frotte s'y pique. »

La neutralité de la Hollande puise son origine dans une politique de tradition qui, avec les siècles, s'est raffinée, assagie, diplomatisée, mais surtout imbibée d'une extraordinaire confiance en soi : « Nous avons vaincu l'Océan et l'Espagnol... Nous nous trouvons tout près du cœur de l'Europe... Attention à l'aorte. »

Cette confiance n'est que peu motivée, si l'on en croit les périodiques, plus ou moins rouges, d'Amsterdam et d'ailleurs ; car l'armée néerlandaise, qui ne compte pas plus de 200.000 véritables combattants, d'ailleurs non aguerris, se verrait réduite au silence par les Allemands avant d'avoir bougé ; car la mère-patrie se voit séparée de ses ressources coloniales par le blocus des Alliés ; car le cancer du mécontentement ronge le fondement de la dynastie; car la propagande nordique a imprégné la masse d'un pacifisme latent. Pourtant cette série de raisons concentrées est dominée par une idée majeure, celle de liberté.

Le Nieuwe Rotterdamsche Courant du 20 avril annonçait que le gouvernement néerlandais, en défendant ses principes, se plaçait sur un terrain solide.

Personne n'a le droit de supposer que la Haye, d'une manière détournée, modifie en rien sa politique. Ni la force, ni les menaces ne jetteront les Hollandais contre les Allemands ou contre les Alliés. Les journaux d'outre-Rhin, grisés par quelques succès provisoires, feraient mieux de s'occuper de leurs propres intérêts que de ceux des Pays-Bas. La Hollande ne s'écartera pas un seul instant de la route droite de la neutralité.

Cependant le ton tranchant qu'a employé M. Loudon, Ministre des affaires étrangères, au sujet de la note américaine ordonnant la saisie des navires néerlandais, a tant soit peu effrayé la presse indigène qui, soutenue par sa réputation séculaire (le *Dagblad van Zuid. Holland et s'Gravenhage* a été fondé en 1670, la *Gazette de Hollande* en 1677, etc.), d'indépendance et de véracité, autant que

par les piliers dorés de la classe dirigeante, ne publie rien dans un but international et extériorise tout par rapport à la situation géographique, économique, historique du petit pays, situation aussi dangereuse qu'enviable, et en tout cas unique au monde.

Car la famine menace. Les meneurs de la plèbe expriment le désir de voir distribuer au peuple les stocks militaires conservés en cas d'invasion, et qui, selon le député socialiste Sannes, contiendraient du blé pour trois ans et demi, de l'aveu même de l'intendance. Si l'on ne veut point toucher à cette énorme provision, qu'au moins on ait soin de ne pas indisposer Wilson et ses amis. Des révoltes populaires ont eu lieu un peu partout et Berlin vient de harceler le Gouvernement de la Haye afin d'obtenir le libre passage de sable, gravier et autres matières à travers le Limbourg, tout en insinuant de vagues promesses où il est question du grain de l'Ukraine, promesses auxquelles du reste personne ne croit... Mais, comme en Suisse, on a besoin aux Pays-Bas de charbon allemand, de bois, d'alcalis.

En fin de compte, ce que demandent les Etats-Unis, les Anglais les Français, n'est que la stricte application du droit d'angarie ; ce qu'exigent les Allemands frôle la violation de la neutralité, si celle-ci n'est pas violée carrément.

Voici donc où en est aujourd'hui la situation. Les autorités de la Haye se sont inclinées devant l'ultimatum de Wilson d'une part et, d'autre part, le ministre des affaires Etrangères, Loudon, vient d'annoncer à la Deuxième Chambre que la tension entre la Hollande et l'Allemagne a disparu. En apparence, Berlin semble avoir réussi un coup de force et avoir rétabli chez sa voisine de l'ouest l'équilibre dans les influences qui émanent de chacun des camps des belligérants. Qu'est-ce que la Wilhelmstrasse a gagné en fait ? Avec beaucoup de finesse le gouvernement néerlandais a su produire un effet de soumission sur un minimum des demandes allemandes, qui raisonnablement ne peut pas mécontenter les Alliés, dont le but probablement n'est pas de voir les troupes de la reine Wilhelmine tirer les premiers coups de feu. Mais cela n'empêche pas qu'en écartant une querelle violente avec la nation dirigeante de la Mittel-Europa, le cabinet Cort van der Linden ne se soit senti soutenu, non seulement par l'association des pays qui se battent pour la liberté du monde, mais encore par la pensée que le bon droit et une armée d'un demi-million de soldats pèsent dans la balance, quand il s'agit de la vie ou de la mort d'une patrie.

A l'abri de la faim, grâce aux promesses de Wilson ; en état de se défendre de son mieux, grâce aux sacrifices très lourds que le peuple néerlandais s'impose pour garder sur pied des forces de protection suffisantes, dans la quasi-certitude que l'Allemagne n'augmentera

pas le nombre de ses ennemis à un moment où tout indique qu'elle a besoin d'en finir avec les batailles, il n'est pas téméraire de conclure que les Pays-Bas, à moins d'événements imprévus, se tiendront en dehors du conflit armé. Ajoutons, pour terminer, que s'il est vrai que dans la haute caste militaire comme dans la haute finance il se trouve quelques germanophiles enragés, la petite bourgeoisie est à peu près complètement sympathique à la cause de l'Entente et que, parmi les intellectuels, on n'a jamais oublié et on n'oubliera jamais que les bases du Droit international furent établies à Paris par le Hollandais Grotius, tandis que, par un échange de bons procédés, Descartes vit paraître son *Discours de la Méthode* à Amsterdam.

M. F.

§

Suisse.

L'AFFAIRE DU CHARBON. — C'est quelque chose de très intéressant, du point de vue moral et psychologique auquel je me suis placé pour faire l'histoire de la Suisse pendant la guerre, quelque chose de caractéristique et qui constitue une excellente pierre de touche pour révéler ce qu'il y a exactement au fond de la politique soi-disant réaliste de nos autorités fédérales. On nous disait toujours : « Oui, c'est malheureux, mais nous sommes tenus à la gorge, nous sommes obligés d'en passer par où veut l'Allemagne; l'Allemagne a barre sur nous par son charbon, qui nous est indispensable, et nous devons consentir à toutes ses demandes, quelque exagérées qu'elles nous paraissent à nous-mêmes. » Et, cassant et triomphant, le dictateur Schulthess allait partout déclarant : « Vous chauffez-vous avec votre enthousiasme? »

L'agenouillement perpétuel du Conseil fédéral devant l'Allemagne était ainsi expliqué, depuis trois ans, par des raisons que l'on nous donnait comme péremptoires. « Nous dépendons économiquement de l'Allemagne. L'Allemagne menace chaque fois qu'elle veut obtenir quelque chose. Nous en sommes désolés, mais nous devons courber la tête et obtempérer à ses réquisitions. Allons-nous, pour la vaine gloire de maintenir notre indépendance, fermer nos usines, arrêter nos chemins de fer, et allons-nous dévaster nos forêts pour nous chauffer, sinon avec notre enthousiasme, du moins avec du bois? » Et l'on nous murmurait à l'oreille d'un air entendu : « Certes, nous dépendons aussi de l'Entente. Mais l'Entente, elle, ne menace pas, l'Entente ne formule pas d'exigences humiliantes, l'Entente nous ménage, nous sommes bien à l'aise avec l'Entente qui, quoi qu'il arrive et quel que soit l'abaissement de notre génuflexion devant l'Allemagne, ne nous privera jamais de son blé. Au reste, à supposer que, par impossible, nous nous conduisions de telle

façon que l'Entente en arrive à la perfidie de nous couper les vivres, peu nous chaut : nous aurons toujours le blé de l'Ukraine! » Et à un si beau raisonnement, à moins d'être un idéaliste forcené, il n'y avait pas grand chose à répondre.

Depuis le début de la guerre, plusieurs conventions, chacune plus serrée que la précédente, avaient lié la Suisse à l'Allemagne pour l'importation du charbon allemand et belge. Jamais, au reste, l'Allemagne n'a rempli ses engagements, tandis que la Suisse tenait jusque bien au delà de ce qui avait été convenu. La dernière de ces conventions échéait le 30 avril et des négociations s'étaient engagées pour son renouvellement. Le 1er mai, paraissait un communiqué du Département fédéral de l'économie publique dans lequel on lisait :

Etant donné que les négociations ne sont pas encore terminées, la délégation allemande a *bien voulu* déclarer aujourd'hui que le régime de la convention actuelle serait considéré comme prolongé jusqu'au 15 mai.

Sur quoi le correspondant de Berne du *Genevois* s'écriait, assez scandalisé :

La délégation allemande « a bien voulu... » C'est la formule que l'on emploie vis-à-vis de personnes d'un rang supérieur. Mais la Suisse est un Etat souverain, qui ne reconnaît aucune supériorité. Il est donc permis de regretter cette révérence trop marquée qui constitue un fâcheux précédent.

Ce correspondant de Berne allait en voir bien d'autres! L'Allemagne en effet, démasquant de terribles batteries, était en train d'édicter de telles prétentions pour la nouvelle convention, que, lorsque le Conseil fédéral osa enfin les faire connaître, certains organes alémaniques eux-mêmes se montrèrent épouvantés.

Le 6 mai, la *Neue Zürcher Zeitung* révélait les exigences allemandes. Elles se résumaient ainsi :

1° le prix du charbon était doublé (180 fr. au lieu de 90 fr. les 1000 kilos);

2° il était créé un office de surveillance et de contrôle de l'emploi du charbon en Suisse;

3° il était interdit d'exporter les articles de fabrication suisse désignés sur une liste à établir;

4° le bois, le charbon, la tourbe et le fer suisses étaient assimilés, pour les interdictions d'exportation, aux livraisons allemandes de ces matières;

5° les marchandises provenant de l'Entente et arrivant en Suisse par Cette étaient soumises aux mêmes restrictions.

La *Neue Zürcher Zeitung* faisait suivre ce programme de ces observations :

L'interdiction d'exporter dans les pays de l'Entente du bois et d'autres

produits *suisses* ne peut être acceptée en aucun cas. Quant à la cinquième demande de l'Allemagne, qui va beaucoup plus loin encore, elle paraît absolument incompréhensible : les marchandises qui nous parviennent par Cette devraient, parce qu'elles sont épargnées par les sous-marins allemands, être soumises aux restrictions exigées par l'Allemagne, et par conséquent être assimilées dans une certaine mesure aux livraisons allemandes ! Nous avons peine à croire qu'une exigence pareille puisse être maintenue, car elle aurait pour la Suisse des résultats très nuisibles : un grave danger existerait pour nous que, dans ces conditions, l'Entente nous refuse toute livraison par Cette, puisque ces marchandises seraient assimilées à celles venant d'Allemagne !

Et l'organe zurichois, qui ne passe pourtant point pour ennemi de l'Allemagne, concluait :

De tous côtés a été exprimé l'avis qu'une rupture de nos relations commerciales avec l'Allemagne serait hautement regrettable, parce qu'on est parfaitement au clair sur les graves conséquences qui en résulteraient, mais il règne aussi la conviction générale que les suites de l'acceptation de certaines conditions allemandes seraient plus graves encore, à l'intérieur et à l'extérieur, aux points de vue économique et politique.

Quelles que fussent ces honorables résistances, il est certain que le Conseil fédéral, poussé par la coalition des germanophiles et des intéressés, et suivant en tout M. Schulthess, qui, vieux partisan de la germanisation de la Suisse, s'avère de plus en plus comme un suppôt zélé des Empires centraux, il est certain, disons-nous, qu'à la faveur des pleins pouvoirs dont il est toujours nanti, le Conseil fédéral était à la veille d'accepter, avec gratitude, ces conditions exorbitantes, scellant ainsi la mainmise économique de l'Allemagne sur la Suisse, en même temps que la première pierre de l'édifice d'asservissement politique de la Confédération.

C'est alors que se produisit un coup de théâtre, au grand désarroi de Berne et de Berlin. La France offrait de ravitailler la Suisse en charbon, à concurrence de 85.000 tonnes par mois, et cela au prix de 150 fr., sans conditions et sans compensations. C'était un coup droit à l'Allemagne et le moyen donné à la Suisse de se libérer entièrement de l'emprise allemande, le chiffre de 85.000 tonnes ayant été calculé pour compléter, au prorata exact des besoins de la Suisse, les 75.000 tonnes que, par accord du 20 août 1917, l'Allemagne a reconnu devoir à la Suisse sans autre compensation, comme équivalent de fourniture d'énergie électrique et de produits hydro-électriques (1).

(1) Exactement 74.000 tonnes. Une note d'allure officieuse adressée de Berne au *Journal de Genève* déclare que l'Allemagne n'était liée par aucun engagement. Il y a là un mystère — comme il y en a tant dans la politique fédérale — que nous ne nous chargeons pas d'élucider. Quoi qu'il en soit, les prestations en énergie électrique de la Suisse à l'Allemagne étaient évaluées à cet équivalent de 74.000 tonnes de charbon. Sans compter d'autres produits indispensables à l'Allemagne et que la Suisse lui fournit : aluminium, carbure, ferro-silicium. Avec ou sans engage-

Il semblait que tout dût ainsi être arrangé et que, sûre désormais de ne pas manquer de charbon, la Suisse pût maintenant causer de pair avec l'Allemagne, se refuser à toute condition, à tout contrôle nouveau et ne plus avoir à présenter sur le marché des échanges qu'article contre article, produit contre produit ou contre argent.

C'était mal connaître M. Schulthess et nos germanophiles. Leur presse fut très mécontente de l offre française. Le *Berner Tagblatt* se montrait « fort surpris » de voir que les Alliés pouvaient fournir du charbon à la Suisse, et les remerciait en ces termes :

La proposition de l'Entente, qui survient inopinément en pleines négociations avec l'Allemagne, nous fait l'effet d'une habileté diplomatique dont nous pourrions être les victimes.

Le *Bund*, s'abstenant de tout commentaire, préférait détourner l'attention de ses lecteurs sur les dangers que faisait courir à la Suisse l'attitude des Etats-Unis, qui refusaient de se plier aux conditions posées par l'Allemagne pour autoriser le passage des navires destinés au ravitaillement helvétique et émettaient la singulière audace de les faire escorter par des vaisseaux de guerre.

L'action américaine, écrivait le *Bund*, est-elle pour notre importation une garantie nouvelle ou un péril nouveau ?

On continua donc les négociations, dont l'offre française servit simplement à modérer les stipulations du côté allemand, et l'on s'accorda sur les conditions suivantes :

L'Allemagne promet 140.000 tonnes de charbon par mois à 173 fr. 50 la tonne pour l'industrie et 60.000 tonnes à 133 fr. 50 pour la consommation privée ; 19.000 tonnes de fer, 30.000 tonnes d'engrais, des pommes de terre, de la benzine, du sulfate de cuivre, du sucre et des produits pharmaceutiques.

La Suisse accorde des permis d'exportation, à peu près dans la même mesure que précédemment pour les produits laitiers, pour du chocolat et des conserves, enfin pour 15 à 17.000 têtes de bétail bovin.

La Suisse admet l'organisation, à partir du 15 juillet, d'un service de contrôle, dit « Office fiduciaire suisse », analogue à la S. S. S. (1) Ce service sera suisse et indépendant de l'Allemagne. On fixera les marchandises soumises à son contrôle. L'usage du charbon allemand en Suisse est libre, sauf pour les marchandises figurant sur une liste à établir (articles de guerre). Les articles de guerre ne peuvent être exportés dans les pays

ment, la Suisse a donc prise absolue sur l'Allemagne pour cette quantité de charbon, sans autre condition, ni compensation.

(1) Il existait déjà un service de contrôle pour l'Allemagne analogue à la S. S. S., la *Treuhandstelle*. Le nouveau contrôle n'est plus du tout analogue à la S. S. S., puisque la S. S. S. s'interdit de faire une différence entre les maisons suisses, travaillant ou non pour l'Allemagne, et les maisons allemandes établies en Suisse, tandis que le nouvel « Office fiduciaire » entend faire ces distinctions et se livrer par conséquent à un contrôle *intérieur* sur le commerce et l'industrie, ce qui est précisément une atteinte à la souveraineté du pays.

ennemis de l'Allemagne que si ces pays ont fourni assez de charbon pour les fabriquer. Toutefois l'exportation des marchandises figurant sur la liste dont il s'agit restera libre jusqu'au 15 juillet.

Sont considérés comme matériel de guerre, outre les articles ayant un caractère nettement belliqueux : les machines-outils, les presses à ciment, le matériel de campement et de transport, les moteurs thermiques, les produits chimiques.

A la suite de quoi, et sans attendre de connaître définitivement les clauses de la convention germano-suisse, le gouvernement français communiquait une note où on lisait :

Le gouvernement français, sachant que le gouvernement suisse se trouvait sans appui dans les pourpalers que lui imposait l'Allemagne pour la fourniture du charbon, lui a offert, d'accord avec ses alliés et sans aucune compensation, plus de la moitié de la quantité de charbon qui lui est nécessaire, soit 85,000 tonnes par mois. Il lui a fait cette offre au prix de 150 francs la tonne, alors que les Allemands en exigeaient 180 francs.

Si la Suisse avait accepté cet arrangement, elle aurait été libérée des exigences allemandes, le gouvernement de Berlin devant obligatoirement, aux termes d'une convention précédente, fournir à la Suisse 75,000 tonnes par mois en compensation des forces hydro-électriques qu'il reçoit d'elle (1).

Le gouvernement fédéral, qui avait accueilli tout d'abord, avec la plus vive satisfaction, l'offre de la France et des puissances alliées, a reculé ensuite, malgré l'assentiment général de son opinion publique, devant le mécontentement du gouvernement allemand, dont les calculs étaient déçus. Il a pris son parti d'un accord nouveau avec l'Allemagne, dont les clauses sont imparfaitement connues, mais qui aboutit, en somme, au maintien à peu près complet des exigences auxquelles nous avions fourni les moyens d'échapper.

Nous n'avons pas à intervenir dans les stipulations d'une convention passée entre la Suisse et l'Allemagne. Aussi avons-nous été très surpris d'apprendre que l'un des articles du contrat sur le point d'être conclu entre les deux gouvernements intéressés fait état, en termes explicites, des propositions que nous avions formulées et qui regardaient seulement la Suisse et les pays alliés.

Un des articles de la convention germano-suisse en gestation se livrait en effet à cette étrange immixtion. Ses dispositions en étaient exposées comme suit dans le communiqué officiel du Conseil fédéral relatif aux négociations :

On sait que, le 6 mai dernier, la France s'est déclarée prête à mettre à la disposition de la Suisse 85.000 tonnes de charbon, au prix de 150 fr. la tonne, y compris les frais d'expédition, à condition que la Suisse fournisse le matériel roulant et le personnel nécessaire aux transports, de préférence à partir de Rouen. En faisant cette offre, la France entendait que le charbon importé de l'Entente ne devrait pas être soumis à d'autres restrictions

(1) Voir la note, p. 555.

que celles appliquées jusqu'ici, mais qu'en revanche aucune nouvelle limitation ne devrait être apportée quant à l'utilisation de charbon allemand.

Après avoir reçu connaissance de l'offre française, les délégués allemands déclarèrent qu'ils renonceraient à l'introduction de dispositions limitan l'emploi de charbon allemand, si les 80 o/o au moins des quantités de charbon offertes par l'Entente, c'est-à-dire 68.000 tonnes, étaient importées en Suisse. Au cours des pourpalers, on chercha à formuler une disposition selon laquelle les restrictions désirées par l'Allemagne ne devaient pas êtres introduites, si la Suisse parvenait à importer de l'Entente une quantité de charbon qui atteignît un chiffre déterminé ou se trouvant dans un certain rapport avec les arrivages de charbon allemand ; mais par la suite on apprit que la France n'entendait, paraît-il, maintenir son offre que si la convention germano-suisse ne prévoyait, même à titre éventuel, c'est-à-dire en cas de livraisons incomplètes de charbon français, aucune nouvelle restriction quant à l'emploi du charbon.

Sur les justes observations de la France, toute clause se référant aux livraisons de charbon par les pays en guerre avec l'Allemagne a disparu de la convention. La France dont les offres n'avaient pas été acceptées, s'est déclarée prête à fournir de charbon les usines et fabriques qui travaillent pour l'Entente et qui, autrement, auraient été boycottées par l'Allemagne avec l'assentiment du gouvernement suisse. La livraison à faire par la France pour libérer de la tutelle allemande cette partie de l'industrie suisse pourra se monter à 20 ou 25.000 tonnes. Pour tout le reste, la Suisse se livre à l'Allemagne et, dans sa séance du 21 mai, le Conseil fédéral a autorisé ses négociateurs à procéder à la signature de la Convention. Celle-ci sera valable pour neuf mois, à partir du 1er mai, et pourra être dénoncée par chaque partie contractante tous les deux mois, moyennant avertissement préalable d'un mois.

Inutile d'ajouter que ce ne sera sans doute que pour l'aggraver.

La femme de Sganarelle voulait être battue. La Suisse, sous la dictature de M. Schulthess, veut devenir allemande. Telle est la morale de cette affaire.

LOUIS DUMUR.

§

A travers la Presse.

LA PRESSE ALLIÉE. — Voici qu'il s'agit, dans *la Revue des Nations latines*, d'organiser la pensée. M. Julien Luchaire fait, sur ce sujet, une dissertation dont le ton dit plus que les mots. Sans aller jusqu'au pessimisme, les articles de M. Luchaire expriment presque toujours une « insatisfaction » de la vie moderne telle que la conçoivent les nations dites latines et, dans l'étude que je vais citer, le directeur de *la Revue des Nations latines* nous montre que nos adversaires ont, eux, commencé cette canalisation de la vie intellectuelle dont ils ont obtenu, ne vous semble-t-il pas ? quelques résultats :

...Le nœud des plus graves problème de la vie commune des nations, le mécanisme central dont la mise en action arrête ou déclanche les crises catastrophiques de leurs rapports, est dans l'esprit public. Ce mécanisme est infiniment complexe et délicat. Il n'est que temps que l'on songe à le rendre plus parfait et plus solide, à lui permettre de fonctionner, dans la mesure du possible, régulièrement et sûrement.

Pour cela, il faudrait toucher un peu à tous les rouages de l'Etat, intéresser tous les organes de la nation, suivant un plan concerté, dans une volonté commune. Cela n'est pas impossible. Cette réforme peut être comprise dans la réfection générale de notre organisme politico-social, dont les expériences de ces années de guerre ont révélé la nécessité. Nous vivons à une époque de suractivité, où l'oubli d'utiliser une force naturelle peut être fatal à une nation, où un pareil oubli est un crime. La pensée est, sans métaphore, une force naturelle. Il n'y aura plus au monde une chute d'eau inutilisée, mais les torrents de la pensée s'épanchent encore sur la terre au hasard, y sèment capricieusement la fécondité ou la ruine. On a vu les plus purs courants faire d'horribles ravages. N'hésitons pas à dire qu'il est l'heure de mieux canaliser et de mieux faire travailler la pensée. Elle n'en restera pas moins la pensée, elle n'en sera pas moins forte et moins riche; au contraire. Et non plus moins libre. Sachons comprendre que nous sommes, dans l'art d'utiliser la pensée, à l'enfance, quelque illusion que puissent donner le jaillissement des idées et le tumulte des discussions dans le monde actuel. Que les nations non allemandes et particulièrement les nations latines, riches en sources d'intelligence, pensent que nos adversaires ont commencé à appliquer à cette matière leur esprit d'organisation, et que, là comme ailleurs, à côté de créations absurdes et inutiles, ils sauront forger de beaux et solides instruments pour leur perfectionnement intérieur et pour leur domination au dehors. Par les Allemands ou par d'autres, cela sera fait, parce que cela est dans la logique du progrès humain.

Ainsi, chaque nation, dans ses relations avec les autres, aura d'autant plus d'autorité (elle sera d'ailleurs en cela réellement plus forte) qu'elle aura mieux su développer et discipliner son activité intellectuelle. Et d'autre part, elle aura d'autant augmenté ses chances de créer chez les autres nations le bon vouloir à son égard, et de vivre avec elles en relations de paix féconde, qu'elle aura mieux appliqué son intelligence aux problèmes de ces relations : ceci, non pas d'une manière générale et théorique, et par l'intermédiaire de quelques dirigeants, mais par une orientation consciente de toutes les parties du corps social vers l'extérieur, dans la mesure du possible et suivant la nature des rapports réels de chacune de ces parties nationales avec le reste du monde; on dirait à la façon de Leibniz : en sorte que chaque monade de la nation ait sa fenêtre ouverte sur le dehors...

Or, s'il m'est arrivé de plaisanter les obstinés, les « aveugles volontaires », parce qu'il y a en effet quelque chose de comique dans ces monades stupidementfermées, dans ces petites têtes d'autruche derrière une pierre qui va tomber, il me faut bien dire, en finissant, qu'il n'y a pas de quoi rire. Mais bien de quoi trembler. Car les conséquences pratiques des considérations éparses dans les notes précédentes seraient une série de réformes et de transformations profondes : dans l'organisation de notre instruction publique; dans l'organisation de notre diplomatie, dans les méthodes de travail

de notre presse ; dans les principes qui inspirent notre politique économique et la législation qui la concrète ; et enfin dans le personnel attaché à tous les organes en question, d'où bon nombre d'individus inconvertibles devraient être expulsés. Or rien de tout cela n'est fait, rien de tout cela ne se fait. Et le temps presse tragiquement. Car le défaut de préparation et d'adaptation, dans l'esprit public et dans ses organes, à une des plus vitales nécessités du temps présent, a eu de douloureux résultats dans les événements de la guerre elle-même, en aurait de plus funestes encore dans la suite. L'harmonie internationale de demain (il faudra bien qu'il y en ait une et il faudra même qu'elle soit plus complexe, sinon plus solide que ne l'ont jamais été celles du passé) se fera par la force d'un seul peuple ou par la bonne volonté de tous. Si la bonne volonté de tous ne se développe pas, ne s'organise pas d'urgence, un seul peuple fera triompher la force, après une nouvelle période, plus ou moins longue, de lutte et d'anarchie.

LA PRESSE ENNEMIE. — A la suite de la publication faite par la *Neue Freie Presse* de cette résolution prise à l'unanimité par une assemblée nationale allemande de Graz :

1) Les tendances panserbes ne doivent pas, par une activité intérieure occulte, renaître à la vie. On doit empêcher par tous les moyens la création d'un Etat Yougoslave.

2) Une province slovène particulière ne constitue qu'une phase préalable de l'Etat yougoslave. La séparation de la Styrie et des provinces allemandes du Sud doit être évitée par tous les moyens. Nous demandons au gouvernement d'étouffer immédiatement l'excessive campagne sournoise constituant un crime de haute trahison, qui tend à la réalisation d'un Etat yougoslave ; et cela par tous les moyens dont il dispose. La voie vers la mer doit demeurer ouverte pour nous. La voie libre vers Trieste doit être garantie par une rectification des frontières et par un travail de colonisation.

3) Le retour des traîtres yougoslaves et italiens est en contradiction avec les conditions fondamentales d'un développement paisible.

4) L'alliance avec l'Empire allemand doit être renforcée au point de vue politique, économique et militaire. Si le gouvernement fait la sourde oreille à ce devoir et si nos représentants allemands ne prennent pas plus activement la défense des intérêts de cette alliance, c'est nous-mêmes qui nous en chargerons et qui passerons dans l'opposition la plus vive contre le gouvernement et nos députés.

la *Tagespost* crut devoir surenchérir dans ces termes :

L'assemblée nationale pose comme une de ses revendications principales le renforcement de l'alliance avec l'Empire allemand dans tous les sens. Les ennemis qui luttent contre les puissances centrales ne sont pas seuls à vouloir briser cette alliance. A l'intérieur de la monarchie, et avant tout parmi les Slaves, il existe depuis longtemps déjà une hostilité profonde à l'égard de cette alliance, car les Slaves savent que son existence même exclut la réalisation de leurs vœux et que les Allemands d'Autriche, de même que l'Etat lui-même, trouvent en elle le plus grand appui. C'est pourquoi cette

alliance doit être mise en dehors de toute discussion et être affirmée, une fois pour toutes, comme base de notre politique d'Etat...

Nos députés doivent pratiquer une politique des plus violentes, et particulièrement en ce qui concerne l'Etat yougoslave. La voie de l'Adriatique doit appartenir à l'Etat et demeurer assurée pour les Allemands, ou pour mieux dire cette voie doit être conquise et assurée. Trieste ne doit jamais devenir la capitale d'un Etat yougoslave ; pour cela on doit renforcer la population allemande par voie de colonisation ; mais, en même temps, les facteurs de l'Etat doivent, dans l'intérêt de celui-ci, soutenir cette colonisation par tous les moyens dont ils disposent. La langue allemande sur les bateaux, dans les écoles navales allemandes, le commerce allemand et les usines allemandes, doivent avoir à Trieste leur centre et leur appui le plus fort. Il faut mettre fin au fait honteux que toutes les sociétés de navigation autrichiennes se servent dans leurs relations intérieures et extérieures de toutes les langues autres que la langue allemande. La voie de Trieste doit être assurée par deux moyens : en empêchant la slavisation du chemin de fer du Sud (Vienne-Gratz-Laibach-Trieste) et en maintenant entre les mains des Allemands la ligne de Klagenfurt-Goritz-Monfalcone-Trieste. Sur cette dernière ligne, il y a encore aujourd'hui beaucoup de colons allemands qu'il sera facile d'attacher au sol et de relier les uns aux autres.

On dit que la question yougoslave doit être résolue encore au cours de cette année.

Il faut s'opposer à de nouvelles élections, parce que les Tchèques veulent de nouveau introduire au Parlement Kramař et consorts. Les Yougoslaves veulent de leur côté remplacer quelques éléments modérés par des partisans résolus de l'idée de l'Etat yougoslave. Selon toutes les apparences, le nouveau parlement se radicaliserait davantage dans le sens des Slaves, ce qui n'est évidemment pas à souhaiter pour les Allemands...

La lutte contre les aspirations des populations slaves est difficile, mais toutes les chances de succès ne sont pas perdues. Le dégrisement doit arriver si toutes les forces agissent sans obstacle dans le même sens.

LA PRESSE NEUTRE. — Que n'aura-t-on écrit sur le tzar Nicolas II depuis sa chute : le mal, le pire, quelquefois le bien. Un Russe, M. Serge Persky, réputé comme traducteur de chefs-d'œuvre russes, et qui vient de publier un copieux volume sur Dostoïewski, croit pouvoir assurer, dans un article du *Journal de Genève*, qu'il faut blanchir l'ex-empereur de toutes les Russies de la tache d'avoir voulu trahir la France. M. Serge Persky rappelle d'abord qu'en mai 1917, à trois reprises, le conseil des ouvriers et des soldats exigea l'incarcération de Nicolas, puis, dans un fort long discours, Kerensky déclara hautement que rien n'autorisait une mise en jugement. Toutefois il fut convenu de mener une enquête approfondie, espérant trouver des indices de projet de paix séparée. Les recherches ne donnèrent rien.

En novembre 1917, les investigations furent reprises. Elles demeurèrent encore sans résultat : aucune preuve de l'intention de Nicolas de conclure une paix séparée, pas même une allusion à la possibilité d'une telle paix. Dans les coulisses, autour de l'impératrice, de Stürmer, de Protopopof, on s'agitait, mais l'ex-tsar voulait ou semblait ignorer tout.

Lors des perquisitions chez Stürmer, on trouva une lettre d'un baron balte, Bodberg, qui eut ses entrées à la cour impériale et fut des amis de l'ex-tsarine et de Raspoutine. J'ai sous les yeux une copie de cette missive, datée de Pétrograde, le 14 mars 1916. J'en traduis le passage qui nous intéresse :

Oui, cher et vénérable ami, il faut que nous travaillions plus activement à la paix. On a versé assez de sang et de larmes. L'Allemagne, elle aussi, sera heureuse d'en finir. Mais la France, mais l'Angleterre? Et comment gagner notre souverain à cette cause? Quelle combinaison imaginer pour qu'il entre définitivement dans nos vues? Car il ne se résoudra pas à léser la France. Si seulement elle consentait à abandonner une de ses colonies à l'Allemagne, l'empereur Guillaume, j'en suis persuadé, se laisserait faire violence et restituerait l'Alsace-Lorraine, sinon en entier, au moins en partie, à la France. Cherchez, combinez, mon cher et grand ami, on compte tant sur vous, etc., etc.....

On ne m'accusera pas de tendresse envers Nicolas II. Ici même, dans les colonnes de ce journal, j'ai dit plus d'une fois ce que je pense de l'homme néfaste qui a jeté la Russie dans l'abîme où elle se débat actuellement.

Nicolas II, être faible, indécis, sans caractère, cruel à ses heures, pantin dans les mains de son entourage, n'a jamais éprouvé qu'une affection : sa famille; mais, incapable d'une bassesse réfléchie, il ne fut ni un traître ni un félon.

D'ailleurs, l'aurait-il voulu, qu'il n'aurait pu trahir. N'oublions pas que Lénine et Trotzky eux-mêmes n'ont jamais osé entreprendre ouvertement une action violente contre les Alliés. A Brest-Litovsk, comme dans toutes leurs déclarations, ils ont toujours eu soin d'affirmer que l'Allemagne s'était engagée formellement à ne pas envoyer sur le front français ou anglais les troupes qu'elle retirerait de Russie, mais à les utiliser seulement à l'intérieur du pays, et c'est dans cette certitude que les soviets ont emboîté le pas aux dictateurs. M. Muehlon, ancien directeur des usines Krupp, mis en cause tout récemment par un périodique de Paris qui publia un article « sensationnel » sur la soi-disant trahison de Nicolas II et un pacte secret existant entre Guillaume II et l'ex-tsar (pacte aux termes duquel la Russie et l'Allemagne deviendraient alliées et se coaliseraient contre la France si, dans les huit jours consécutifs au décret de la mobilisation russe, la France ne mobilisait pas), M. Muehlon a répondu nettement : « Je n'ai jamais rien dit de semblable. D'ailleurs, tout gouvernement russe qui aurait cherché à séparer la Russie de la France eût été balayé. » Et c'est vrai, je l'affirme de mon côté. Ma conviction est basée sur un dossier très complet des événements passés et présents. Je suis sûr que si Nicolas II avait voulu en 1914 rompre l'alliance et lancer l'armée russe contre la France (et ce ne fut pas le cas, je le répète), on l'eût non seulement renversé, mais assassiné!

PAUL MORISSE.

LA FRANCE JUGÉE A L'ETRANGER

Paul Claudel.

Das Franzœsische Buch, qui paraît à Bâle sous la direction de MM. Gabriel Darguet et Henry Dérieux, donne, avec une Introduction à la critique de l'œuvre de Paul Claudel et une bibliographie complète signée « Grœfin d'A », une étude sur Paul Claudel dont voici un long extrait :

... A regarder Claudel, on est étonné de la santé physique et morale, de l'équilibre intérieur qu'exprime toute sa personnalité. L'Annuaire diplomatique nous apprend qu'il est né en 1868. C'est à grand peine qu'on accorde créance à cette indication, tant il paraît jeune. Il descend d'une famille vosgienne venue se fixer à La Fère en Tardenois. C'est dans ce coin de l'Aisne, confinant à l'Ile-de-France, qu'il vit la lumière du monde et qu'il vint passer ses vacances d'écolier. Plus tard, après les longs voyages qui lui furent imposés par la carrière consulaire, il y goûtera également quelques moments de repos. A peu d'exceptions près, tous ses ouvrages sont remplis des senteurs de ce pays ; tantôt il y situe ses drames, tantôt il y est ramené par des impressions et des souvenirs...

Claudel est le type physique et moral de cette race forte, saine, vigoureuse, foncièrement française qui peuple ces deux départements si riches par leurs cultures. Un long séjour au Nouveau Monde, en Extrême-Orient ou dans l'Europe centrale n'effacera jamais cette empreinte, qui est comme le symbole d'une origine parvenue en lui à son complet développement. Ce caractère s'accroîtra libre et fort, et toutes les impressions vivantes et pittoresques pleines de couleurs et d'odeurs exotiques s'y uniront, que son âme assembla au cours de longs voyages.

Il faut qu'une expérience personnelle nous ait appris ce que peuvent les impressions, pour comprendre quel bouleversement et quelles révélations elles provoquent, et pour pouvoir saisir alors pleinement la force unique qu'elles prêtent à l'œuvre de Claudel.

Connaissance de l'Est est tout particulièrement pénétré de cette révélation dont Claudel, par cet ouvrage, nous transmet la substance...

J'aimerais citer entièrement *Connaissance de l'Est*, qui évoque des mosaïques émaillées, où mille couleurs se combinent si étrangement que seule une fantaisie la peut produire, qui est nourrie par le « long midi » et « une feuille de cinnamome ».

En outre, *Connaissance de l'Est* me paraît être, avec les *Trois poèmes de guerre*, la lecture la plus appropriée pour qui veut faire connaissance avec Claudel.

Ces *Trois poèmes*, écrits en mars et juin 1915, étaient destinés au *Bulletin des Armées*; ils ne s'y trouvent pas et c'est regrettable.

J'ai vu des larmes dans les yeux de maints rudes poilus lisant l'invocation : *Aux morts des Armées de la République ;* la *Grande attente* n'est pas sans produire une émotion semblable.

Si je mentionne ce premier contact avec l'œuvre de Claudel, c'est que la forme, l'expression et le mode de présentation du texte y sont si nouveaux qu'ils peuvent provoquer l'étonnement et même déconcerter.

Il crée un nouveau vocabulaire, il reforme la syntaxe ; sous sa main, l'un et l'autre sont renouvelés, reçoivent un caractère viril. Il écrit, dans son *Art poétique* : « la Co-naissance » pour donner à ce mot une valeur plus absolue, plus intime, différente de sa signification habituelle. Il écrit plus loin :

« Toute la peau de la terre est devenue sensible comme l'extrémité de nos doigts et télégraphie les nouvelles de la tempête et de la beauture. »

Se conformant au mode d'expression scientifique et académique, il eût dû écrire en tout cas : « la situation météorologique » ; cette expression ne lui suffit. Le mot « tempête » lui convient, mais son contraire « beau fixe » n'est point ce qu'il lui faut. D'où le néologisme « beauture ».

Nous trouvons tout naturel que des peintres, des musiciens, des sculpteurs refaçonnent la forme dans laquelle ils traduisent leurs impressions et leurs idées. Pourquoi le poète n'agirait-il pas de même? Pourquoi exiger de lui l'emploi de formes usagées, usées, dont classiques et romantiques ont déjà extrait tout le suc? La capacité ne manque certes pas à Claudel d'être un maître en l'alexandrin qui, peu à peu, est devenu un moule pour nos poètes. Il nous a donné sous ce rapport suffisamment d'exemples de son habileté. Mais la force vitale de Claudel étouffe dans ce moule trop étroit. Tout de suite, dès ses premiers ouvrages, il se libère de la contrainte et crée le vers claudelien. Et, dans cette forme, il a, du premier coup, apporté quelque chose de nouveau et de grand. Quand on entend lire du Claudel, pour peu qu'on écoute avec attention, on est saisi de la beauté et de la force de l'expression, qui émeut et vous prend comme de la musique. En effet, il compose de la musique avec des mots et des phrases ; il exige que leur résonnance soit adéquate aux pensées, et son souci d'y parvenir est grand. Mais parce que c'est nouveau, un différend se lève, on discute, on réprouve, on rejette.

Foin des gens qui, avant de remarquer la beauté intérieure d'une œuvre, veulent que tout en ait été pesé par nos grammairiens ! Ce n'est ni pour eux, ni pour une telle gloire qu'écrit Claudel ; mais il prie, comme dans l'ode : *L'Esprit et l'Eau* :

« Mon Dieu...
« Utilisez-moi !

« Exprimez-moi dans votre main paternelle!
« Sortez enfin tout le soleil qu'il y a en moi. »

C'est ce soleil qu'il veut nous donner. Il porte en lui une telle richesse de motifs et de pensées que chacun d'eux pourrait former le thème d'une méditation étendue.

J'ai écrit : « Qui pourrait comprendre pleinement cet esprit? » Mais n'y a-t-il pas justement un attrait tout particulier dans cette innovation incessante provoquée par la puissance créatrice ?

Le mot de méditation me vient de lui-même sous la plume, et cette expression, prise dans son sens religieux, est celle qui convient. On pourrait avoir recours, pour la lecture de Claudel, à la méthode de méditation de saint François, de saint Ignace ou de sainte Thérèse. Ce serait logique. Un auteur ne doit-il pas être lu comme il écrit? Je me tromperais fort si Claudel ne distillait pas ses pensées dans une semblable méditation. Mais il faut de cet édifice rechercher la pierre d'assise, que lui-même d'ailleurs dénonce au cours de son œuvre. La division du vers claudelien, qui surprend tant au premier abord, répond pour lui à une nécessité physique qu'il exprime par la voix de Cœuvre (*La Ville*) :

« O mon fils, lorsque j'étais un poète entre les hommes,
« J'inventais des vers qui n'avaient ni rime, ni mètre,
« Et je le définissais dans le secret de mon cœur cette fonction double et réciproque
« Par laquelle l'homme absorbe la vie et restitue, dans l'acte suprême de l'expiration,
« Une parole intelligible. »

Les membres de phrase qui vont à l'alinéa et commencent par une majuscule suivent le rythme de la respiration. Les espaces blancs résultant d'une pareille césure ne correspondent-ils pas à une pause voulue pour le lecteur, une pause que doit remplir cette méditation patiente et forte dont j'ai parlé ? Claudel se soucie aussi extrêmement de la perfection typographique : c'est ainsi qu'il exige un format, un papier, des caractères et une impression qui soient en harmonie avec le texte du livre. Les prix élevés atteints par les premières éditions de ses ouvrages prouvent l'intérêt qu'y apportent les bibliophiles.

Puis la comtesse d'A., après s'être excusée d'avoir parlé de façon aussi superficielle de Claudel et de son écriture, termine par une analyse détaillée de la « cantate à trois voix » : *Cette heure qui est entre le printemps et l'été*, sur laquelle elle conclut :

Dans ce court aperçu, mes pensées me reportent instinctivement à les passages entiers de la Bible... Ce souvenir est amené autant par l'esprit que par la forme du poème. D'une part, un sens profon-

dément mystique le pénètre, une compréhension subtile de l'âme, un souffle hautement spirituel; d'autre part, il est composé de louanges en forme de versets, entremêlées de chants qui alternent comme des antiennes.

Le poète paraît avoir nourri son esprit de la moelle même de la Bible, et, cet aliment plein de vigueur, un véritable parfum attique le parfait. Ne recherche-t-il pas ce qui peut apaiser le mieux sa faim et sa soif? Claudel puise à la source de la sagesse antique, identifiant ses pensées et son âme avec l'âme et l'esprit de ces deux grands bréviaires de l'Humanité.

Paul Claudel, quand la guerre est venue, était connu et apprécié en Allemagne, particulièrement par les traductions de MM. Paul Adler, Franz Blei et Jacob Hegner, mais je crois que la Suisse alémanique l'ignorait assez, et c'est, de la part de *Das franzœsische Buch*, un excellent travail de propagande française que d'avoir publié cet article très compréhensif de la comtesse d'A.

LUCILE DUBOIS.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Littérature

Remy de Gourmont : *Les Idées du jour.* Tome I : oct. 1914-avril 1915. Tome II : mai-sept. 1915 ; Crès. 5 »

A. Périvier : *Napoléon journaliste.* Avec 2 fac-similés ; Plon. 9 »

Serge Persky : *La Vie et l'Œuvre de Dostoïevsky.* Avec un portrait ; Payot. 7 50

Franz Toussaint : *Le Tapis de jasmins*, traduit du persan ; Feyrreyrol. 10 »

Ouvrages sur la guerre actuelle

Raoul Allier : *Les Allemands à Saint-Dié.* Préface du général de Lacroix. Avec 15 cartes, plans et fac-similés ; Payot. 4 50

Also sprach Germania. Extraits d'auteurs allemands publiés depuis la guerre recueillis et traduits sans commentaires par Jean Ruplinger. Avec 9 illust. Préface de M. Edouard Herriot ; La Sirène. 3 50

Léon Daudet : *La Guerre totale ;* Nouv. Libr. Nationale. 3 50

Henri Davoust : *L'Avenir du soldat français ;* nouv. Libr. Nationale. 2 »

E. Diaz-Retg : *L'assaut contre Verdun.* Préface de Maurice Barrès ; Colin. 5 »

André Fage : *Lille sous la botte allemande ;* Perrin. 3 50

A. Gérard : *Nos alliés d'Extrême Orient ;* Payot. 4 50

Alexis Léaud : *Spectacles de guerre ;* Colin. 3 50

Léon Maccas : *La Grande guerre ; les Nations et les Hommes ;* Berger-Levrault. 3 50

Harold F. Mac Cormick : *Via Pacis. Comment les conditions de la paix peuvent être préparées automatiquement tandis que la guerre continue son cours ;* Imp. Renaudie, Paris. 0 50

Mémoires de l'Ambassadeur Gérard ; Payot. 10 »

Marcel Prévost : *D'un Poste de commandement ;* Flammarion. 3 50

Charles Stiénon : *Le Mystère roumain et la défection russe.* Avec 9 cartes ; Plon. 4 50

Poésie

L.-Ant. des Garets : *La Sérénade au jardin*: Figuière. 3 50
G.-P. Guinegault : *Deux Poèmes en prose;* Les Humbles. » »
Jean de Lass : *Du bar au barbelé*; l'Edition libre. 2 »

Questions militaires

Comte de Lort de Serignan : *Grognards et Héros de vingt ans*. Avec 4 grav; Perrin. 5 »

Roman

Henri Barbusse : *Nous autres...* Flammarion. 3 50
Paul Bourget : *Némésis;* Plon. 4 50
Maurice Dekobra : *Grain d'Cachou;* Renaissance du livre. 3 50
P. Forthuny : *Le Vendeur d'huile et la reine de beauté;* Albin Michel. 4 50
Ernest Gaubert : *Sous l'Aile des coucous;* L'édition. 4 »
Edmond Jaloux : *L'Incertaine;* Albin Michel. 4 »
Octave Mirbeau : *La Pipe de cèdre;* Flammarion. 3 50
Edmond Sée : *Un cousin d'Alsace;* Flammarion. 3 50
Benjamin Vallotton : *Les Loups;* Payot. 4 50

Sciences

Noël Bernard : *L'Evolution des plantes*. Préface de J. Constantin. Avec 27 fig.: Alcan. 3 50

Sociologie

Edward Carpenter : *L'Avènement de l'amour*. Trad. de A. Marsen; Libr. de l'Art indépendant. 4 »
Léon Guillet : *L'Enseignement technique supérieur à l'après-guerre*. Préface de M. Henry Le Chatelier; Payot. 4 »
David Jayne-Hill : *La Crise de la démocratie aux Etats-Unis*. Trad. de l'anglais par Mme Emile Boutroux. Préface de M. Emile Boutroux; Payot. 4 50

Théâtre

Charles Baret : *Le Théâtre en province*. Préface de M. Emile Fabre; Renaissance du livre. 3 50
François Porché : *Les Bators et la Finette*, pièce en 6 tableaux, en vers, précédée d'une *Lettre à madame Simone;* Emile-Paul. 3 50
Shakespeare : *Œuvres choisies*. Traduction et notices par Georges Roth. Avec des gravures. Tomes I, II et III; Larousse. 4 50

Varia

Annuaire de la Curiosité et des Beaux-Arts 1918; Campbell. 10 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Mort de Ferdinand Hodler. — Mort d'Amilcare Cipriani. — Mort d'Arne Hammer. — « Eja, eja, eja alala ». — Une lettre de Napoléon pour 10.850 francs. — L'Art de la tapisserie dans l'Antiquité. — Le Nombre de la Bête. — Œil de lapin, œil humain. — Annonces curieuses. — Germanophilie et Alliophilie. — Le Pavillon hiérosolymitain. — Poètes favoris. — L'Armée de la nation tchèque. — Un Portrait de l'Arétin. — Erratum.

Mort de Ferdinand Hodler. — Le plus grand peintre suisse contemporain et l'un des plus grands de cette époque, Ferdinand Hodler, vient de mourir; il était né à Gurzelen, canton de Berne, en 1853. Il fut l'élève

de Barthélemy Menn, artiste pour ainsi dire inconnu qui avait passé par l'atelier d'Ingres. A ce propos, il n'est pas indifférent de remarquer l'influence de « Monsieur Ingres » que les critiques d'art, pensant le desservir, qualifièrent d'abord de gothique, sur certains maîtres contemporains, Degas et Hodler par exemple. Hodler visita Paris, vagabonda à travers l'Espagne et subit profondément l'influence de Courbet. Il lui est redevable de tout son réalisme. La contemplation d'une toile comme *l'Enterrement d'Ornans* lui révéla ses propres dons : la puissance et la simplicité. Parmi ses premières œuvres il faut citer un *Taureau* esquissé en Espagne, le *Savetier dans son échoppe*, le *portrait de Desboutins*. En 1874 il peint *le Menuisier*. En 1887, il peint le *Vieil homme*. En 1892, il participe au premier Salon de la Rose-Croix avec *Ames déçues* et obient aussitôt les suffrages de Puvis de Chavannes, de Gustave Moreau, d'Auguste Rodin, de MM. Joséphin Péladan et Paul Baudouin. A l'exposition universelle de 1889, il expose le *Cortège de lutteurs suisses*. A celle de 1900, il obtient une médaille d'or avec *la Nuit*, *le Jour*, *l'Eurythmie*, œuvre capitale où il affirmait sa prétention d'user d'une méthode de composition qu'il appelait justement le parallélisme et qui, lorsqu'il l'appliquait rigoureusement, donnait à certaines de ces œuvres, telles que *le Départ des volontaires d'Iéna en 1813* et *l'Unanimité* de l'Hôtel de Ville de Hanovre, je ne sais quelle apparence d'imagerie gigantesque.

Ferdinand Hodler, qui avait pris part, plusieurs fois au Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts, où il avait notamment exposé le carton de *la Réformation*, n'était connu en France que d'une élite, cependant que la Suisse le considérait comme le chef de la jeune école helvétique et que l'Allemagne officielle et universitaire, le plaçant au sommet de l'art contemporain, s'efforçait au nom de l'orgueil pangermaniste de revendiquer cet artiste, comme elle avait pour ainsi dire annexé Arnold Bœcklin, comme elle se montrait fière de Carl Spitteler.

Encore aujourd'hui, à notre connaissance, les musées français ne possèdent pour ainsi dire pas d'œuvres de Hodler. Au contraire, dans les musées, dans les édifices publics de l'Allemagne, les tableaux, les décorations de Hodler sont extrêmement nombreuses et lui avaient été achetées fort cher.

Cependant, peu avant la guerre, un mouvement à la tête duquel se trouvait M. Joséphin Péladan avait tenté de donner à Ferdinand Hodler droit de cité en France et, en 1913, le Salon d'Automne consacra une salle au maître bernois. Ce fut en vain. Le public français resta froid. Les raisons, causes de son succès dans les pays germaniques, s'opposaient à ce qu'il réussît dans une contrée éprise d'un art d'une délicatesse infinie, où la grâce, la liberté, le don naturel, voire le dédain des règles tenaient lieu de ces lourdes, mais authentiques qualités helvétiques où les Allemands, qui depuis longtemps manquent de peintres, se plaisaient à reconnaître cette puissance sans mesure et cet idéalisme abscons qui sont, en effet, les dons les plus solides que leur ait départis le ciel. Conscient de ce que les amateurs allemands réclamaient de lui, Hodler, qui par ailleurs est vraiment le peintre national suisse, leur fournissait ces décorations démesurées où s'alliaient une sorte de brutalité soldatesque et un délire métaphysique.

Mais quand il est tout simplement suisse et s'efforce de figurer en décorations murales telle que *la Retraite de Marignan*, son chef-d'œuvre,

l'histoire glorieuse des mercenaires helvétiques, alors Ferdinand Hodler est un grand peintre, que le public français aurait aussitôt admiré, si on le lui avait appris à connaître.

Cela eût été d'autant plus souhaitable qu'ainsi que Carl Spitteler, le grand écrivain suisse fameux en Allemagne et inconnu en France, Ferdinand Hodler, lorsque les Allemands bombardèrent la cathédrale de Reims, joignit sa signature à une protestation indignée des artistes, écrivains et intellectuels suisses. Cette manifestation en faveur de l'Art outragé eut le don d'irriter l'opinion publique allemande, qui n'admettait pas qu'un artiste qu'elle admirait à cause de ses affinités germaniques pût méconnaître les droits de la culture allemande et osât défendre cet art gothique que les Teutons ont tenté jadis de s'annexer, comme ils tentent de germaniser l'Alsace-Lorraine. Le rapt de l'art gothique par les Allemands, la longue réussite de ce larcin, sa découverte suivie de restitution, forment une des pages les plus singulières et les plus édifiantes de l'histoire de l'Allemagne.

Pour n'avoir pas voulu excuser son vandalisme, Ferdinand Hodler connut l'excommunication de l'Allemagne. L'Université d'Iéna alla jusqu'à faire enlever la fameuse décoration murale mentionnée plus haut.

Depuis, le nom de Hodler, qui était officier de la Légion d'honneur, est devenu cher à tous les Français. Il lui manquait cet attrait et cette grâce qui l'eussent imposé à Paris. La reconnaissance attirera l'attention sur les qualités réelles, indéniables de ce peintre, qui sut être idéaliste tout en étant vigoureux, qui fut le plus grand artiste contemporain de la Suisse, et qui sut s'imposer en Allemagne, car il l'emportait sur tous les artiste de ce pays.

La vigueur, la puissance dont il fit preuve n'étaient pas seulement superficielles, car souvent, et parfois non sans étrangeté, il sut exprimer des valeurs intérieures.

Comme peintre de paysages, il est complètement ignoré en France ; ceux qui connaissent cet aspect de son talent et ont eu l'occasion d'en écrire en font l'éloge de façon dithyrambique.

§

Mort d'Almilcare Cipriani. — Il était né à Anzio le 18 octobre 1844 et fut élevé à Rimini. A 15 ans, il s'engagea dans l'Armée piémontaise contre les Autrichiens et se battit à Palestro et à San Martino. En 1860, il déserta pour se faire garibaldien et se battit dans la Sicile; il fut à Maddaloni. Amnistié par Victor-Emmanuel qui venait d'entrer à Naples, il reprend sa place dans son régiment. En 1860, il déserte de nouveau pour réendosser la chemise rouge et le voilà à Aspromoute, après quoi il se sauve en Grèce, où il participe à la sédition contre Othon de Bavière. Expulsé, il erre à travers l'Afrique du Nord et l'Europe. 1870 le trouve à Londres où il est photographe. Le 4 septembre, il vient se mettre à la disposition de la Commune qui le nomme colonel. Il se bat à Creteil, à Champigny, à Montretout. Après la victoire des Versaillais, il est condamné à mort, puis voit modifier cette sentence et le voilà à la Nouvelle-Calédonie. Quand il en revint, commence cette vie politique triomphale qui en fait le candidat de presque toute l'Italie. Mais poursuivi pour assassinat, il est condamné à 25 ans de réclusion, condamnation politique qui provoqua tant de protestations qu'après six ans on le gracia ; depuis il vécut presque toujours à Paris.

En 1890, retourné en Italie, il participa à une insurrection du 1er mai et fut condamné à trois années de prison qu'il accomplit intégralement.

En 1897, il mit son bras au service de la Grèce et à Domokos eut une jambe cassée par une balle.

Depuis sa guérison, il vécut à Paris, tout seul, de son poste de rédacteur à *la Petite République* d'abord et, plus récemment, à *l'Humanité*. Peu avant la guerre, il retrouva sa fille qu'il n'avait plus vue depuis 1870 et qu'il avait oubliée.

Ce révolutionnaire héroïque, paladin du droit du peuple et des peuples, aima la France par-dessus tout ; comme polémiste il n'était pas sans valeur et il avait de l'éloquence. Sa bravoure morale n'était pas inférieure à son courage physique. Les souvenirs de sa vie aventureuse n'étaient pas, comme on pense, dénués d'intérêt. Peut-être les a-t-il rédigés et ce serait un document intéressant. Ce grand vieillard vêtu de noir était une figure « bien parisienne ». Dans une jolie page Henry Bauer, son compagnon à la Nouvelle-Calédonie, donne une haute idée du caractère indomptable de celui qui fut Amilcare Cipriani.

§

Mort d'Arne Hammer. — Arne Hammer, consul de Norvège au Havre, est mort soudainement. Rien ne faisait prévoir cette fin prématurée, car il était à peine âgé de 40 ans. Arne Hammer avait été secrétaire de la rédaction de *l'Européen*, fondé par Julien Leclercq et dirigé par A.-Ferdinand Herold. Les services rendus à la cause norvégienne lors du coup d'Etat qui sépara la Suède et la Norvège, jusqu'alors unies sous un même sceptre, le désignèrent à l'attention de son gouvernement. Il occupa d'abord un poste à la légation de Pétrograd. Puis une longue maladie retarda son ascension dans la carrière diplomatique. Néanmoins, dès qu'il fut remis, après un stage au ministère des Affaires Etrangères à Kristiania, on l'envoya au Havre, dans cette France qu'il aimait par-dessus tout. Si sa santé s'était entièrement rétablie, on savait que de brillantes destinées politiques lui étaient promises ; il est mort trop tôt. Au Havre, il s'était fait estimer par sa correction et son dévouement à l'Entente. Arne Hammer a écrit des articles dans différents journaux et publications parisiennes. Il écrivait purement le français. Lié avec une partie de la jeune école littéraire, il s'intéressait à tout ce qui est français dans les Arts et dans les Lettres ; c'était un ami de MM. Guillaume Apollinaire, André Salmon, Louis Dumur, Paul Fort, Çhanvin, La Cbesnais, Cazals, Fuss-Amoré, P.-P. Plan, Mony Sabin, le peintre Diriks et Mme Greta Prozor.

Il avait fréquenté Alfred Jarry. La mort d'Arne Hammer sera vivement déplorée.

§

« Eja, eja, eja, alalà ! ». — C'est le cri de guerre des aviateurs italiens ; (*eja* se prononce eïa) c'est d'Annunzio qui l'a créé. *Eja* était le cri de guerre italien médiéval. Les sentinelles criaient dans la nuit : *Eja vigila !* et les échos répétaient : *Eja vigila!*

Eja, ce fut aussi le cri de guerre des croisés de la péninsule. On le fait venir du cri français « outre », devenu *outreia* ou *ultreja*.

L'Archevêque de Milan Anselme rassembla la fleur de la noblesse lombarde l'incitant à prendre la croix et à crier : *Ultreja !*

Aujourd'hui Gabriele d'Annunzio, au triple *Eja*, ajoute le cri de chasse *Alalà*, que déjà Carducci avait évoqué, avec une légère modification, dans sa *Berceuse de Charles Quint* :

Hallali, hallali, gente d'Asburgo,
Ad una caccia eterna con te surgo

Et dans une note, il prévenait qu' « Hallali » était un cri de chasse français dont on se servait aussi dans les nobles chasses italiennes.

Et des escadrilles des caproni de chasse, s'élance aujourd'hui le cri redouté de l'aigle autrichienne : *Eja, eja, eja, alalà !*

§

Une lettre de Napoléon pour 10.850 frs. — On a vendu à Londres la riche collection d'autographes historiques formée par M. Alfred Harrison.

Le plus haut prix fut payé pour une lettre de Napoléon à Louis XVIII, datée du 6 septembre 1800, où on peut lire :

Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille. Je contribuerai avec plaisir à la douceur et à la tranquillité de votre retraite.

Cette lettre fut payée 435 livres sterlings, soit 10.850 francs.

Une autre lettre de Napoléon à Joséphine datée du 25 août 1803 fut payée 150 livres sterlings. Deux autres missives de l'empereur firent l'une 25 livres et l'autre 53 livres.

Une lettre de Marie Stuart, datée d'août 1557, adressée à la Duchesse de Guise et relative à la bataille de Saint-Quentin se vendit 345 livres.

Une deuxième lettre adressée au roi Henri III fit 360 livres, une troisième 125 livres et une quatrième 96 livres.

Dans son ensemble la vente rapporta 76.240 francs.

§

L'Art de la tapisserie dans l'Antiquité. — Jusqu'ici les études et les travaux entrepris par les érudits et autres savants compétents dans l'art textile laissaient subsister la plus grande incertitude en ce qui concerne les antiques tissus égyptiens. M. Rodon y Font, professeur à l'école textile de Badalona, les a étudiés dans les musées et les collections particulières de tous les pays, ce qui lui a permis de publier un travail sur l'*Art de la tapisserie dans l'Antiquité* dans lequel il détermine la nature et la dénomination des antiques tissus égyptiens.

D'après M. Rodon, il est difficile d'attribuer une origine à l'art des tissus, de même qu'à celui des tapis, puisque beaucoup de peuples, très distants les uns des autres, sans se connaître et sans relations entre eux, les inventèrent en même temps. C'est ainsi que, lors de la découverte du Pérou, les Espagnols y virent pratiquer l'art de la tapisserie tel qu'il se pratiquait bien des siècles auparavant en Egypte.

M. Rodon pense néanmoins que les plus anciennes tapisseries proviennent de l'Orient et que les Grecs et les Romains introduisirent cet art en Europe. Babylone le fit monter à son apogée et Pline rapporte qu'un tapis de cette provenance fut vendu 81.000 sesterces. Les Grecs furent les héri-

tiers de l'Orient et cultivèrent magnifiquement cet art, surtout au temps d'Alexandre-le-Grand. Néron paya 4 millions de sesterces une grande tapisserie qui représentait Apollon sur son char triomphal.

Pour ce qui concerne la tapisserie égyptienne, M. Rodon repousse la dénomination de copte qu'on lui attribue, car ce nom désigne les chrétiens monophysites d'Egypte et on y fabriquait déjà ces étoffes longtemps avant l'introduction du christianisme en Egypte. Il faudrait les considérer comme romano-égyptiennes et byzantino-égyptiennes.

§

Le nombre de la Bête. — Depuis le commencement de la Guerre, d'innombrables chercheurs, à dessein d'établir leurs horoscopes touchant la fin des hostilités, comme le faisait hier M. A. M. dans le *Mercure* (1-v-1918), ont tourné et retourné ce fameux nombre 666 sur lequel Bède le Vénérable a écrit d'inoubliables choses. Déjà, en septembre 1916, plusieurs revues américaines s'efforçaient d'identifier avec le Kaiser la Bête aux « paroles arrogantes » décrite dans l'Apocalypse (chap. XIII, vers. 1-18). M. Gauthier-Villars résume ainsi leur raisonnement :

Le nombre de Guillaume II est 6 : ses deux titres de *Kaiser* et de *Koenig* sont chacun composés de 6 lettres ; le total des lettres obtenu par son nom et ses titres de roi de Prusse et empereur allemand (*Wilhelm der zweite Koenig von Preussen und Deutscher Kaiser*) est de 51, ou 5 + 1 = 6.

Décomposant maintenant son titre principal de *Kaiser*, en donnant à chaque lettre le chiffre correspondant à sa place dans l'alphabet, et en ajoutant à la droite de ce chiffre le nombre fatidique de l'empereur : 6, on obtient :

K.....	116
a.....	16
i.....	96
s.....	196
e.....	56
r.....	186

Le total de l'addition est égal au nombre apocalytique de la Bête : 666. Donc Guillaume II est bien celui que le visionnaire de Pathmos appelle « l'Antéchrist ». C. Q. F. D. — WILLY.

§

Œil de lapin, œil humain. — A propos de l'article sur ce sujet, paru dans le dernier numéro du « Mercure », il est bon de rappeler que feu le Dr Chibray, très habile oculiste de Clermont-Ferrand, fit, sauf erreur, le premier cette délicate opération en 1884 sur une dame.

Après avoir longtemps hésité, me confia-t-il, entre l'œil du cochon et celui du lapin, tous les deux assez semblables au nôtre, il choisit le dernier.

La greffe réussit, sinon pour la vision ! ! du moins quant à la sensibilité.

Seulement au bout de quelques jours il se produisit, faute d'asepsie sans doute, de la suppuration aux points de suture et Chibray dut énucléer son greffage.

Mais l'opération fit un bruit énorme et l'*humour* des journaux, même politiques, s'empara du fait pour gloser ainsi qu'on le devine.

L'un d'eux dit : « Le malheur est que si cette dame rencontre soit un furet, soit un chasseur, elle s'enfuit immédiatement. » Il aurait fallu lui infuser en même temps le *Courage* du volume des confrères Huot et Voïvenel. — Dr HENRY LA BONNE.

§

Annonces curieuses.

Monsieur

Il vous plaît de recueillir les annonces curieuses. De retour de permission et me rendant en Italie, je passais l'autre jour par la bonne ville de Lyon et promenais un terrible cafard dans la très vieille rue Saint-Jean. Un écriteau (de grandes lettres maladroitement tracées sur du papier rouge), flamboyant à la vitrine d'une modeste cordonnerie, s'imposa à mes regards. En voici la teneur :

« Occasion unique pour mutilé du pied gauche : Deux chaussures pour pied droit en bon état. »

Si vous avez des amateurs ?... Respectueusement,

PAUL MANGIN.

§

Germanophilie et Alliophilie. — Nous recevons la lettre suivante :

Mon cher Directeur,

Dans le *Mercure* du 1er mai dernier a paru un *Echo*, sur la germanophilie et l'alliophilie en Espagne, qui appelle, de toute urgence, quelques rectifications.

Je n'ai pu aller, — pour la bonne raison que, jusqu'à cet *Echo*, j'en ignorais l'existence (peut-être s'agit-il de Piedralabes, village à 37 kil. sud d'Avila et que je ne connais, d'ailleurs, pas autrement) — vérifier à « Padraliste » la nature des sentiments indigènes, mais il m'est arrivé d'avoir poussé, de Zamora, une pointe sur Alcañices — qui se trouve sur la très mauvaise route conduisant à Bragança, en Portugal — et j'en ai, dans ce *partido* judiciaire naguère propriété des chevaliers du Temple et berceau des marquis d'Alcañices, point constaté de *philies* ou *phobies* autres que celles qui divisent généralement l'Espagne, ni plus particulièrement violentes que nulle part ailleurs. J'étais à Avila en décembre dernier, par la plus belle tempête de neige dont ait jamais frissonné la mourante cité de Sainte-Thérèse, et, ni au *comedor* de l'*Hotel Inglés*, où des officiers échangèrent avec moi leurs vues sur la guerre, ni à l'Académie militaire, installée dans le vieux palais plateresque de Polentinoo, ni au *Café Amistad*, n'ai remarqué, non plus, une différence en faveur des Alliés sur Valladolid et Salamanque. Mais laissons ces détails d'appréciation individuelle et sujette, comme telle, à toutes les variations de l'opinion et aux balancements variés des critères.

D'une façon générale, il est absolument inexact d'affirmer que *géographiquement et Espagne, la germanophilie va de pair avec l'ignorance crasse, l'analphabétisme.* Si l'auteur de la note connaît personnellement l'Espagne, — j'entends celle d'aujourd'hui, de 1914-1918, — il n'aura pas manqué d'y constater combien d'intellectuels, au contraire, se sont rangés sous les bannières du Kaiser. C'est même là ce qui a permis aux Boches le bluff colossal de la publication de leur fameuse *Liste Blanche*, le volume d'octobre 1916 : *Amistad Hispano-Germana*, où figurent — présentés par l'illustre dramaturge Jacinto Benavente, qui a écrit l'*Introduction* de 6 pages — les noms des plus ardents germanophiles de la péninsule, rangés par catégories sociales, sur 267 pp., avec la profession de foi liminaire suivante : *Les souscripteurs, admirateurs et pionniers des sciences et des arts, affirmant la neutralité de l'Espagne en tant qu'Etat, se complaisent à manifester la plus absolue admiration et sympathie pour la grandeur du peuple germanique, dont les intérêts sont parfaitement en harmonie avec ceux d'Espagne, ainsi que leur profonde reconnaissance pour la magnificence de la culture allemande et sa puissante contribution au progrès du monde.* — Et, à la page 29 de ce volume, sous la rubrique des *Docteurs et Licenciés* barcelonais, l'on trouvera le nom de l'intel-

lectuel catalan Manuel de Montoliu qui, un an auparavant, avait, au n° 138 de la *Correspondencia Alemana de la Guerra*, publié le plus fougueux plaidoyer en faveur de la cause allemande qu'un Catalan ait jamais authentiqué de son nom, — car il va sans dire que les plumes serves qui rédigent les manifestes des services de propagande boche barcelonais installés au n° 8 de la calle Santa Teresa et dirigés par l'Austro-Boche — il est né à Lintz de père et mère allemands — August H. Hofer, ne comptent pas, en l'espèce, comme représentatives de la mentalité catalane, pas plus que ne comptent celles du *Correo Catalán*, de la *Tribuna* barcelonaise, du *Día gráfico* au même lieu, ainsi que d'autres feuilles que les initiés n'ignorent pas, ni pour le domaine catalan, ni pour les autres domaines régionaux espagnols. Ce qui est strictement exact, — ainsi que je l'écrivais dans une revue parisienne en juillet 1917, — c'est que, *s'il est difficile d'expliquer pourquoi tel ou tel Espagnol s'est déclaré plutôt germanophile que partisan des Alliés*, il n'est pas moins certain qu'*il faut savoir, avant de juger, et connaître, de l'Espagne, beaucoup de choses, qui ne s'apprennent pas dans les livres, mais dans le grand livre de la vie... de la vie en Espagne* (art. : *Germanophiles et Francophiles en Espagne*).

Laissons les *garçons de café*... qui jouent parfois un rôle beaucoup plus important qu'on ne se l'imagine, ainsi que, d'ailleurs, les *hôteliers*, en Espagne. Laissons, même, ces classifications globales par métiers ou professions. Rien de plus inexact que d'y recourir ainsi, sans distinguer. On nous dit — et je me borne à ce seul exemple — que *les toreros* sont germanophiles et que *depuis Guerrita, l'homme qu'ils admirent le plus, c'est Hindenburg*. Or, dans l'article cité ci-dessus, je notais, après enquête sur place : *L'Espagne n'est pas complète sans les toreros... Il y a donc des toreros franco et germanophiles.... Guerrita est avec les Boches. Mais qu'est-ce que ce rebut, cette loque retraitée? Ce qu'il faut savoir, c'est que Machaquito nous est resté fidèle, seul parmi les manieurs d'estoc cordobans, etc.*

De même pour les *écrivains*, qu'on déclare, dans la *Note* du *Mercure*, « *généralement sinon alliophiles, du moins francophiles* ». Une telle affirmation fera bien rire nos vaillants amis, dont M Araquistain, le Directeur de l'admirable hebdomadaire *España*, qui — pour emprunter les termes de l'excellente Revue *Ideas*, de Buenos-Aires — de criminelle d'hier, est devenue l'accusatrice d'aujourd'hui, et, tant de fois supprimée par la censure officielle germanophile, renaît de ses cendres plus décidée et plus influente que jamais. Il suffit d'avoir, à l'*Ateneo* madrilène, assisté aux discussions épiques — suivies de prises de corps dans la rue du *Prado*, à la sortie — sur la guerre présente pour être fixé sur l'irréductible parti-pris de certains littérateurs de *tras los montes* et pour conclure, citant encore une fois mon article de 1917, que *s'il nous fallait dresser la liste des intellectuels espagnols classés d'après leurs « philies » et leurs « phobies », l'étonnement du lecteur croîtrait.* Mais si *le fanatisme des germanophiles espagnols tient de la frénésie*, le bon sens et la raison d'une multitude d'excellents esprits n'attendent, pour se tourner pleinement de notre côté, en cette Espagne en gésine d'un ordre social nouveau, que le franc et définitif succès des armes alliées. Leur attente, silencieuse, est dominée par le fracas des geais payés par l'or du Rhin et c'est ainsi que trop de prudence, semble-t-il, de leur part et, parfois aussi, trop de tiédeur gouvernementale ont permis aux Boches de faire croire à l'Univers que l'Espagne était à eux, cependant que ces patriotes humiliés en contemplaient *la rápida y triste decadencia de sus prestigios nacionales* et que, dans leur désespoir passager, ils en arrivaient à croire qu'ils n'étaient plus, en Europe — selon les propres termes de l'ami Araquistain, dans une lettre du 25 décembre 1917 relative à la traduction française que j'avais donnée de son article nécrologique sur D. José Echegaray — que *unos humildes provincianos de último rango*.

Recevez, mon cher Directeur, l'assurance de mes sentiments cordiaux et confraternels.

X.

§

Le Pavillon hiérosolymitain. — M. Boni de Castellane veut sauver le pavillon de Jérusalem. Il s'étonne qu'on ait oublié en France que nos aïeux lui en avaient donné un et il en parle chaque fois que l'occasion se présente. Louable et patriotique souci! En effet, le pavillon hiérosolymitain

ou de Terre Sainte est encore reconnu officiellement sur mer. Il dépend de l'autorité ecclésiastique et la France assurait sa puissance depuis son apparition dans les mers du Levant. « C'est, dit M. Boni de Castellane, un vestige du royaume fondé par Godefroi de Bouillon. Il est blanc à cinq croix rouges. Le custode de Terre Sainte pouvait le concéder à des catholiques sans distinction de nationalité. Depuis Pie IX, le patriarche de Jérusalem remplace le custode. Le pavillon de Terre Sainte, dans la convention commerciale de 1902 entre la France et l'Egypte, jouit du même traitement que les bâtiments français. »

Et voilà résolue une question fort délicate soulevée par l'occupation de la Terre Sainte par les troupes alliées.

§

Poètes favoris. — Au XVIIIe siècle, un médecin écossais nommé Douglas était si passionné pour Horace qu'il composa sa bibliothèque de toutes les éditions de toute époque et de tous pays des œuvres de ce poète, au nombre d'environ quatre cents volumes.

Aujourd'hui Horace est passé de mode et un bibliophile anglais ne s'occupe que de Byron, tandis qu'un autre, passionné d'américanisme, ne s'intéresse qu'à Walt Whitman et qu'un troisième, qui goûte le lyrisme français, s'attache à recueillir toutes les éditions verlainiennes.

Un quatrième enfin recueille les écrits de Maeterlinck.

Mais Horace a encore un admirateur, qui lui a consacré sa bibliothèque: ce latiniste habite Montréal au Canada.

§

L'Armée de la nation tchèque. — Les Tchèques constituent une armée qui va combattre avec les Alliés pour la sainte cause. Les patriotes tchèques qui sont arrivés à ce résultat sont dans une pure joie patriotique. Ils savent que leurs sacrifices ne seront pas inutiles et que la libération de la Bohême, qui est un des buts des alliés, sera l'œuvre de ces légions tchèques, qui mêleront leur héroïsme à celui des soldats qui luttent contre le militarisme allemand et contre la tyrannie autrichienne. C'est contre tout cela que luttait Machar, un poète tchèque emprisonné dès le début de cette guerre. Il a stigmatisé avec des accents de prophète la frivolité de Vienne. Du haut du Kahlenberg où est la tombe de Beethoven, il regarde la geôlière des peuples étendue dans la plaine et s'écrie :

> O ma patrie, qu'as-tu de commun
> Avec cette belle et luxurieuse indolente ?
> Ni langage, ni sentiments, ni gloire, ni souffrance :
> Rien que le chemin de la montagne Blanche,
> Un grand chemin ensanglanté.

Et la nouvelle armée tchèque a déjà une citation honorable, celle qui commémore l'événement du 3 avril 1915 où le 28e régiment tchèque, musique en tête, passa aux Russes avec armes et bagages et se retourna contre les Autrichiens. La citation ne se fit attendre que quelques jours et, le 17 avril, elle parut au Journal Officiel de l'armée autrichienne :

Le 28e régiment de ligne est rayé pour toujours du nombre des régiments autrichiens ; les officiers et les soldats qui restent dans ce régiment devront expier par le sang leur honteuse action.

La jeune armée tchèque soutenue par ce grand souvenir et par le souffle puissant des poètes de la Bohême s'illustrera bientôt sur les champs de bataille français et italiens.

§

Un Portrait de l'Arétin. — Jusqu'en 1531, année où le pape Clément VII le commit à l'office de plombier des bulles pontificales, fra' Sébastiano dit à cause de cela del Piombo, était tout simplement Sébastiano Luciani, peintre vénitien de l'école du Giorgione.

Sorti de cet enseignement, il se prit à imiter Raphaël, si bien que certaines de ses œuvres furent attribuées à ce dernier et le seraient encore si Domenico Morelli n'avait revendiqué pour le Vénitien la paternité de différents travaux que la critique et l'opinion publique mettaient au compte de Raphael, tels que le portrait de *la Foscarina*, *le Joueur de violon* et le *Baptiste* du Louvre. Sébastien finit par devenir michelangelesque, comme on peut voir dans la *Piété* du musée de Viterbe, dans *la Flagellation* et dans *l'Ascension* de Rome, dans *la Résurrection de Lazare* de la National Gallery et dans le portrait d'*André Doria*.

Portraitiste excellent, il a laissé comme chefs-d'œuvre le portrait de *Vittoria Colonna* de Naples et celui de *Pierre Arétin* à l'Hôtel de Ville d'Arezzo, qui, après avoir subi anciennement de désastreuses manipulations, est aujourd'hui entièrement restauré par les soins et l'art d'un grand italien, le professeur Domenico Fiscali.

Vasari écrit dans la vie de Sébastien del Piombo :

Il tira vers le même temps le portrait de M. Pierre Arétin et le fit si bien qu'outre la ressemblance c'est une peinture la plus charmante qui soit, car on y voit la différence de cinq ou six noirs qu'il a sur ses vêtements, velours, satin, fourrure, damas et drap, et une barbe extrêmement noire qui s'effile si bien sur ces noirs qu'elle ne serait pas mieux au vif et au naturel. Ce portrait a en main un rameau de laurier et une charte où est inscrit le nom de Clément VII et deux masques sont devant lui, un beau pour la vertu et l'autre laid pour le vice ; c'est cette peinture que M. Pierre donna à sa patrie, et ses concitoyens l'ont mise dans la salle publique de leur Conseil, faisant honneur à la mémoire de leur ingénieux concitoyen et n'en recevant pas moins de lui.

Vers 1845, ce portrait fut recouvert d'un vernis à voiturier, une affreuse mixture qui lui ôta toute vie et toute expression, le rendit opaque et ne laissant plus apparaître les « cinq ou six sortes de noirs ». Et c'est à peine si on voyait le visage et les mains.

Aujourd'hui le tableau a reprit sa place. Il a de nouveau tout son éclat. Le vernis de carrossier a été enlevé à force de patience et la barbe du Fléau des Princes nuance sa magnifique noirceur sur *les cinq ou six noirs* du vêtement que sut rendre l'habile pinceau de Sébastien del Piombo.

§

Erratum. — Dans le *Mercure de France* du 16 mai 1918, page 332, ligne 19 du bas : au lieu de : « Le récit débute un an *avant* l'ouverture des hostilités », lire : « Le récit débute un an *après* l'ouverture des hostilités. »

MERCVRE.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du MERCVRE DE FRANCE (G. ROY), 7, rue Victor-Hugo.

BULLETIN FINANCIER

ous traversons une époque peu propice aux grandes fluctuations de cours, aussi les ires sont-elles encore très restreintes, ce qui ne saurait surprendre. A la veille de la velle offensive ennemie, on constate pourtant que, s'il y a peu d'engagements nou- ux, les offres sont également rares, et on ne saurait demander mieux en les circons- ces présentes.

e Marché, malgré son manque d'activité, demeure donc, somme toute, bien disposé et onfiance reste absolue quant à la suite des opérations militaires ; aussi les Rentes çaises ont-elles une brillante tenue, le 3 o/o perpétuel à 59 fr. ; le 5 o/o à 87 fr. 90; o/o à 69 fr. 45.

es fonds russes sont délaissés et les fluctuations de cours superficielles : Russe 4 1/2 1909, 40 fr. 80 ; Russe 5 o/o 1906, 46 fr. 50 ; Russe 3 o/o 1891, 32 fr. 80. On e dans l'attente d'une décision autorisant le paiement des coupons d'avril.

es Chemins de fer français se montrent mieux disposés ; le relèvement des tarifs a ur leurs cours une heureuse répercussion : Orléans 1110 fr. ; Est 747 fr. ; Nord 2 fr. ; Midi 932 fr. ; P.-L.-M. 939 francs.

os grands établissements de crédit ont un marché soutenu ; beaucoup d'entre eux au lendemain du détachement de leurs coupons et l'ont en partie regagné : Banque aris, 940 fr. ; Banque de l'Union parisienne, 625 fr. ; Banque française, 204 fr. ; lit Lyonnais, 1070 fr. ; Crédit français, 288 fr. ; Comptoir d'Escompte, 780 francs. action du Crédit foncier se consolide à 694 fr. et les heureux résultats obtenus par établissement assurent au marché de ses Obligations foncières et communales une nation de plus en plus grande.

s valeurs de transports maritimes sont généralement fermes ainsi que celles d'élec- é, entre autres la Transatlantique, les Messageries, l'Eclairage électrique.

es valeurs cuprifères restent pour la plupart bien orientées : Rio, 1849 fr. ; Tharsis, oup. de 5 sh., 145 fr. ; Boléo, 840 fr. ; Montecatini, 115 francs.

reste ferme au groupe Métallurgiques et Valeur de guerre, les difficultés récem- survenues dans plusieurs usines étant aplanies : Peñarroya, 1180 fr. ; Usines e-Loire, 330 fr. ; Ariège, 720 francs.

a traité les Phosphates Tunisiens à 266 fr., ex-droit de souscription.

LE MASQUE D'OR.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Bons de la Défense Nationale offrent toutes lités pour effectuer un placement de pleine é, qui n'immobilise les capitaux engagés que u de temps et qui donne au Trésor public les ces indispensables au salut du Pays.
ouve les *Bons de la Défense Nationale* par- Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Agents de Change, Banque de France et ses ales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, utes les Banques et chez les Notaires.

Voici à quel prix on peut les obtenir :

PRIX NET DES
Bons de la Défense Nationale
(Intérêt Déduit)

MONTANT DES BONS	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS		
	3 mois	6 mois	1 an
100	99 »	97 50	95 »
500	495 »	487 50	475 »
1.000	990 »	975 »	950 »
10.000	9.900 »	9.750 »	9.500 »
50.000	49.500 »	48.750 »	47.500 »
100.000	99.000 »	97.500 »	95.000 »

MERCVRE DE FRANCE

26, rue de Condé, Paris

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois sur 224 pages
et forme dans l'année six volumes

—

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts
Philosophie, Histoire, Sociologie, Sciences, Voyages
Bibliophilie, Sciences occultes
Critique, Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

La **Revue de la Quinzaine** s'alimente à l'étranger autant qu'en France. Elle offre un nombre considérable de documents et constitue une sorte « d'encyclopédie au jour le jour » du mouvement universel des idées.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier des mois de janvier, avril, juillet et octobre.

FRANCE		ÉTRANGER	
Un an.....	32 fr.	Un an.....	37 fr.
Six mois.....	17 »	Six mois.....	20 »
Trois mois.....	9 »	Trois mois.....	11 »

Envoi franco, sur demande, d'un numéro spécimen et du catalogue complet des Editions du *Mercure de France*.

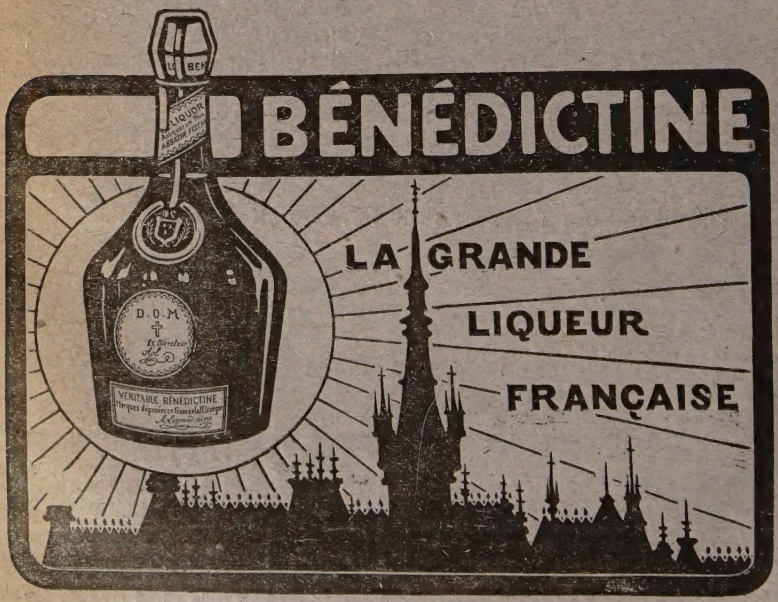

Poitiers. — Imprimerie du Mercure de France, G. ROY, 7, rue Victor-Hugo.